J.A. FAN-L'EXPRESS, NEUCHATEL ★ ★

No 69 (24 pages) UN NUMÉRO 50 c Lundi 25 mars 1974

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE FONDÉ EN 1738

PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE
TÉLÉPHONE 038 256501

L'EXPRESS

FAN
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

textiles ambiance sa
Rue des Chansons 37, 2034 Peseux
(Fabrique Dubied) ✆ 038 31 34 30
Choix exceptionnel
de tissus de confection
et de rideaux
à des prix imbattables

Bienne: initiative pour une autre piscine

Page 9

Kissinger en URSS: le contentieux est à l'ordre du jour

Couplet sur l'Europe à l'escale de Bonn

BONN (AFP). — M. Kissinger, secrétaire d'Etat américain, est arrivé à Bonn pour des entretiens avec les dirigeants soviétiques.

Il s'entretiendra avec les chefs du Kremlin des problèmes de la détente entre les deux pays. MM. Kissinger et Brejnev, secrétaire général du P.C. soviétique, évoqueront notamment les dossiers relatifs aux négociations sur les armements stratégiques, la conférence européenne de sécurité et le Proche-Orient.

Le problème de l'émigration des juifs d'origine russe sera également à l'ordre du jour des entretiens. Le freinage des autorités soviétiques à l'émigration des juifs russes vers Israël empêche notamment la Maison-Blanche de faire bénificier l'URSS de la clause de la nation la plus favorisée sur le plan commercial.

Au cours de son escale dans la capitale ouest-allemande, M. Kissinger s'est entretenu avec le chancelier Brandt et le ministre des affaires étrangères, M. Scheel, des problèmes des relations entre l'Europe et les Etats-Unis.

M. Kissinger a assuré dimanche ses interlocuteurs ouest-allemands que les Etats-Unis avaient toujours soutenu les efforts de l'édification européenne et continueront à le faire à l'avenir.

(Lire la suite en dernière page.)

LES IDÉES ET LES FAITS

Le cas des réfugiés chiliens

Peu avant la clôture de la session parlementaire, le chef du département fédéral de justice et police, M. Furgler, a eu l'occasion de s'expliquer sur la politique du gouvernement dans le cas des réfugiés chiliens. Il l'a fait avec une fougue lucide, un souci de clarté juridique, une sincérité enfin qui lui ont valu les applaudissements de l'assemblée et même des interpellateurs que l'on croyait les plus acharnés à lui reprocher une attitude égoïste, timorée et discriminatoire.

Il faut le reconnaître, les explications officielles n'ont nullement prouvé la nécessité de fixer, en tout état de cause, une limite à l'accueil de véritables réfugiés, qu'ils nous arrivent du Chili ou d'ailleurs. Il n'a pas été dit non plus que la porte se refermerait définitivement sur le 200me ou le 250me arrivant. Des occasions se présenteront certainement encore d'accorder l'asile à des gens qui ont toute raison de fuir le régime instauré par le général Pinochet. Mais le débat a mis en pleine lumière cet élément déterminant de notre politique d'accueil : le Conseil fédéral doit garder le contrôle absolu de cette immigration d'un genre particulier.

M. Furgler l'a répété — mais le fera-t-on jamais assez ? — nul n'a un droit individuel d'obtenir l'asile politique. Quand on parle du « droit d'asile », il faut entendre comme le précise le professeur Jean-François Aubert, dans son remarquable « traité de droit constitutionnel suisse », la « faculté, pour la Confédération, d'accueillir sur son sol les réfugiés politiques qui lui paraissent dignes d'intérêt ». En somme, c'est un « droit » que, dans les conditions qui sont les nôtres, l'Etat fédéral suisse peut faire valoir envers un autre Etat.

Or, par leur campagne et leur agitation, les promoteurs du mouvement « places libres », et plus encore cet abbé Koch qui voudrait faire entrer chez nous 20.000 Chiliens, si on le laissait faire, ces fougueux zélateurs donc risquaient de mettre l'autorité politique dans l'impossibilité d'exercer toute surveillance et de la placer, à tout coup, devant le fait accompli. Ce sont eux qui, en définitive, ont contraint le Conseil fédéral à rétablir le visa. Le porte-parole du collège gouvernemental l'a déclaré et, dans sa grande majorité, le Conseil national l'a non seulement compris, mais approuvé.

D'ailleurs, ceux qui étalent si bruyamment leurs sentiments humanitaires ne songent-ils vraiment qu'à protéger des hommes exposés à toutes les violences de la persécution politique ? M. Furgler a signalé, en passant, qu'à peine les premiers réfugiés chiliens groupés au centre d'accueil dans l'attente d'être répartis entre les lieux de résidence, ils ont eu la visite d'émissaires qui les ont invités à ignorer les instructions des autorités suisses. N'y a-t-il pas là, sinon la preuve irréfutable, du moins de très sérieux indices que, pour certaines « âmes sensibles », la présence de réfugiés « progressistes » pourrait servir certains desseins politiques ? Ce sentiment est si répandu que même le conseiller national socialiste Gerwig, champion des droits de l'homme, a tenu à rejeter toute communauté d'intention et d'opinion avec l'abbé Koch et ceux qui lui ressemblent.

C'est significatif.

Georges PERRIN

La Belgique étranglée par le pétrole

BRUXELLES (AFP). — La tentative de la dernière chance pour aboutir à un compromis entre la Fédération pétrolière et le gouvernement belge à propos du prix du pétrole a échoué. « La situation quant à l'approvisionnement du pays pourrait s'aggraver à partir de la semaine prochaine et des difficultés sociales ne sont pas exclues », a déclaré le premier ministre du gouvernement démissionnaire, M. Leburton, après l'échec, dans la nuit de samedi à dimanche des négociations au sein du comité national d'expansion économique.

Tous les moyens de concertation sont maintenant épuisés. Les compagnies pétrolières vont passer à l'action : toutes les raffineries seront fermées dès aujourd'hui, le pétrole brut n'est plus importé, l'essence et le mazout ne seront plus distribués après épuisement des stocks, réquisitionnés par le gouvernement.

Tout a échoué au moment où l'on a parlé de prix. Les pétroliers réclamaient une hausse de 2000 francs belges, cette dernière, affirmaient-ils, correspondant exactement à l'augmentation exigée par les producteurs arabes.

Les propositions gouvernementales et syndicales (hausse de 700 fr. b., portée en cours de discussion à 1335 fr. b.) n'ont pas été acceptées par les pétroliers.

Natation : pluie de records

Les championnats suisses de natation en piscine couverte ont donné lieu à une pluie de records nationaux, surtout dans les relais. Les représentants de Zurileu se sont notamment mises en évidence dans la piscine genevoise. Lire en page 16.

(Photopress)

Revson : défaillance mécanique

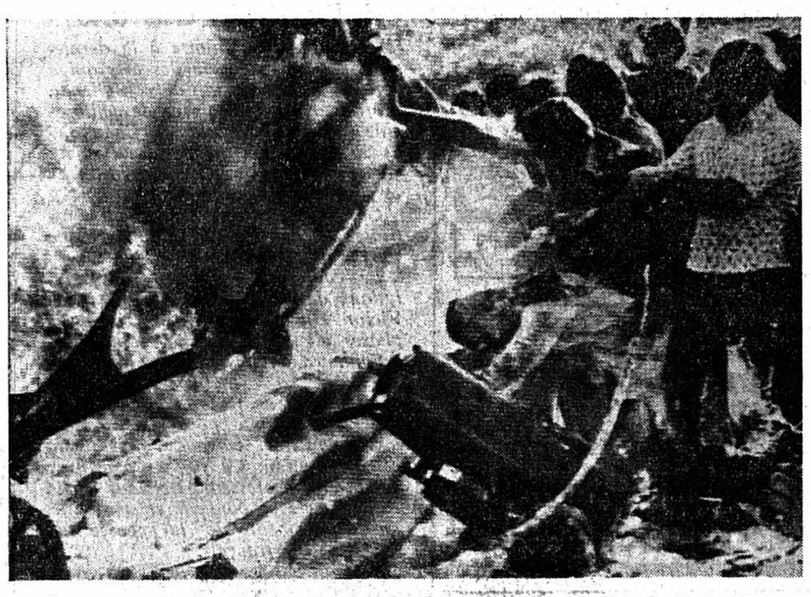

Les causes de l'accident qui a provoqué la mort de l'Américain Peter Revson sont connues. Elles sont d'ordre mécanique. Mais ce nouvel accident a provoqué une réaction chez le pilotes de formule I qui demandent que des mesures de sécurité soient prises. Lire en page 16.

(Téléphoto AP)

COUPE SUISSE : 0-0 0-0

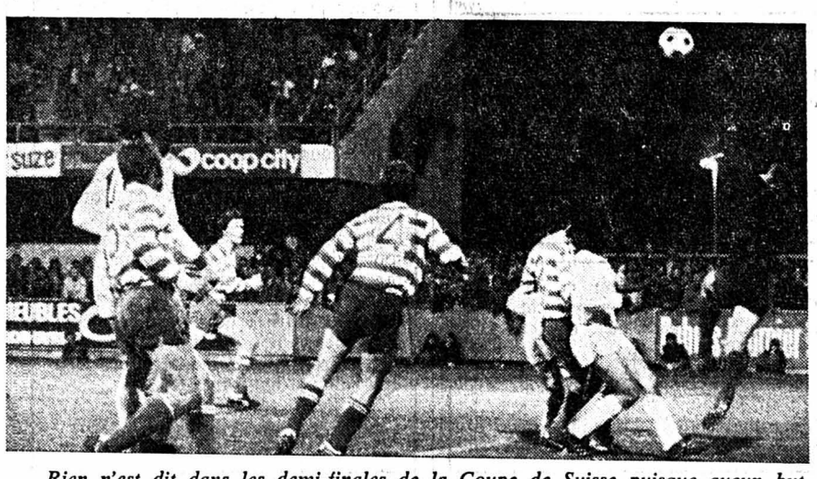

Rien n'est dit dans les demi-finales de la Coupe de Suisse puisque aucun but n'a été marqué. Burgener, que l'on voit ici faire opposition à une attaque sédunoise, sera-t-il aussi heureux à la Pontaise ?

(Photo Keystone)

LA POLICE ZURICOISE SUR LA PISTE DE L'ASSASSIN DE DEUX PROSTITUÉES

ZURICH (ATS). — Les prostituées zuricoises ont des raisons de trembler. Dans la nuit de jeudi à vendredi, deux d'entre elles ont été étranglées et une troisième n'a échappé que de peu au même sort.

Samedi, aux premières heures du jour, Erika Wattenhofer, 39 ans, était découverte inanimée, dans un hôtel, portant des traces de strangulation autour du cou. Quelques heures plus tard, la police découvrait le corps de Margrit Szenasi, 48 ans, dite « La belle Maria », gisant à même le sol dans son appartement de Zurich, le bas du corps dénudé, assassinée, semble-t-il, dans des circonstances analogues à la victime précédente.

Toutes deux avaient été aperçues pour la dernière fois vendredi matin, à l'aube. Enfin, une autre prostituée, Elisabeth Z., 22 ans, avait été attaquée par un inconnu quelques heures auparavant. Son agresseur avait tenté de l'étrangler. Transportée immédiatement à l'hôpital, cette dernière victime a pu être ramenée à la vie. Ces assassinats portent à cinq le nombre de meurtres inexpliqués de prostituées, à Zurich.

La première victime s'en est tirée « à bon compte ».

(Lire la suite en page 11).

Watergate: une bande « explosive »

LOS-ANGELES (Californie) (AFP). — L'enregistrement de la conversation entre le président Nixon et son conseiller juridique d'alors, M. John Dean, sur le versement d'une certaine somme d'argent pour acheter le silence des premiers accusés de l'affaire du Watergate est « explosif » et « sans ambiguïté », rapporte le journal « Los-Angeles Times ».

Citant des sources du Congrès et du gouvernement qui ont eu connaissance de la bande enregistrée le 21 mars 1973, le journal note qu'on ne peut donner à cet enregistrement qu'une seule interprétation logique, à savoir que le chef de l'Etat n'a pas désapprouvé les versements que venait de lui révéler M. Dean.

Une des sources du « Los-Angeles Times » aurait notamment déclaré : « Quand vous écoutez la bande, vous avez beaucoup plus de respect pour l'intégrité de Dean et pour ce qu'il a dit devant la commission sénatoriale chargée de l'enquête sur le Watergate. C'est explosif. Il n'y a pas d'ambiguïté. »

Cette bande, capitale pour l'enquête, semble avoir été déterminante pour l'inculpation par une Chambre de mise en accusation de M. Haldeman, ancien secrétaire général de la Maison-Blanche qui était présent à l'entretien. Le Grand jury a estimé qu'il avait été coupable de parjure devant la commission sénatoriale en déclarant que le président avait dit à Dean que les versements en question étaient « mauvais ».

Le président Nixon a déjà, à plusieurs reprises, reconnu qu'il avait effectivement parlé de ces versements avec son conseiller mais qu'il avait dit qu'il ne les approuvait pas. Il a également souligné que l'enregistrement en question renforçait ses déclarations, mais pouvait être sujet à interprétation.

Le porte-parole adjoint de la Maison-Blanche, M. Warren, interrogé sur les révélations du « Los-Angeles Times », s'est borné à indiquer que « cette histoire était attendue »...

Par ailleurs, la Maison-Blanche a démenti une information de presse disant que le président avait l'intention de remettre 42 bandes magnétiques réclamées par la commission judiciaire de la Chambre des représentants qui étudie la possibilité de le mettre en accusation.

Comme si de rien n'était...

Anne d'Angleterre a pu reprendre le chemin de son plaisir favori : l'équitation. Mais, elle n'est plus seule. Les hommes que nous apercevons ne sont pas des « fans » de la race chevaline, mais des agents des services de sécurité. C'est que l'alerte a été chaude... (Téléphoto AP)

Chronique régionale : pages 2, 3, 6, 7 et 9

Informations suisses : page 11

Les sports : pages 13, 14, 16 et 19

Carnet du jour — Programmes radio-TV : page 21

Dernière heure : page 23

Terrible accident aux Ponts-de-Martel : conducteur tué, sa femme blessée

Motocycliste blessé à la Vue-des-Alpes (Page 7)

Le personnel fédéral demande une augmentation du salaire réel (Page 11)

Kenitex
c'est :
Le revêtement de façades d'origine américaine, fabriqué en Suisse sous licence, par KENITEX S. A. (Suisse) à Vevey.

Michel RAPPO
2035 Corcelles - Tél. (038) 31 49 49

Adversaires ou complices ?

Pour le cas, fort probable hélas, où M. Kissinger aurait oublié de porter l'affaire en tête de l'ordre du jour des entretiens qu'il va avoir à Moscou, rappelons-lui une question de brûlante actualité, qui devrait être réglée, à notre humble avis, avant toute négociation importante sur les relations Ouest-Est.

C'est de l'effroyable régime de terreur policière en Union soviétique qu'il s'agit. Soljenitsyne nous apporte à ce propos dans « L'Archipel du Goulag », que je viens de lire, d'innombrables et hallucinants témoignages. La libre Amérique va-t-elle rester sourde et aveugle au dramatique avertissement que l'écrivain russe, réfugié à Zurich, lance à l'ensemble du monde libre ?

Les Américains, en renforçant l'économie et, partant, le potentiel terroriste communiste, vont-ils se faire les complices des gardes-chiourmes et des tortionnaires soviétiques ?

Est-il permis de fermer les yeux sur les horreurs des camps de travail, des prisons et des asiles psychiatriques dont « L'Archipel » est truffé, pour sauvegarder la détente Est-Ouest, ce stratagème inventé par les Soviétiques pour s'infiltrer toujours plus à l'intérieur du système libéral européen ?

Hitler déjà, on s'en souvient, avait bénéficié du soutien des capitaux occidentaux pour renforcer son univers concentrationnaire, qui reçut en temps utile la bénédiction suprême de Staline par-dessus le marché grâce au pacte Molotov-Ribbentrop. Combien de fois faut-il rappeler, effort fastidieux, vain et dérisoire, que l'Histoire se répète sans cesse ?

Mais « L'Archipel » soviétique est si diabolique, c'est un cauchemar si insoutenable, que les monstruosités hitlériennes elles-mêmes font figure de jeux d'enfants. Ce record sans précédent dans l'épouvante magistralement dépeint par Soljenitsyne, ne devrait-il pas servir d'avertissemet déchirant aux hommes d'Etat, M. Kissinger en tête, et aux pays, les Etats-Unis en premiers, qui sont les plus puissants de la terre ? Qu'attendent-ils pour se servir de leur formidable pouvoir, pour exiger solennellement que soit atténuée l'indicible misère des millions d'hommes et de femmes réduits en esclavage derrière le Rideau de fer ? Ce scandale ne mérite-t-il pas autant et davantage de retenir l'attention des foules que le sort des pays sous-développés ?

Si ce sursaut ne se produisait pas, alors il ne faudrait pas nous étonner d'une chose. C'est qu'un jour nous ne nous trouvions tous pris à notre tour sous le règne de la terreur, de la délation et des mille supplices inventés par le totalitarisme rouge pour enterrer la liberté.

R. A.

A Neuchâtel et dans la région

Au Centre culturel neuchâtelois

Mais où se cachent-ils tous ces chanteurs bretons ?

Où les cachent-ils, en Bretagne, ces chanteurs extraordinaires qui apparaissent tout à coup rodés, à l'aise, prêts à faire carrière, sans qu'aucun écho de leur incubation ne soit jamais parvenu au monde extérieur ? L'an dernier, c'était Patrick Ewen, diable imprévu sorti de sa gangue de terre celte. Aujourd'hui, c'est Gérard Delahaye, tout aussi celtique, mais en français, mais plus tendre.

Et il paraît qu'il s'en cache encore derrière les haies de Breiz d'aussi forts, d'aussi libres, par dizaines...

Bien sûr, ils n'ont pas LE succès, celui du commerce et des salles de dix mille personnes, celui-là n'est échu jusqu'ici qu'à Alan Stivell, mais ils font le succès, chaque soir où ils chantent, ils emmènent le public dans leur monde en un tour de sourire, dix accords de guitare et des voix qui frappent en plein cœur.

Celle de Gérard Delahaye est belle, forte et douce. Elle tient un souffle aussi bien qu'un éclat, elle mène le train de l'humour avec ses accents, de l'amour et sa passion sacrée, du sarcasme teinté de tendresse. La guitare est partout présente, ni soutien, ni décoration, mais partie intrinsèque du chant. Rythme, harmonie, contrechant, elle assume en parfaite symbiose les climats que crée Delahaye.

Pour tisser ces climats, en donner la couleur, le moment, il n'a pas peur de prendre son temps. Il a d'ailleurs toute une philosophie du temps, qu'il expose volontiers, et dans laquelle il est toujours gagnant ou... perdant, mais comme l'essence même de son message est de n'avoir pas encore, sauf en amour, démêlé le vrai du faux, ne le suivons pas dans ces détours.

TON FAMILIER

Il les commente volontiers en scène, sur le ton qu'on peut avoir pour s'adresser à un ami quotidien, au fil des heures et de la réflexion. Il introduit dans ce ton familier des textes qui le sont beaucoup moins, souvent très beaux, parfois cocasses, qui accrochent toujours. Pourtant, Gérard Delahaye n'utilise pas de « trucs » accrocheurs. Il a l'aisance profonde dont les vieux professionnels disent qu'il faut des années pour l'acquérir.

Peut-être Gérard Delahaye a-t-il travaillé des années, mais son aisance, la parfaite mise en place de tous les éléments de son spectacle ne respirent pas le professionnalisme rigoureux, plutôt la sincérité chaleureuse, la générosité intelligente.

PRÉSENCE DE CLASSE

Le résultat, c'est un très grand tour de chant, ou plutôt, une présence de classe, de poids, avec des mots parfois usés, mais pleins de souffle, des accords et des rythmes ramassés sur les routes du folk, mais bien virils, des plaintes tendres qui sentent le feu, une drôlerie qui frise l'inquiétude.

Gérard Delahaye n'est peut-être pas aux portes du succès ; le succès, il l'a déjà, il est en plein dedans, un succès basé sur d'autres moyens que la promotion, le « marketing » et l'ascension des ventes, le succès inestimable d'émerveiller avec de la qualité, de la sincérité, de l'intelligence.

C. G.

AVIS TARDIFS

Fr. 2.70 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Boutique Artis - Mode et gadgets
Peseux — Grand-Rue 13 a
LIQUIDATION TOTALE
du 15 mars au 15 juin
Autorisation du département de police

Naissances

Valérie et ses parents Jürg et Simone HELLMANN-BURKHALTER ont la très grande joie d'annoncer la naissance de leur petite

Anouk

23 mars 1974

Maternité Pourtalès — Gratte-Semelle 31, 2000 Neuchâtel

Monsieur et Madame Jean-Pierre KUNZ-URFER ont le plaisir d'annoncer la naissance

d'Olivier

le 23 mars 1974

Maternité de Landeyeux — Rue de la Côte 20, Neuchâtel

Monsieur et Madame Günther STANDKE sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils

Cédric

le 24 mars 1974

Maternité Landeyeux — Fontaine-André 14, 2000 Neuchâtel

De la poésie à l'Amicale des arts

(c) Trop faible auditoire à la dernière soirée de l'Amicale des arts qui a permis à M. Jean-Louis Bellenot, professeur de français et de philosophie au gymnase de la Chaux-de-Fonds, de traiter un fort beau sujet : « Victor Hugo, le rôle du poète et de la poésie dans la société ».

Ce fut une conférence bien construite et qui est le résultat d'une longue préparation.

Le conférencier fit ressortir l'évolution de la pensée poétique de Victor Hugo, avec trois principales phases allant de l'admiratif au révolutionnaire en passant par la pensée pure.

La lecture de textes démontra à la fois le rôle du poète et de son inspiration et étaya abondamment cette évolution. Ce fut un plaisir de suivre le professeur Bellenot à la recherche, avec bonheur et sensibilité, du changement de la pensée du grand auteur français.

Correspondances

(Cette rubrique n'engage pas la rédaction)

Ville de culture ?

« Monsieur le rédacteur en chef,

Cent quarante-neuf personnes pour écouter le violoniste Ferras et le pianiste Barbizet, artistes éminents et fort connus, la même constatation pour le récital Gérard Souzay !, un autre concert annulé et cela dans une ville dite d'art et de culture.

Quelle piètre image de notre ville, offerte aux grands artistes qui acceptent de s'y arrêter, par tant de personnes qui se targuent de former l'élite neuchâteloise !

Seuls les concerts d'abonnement sont suivis, et encore, dans une large mesure par pur snobisme, voire pour exhiber un manteau de fourrure !

Qu'il est triste de ne pouvoir communiquer à nos concitoyens l'élan et la générosité que méritent des concerts d'un si haut niveau !

Veuillez agréer...

Annie DELFLASSE,
Neuchâtel »

FAN
L'EXPRESS

BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR

* **jusqu'à fin juin 1974 pour Fr. 23.—**
* **jusqu'à fin décembre 1974 pour Fr 63.—**

Puis renouvellement au tarif suivant :

3 mois Fr. 23.— ; 6 mois Fr. 44.— ; 1 an Fr. 84.—.

(* souligner ce qui convient)

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom : Prénom :

No et rue :

No postal : Localité :

Signature :

Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée, affranchie de 15 centimes, à

FAN - L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 NEUCHATEL

FAN FAN FAN FAN FAN

COLOMBIER

La piste « Santé » sera inaugurée samedi prochain

(c) Plusieurs sociétés de Colombier et de Bôle caressaient le projet de disposer d'une piste de mise en condition physique. Grâce au comité, aux membres et à l'appui des autorités, ce vœu est aujourd'hui réalisé. Une piste d'une longueur de 2900 m, dotée d'une douzaine d'obstacles, a été tracée. Elle traverse les territoires des deux communes et serpente en partie sur des terrains privés.

Le coût de ces installations est relativement peu élevé car les membres des sociétés intéressées ont travaillé bénévolement. Les communes ont participé financièrement, couvrant les 2/3 des dépenses pour la plus grande, le tiers pour la plus petite. La piste est balisée et ses réalisateurs souhaitent que des personnes de tous âges la pratiquent régulièrement. Elle est évidemment à disposition des membres des sociétés des deux villages, des écoles et du public. Les responsables souhaitent que le parcours et ses abords immédiats soient toujours maintenus en parfait état de propreté.

L'inauguration, à laquelle toute la population est cordialement invitée, aura lieu le samedi 30 mars à 9 h 30. Le rendez-vous de départ est prévu sous le pont de chemin de fer, à proximité de l'usine d'incinération.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel 23 mars 1974. — Température : Moyenne : 11,9; min. : 10,6 ; max. : 14,3. Baromètre : Moyenne : 719,4 (719, 719,3, 719,9). Vent dominant : Direction : sud, sud-ouest calme à faible jusqu'à 10 h, ensuite nord, nord-ouest faible à modéré. Etat du ciel : couvert pendant la journée, clair le soir.

Observatoire de Neuchâtel 24 mars 1974. — Température : Moyenne : 10,7; min. : 5,8 ; max. : 17,1. Baromètre : 720 (721,3, 720,2, 718,4). Vent dominant : Direction : nord, nord-ouest calme à faible jusqu'à 11 h 30, ensuite sud, calme à faible. Etat du ciel : clair à légèrement nuageux, brumeux.

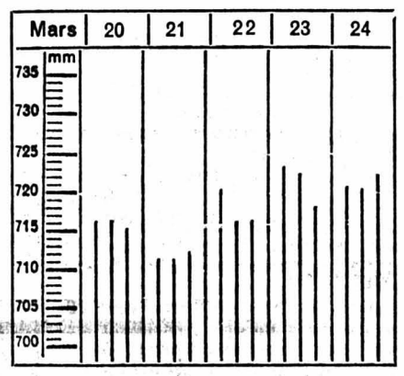

Niveau du lac 23 mars 1974 : 429,22
Niveau du lac 24 mars 1974 : 429,22

Prévisions jusqu'à demain soir et valables pour toute la Suisse : quelques bancs de brouillard affecteront le Plateau en début de matinée. Au cours de la journée, le temps sera en bonne partie ensoleillé, malgré quelques formations nuageuses temporaires. En plaine, la température comprise la nuit entre 2 et 6 degrés atteindra entre 15 à 20 degrés l'après-midi. Vents faibles du sud-est en montagne et limite de zéro degré proche de 2200 mètres.

Evolution probable pour mardi et mercredi : pour toute la Suisse, le temps sera généralement ensoleillé et doux ; quelques formations nuageuses principalement l'après-midi et le soir.

SAINT-BLAISE

Priorité brûlée

Hier vers 10 h 15, M. A. G., domicilié à Berlin, circulait au volant d'une automobile sur la route Thielle - Saint-Blaise. Au carrefour du garage « Terminus », il n'a pas respecté le signal « Cédez-le-passage », si bien que son véhicule est entré en collision avec la voiture conduite par M. A.-D. S., de la Chaux-de-Fonds, qui roulait de Saint-Blaise à Cornaux. Dégâts.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Madame Antoinette Morel-Colin et son fils, à Paris ;

Monsieur et Madame Claude Morel-Jaquerod, leurs enfants et petits-enfants, à Neuchâtel ;

Monsieur et Madame Georges Anex-Morel, leurs enfants et petits-enfants, à Lausanne et à Préverenges ;

Monsieur Edmond Bédat, à Genève ;

Les familles Bauquis, Keser, Bédat, Morel, Delachaux et Graz, à Genève, à Neuchâtel et à Lausanne, parentes et amies,

ont le chagrin de faire part du décès de

Madame André MOREL

leur chère mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui.

2000 Neuchâtel, le 23 mars 1974.
(Promenade-Noire 3)

L'incinération aura lieu mardi 26 mars.

Culte à la chapelle du crématoire, à 16 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Madeline Buret-Freiburghaus, à Neuchâtel ;

Monsieur et Madame Robert Freiburghaus-Robert, à Morat ;

Monsieur et Madame Robert Freiburghaus-Scherer et leurs enfants, à Courgevaux ;

Monsieur et Madame Fernand Dagon-Freiburghaus et leurs enfants, à Nidau ;

Monsieur et Madame Bernard Freiburghaus-Goetschi et leurs enfants, à Morat ;

Monsieur et Madame Roland Chervet-Freiburghaus et leurs enfants, à Courgevaux ;

Monsieur et Madame Jean Buret, leurs enfants et petits-enfants, à Saint-Blaise ;

Madame Nadine Buret-Rougemont, ses enfants et petits-enfants, à la Coudre,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Constant BURET

leur cher époux, beau-fils, beau-frère, oncle, cousin, parrain, parent et ami, enlevé subitement à leur tendre affection, dans sa 66me année.

Neuchâtel, le 23 mars 1974.
(Pierre-à-Mazel 11)

Ce qui fait la valeur d'un homme, c'est sa bonté.
Prov. 19 : 22.

L'incinération aura lieu mardi 26 mars.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La **section S.E.V., V.P.T., T.N.** a le regret de faire part à ses membres du décès de

Monsieur Constant BURET

membre de la section et du groupement des retraités.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Avis mortuaire

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Madame Hermann Christen-Lozeron, à Villiers, et ses enfants :
Mademoiselle Marianne Christen, à Mexico ;
Madame Gaston Fontaine-Christen, à Villiers,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle Sophie CHRISTEN

leur très chère fille, sœur, nièce, cousine, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, après une pénible maladie, à l'âge de 48 ans.

2053 Cernier, le 23 mars 1974.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, lundi 25 mars.

Culte à la chapelle du crématoire, à 16 heures.

Domicile mortuaire : hôpital de Landeyeux.

Prière de ne pas faire de visites
Veuillez ne pas envoyer de fleurs, mais penser à l'hôpital de Landeyeux, c.c.p. 20 - 334

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part, le présent avis en tenant lieu

REMERCIEMENTS

Dans l'impossibilité de répondre à tous les témoignages de sympathie et d'affection dont elle a été l'objet à l'occasion de son grand deuil, la famille de

Maurice JEANRENAUD

remercie très sincèrement tout ceux qui ont pris part à sa douloureuse épreuve par leur présence, leurs messages ou leurs envois de fleurs. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Cormondrèche, mars 1974.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Quand je marche dans la vallée de l'ombre de la mort, je ne crains aucun mal, car tu es avec moi.
Ps. 23 : 4.

Monsieur et Madame Maurice Reymond-Besson et leurs enfants, Alain et Michèle, à Fontainemelon ;
Monsieur Henri Jeannet, à Bienne ;
Mademoiselle Berthe Jeannet, à Bienne ;
Madame et Monsieur Georges Loosli, à Bienne ;
Monsieur Hermann Von Weissenfluh, à Corgémont ;
Madame Adolphe Jeannet-Voutat et familles, à Berne et à Dietlikon ;
Madame Emile Jeannet-Vuille et familles, à Bienne, Reinach et Grandval ;
Mademoiselle Hélène Reymond, à Nyon, ses neveux et nièces,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame Hermann REYMOND

née Mathilde JEANNET

leur très chère maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, que Dieu a enlevée à leur affection, dans sa 79me année, après une longue maladie.

2606 Corgémont, le 24 mars 1974.

L'incinération aura lieu mercredi 27 mars.

Culte à 14 heures au crématoire de Bienne, où le corps repose.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

†

Madame Frédéric Zumsteg-Brülhart ;
Madame Willy Amrhein-Zumsteg, à Rüschlikon ;
Monsieur et Madame Marc Zumsteg-Studer et leurs enfants, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Antoine Choux-Zumsteg et leur enfant, à Bienne ;
Monsieur Frédéric Zumsteg et ses enfants, à Lausanne ;
Monsieur et Madame Alphonse Zumsteg-von Sury et leurs enfants, à Bienne ;
Monsieur Oscar Zumsteg, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Bernard Zumsteg-Grisel, à Hauterive ;
Monsieur et Madame Ernest Zumsteg-Jecker, à Balsthal ;
Mademoiselle Hildegard Zumsteg, à Etzgen ;
Mademoiselle Mathilde Zumsteg, à Berne ;
Monsieur et Madame Xavier Arnold-Brülhart et famille, à Triengen ;
Monsieur et Madame Félix Brülhart-Siffert et famille, à Ueberstorf ;
Monsieur et Madame Joseph Brülhart-Schmutz et famille, à Ueberstorf ;
Monsieur Ernest Moser-Brülhart et famille à Fribourg ;
Monsieur et Madame Otto Schnyder-Brülhart et famille, à Hergiswil ;
les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Frédéric Joseph ZUMSTEG

ancien directeur des Papeteries de Serrières S.A.

leur cher époux, père, grand-père, beau-père, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 82me année après une courte maladie supportée avec courage et confiance muni des saints sacrements de l'Eglise.

2000 Neuchâtel, le 22 mars 1974.
(Suchiez 48)

Que ton repos soit doux.

L'enterrement aura lieu au cimetière de Beauregard, lundi 25 mars à 11 heures.

Messe de requiem en l'église Saint-Nicolas du Vauseyon, à 10 heures.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité de l'Association des sociétés de la Ville de Neuchâtel a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Frédéric Joseph ZUMSTEG

père de son dévoué président et ami, Monsieur Oscar Zumsteg.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

La direction et le personnel de COOP Neuchâtel ont le regret d'annoncer le décès de

Mademoiselle
Germaine GUILLAUME

collaboratrice et collègue retraitée.

Le comité de la **section de Neuchâtel de la Société suisse des employés de commerce** a le vif regret de faire part du décès de

Mademoiselle
Germaine GUILLAUME

membre actif.

L'incinération aura lieu ce jour.

Culte à la chapelle du crématoire à 14 heures.

Nous garderons de cette collègue un souvenir reconnaissant.

La **Connetablie générale de Suisse de l'Ordre international des Chevaliers de Provence** a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur
Frédéric Joseph ZUMSTEG

beau-père et père de Madame Doris Zumsteg, dame abbesse et de Monsieur Marc Zumsteg, président de la section neuchâteloise de l'Ordre.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

Le Conseil communal du Bas-Vully a le regret de faire part du décès de

Monsieur Samuel DERRON

son fidèle et dévoué agent communal, AVS depuis 34 ans.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

IN MEMORIAM

Murielle BURKHARDT

24 mars 1973 - 24 mars 1974

Une année déjà que tu nous as quittés. Ton souvenir restera toujours présent dans nos cœurs.

Tes fils, ta maman et ta sœur.

Arrigo
Pompes funèbres
Peseux - Neuchâtel
Tél. 31 12 24
Fabrique de cercueils
Transports Toutes formalités

HÔTEL TERMINUS NEUCHÂTEL
A proximité de la gare, **salons pour réception, assemblées et réunions de familles, après ensevelissements**
Tél. (038) 25 20 21

MAISON HESS
pour vos
COURONNES, BOUQUETS ET GERBES
Treille 3 - Tél. 25 45 62

Maculature
soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix.

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S.A.
Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale : Marc Wolfrath
Rédacteur en chef : Jean Hostettler

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

TOUR DE VILLE

Près de 400.000 fr. pour l'ouverture d'une rue aux Deurres

● POUR ouvrir la seconde section de la rue Caselle, aux Deurres, le Conseil communal demande au législatif un crédit de 389.000 fr. Il s'agit d'un tronçon d'environ 150 m dans ce quartier en pleine construction. L'exécutif propose de prolonger la rue Caselle jusqu'au chemin privé qui descend de la rue des Charmettes et dessert quelques immeubles, pour éviter de créer une rue sans issue impropre au passage des véhicules des services publics.

Les contributions des propriétaires viendront en déduction de ce montant.

A part cette demande de crédit, la prochaine séance du Conseil général sera consacrée à divers postulats, motions, interpellations hérités des séances précédentes.

Contre un candélabre

● VENDREDI vers 23 h 40, M. P.P., domicilié à Auvernier, circulait au volant d'une automobile route de Neuchâtel en direction de Peseux. Peu avant la signalisation lumineuse de Vauseyon, au cours d'un croisement avec un véhicule inconnu, sa voiture heurta le bord droit du trottoir. Sur quoi, le conducteur perdit la maîtrise de sa machine qui termina sa course contre un candélabre. Dégâts.

Mercredi soir à l'aula du Mail

Concert de l'orchestre de l'E.S.R.N.

● *LA fondation du petit ensemble instrumental de l'Ecole secondaire régionale remonte à 7 ans. Dès le début, grâce au talent et à la bonne volonté de ces jeunes musiciens de 12 à 15 ans, grâce aussi à l'enthousiasme de leur directeur Philippe Bendel, ce fut le succès. Aujourd'hui, sans dépasser le rythme moyen d'une répétition de deux heures par semaine, ce petit orchestre d'environ 25 musiciens est en mesure de donner deux concerts par saison : l'un purement instrumental, l'autre avec le concours de la chorale de l'école secondaire.*

Cette année le programme, avec ses deux concertos de hautbois et de piano, sera tout particulièrement attrayant. Il y aura d'abord une Symphonie pour deux hautbois, deux trompettes, timbales et cordes de ce W. Boyce qui, vers le milieu du XVIIIe siècle, fut organiste et compositeur de la chapelle royale d'Angleterre. Puis une œuvre souvent jouée par les « Musici » : le ravissant Concerto en do mineur de Marcello, dont un jeune hautboïste de 17 ans, Claude Favez, sera le soliste.

En seconde partie, après quelques « Ländler » de Mozart, nous entendrons le Concerto en la majeur de Mozart K. 414, un peu moins connu que son homonyme K. 488, mais non moins séduisant avec ses cadences originales pour les trois mouvements, et la véritable page d'anthologie de l'Andante central. Au piano, un jeune musicien qui se produisait il n'y a pas si longtemps dans le cadre de l'école et qui songe aujourd'hui à une carrière musicale : Olivier Sörensen.

Souhaitons beaucoup de monde à ce concert. Pour y applaudir une belle heure musicale. Mais aussi pour encourager l'expérience pédagogique singulièrement enrichissante que constitue, pour les élèves des écoles, la pratique de la musique d'ensemble.

L. de Mv.

La musique au Gymnase

● *DEUX concerts-auditions, donnés lundi et mardi derniers à l'Aula du Nouveau gymnase par une trentaine de jeunes étudiants des diverses sections pédagogique, littéraire et scientifique, ont remporté le plus vif succès. Chaque fois un nombreux public a applaudi des interprétations souvent excellentes et des programmes d'une rare diversité, où le piano alternait avec la flûte, le violoncelle, la trompette, le chant et même la danse.*

En outre — et c'est devenu aujourd'hui une tradition — ces soirées se terminaient par une œuvre concertante donnée avec le concours de l'orchestre Gymnase - Université, dirigé par Théo Loosli. C'est ainsi que six jeunes solistes ont présenté successivement (à raison d'un mouvement chacun) le ravissant Concerto pour piano en ré majeur de Haydn.

Perte de maîtrise

● DANS la nuit de samedi à dimanche, vers 1 h 45, Mlle L. M., domicilié à Neuchâtel, circulait au volant d'une voiture rue des Fahys en direction du centre. A la hauteur de l'immeuble No 113, elle a perdu la maîtrise de sa machine, qui a heurté deux automobiles régulièrement stationnées. Dégâts.

Priorité refusée

● SAMEDI vers 16 h 15, au volant d'une automobile, M. R. D., domicilié à Neuchâtel, circulait rue des Vignolants, en direction sud. A l'intersection de la rue de Champréveyres, il n'accorda pas la priorité à la voiture conduite par M. E. K., qui circulait sur cette rue en direction est. Collision et dégâts.

Le centenaire de la SSEC: regarder fièrement son passé

« ...Dès aujourd'hui, le personnel ne doit être présent que de 6 h du matin à 6 h du soir. Le dimanche est réservé à l'Eglise. Chaque matin, la prière est dite dans le bureau principal. Il est permis de prendre de la nourriture entre 11 h et 12 h, mais le travail ne doit pas être interrompu. »

Impensable, inacceptable ! Ce sont pourtant deux points du règlement auquel étaient soumis les employés d'une grande compagnie suisse d'assurances en 1871 ! Dès lors, on comprend que certains de ces employés ont senti le besoin de s'unir pour modifier leurs conditions de travail et fonder en 1873 la Société suisse des employés de commerce (SSEC) qui, actuellement, compte 73.000 membres.

Aux côtés de M. Christen, président de la SSEC, M. René Meylan, président du Conseil d'Etat.

(Avipress - J.-P. Baillod)

EN 1874...

Quant à la section neuchâteloise de la SSEC, elle a été fondée en 1874. C'est donc ses 100 ans d'existence que l'on a fêtés, samedi, dans les salons de l'hôtel Terminus.

Son président, M. Albert Christen, a ouvert la cérémonie en remerciant les membres de leur fidélité et de leur soutien. Puis il a salué les invités dont MM. René Meylan, président du Conseil d'Etat, Paul-Eddy Martenet, président du Conseil communal, et Robert Moser, vice-président du comité central de la SSEC.

Après ces traditionnelles civilités, il a retracé les événements historiques des années 1870 qui étaient celles de la guerre franco-allemande et de l'entrée des Bourbaki aux Verrières. Une époque bien difficile et où les excès d'une classe toute puissante accroissaient encore la dureté de la vie. M. Moser, quant à lui, souligna la vitalité et la dilligence d'une société qui, malgré un passé déjà très actif, doit maintenant penser à de nouveaux objectifs, quelques-uns d'ailleurs étant devenus des impératifs. En l'honneur de ce centenaire, il a remis un cadeau sous forme d'une somme d'argent.

Pour M. Borel, de l'Union commerciale, la collaboration et une participation tangible ont été les atouts les plus précieux de la société. Il a donné un faucon en bronze.

UNE DES PLUS ACTIVES

Dans son discours, M. Bourquin, de l'Association des sociétés neuchâteloises, a relevé que la SSEC était l'une des plus actives et celle sur laquelle on pouvait compter le plus sûrement. Il a en outre très justement dit que fêter un centenaire est presque un pléonasme, car si une société n'est pas active, elle tombe en léthargie et disparaît. M. Bourquin a offert une magnifique channe.

Et chacun sachant que les discours les mieux dits, les plus beaux même, peuvent avoir parfois des effets soporifiques, c'est le duo des « Croque-Notes » qui raviva les esprits en exécutant quelques morceaux de musique à bouche.

Puis M. Christen a fleuri les membres dévoués et a distribué à une vingtaine d'autres des diplômes de membres d'honneur. Tous ces échanges d'amitié furent suivis d'un vin d'honneur, offert par l'Etat et la Ville de Neuchâtel, au cours duquel MM. Meylan et Martenet prirent la parole pour féliciter la société de son activité, de tâches, telle la formation professionnelle des employés, qu'elle remplit fort bien, et pour faire remarquer la bonne entente qui règne entre l'Etat et ses partenaires sociaux ainsi que la nécessité, pour le canton, de structures syndicalistes fortes accompagnées d'une antenne politique. Les allocutions terminées, les convives avaient sans doute l'appétit bien aiguisé pour prendre part au banquet.

C.B.

Frairie « internationale » de printemps chez les Vignolants

La Chine, l'Egypte, l'Ukraine et la Franche-Comté étaient samedi soir les hôtes d'honneur du Château de Boudry. Les Vignolants du Vignoble neuchâtelois y célébraient gaîment la 23me frairie printanière dans leur édifice, avec le faste habituel, à l'enseigne du joli vin de Neuchâtel.

A cette occasion une première culinaire a été tentée : sur le mode chinois, fut servie une fondue de poulet. Ce fut intéressant et nul doute que perfectionnée encore, cette nouvelle spécialité aura des adeptes nombreux.

L'Egypte était représentée par quelques préceptes judicieux sur les dangers de certains abus, à l'intention de ceux qui ignorent les limites de la sagesse vinique, mais il n'y en a pas aux Vignolants !

L'Ukraine aussi puisqu'au café un curieux trio venu de Genève, accompagné d'un étonnant octogénaire authentiquement ukrainien, M. Michel Jeremijew, charma l'auditoire par des mélodies de ce pays.

La Franche-Comté enfin, parce que cette frairie était placée sous la présidence de quelques personnes de Pontarlier-Besançon.

La soirée, dont on ignore comment elle s'acheva, avait traditionnellement commencé au grand cellier où le « PDG » des Vignolants, M. Jean-Pierre Baillod, intronisa quelques nouveaux membres avec accompagnement musical de la Chanson neuchâteloise et de la chorale des agents de la police locale de Neuchâtel, deux ensembles qui eurent leur part d'applaudissements.

LA VIE POLITIQUE

Il faut des installations sportives à CESCOLE

UNE AUTRE INITIATIVE EST LANCÉE À BÔLE

D'un de nos correspondants :

Dans sa séance du 20 février, le Conseil général de Bôle ayant refusé la demande de crédit complémentaire de 1.470.000 fr. pour l'achèvement des installations sportives de CESCOLE, un groupe de citoyens de Bôle a déposé une demande d'initiative sur le bureau du Conseil communal.

Dressant le bilan de la situation sur le plan intercommunal, le groupe constate qu'à ce jour, dans les six communes du syndicat, 54,5 % des conseillers généraux présents aux séances ont accepté le projet, 37 % l'ont refusé et 8,5 % se sont abstenus. Dans les trois communes favorables au projet — Auvernier, Boudry et Cortaillod — les oui représentent 71,5 %, les non 12,5 % et les abstentions 16 %.

Ces chiffres prouvent nettement la volonté de la majorité des conseillers des communes du syndicat de réaliser, dans les plus brefs délais, la contruction des deux surfaces indispensables à un enseignement normal de la gymnastique à CESCOLE. Il faut savoir par ailleurs, qu'à Colombier, le Conseil général devra se prononcer à nouveau, l'initiative signée par plus de 620 citoyens ayant été déposée en février déjà et qu'à Bevaix, la collecte des signatures se poursuit dans le même but.

Tirant les conséquences de cette situation, le comité d'initiative de Bôle désire que l'autorité législative se prononce de même à nouveau sur la demande de crédit complémentaire. En effet, la part des frais incombant à la commune ne se monterait qu'à 6230 fr. par an, soit 70 fr. pour chacun des 89 élèves fréquentant CESCOLE. Il est bien entendu que depuis le dépôt du rapport du comité directeur, ces chiffres doivent être augmentés d'environ 7 % par an en raison de la hausse constante des prix dans la construction. L'équilibre financier de la commune n'étant de loin pas menacé par cette dépense annuelle et vu l'intérêt du projet tant sur le plan strictement scolaire que sur celui de la région toute entière, le comité d'initiative propose aux citoyennes et citoyens de Bôle de signer l'initiative qui leur sera présentée dès aujourd'hui.

Les membres du comité sont : Mme J. Markwalder, MM. L.-Ph. Thiébaud, J.-P. Markwalder, P. Kernen, F. Pahud, R. Nussbaum, L.-G. Le Coultre et R. Seiterlé.

« Chiffres erronés et fantaisistes... »

Des précisions du comité directeur de CESCOLE

D'autre part, dans une mise au point diffusée hier, le comité directeur de CESCOLE tient à rectifier « certaines erreurs qui ont pu semer la confusion dans les esprits à la suite de la dernière séance du législatif de Bôle, des chiffres erronés et fantaisistes ayant été cités par certains opposants au crédit complémentaire demandé (pour les deux dernières surfaces de gymnastique) ».

« Il est bon de rappeler, précise le comité directeur, que si les autorités de Cescole insistent pour cette 3me surface (bassin de natation), c'est uniquement pour réserver l'avenir. En effet, le terrain restant a disposition ne permet plus qu'une seule construction. Si cette 3me surface n'est pas prévue maintenant, il ne sera plus possible de la constuire plus tard, faute de place ! Le porte-parole du groupement de l'entente communale de Bôle a exposé ses propres calculs de frais, mais en se gardant bien de préciser que ceux-ci concernaient les deux surfaces (salle et bassin), alors que le crédit demandé ne concerne que le bassin. Cette omission fait plus que doubler les frais concernant le crédit complémentaire, seul objet en cause. D'autre part il n'estime pas raisonnable l'amortissement en 60 ans ! C'est pourtant l'amortissement prévu par la loi sur les communes (1 %) auquel nous avons encore ajouté ½ % ! »

« La grandeur du bassin de 16 m 66 sur 8 est considérée comme piscine de jardin ! (Bravo si certains opposants peuvent s'en offrir une si grande -). Ici encore il s'agit de la norme officielle de Macolin et du département cantonal de l'instruction publique. De l'avis d'experts et de maîtres de natation professionnels, c'est la grandeur idéale pour l'enseignement de la natation à des classes. Les expériences de Boudry et Hauterive, pour ne citer que les plus proches de nous, en sont une preuve tout à fait concluante. Concernant l'hygiène dans les bassins scolaires, le médecin cantonal, a déclaré au cours d'une séance officielle à Boudry, qu'il n'y a plus aucun danger avec les installations exigées actuellement. D'autre part le Laboratoire cantonal contrôle régulièrement la purification de l'eau. »

« Se tenant à disposition pour d'autres détails, le comité directeur tient une fois encore à rappeler que s'il se bat pour ce projet, ce n'est pas dans l'intérêt personnel de ses membres, mais bien pour l'avenir des enfants, et pour ceux qui viendront par la suite. A considérer le « déchet » dans les écoles de recrues (de la conscription à la fin de l'école, environ 40 % !) il ne semble pas que l'effort porté sur l'éducation physique soit un luxe ! Il est peut-être bon de rappeler aussi pour terminer que le collège secondaire en construction à Saint-Aubin aura 2 salles et un bassin, pour environ 350 élèves au début, et au maximum 600 par la suite. Cescole compte actuellement 800 élèves et ... une salle. »

LA NEUVEVILLE

Confirmation en langue allemande

(sp) Des 26 catéchumènes de langue allemande que le pasteur Dubois a instruits, 6 ont été confirmés le dimanche 24 mars à la Blanche-Eglise. Le culte a été agrémenté par la participation du chœur d'hommes Douanne - la Neuveville et par les musiciens, MM. Edmund Stepniak et Walter Louis.

Un enfant, des allumettes...

Hangar en feu à Areuse

De notre correspondant :

Dimanche, vers 12 h 15, un début d'incendie s'est déclaré à Areuse dans un hangar de l'entreprise Electrona, hangar utilisé pour y entreposer du matériel de fabrication. Le sinistre est dû à l'imprudence d'un enfant qui jouait avec des allumettes. Le centre de secours de Cortaillod et les pompiers de Boudry ont rapidement maîtrisé cet incendie mais, néanmoins, les dégâts sont importants.

AUVERNIER

Un but de promenade ...

(c) En cet exceptionnellement beau et doux dimanche de mars, un nombre incalculable de promeneurs se sont rendus sur le chantier de la RN 5. Un sentier goudronné a été aménagé à partir du sud du jardin public par dessus le tunnel pour permettre l'accès au débarcadère. Là se trouve un panneau explicatif de l'aménagement de la rive. D'autre part, une bifurcation atteint le port où, pour le moment, quelques rares petites embarcations sont ancrées.

Les archéologues travaillent toujours avec acharnement, semaine et dimanche, avant que les matériaux ne recouvrent l'emplacement définitivement ainsi que les vestiges du môle de l'ancien bain des femmes. Les îlots créés devant les baraques des pêcheurs sont en voie d'achèvement. La terre arable est déjà en place qui deviendra source de verdure.

Informations horlogères

La F.T.M.H. revendique une nouvelle adaptation des salaires horlogers

Le 11 mars dernier, la Fédération des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie (FTMH) a déposé auprès du patronat une revendication réclamant une adaptation au renchérissement des salaires dans l'horlogerie. Le syndicat demande que les salaires soient augmentés de 35 c. à l'heure ou de 70 fr. par mois, selon le mode de rétribution, dès le 1er mai prochain. C'est ce qu'a annoncé, en fin de semaine, à Bassecourt, au cours d'une assemblée syndicale, le secrétaire FTMH de Delémont, membre de la commission de négociation.

Cette question a été abordée par les représentants patronaux et syndicaux lors d'une première séance de discussion tenue vendredi dernier à Neuchâtel. Elle intéresse environ 70.000 salariés. Selon des informations recueillies auprès du syndicat, le patronat ne serait pas opposé au principe d'une adaptation intermédiaire des salaires. Cependant, pour l'heure, rien n'a encore été décidé concrètement. Une nouvelle séance de négociation se tiendra au début du mois d'avril. En cas d'échec des pourparlers, la FTMH envisage de porter l'affaire devant le Tribunal arbitral de l'horlogerie.

L'automne dernier, une adaptation conventionnelle des salaires horlogers avait été conclue. Elle est entrée en vigueur le 1er janvier. Elle portait sur une augmentation de 70 c. à l'heure ou de 140 fr. par mois et était fondée alors sur un indice du coût de la vie de 145,1 points. On avait estimé que cet indice ne serait atteint qu'au début de 1974, convenant de ce fait qu'il n'y aurait pas de revendications syndicales avant l'automne 1974.

Toutefois, actuellement, l'indice du coût de la vie se monte déjà à 148,4 points, dépassant ainsi les prévisions. La FTMH demande que les salaires horlogers soient adaptés à cette situation et compensent, partiellement, les préjudices subis durant les premeirs mois de cette année.

Toujours aussi brillante: la fanfare de Boudry!

Comme chaque année, à Boudry, une salle de spectacles archi-comble a fêté ces sympathiques champions de la trompette et du cornet dont rien ne semble devoir entamer le dynamisme, la virtuosité et le magnifique esprit d'équipe. Les musiciens sont sensiblement les mêmes qu'il y a huit ou dix ans. Et pourtant la fanfare de Boudry ne vieillit pas. C'est toujours la même pétulance, le même goût presque pervers pour la difficulté, pour les couleurs vives, pour les rythmes et les tempi frénétiques. C'est toujours cette amitié indissoluble, ces sourires satisfaits, ces clins d'œil complices à l'occasion de la « performance » d'un camarade. Et c'est toujours, pour tenir les rênes, l'irremplaçable G. Viette, dont tant de musiciens de profession pourraient envier le brio personnel, les étonnantes capacités de chef, de compositeur et d'arrangeur.

Plus copieux que jamais — et même un peu trop long pour mon goût — le programme de samedi comportait pas moins de douze œuvres, elles-mêmes subdivisées, parfois, en 3 ou 8 numéros ! Toute autre équipe que la fanfare de Boudry eût terminé sur les genoux... La première partie, classique, a été marquée par l'auditon de deux créations.

D'abord par « Contraste » une œuvre nouvelle et fort bien venue de G. Viette, qui s'inspire de notre Jura et de notre lac, et qui nous vaut tantôt de somptueux accords, tantôt, sur fond de marche, de belles envolées mélodiques confiées aux cuivres clairs. Première audition dédiée à la mémoire du plus jeune membre de la fanfare : Walter Nipp, 13 ans, tué accidentellement il y a quelques jours.

Autre nouveauté : la transcription du premier mouvement de la « Symphonie Fantastique » de Berlioz. Là, je crois que G. Viette, auteur de l'arrangement a été tout de même un peu trop loin... Il y a des difficultés, presque insurmontables, d'exécution, avec ces traits rapides des violons joués ici au cornet ou à la trompette. Il y a surtout que le sujet lui-même « Rêveries - Passions » qui réclame si souvent l'effusion et le lyrisme des cordes (à l'exception, bien sûr, de quelques explosions typiquement berlioziennes) ne convient guère, il me semble, à un orchestre de cuivres. Mentionnons encore, dans ce début de programme, le brillant « Tit-larks » pour deux trompettes où Cl. Pizzera et J. Blandenier rivalisèrent de virtuosité, et les ingénieux « Sketches » de Siebert qui, de la petite trompette aux contrebasses, mettent successivement en valeur les divers registres de la fanfare.

Chef de la « batterie », A. Petitpierre sait nous présenter de façon plaisante et spectaculaire le travail de son équipe. Pour commencer, un « tiercé », où suivant ses goûts, l'on mise sur les tambours, les toms ou la grosse caisse ; ensuite des Variations qui furent bissées et qui nous ont révélé, dans le grand solo central, un tout jeune batteur singulièrement doué : Patrice Duscher (8 ans). Enfin, une amusante évocation, de Carnaval, avec masques, tambours, bongos et marcas.

La seconde partie, très applaudie, était consacrée à divers pots-pourris et danses d'Amérique latine. Nous en retiendrons surtout la magnifique exécution d'un paso-doble et d'un Calypso de Vlak, la fameuse samba : « Si tu vas à Rio », la suggestive « Suite jamaïcaine » de Walters avec son paisible « Mento » et son « Jump-up », déchaîné. Enfin, après une fantaisie pour trois trombones, cette étonnante réussite : « Hootenanny » où les instruments dialoguent joyeusement dans le plus pur style « negro » ou « gospel » et que la fanfare de Boudry exécute avec un brio étourdissant.

Quant à l'« Ouverture de Guillaume Tell » annoncée au programme, elle nous a valu, en lieu et place de Rossini, un sketch et une mise en scène désopilants, avec reproduction « Vivante » du monument d'Altdorf, arbalète-miracle, interview du héros et reconstitution — signée Blumicci, membre de la fanfare — de l'épisode historique de la pomme. Nous n'en dirons pas plus, laissant la surprise... et le fou-rire à ceux qui se rendront à Boudry les 29 et 30 mars !

L. de Mv.

AVIS OFFICIELS

VILLE DE NEUCHATEL

SERVICES INDUSTRIELS

Pour permettre la pose rapide de nouvelles canalisations à la hauteur du chemin des Pavés, d'entente avec la direction de la Police,

LA RUE DE LA CÔTE

sera fermée à la circulation

DU LUNDI 25 MARS AU VENDREDI 29 MARS

L'accès pour les riverains est autorisé par la rue du Rocher.

LA DIRECTION DES SERVICES INDUSTRIELS

Commune de Fleurier
Mise au concours

Ensuite de la démission honorable du titulaire, le poste d'employé chargé des fonctions suivantes :

Police des habitants
Etat civil
Office du chômage
Agence communale AVS

est mis au concours.

Titre exigé : certificat fédéral d'employé de commerce ou titre équivalent.

Entrée en fonction immédiate ou à convenir.

Traitements et obligations : légaux.

Les offres de service manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de certificats et de diplômes, doivent être adressées au Conseil communal, 2114 Fleurier, sous pli portant la mention « postulation », jusqu'au mardi 2 avril 1974, dernier délai.

Conseil communal.

ENCHÈRES

Etude de Me Henri SCAGLIOLA, huissier judiciaire, 6, rue de la Rôtisserie, à Genève

Vente aux enchères publiques

Les mercredi 27 et jeudi 28 mars 1974, dès 14 heures, à Genève, 11, avenue Krieg, 7me étage (ascenseur), il sera procédé par le ministère du soussigné à la vente aux enchères publiques, au comptant, de

MOBILIER

objets d'art et d'ameublement

d'époque et de style

comprenant notamment :
buffet, vaisselier, bas-buffet et petite armoire bressane XVIIIe siècle ; paire de globes terrestres XVIIIe siècle ; paire de chaises Napoléon III, incrustation nacre ; commode rustique ; lits et fauteuil espagnols ; salon confort de style Louis XV, recouvrage damas jaune ; paires de cabriolets de style Louis XV ; petite commode et petite table marquetées de style Louis XV ; tables de chevet de style Louis XV et Transition ; 6 chaises, 1 fauteuil et 1 banquette Louis XIII ; coiffeuse Louis XV ; semainier Louis XVI ; vitrine marquetée Transition ; table mouchoir Louis XVI ; paire de meubles Louis XVI, l'un secrétaire, l'autre commode ; lanternes ; lampadaire ; lampes potiches porcelaine de Chine ; service à thé Empire et autres en porcelaine de Paris ; argenterie ; bibelots ; pendules de cheminée d'époque Louis XVI ; nombreux personnages et groupes en ivoire ; porcelaines diverses ; crucifix ; tapis d'Orient ; peintures flamandes du XVIIe siècle et autres ; 2 postes de télévision, l'un Grundig couleur, l'autre Siemens noir et blanc ; chenets Louis XV en bronze et garniture de cheminée ; machine à laver le linge Philips ; cuisinière électrique, 4 plaques Neff ; frigo Amsa, etc.

Exposition : mardi 26 mars 1974, de 15 h à 20 heures.

Pour tous renseignements, s'adresser au soussigné :

Me Henri SCAGLIOLA,
huissier judiciaire
Tél. (022) 25 12 77.
Tél. pendant la vente
(022) 47 63 44.

DEMANDES À LOUER

Instituteurs zuricois cherchent, pour la période des cours de vacances (du 15 juillet au 8 août 1974),

chambre ou appartement

à Neuchâtel ou aux environs.

Prière de s'adresser à Real-und Oberschullehrerseminar des Kantons Zurich, Döltschiweg 182, 8055 Zurich. Tél. (01) 33 77 88.

Je cherche à louer

appartement ou maison

de 5 pièces ou deux petits logements sur même palier, région le Landeron, la Neuveville.

Tél. (038) 41 28 47.

Médecin cherche à louer pour tout de suite

3-4 pièces

dans vieille ferme ou dans maison avec jardin. De préférence près de l'hôpital des Cadolles.
Ecrire sous chiffres PK 302473 à Publicitas, 1002 Lausanne.

CHAMBRES

A louer

chambre indépendante

S'adresser à Cretegny & Cie, 43, fbg du Lac, Neuchâtel.
Tél. 25 69 21.

Seulement 35 c. le mot !

C'est le prix d'une petite annonce au tarif réduit dans la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

IMMEUBLES

A vendre à Cortaillod : 14 villas

Situation exceptionnelle.

Vue imprenable s'étendant de Saint-Blaise à Cortaillod.

Ensoleillement toute la journée.

Emplacement choisi tenant compte de la protection de l'environnement.

à « CHANÉLAZ »

Prix à partir de Fr. 303.000.—

Nous offrons prêts hypothécaires de 75 % du coût total. 5-6 pièces habitables. Cheminée de salon. Balcon - terrasse. Porche d'entrée avec patio. Place de parc et garage.

Chaque villa bénéficie d'environ 700 m2 de terrain.

Sols recouverts de tapis. Machines modernes et cuisine entièrement agencée.

Renseignements :

FIDUCIAIRE SEILER & MAYOR

Trésor 9 - NEUCHATEL - Tél. (038) 24 59 59.

Soyez au cœur de Neuchâtel

A vendre, dans l'immeuble Eurotel, avenue de la Gare 15 - 17, à Neuchâtel :

200 m² de magasins
150 m² de bureaux
5 studios
10 places de parc à 15.000 fr.
30 boxes dans garage collectif à 25.000 fr.

TOURAINE S. A.
Bourguillards 16
2072 Saint-Blaise
Tél. (038) 33 55 55

NEUCHATEL, rue des Poudrières 61

A vendre les derniers appartements

habitables tout de suite.
Vue imprenable, confort, tranquillité.

1 de 4 pièces, 105 m2 Fr. 160.000.—
1 de 2 pièces, 54 m2 Fr. 90.000.—
1 de 1 pièce, 37 m2 Fr. 63.000.—

Pour tous renseignements et pour visiter, s'adresser sur place à : **Berthold Prêtre, tél. (038) 24 53 35.**

A vendre au Landeron

TERRAIN

de 1522 m2.
Possibilité de construire 1 ou 2 villas.
Prix de vente : 95.000 fr.

Faire offres à BA 816 au bureau du journal.

A vendre au Landeron

VILLA

de 9 pièces.

Faire offres à AZ 815 au bureau du journal.

A LOUER

A LOUER

à Neuchâtel, dans immeuble neuf, à la rue des Sablons 45, pour date à convenir, beaux appartements de

3 PIÈCES

Loyer : dès Fr. 550.— comprenant :
consommation du gaz, utilisation de la buanderie avec machine à laver et séchoir électrique,
service de conciergerie,
+ Fr. 45.— d'acompte chauffage et eau chaude.

Appartements spacieux avec tapis collés - cuisine équipée - ascenseur - adoucisseur d'eau - antenne collective TV-radio.

Pour tous renseignements et inscription, s'adresser à M. Raymond Wetzel, agent général de LA NEUCHATELOISE, Compagnie Suisse d'Assurances Générales, 9, rue du Musée, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 24 64 00.

MARIN

Lotissement route du Perrelet

A louer appartements neufs,
tout confort, situation agréable
Disponibles dès fin avril 1974

1 ½ pièce dès Fr. 345.— à 355.— + charges 40.—
2 ½ pièces dès Fr. 473.— à 487.— + charges 60.—
3 ½ pièces dès Fr. 570.— à 590.— + charges 80.—
Garages intérieurs Fr. 70.—
Places de parc
Intérieur Fr. 60.—
extérieur Fr. 20.—
Baux paritaires 3 ans.

Pour traiter :
Me F. Cartier, notaire Neuchâtel, tél. 25 12 55 / 6
Me B. Cartier, notaire Marin, tél. 33 35 15 / 33 40 16

Les Cèdres

BOUDRY

A louer dès maintenant

appartements

3 ½ pièces 92 m2 à partir de Fr. 510.—

A louer dès le 30 juin

2 ½ pièces 70 m2 à partir de Fr. 420.—
4 ½ pièces 107 m2 à partir de Fr. 620.—

Appartements très spacieux et fonctionnels, comprenant :

cuisines agencées — parquets et autres sols pratiques — balcon — ascenseur — tranquillité.

FIDUCIAIRE SEILER & MAYOR
Rue du Trésor 9 - Neuchâtel
Tél. (038) 24 59 59

BEVAIX, Monchevaux 8 - 10 - 12
A louer pour le 31 mars 1974 ou date à convenir :

beaux appartements de 3 ½ et 4 ½ pièces

tout confort, cuisines équipées, ascenseurs, etc.
S'adresser à :
Gérance des Immeubles de l'Etat, Seyon 10, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 21 11 81, interne 454.

A louer, à Colombier, dès le 1er avril 1974,

appartement 3 pièces

tout confort.
Fr. 492.—, charges comprises.
Fiduciaire Leuba & Schwarz, fbg de l'Hôpital 13, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 76 72.

A louer à Cressier

2 STUDIOS

avec cuisine et salle de bains.
S'adresser à l'étude Guido Spichty, Neuchâtel. Tél. (038) 25 77 22.

ÉCRITEAUX en vente au bureau du journal

APPARTEMENTS DE VACANCES

A louer

appartement de vacances

à Gudo (15 minutes de Locarno), 2 chambres + service, avec jardin, pour 4 personnes.
Libre avril - mai - juin - juillet - septembre.
Tél. (092) 64 18 92.

OFFRES D'EMPLOIS

LE RESTAURANT LE JURA
Neuchâtel - Tél. (038) 25 14 10
engage tout de suite ou pour entrée à convenir

SOMMELIÈRE

connaissant les deux services, ainsi que personnel pour la

cuisine et l'office

Téléphoner ou se présenter Treille 7 - Tél. (038) 25 14 10.

L'hôtel-restaurant BEAUX-ARTS, Neuchâtel, cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

fille ou garçon d'office

sommelière (ier)

Faire offres ou se présenter au bureau de l'hôtel. Tél. 24 01 51.

Nous cherchons pour

BIENNE

PEINTRE EN LETTRES

capable de travailler de façon indépendante.

Connaissances en sérigraphie, photo (Letterphot).

Place stable et bien rétribuée.
Caisse de retraite.
Date d'entrée à convenir.

M. H. Bezzola S.A., rue d'Orpond 8, 2500 Bienne 8.
Téléphone (032) 41 63 63.

Restaurant-bar AU VIEUX VAPEUR

cherche, pour entrée immédiate :

dame de buffet commis de cuisine plongeur

Saisonnier accepté.

Faire offres au restaurant-bar AU VIEUX VAPEUR. Tél. (038) 24 34 01.

MESSIEURS !

Vous possédez une voiture.
Vous êtes dynamiques et de bonne présentation

et vous cherchez un travail le soir à temps rémunéré

Alors n'hésitez pas, écrivez ce jour à M. Romanens, 151 ch. I.-de-Montolieu, 1010 Lausanne.

La Résidence les Chevrons est une réalisation d'une conception nouvelle. L'immeuble domine le vieux Peseux. La vue y est magnifique et le confort des appartements séduira les plus difficiles.
Pour ceux qui le désirent, la cuisine dotée de tous les aménagements modernes s'ouvre sur le salon. Dans ce cas le bar remplace la salle à manger traditionnelle (notre photo).
Les acheteurs choisiront.

résidence «les chevrons»

Une piscine chauffée, des places de jeux et un grand jardin entourent la résidence.
Par mauvais temps, les enfants peuvent aussi se retrouver dans une salle de jeux intérieure.
En visitant les appartements pilotes, décorés par Marcel Jacot, la Chaux-de-Fonds, vous serez aussi conquis par la qualité des isolations phoniques et thermiques.

un placement sûr

Visites encore ce soir et jeudi de 19 à 22 heures, puis sur rendez-vous

Les prix 1973 sont valables jusqu'au 30 juin 1974

Touraine S. A.
Les Bourguillards 16
2072 Saint-Blaise
Tél. (038) 33 55 55

Schulthess – une aide de ménage comme on n'en trouve plus!

Prétendre que Schulthess ne fabrique que des machines à laver automatiques est un non-sens! La preuve? C'est Schulthess qui a le plus grand choix de séchoirs et de repasseuses automatiques. Schulthess est donc bel et bien en mesure de résoudre tous les problèmes que pose le linge: du lavage au repassage!

Séchage et repassage

Tumbler T411
Convient pour des appartements et des maisons familiales ainsi que pour l'encastrement. Capacité: 4 kg de linge sec.

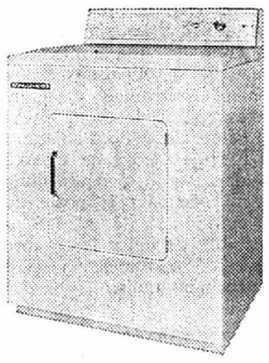

Tumbler T5. Pour maisons à une et plusieurs familles. Capacité: 5 kg de linge sec.

Tumbler T6-Super avec condenseur incorporé. Pour maisons à une et plusieurs familles. Même forme que nos machines à laver automatiques. Capacité: 4–6 kg de linge sec.

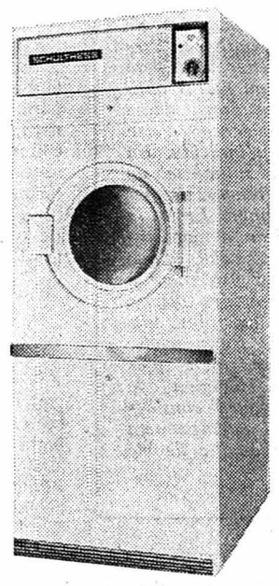

Tumbler T7. Son rendement élevé en fait le séchoir par excellence des grands locatifs et exploitations artisanales. Capacité: 5–7 kg de linge sec.

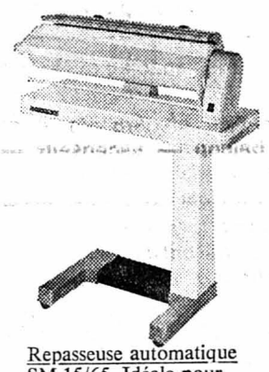

Repasseuse automatique SM 15/65. Idéale pour les petits ménages. Cylindre à extrémité libre. Largeur de repassage: 65 cm. Pliable. Mobile.

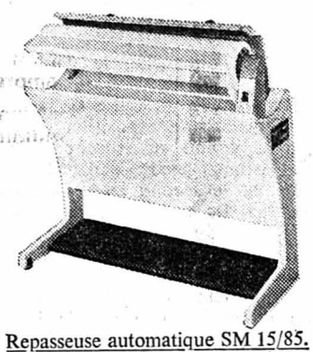

Repasseuse automatique SM 15/85. Pour ménages et petites industries. Cylindre à extrémité libre. Largeur de repassage: 85 cm. Mobile.

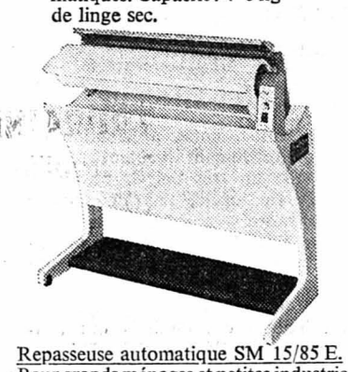

Repasseuse automatique SM 15/85 E. Pour grands ménages et petites industries. Cylindre à extrémité libre. Largeur de repassage: 85 cm. Mobile. La vitesse du cylindre et la température de repassage sont réglées électroniquement selon le degré d'humidité du linge.

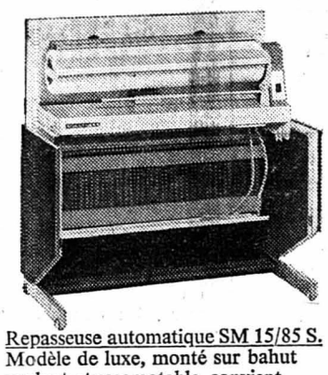

Repasseuse automatique SM 15/85 S. Modèle de luxe, monté sur bahut roulant et escamotable, convient pour petits et grands ménages. Cylindre à extrémité libre. Largeur de repassage: 85 cm.

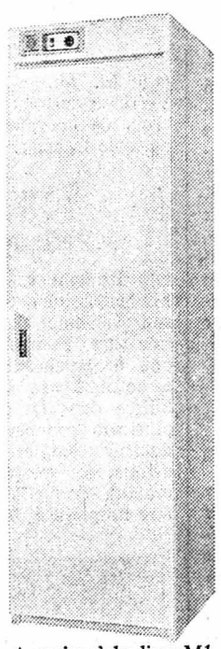

Armoire sèche-linge M1.
Capacité: 3–4 kg de linge sec.

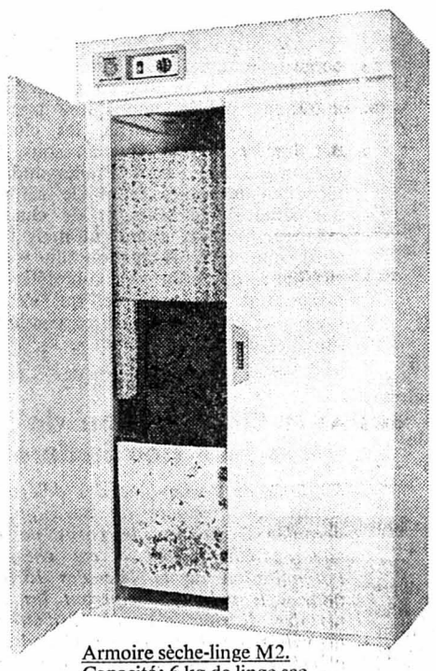

Armoire sèche-linge M2.
Capacité: 6 kg de linge sec.

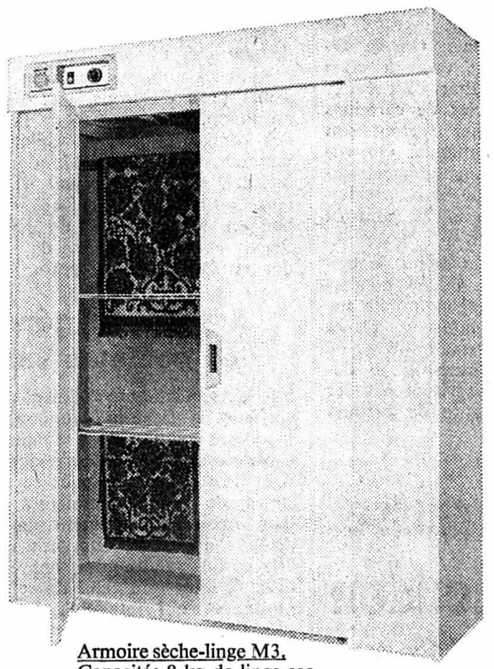

Armoire sèche-linge M3.
Capacité: 8 kg de linge sec.

Les trois modèles conviennent aussi bien aux maisons à une et plusieurs familles, aux exploitations artisanales qu'aux établissements publics, écoles, hôpitaux et institutions diverses.

SCHULTHESS

Zurich, Berne, Coire, St-Gall, Lugano-Viganello, Bâle (Sanitär Kuhn SA)

Grand-Saconnex GE: 17, ch. Fr.-Lehmann; Tél. 022/98 50 12, Lausanne: Av. de Provence 12; Tél. 021/250 055,
Cressier NE: Route de Neuchâtel 7; Tél. 038/47 10 66

WIRZ 176.01.1

Foire d'échantillons de Bâle (MUBA), hall 22, stand 336

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

120e ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

critique TV

L'APPRENTISSAGE

« Temps présent », entièrement consacré à l'apprentissage, était, si l'on considère la durée de l'émission et cette émission comme une entité, passablement décevant. Les téléspectateurs qui n'auront pas eu le privilège de regarder « tremplin » où certains thèmes complémentaires ont été taités, seront restés un peu sur leur faim.

La surveillance des apprentissages notamment a fait l'objet d'une émission où l'on analysait le rôle des commissaires d'apprentissage, rôle d'autant plus contesté que ces commissaires choisis dans la profession n'ont pas toujours la neutralité voulue, ni les capacités psychologiques nécessaires pour une telle fonction. Enfin, leur rôle reste très modeste puisque certains apprentis ne voient leur commissaire qu'une ou deux fois dans le cours de leur apprentissage. La question des cours professionnels abordée très partiellement dans « Temps présent », l'a été également dans « Tremplin », question délicate puisque là aussi on connaît bien le cas des apprentis de commerce genevois, les cours semblent motif à contestation justifiée.

Très curieusement et malgré les nombreuses plaintes enregistrées de droite et de gauche, la qualité des apprentis actuels n'a pas été mise en cause. Par contre, le grand problème semble être celui du statut de l'apprenti. En effet, on avait considéré de manière assez injuste que de 20 ou 30 % d'étudiants qui n'ont aucun gain et qui de ce fait dépendent entièrement de leurs parents, avaient droit, si ce n'est pas la loi du moins dans les faits à un statut particulier, à des vacances qui ne sont pas d'absolues périodes de liberté mais qui permettent au moins de s'organiser à sa guise. Et ces étudiants comme les écoliers dépendent du département de l'Instruction publique. Les apprentis quant à eux entrent dans le secteur économique. Ils sont plus ou moins productifs et par conséquent exploitables, de là le malaise. Le temps n'est pas tout à fait révolu du « pommeau » qui balayait l'atelier et faisait les courses durant une année au moins. Des tâches de manœuvres sont encore trop souvent dévolues à l'apprenti de première ou deuxième année d'où perte de temps. Par contre, à l'autre extrémité, des apprentis en fin d'apprentissage bien qu'accomplissant des travaux d'ouvriers qualifiés, se voient encore payés comme des gens sans qualification, voire moins bien.

A partir d'un statut de l'apprenti, il semble que l'émission aurait pu déboucher de façon plus générale sur un statut de l'adolescent basé sur ses besoins. Que demande l'adolescent ? Plus de liberté donc de l'argent, moteur de la guerre ; plus de mouvements, partant plus de sports ; plus de connaisances parce que la curiosité dévore, donc plus de culture générale, et peut-être moins livresque que par une approche vécue, par des voyages, des stages, des rencontres, et cette exigence légitime demande du temps libre et des vacances aussi bien pour les apprentis que pour les étudiants.

Enfin, c'est l'une des découvertes de l'émission, l'adolescent ressent ce besoin d'accomplir une manière de tour de France, moins basé peut-être strictement sur le métier considéré comme le collier plus ou moins obligatoire qu'il faudra sans doute revêtir, que sur l'exigence d'être mieux armé en tant qu'individu. En se connaissant mieux soi-même au travers de ces autres rencontrés par hasard au long des chemins. Enfin, la conquête d'un certificat d'apprentissage comme autrefois celui d'une licence, ne conduit plus forcément à la volonté d'exercer le métier quel'on a appris, c'est tout au plus une assurance sur la vie. Enfin chose réjouissante, le métier n'est plus choisi forcément en fonction de critères financiers ou pour la considération qu'il semble apparemment conférer mais pour la qualité de vie qu'il peut procurer.

G.-A. M.

Concert en faveur du home et des « Perce-Neige »

Brillant succès à Buttes de l'« Harmonie » de Môtiers

De notre correspondant régional :

Devant une salle comble, au collège, la fanfare « L'Harmonie » de Môtiers a donné, vendredi soir, un brillant concert en faveur du home pour les personnes âgées et la fondation des « Perce-Neige » de Buttes.

Après une marche d'introduction, M. Gilbert Dubois, président du Conseil communal, a remercié « L'Harmonie » de sa généreuse initiative et s'est dit heureux de la part des autorités locales de pouvoir mettre à disposition une salle où depuis plusieurs années, aucun concert n'avait été donné. Il adressa aussi l'expression de sa gratitude à la section des pupillettes du village de leur participation et à M. André Lebet, ancien Butteran, ayant été l'initiateur de cette soirée.

« L'Harmonie » de Môtiers s'est taillé un brillant succès par la qualité et la variété de ses productions comprenant des marches, une ouverture, une valse, un boogie, un paso-doble, une polka, une rhapsodie, un dixieland, alors que la section des tambours se produisait dans « La Bérésina ».

La fanfare de Môtiers, composée de nombreux musiciens jeunes encore, a démontré ses nombreuses qualités, tant du point de vue musical que de celui de l'interprétation. Elle est d'un niveau très supérieur à la moyenne de ce qu'on peut attendre d'une société de musique d'un petit village. Et si par deux fois elle a été bissée, ce n'est que justice qui lui a été rendue.

En intermède, un ballet des pupillettes de Buttes a lui aussi connu les honneurs du bis et tous les auditeurs ont été charmés de cette remarquable soirée.

Avant qu'elle ne se termine, M. André Lebet, directeur de « L'Harmonie » a fait part de ses remerciements aux autorités de Buttes, au public en général et à M. Marcel Gruber, qui s'est occupé de mettre au point l'organisation dans tous ses détails.

G.D.

TRAVERS

Derniers devoirs

(sp) On a rendu samedi après-midi les derniers devoirs à M. Pierre Chiuminatti, décédé à l'âge de 69 ans. M. Chiuminatti, homme paisible, avait passé de longues années à Travers et jusqu'au moment de la retraite, il travailla à la mine d'asphalte de la Presta. Le service funèbre a été présidé par le doyen Ecabert, curé de la paroisse de Travers-Noiraigue.

Restauration de l'église

(sp) Les travaux de restauration de l'église catholique de Travers battent leur plein et le sanctuaire pourra être rendu aux services religieux le dimanche des Rameaux. En attendant, les messes sont célébrées au château de Travers.

MÔTIERS

Nouveau président de l'« Echo de Riaux »

(sp) A la suite de divergences de vues, une assemblée générale extraordinaire du club des accordéonistes l'« Echo de Riaux » s'est tenue au café National à Môtiers, sous la présidence de M. Pierre Goetti, vice-président et en présence de M. Abraham Adam; membre d'honneur. Toutes les nominations faites lors de la dernière assemblée ordinaires ont été confirmées. Cependant, en raison de la démission de Mlle Paulette Otth, secrétaire, Mme Georgette Chevré a cédé la présidence à M. Jacques Guignard, Mme Chevré occupant le poste de secrétaire. Le comité a été chargé d'étudier la possibilité de doter les accordéonistes de nouveaux costumes, si possibles dans les prochains mois.

Au-dessus de Boveresse

Une auto heurte un mur et prend feu : un blessé

Une carcasse calcinée, les restes de la voiture.

(Avipress - Photagence)

Samedi vers 8 h, M. Pierre-Yves Eisenring, âgé de 21 ans et domicilié au Locle, circulait au volant d'une voiture de Fleurier aux Sagnettes. Peu après le lieu-dit « Prise-Sèche », dans un virage à gauche, il perdit la maîtrise de sa machine qui heurta un mur à droite de la chaussée. A la suite du choc, le véhicule prit feu. Blessé, le conducteur a été transporté à l'hôpital de Fleurier où il fut soumis aux examens d'usage. Son permis a été saisi.

COUVET

Voyages dans le Grand Nord

(sp) Invités par les « Rencontres féminines » de Couvet, M. et Mme Rodolphe Schlaeppi, de Fleurier, ont parlé l'autre soir à la salle Grise, de leurs « Voyages dans le Grand Nord ». Ils ont surtout commenté deux séries d'excelentes diapositives, l'une sur le Groenland, l'autre sur le Spitzberg, dénonçant au passage le tourisme de masse qui déverse pour quelques heures dans ces régions encore presque intactes des centaines de « vacanciers » aussi pollueurs que fiers de pouvoir dire à leurs amis qu'ils ont mis pied sur ces terres boréales... En réalité, la découverte du Grand Nord suppose un effort physique et une longue approche qui ne sont pas à la portée du premier venu ou de l'« août'ien » en mal de dépaysement organisé. M. et Mme Schlaeppi en ont fourni la preuve par neuf.

Concert vocal et instrumental

(sp) Sous la baguette de leur chef commun, M. Charles-André Huguenin, les sociétés de chant « La Brévarde » de Neuchâtel et « L'Espérance » de Travers ont donné samedi au temple un concert consacré à des œuvres de Mozart, Brahms et Gounod. Quatre solistes et un orchestre d'une trentaine de musiciens ont prêté leur concours à ce rendez-vous musical dont nous reparlerons dans une prochaine édition.

FRANCE VOISINE

LES VERRIÈRES-DE-JOUX

Distinction

(sp) M. Simon Baud, agriculteur aux Verrières-de-Joux (France), a reçu la croix de chevalier de l'ordre du mérite agricole français.

LES FOURGS

Passager blessé

(sp) Roulant sur territoire français, M. Michel Leimer a perdu la maîtrise de son véhicule dans un virage à l'entrée des Fourgs. La voiture a bifurqué à gauche, est sortie de la route, a enfoncé une barrière et s'est immobilisée dans un champ, après avoir fait plusieurs tonneaux. Alors que le conducteur s'en est tiré à peu près indemne, son passager, M. Bernard Jeanmonod, domicilié à Sainte-Croix, a dû être hospitalisé dans cette localité.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée : 20 h 30, Je sais rien, mais je dirai tout (16 ans).

Môtiers, musée Rousseau : ouvert.

Fleurier : Le Rancho, bar-dancing ouvert jusqu'à 2 heures.

Médecin et pharmacien : habituels.

Ambulance : tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28.

Hôpital et maternité de Couvet : téléphone 63 25 25.

Hôpital de Fleurier : tél. 61 10 81.

Service d'aide familiale : tél. 61 23 74.

Bureau de renseignements : les Verrières, Banque cantonale.

« FAN », bureau du Val-de-Travers, Fleurier, 11, av. de la Gare, téléphone 61 18 76, télex 3 52 80.

Fleurier, service du feu : tél. 61 12 04 ou 18.

Police cantonale : tél. 61 14 23.

Avis mortuaire

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Dieu est amour.

Monsieur Charles Leuba, aux Bayards ;
Monsieur Fritz Leuba, à Saint-Sulpice ;
Monsieur Eric Fivaz-Leuba, à Fleurier ;
Madame et Monsieur Fritz Tschäppät-Leuba, à Saint-Sulpice ;
Monsieur et Madame Roger Frick-Rub, et leur petite Shirley, à Fleurier,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Paul-Léon LEUBA
dit CRASET

leur cher frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, subitement, dans sa 61me année.

2123 Saint-Sulpice, le 24 mars 1974.

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

L'incinération aura lieu le mercredi 27 mars, à Neuchâtel.

Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures.

Départ de l'hôpital de Fleurier, où le corps repose, à 14 heures.

Prière de ne pas faire de visites

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

VAUD - VAUD - VAUD

Aménagement rural : on va au-devant d'une dure bataille

De notre correspondant :

Sous la présidence de M. Charles-MariCrittin, avocat, de Chamoson, radical, les députés vont se réunir dès lundi en une nouvelle session.

Il s'agit, en fait, d'examiner les dossiers restés en suspens au terme de cette année parlementaire à commencer par la revision de la loi fiscale.

Cette loi donnera encore bien du fil à retordre aux députés puisqu'elle reviendra sur le tapis lors de la session d'été à l'occasion d'autres débats. Ainsi donc, si tout va bien, la loi sera soumise au peuple en automne pour entrer en vigueur dès l'an prochain.

Nous n'allons pas revenir sur les grandes lignes des nouvelles dispositions. Relevons surtout qu'il s'agit principalement d'apporter un correctif à la progression à froid.

On ne compte plus le nombre des propositions ou de modifications qui ont été faites jusqu'ici par les députés. Les principales ont trait au revenu de la femme mariée, aux déductions en matière de cotisations d'assurances et autres déductions sociales, impôts à la source, etc. Nous reviendrons en détail en cours de semaine sur certains points, lors des débats.

Les députés devront au long de cette semaine, se prononcer également sur le nouveau règlement du Grand conseil. Celui-ci devrait entrer en vigueur dès la session de mai. On va évoquer à cette occasion le problème du secrétariat permanent de la Haute-Assemblée, un secrétariat qui doit avoir les coudées franches face à l'exécutif. On parlera également du centre de documentation mis à la disposition des députés.

UN AUTRE STYLE

Le nouveau règlement, espérons-le, aura surtout pour effet d'alléger les débats en évitant que les représentants du peuple interviennent, soit par la parole, soit sous forme de question écrite d'une façon exagérée. Bien souvent, les députés eux-mêmes se sont plaints de la lourdeur de la machine législative.

Autre objet important figurant au programme de cette session : la revision du règlement, sur la péréquation financière intercommunale. Plusieurs députés notamment M. Gérard Perraudin, de Sion, sont intervenus pour que l'on revise tout le mode de répartition en matière de péréquation intercommunale. On va revoir les critères donnant droit à cette forme de subvention. L'Etat veut éviter le « saupoudrage » financier de certaines communes pour intensifier surtout son aide aux régions de montagne. On entend opter pour un système de péréquation financière directe qui se rapprocherait de celui établi récemment pour la péréquation intercantonale.

Figureront également au menu de cette semaine de débats, le décret concernant l'application de la loi cantonale sur l'assurance-maladie, le nouveau projet de loi concernant l'organisation de l'Union valaisanne du tourisme, le développement d'un postulat visant à créer une commission permanente de recours en grâce.

MOUDON

Inauguration prochaine des orgues de Saint-Etienne

(c) L'église Saint-Etienne, à Moudon — qui vient d'être magnifiquement restaurée — possède un très bel orgue, construit au XVIIIe siècle, par un facteur d'orgue de France, nommé Pottier. L'instrument a été transformé et agrandi au XIXe siècle. Possédant une très belle sonorité, c'est l'un des plus anciens du canton de Vaud et l'un des plus beaux de Suisse. Toutes ces qualités ont attiré sur l'orgue de l'église Saint-Etienne l'attention du célèbre organiste Lionel Rogg, qui vient d'être nommé organiste à Moudon, fonction qu'il occupe en collaboration avec Mme Dessauges.

D'origine suisse et né à Genève en 1936, Lionel Rogg a fait ses études dans la cité de Calvin, y compris le conservatoire, qui lui a décerné un prix de piano et un autre d'orgue. Il a déjà donné des concerts remarqués dans plusieurs pays d'Europe, aux Etats-Unis et au Japon. A l'occasion de l'inauguration des orgues de l'église Saint-Etienne, il donnera, dimanche à Moudon, un grand concert, au cours duquel il interprétera entre autres la célèbre « Fantaisie et fugue en sol mineur », de Jean-Sébastien Bach, et des extraits de la « Messe des paroisses », de Couperin.

Assemblée générale des coiffeurs vaudois

(c) L'Association vaudoise des maîtres coiffeurs a siégé à Moudon, ainsi que la caisse d'allocations familiales de la profession. Sous la présidence de M. Alex Pfister, les délégués se sont préoccupés de divers problèmes intéressant leur métier, notamment la formation professionnelle et l'apprentissage. Le problème du salaire des apprentis a été discuté, ainsi que celui des charges d'exploitation, qui fera l'objet d'une étude spéciale, en vue de la constitution d'un dossier. L'évolution de l'apprentissage de 1937 à nos jours a été examinée dans un rapport très complet présenté par M. A. Aeberli, président du groupement des commissaires professionnels du canton.

Caserne de Valacret : votation populaire ?

(c) On sait que l'éventuelle implantation d'une caserne pour les troupes sanitaires, à Valacret, près de Moudon, est controversée dans la population de l'ancienne capitale du pays de Vaud. Le 5 avril 1973, une pétition portant 680 signatures de citoyens et citoyennes de la localité, avait été remise à la municipalité, demandant que le problème de la place d'armes de Valacret soit soumis à votation populaire.

Lors de la dernière séance du Conseil communal, le syndic Maurice Faucherre a annoncé que la commission extraparlementaire chargée de l'étude du problème de l'implantation d'une caserne à Valacret, allait déposer son rapport au début du mois d'avril. Quelques semaines plus tard, le Conseil communal pourra discuter cette affaire dans une séance extraordinaire, au cours de laquelle une maquette du projet sera présentée par le département militaire fédéral. Ce n'est qu'à ce moment-là que le Conseil communal décidera de l'opportunité d'une votation populaire.

PAYERNE

Exposition philatélique

(c) Samedi et dimanche, le Club philatélique de Payerne, présidé par M. Michel Vauthey, a organisé à la maison de paroisse, une exposition de timbres, qui a connu un succès réjouissant, les visiteurs ayant été fort nombreux, surtout le second jour. Fort bien présentée sur des panneaux, cette exposition a permis aux nombreux amateurs de timbres de la région d'admirer quelques belles séries de timbres suisses, ainsi que plusieurs collections thématiques. Le dimanche, une grande bourse aux timbres a permis au collectionneur averti comme au débutant, de compléter ou de commencer une collection.

CORCELLES-PRÈS-PAYERNE

Soirée du chœur d'hommes

(c) Samedi, à la grande salle de l'auberge communale, le chœur d'hommes de Corcelles a donné, en présence d'un nombreux public, une soirée très réussie. En première partie, les chanteurs ont interprété sept chœurs, sous la direction de M. Roger Pradervand. Une pièce en un acte, « Cas de réforme », une suite de sketches et de chansons : « Amour, amour, quand tu nous tiens », ainsi que la participation du « Maennerchor » de Fribourg, complétèrent le programme de la soirée, qui s'est terminé par un bal champêtre conduit par l'orchestre « Les Diablerets ».

CHAMPAGNE

Organisation de la fête des fanfares

(c) Lors de l'assemblée des délégués du Giron des musiques du nord qui s'est déroulée à Rances, le corps de musique de Champagne a été chargé de l'organisation de la fête des 15 et 16 juin, à laquelle participeront les fanfares des districts d'Yverdon, d'Orbe, de la vallée de Joux et de Grandson. Il a été décidé que chaque quartier du village accueillera une des sociétés et sera décoré. Un atelier de confection est mis à la disposition de la population tous les mercredis à la salle du Conseil communal.

BAULMES

Une embardée : deux blessés

(c) Dans la nuit de samedi à dimanche, vers 2 h, une voiture pilotée par un habitant de la Robellaz, près d'Essertines, a fait une embardée à la sortie de Baulmes et a embouti un arbre. Le conducteur est indemne mais deux passagers, MM. Fernand Fillettaz et Daniel Gonin, tous deux âgés de 20 ans et domiciliés respectivement à Yverdon et Essertines, ont été blessés et hospitalisés à l'hôpital d'Yverdon. Par la suite, M. Fillettaz, suspect d'une fracture du crâne, a été transféré à l'hôpital cantonal à Lausanne.

ORBE

Nomination au tribunal

(c) La Feuille des avis officiels du 15 mars fait état de la nomination de M. Arnold Chevalier, d'Orbe, comme huissier du tribunal du district d'Orbe et de la justice de paix, en remplacement de M. Fred Jaunin, démissionnaire.

Comptes favorables de la caisse d'épargne du district de Moudon

De notre correspondant :

Les membres de l'assemblée générale de la Caisse d'épargne du district de Moudon se sont réunis sous la présidence de M. Albert Beutler, afin de prendre connaissance des comptes de l'exercice 1973. Le total du bilan au 31 décembre est de 38.994.690 fr. 05, enregistrant une augmentation de 2.131.334 fr. 30 par rapport à 1972. Les dépôts d'épargne sont en progression de 1.976.314 fr. 25 sur l'exercice précédent.

Le montant des prêts hypothécaires, représenté par des créances en premier rang sur des domaines agricoles, maisons d'habitation, villas familiales et industries locales, s'élève à 32.096.450 fr., contre 29.992.960 fr. au 31 décembre 1972.

Le compte des pertes et profits laisse apparaître un bénéfice net de 132.361 francs pour l'exercice 1973. En ajoutant à ce montant le solde reporté de 1972, soit 3856 fr. 70, le montant disponible est de 136.217 fr. 70. L'utilisation du montant disponible a été la suivante : versement au fonds de réserve : 100.000 fr. ; versement à la réserve spéciale : 30.000 fr. ; à compte nouveau : 6217 fr. 70.

Lors de la séance, l'assemblée générale a accordé des dons aux œuvres de bienfaisance et d'utilité publique pour un montant de 6000 fr., dont 3000 fr. à l'hôpital du district de Moudon ; elle a nommé, comme nouveaux membres de l'assemblée générale de la caisse d'épargne du district de Moudon, MM. Maurice Faucherre, directeur à Moudon, Roger Vuagniaux, agriculteur à Vucherens ; enfin, elle a témoigné sa reconnaissance à M. Robert Liaudet, gérant, pour quarante ans de service à la caisse d'épargne.

CHAVANNES-LE-CHÊNE

Enfant renversé

(c) Samedi, vers 14 h, Serge Rebaud, âgé de 7 ans, domicilié à Chavannes-le-Chêne, s'est élancé inopinément sur la chaussée devant l'hôtel de ville au passage d'une voiture et a été renversé. Blessé à la tête, il a été transporté à l'hôpital d'Yverdon.

VALLORBE

Voiture contre rocher: trois blessés

(c) Samedi, vers 20 h 45, une voiture genevoise roulant de Vallorbe vers Lausanne a heurté un rocher au lieu dit « Camuz », commune des Clées. Le conducteur s'en est tiré sans mal alors que ses trois passagers. M. Claude Biollay, 25 ans, de Sierre, sa fillette Line, 3 ans, et Mlle Marie-José Duchoux, domiciliée à Lausanne, ont été transportés, le premier à l'hôpital cantonal, les autres à Saint-Loup.

AVIS DIVERS

NOUVEAU
Cuisinières électriques et à gaz
MENALUX

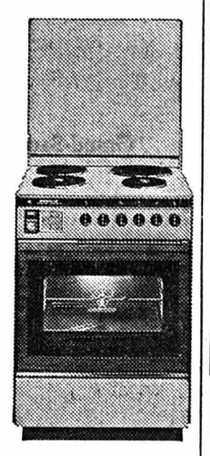

Reprises
ROY
Appareils ménagers
Tél. 63 12 06
COUVET

Seulement 35 c. le mot !
C'est le prix d'une petite annonce au tarif réduit dans la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

CERCUEILS-TRANSPORTS
TOUTES FORMALITÉS
ENTREPRISE GENERALE DE POMPES FUNEBRES
COUVET ☎ 63 23 42
FLEURIER ☎ 61 11 47
non-réponse ☎ 61 15 47

Salle de spectacles, COUVET
Mardi 26 mars 1974, à 20 h 15
La Société d'émulation
et le Service culturel Migros
présentent
L'ENSEMBLE NATIONAL FOLKLORIQUE ROUMAIN DE MARAMURES
MUSIQUE — CHANT — DANSES
(45 artistes de la Maison de culture Tirgu Lapus)
Location :
Pharmacie Bourquin, Couvet, tél. (038) 63 11 13.
Prix des places : Fr. 8.— à 10.— (réduction de Fr. 2.— aux membres de la Société d'émulation, aux jeunes et aux coopérateurs Migros).
Prière de retirer les bons au magasin Migros de Couvet.

VAL-DE-RUZ — VAL-DE-RUZ

Cérémonie de clôture et remise des diplômes de l'Ecole cantonale d'agriculture de Cernier

De notre correspondant :

La séance de clôture de l'année scolaire 1973-74 s'est déroulée vendredi à l'Ecole cantonale d'agriculture de Cernier. De nombreux parents des élèves des cours supérieurs ont assisté à cette manifestation présidée par le conseiller d'Etat Jacques Béguin, en sa qualité de président de la commission de surveillance, en présence du président du Grand conseil, M. Ernest Schulze.

M. Jacques Béguin ouvrit la séance en adressant ses souhaits de bienvenue aux participants et en particulier au président du Grand conseil. « Ce jour de fête, dit-il, marque la fin d'une période intense de travail, tant pour le corps enseignant que pour les élèves. » Il félicita les parents du sacrifice qu'ils ont consenti pour que leurs enfants acquièrent une formation de base indispensable à leur future profession qui touche à l'essence même de la vie, mais qui appartient à une communauté qu'ils devront servir.

BILAN DE L'ANNÉE

En dressant le bilan de l'année écoulée, le directeur de l'école, M. Francis Matthey, releva qu'aucun changement important n'est intervenu dans l'organisation du domaine et dans l'éventail de ses productions. Les rendements obtenus sont semblables à ceux des agriculteurs de la région et se caractérisent par des fourrages abondants, des céréales un peu décevantes (le mois de juillet pluvieux et froid en étant la cause), de gros rendements dans les pommes de terre, une récolte de maïs qu'on peut qualifier d'exceptionnelle. L'étable a augmenté sa production en lait. Cependant, pour avoir une production en harmonie avec la commercialisation, la direction envisage de diminuer à l'avenir le nombre de vaches et d'augmenter le nombre de bœufs d'engrais. C'est avec plaisir que le directeur, dont le penchant pour les chevaux est connu, a annoncé la naissance pour la première fois à l'école d'une pouliche demi-sang.

PROGRAMMES

Quelques changements sont intervenus au cours de l'année dans le personnel, le corps enseignant, et le service administratif. L'horaire des cours à subi quelques modifications du fait que ceux du samedi matin ont été supprimés. Sur le plan des programmes, l'école a donné l'importance maximale aux branches de base, soit : productions végétales, production fourragère, grandes cultures, production animale. production des végétaux, économie-gestion. Dans la mesure du possible, ces branches ont été programmées le matin, l'après-midi étant réservé plus spécialement aux ateliers.

L'effort fourni par les élèves des deux classes supérieures peut être qualifié de très satisfaisant, les résultats obtenus en témoignent. S'il en a été de même pour la classe inférieure annuelle, ce n'est malheureusement pas le cas pour la classe inférieure d'hiver où une proportion beaucoup trop importante d'élèves ne passera pas en classe supérieure. Sur le plan général, le comportement des élèves fut bon. Le directeur a encore remercié et félicité Mlle Berger qui cessera son activité à la fin de ce semestre après avoir enseigné le français pendant 30 années.

Pour M. Robert Moser, président de la commission des examens, ceux-ci se sont déroulés dans les meilleures conditions possibles. Le programme a été judicieusement préparé. La majorité des travaux qui lui ont été présentés l'ont satisfait. Pour conclure, il remercia le corps enseignant. Le conseiller d'Etat Jacques Béguin procéda ensuite à la proclamation des résultats et à la remise des diplômes et des prix.

VISITE

La matinée s'est terminée par la visite de l'exploitation, des ateliers et des salles d'étude. Les participants se sont ensuite retrouvés au réfectoire de l'école où un excellent repas leur fut servi. Au café, le président du Grand conseil, M. Ernest Schulze, sensible à l'invitation qui lui a été faite, exprima le plaisir qu'il avait d'assister à cette belle journée. Il rappela que le parlement cantonal se préoccupe des problèmes de l'agriculture. Agréablement surpris des bons résultats obtenus par les nouveaux diplômés, il les félicita et les encouragea pour l'avenir. M. Fréddy Wasser, président de la société des anciens élèves, s'exprima ensuite, puis M. Claude Besancet, au nom des parents, remercia l'Ecole cantonale d'agriculture de tout ce qu'elle apportait à leurs enfants.

Il appartint au conseiller d'Etat Jacques Béguin de clore cette magnifique journée. Il le fit en rappelant que l'agriculture passe par des moments difficiles, mais qu'une manifestation comme celle de ce jour prouve sa vitalité. Aux élèves qui quittent l'école, il les exhorta à persévérer dans l'avenir et à rester unis les uns aux autres.

Durant la partie officielle et au cours du repas, les élèves, sous la direction de M. H. Fasnacht, et le personnel de l'école, dirigé par M. Francis Matthey, ont interprété plusieurs chants qui leur ont valu de vifs applaudissements.

NOUVEAUX DIPLOMÉS

Elèves ayant obtenu le diplôme, par ordre alphabétique :

● Classe supérieure annuelle : Thérèse Ammon, Richterswil ; Raymond Born, Genève ; Elisabeth Derungs, Trogen ; Philippe Dubois, la Chaux-de-Fonds ; Urs Lehmann, Hindelbank ; Jean-Maurice Linder, Saint-Imier ; Walter-Julius Luscher, Muhen ; Pierre-Aimé Matile, Dombresson ; Jean-Pierre Meier, Genève ; Philippe Pavillard, Orny ; Louis-Jean Ravasio, Genève ; Mario Sandoz, la Chaux-de-Fonds ; Christoph Wiedmer, Diepflingen.

● Classe supérieure d'hiver : Jean-Claude Agassis, Bavois ; Philippe Besancet, Corcelles ; Jean-Bernard Burgat, Bevaix ; Hugo Camponovo, Gorgier ; Raymond Cochand, Romaron ; Jean-Daniel Descombes, Lignières ; Jacques Estoppey, Cheseaux ; Jean-Marc Fallet, Savagnier ; Eric Favre, la Jonchère ; André Gisiger, Berlincourt ; Philippe Gremaud, Saint-Imier ; Raymond Gyger, Chaumont ; Roland Hanni, Valeyres-sous-Montagny ; Claude Humbert-Droz, Lignières ; Pierre-Alain Jacot, les Planchettes ; Etienne Klopfenstein, Corgémont ; Laurent Krebs, Saint-Blaise ; Denis Lorimier, Vilars ; Willy Marti, le Crêt-du-Locle ; Jean-Pierre Matthey, Savagnier ; Aloïs Meylan, Montagny ; Frédéric Meystre, Corcelles-près-Payerne ; Michel Monnier, Coffrane ; Manuel-Jésus Negret, Neuchâtel ; Pierre Pittet, Echallens ; Charles-Henri Rochat, le Sentier ; Jean-Louis Sulzmann, Cormoret ; Daniel Tenthorey, Dompierre ; Alfred Tripet, Dombresson ; Charles Valloton, Orbe.

Pierre-Aimé Matile, Dombresson, et Walter-Julius Luscher, Muhen, ont reçu un prix spécial pour la présentation de leurs travaux.

21 élèves de la classe inférieure annuelle et 31 élèves de la classe inférieure d'hiver sont promus en classe supérieure.

M. M.

M. Jacques Béguin, conseiller d'Etat, procédant à la proclamation des résultats et à la remise des diplômes.

(Avipress G. C.)

LA CHAUX-DE-FONDS

Feu rouge « brûlé »

Hier vers 11 h 45, M. R. M., de la Chaux-de-Fonds, circulait au volant d'une automobile avenue Léopold-Robert, en direction ouest. A l'intersection de la rue de l'Ouest, il n'a pas respecté le feu rouge, de sorte que son véhicule est entré en collision avec la voiture conduite par M. J.-L. B., de la Chaux-de-Fonds également, qui descendait la rue précitée. Dégâts.

Prochaine célébration du centenaire de l'Eplattenier

(sp) Le 6 avril s'ouvrira, au Musée des beaux-arts, de la Chaux-de-Fonds, une importante exposition consacrée à Charles L'Eplattenier, pour le centième anniversaire de sa naisance. L'Eplattenier est né à Neuchâtel, mais il a fait toute sa carrière dans la Métropole horlogère, où il fut le grand maître d'art du XXe siècle. Né en 1874, il entre en 1897, après de solides études au chef-lieu à Paris et à Budapest, à l'Ecole d'art appliqué de la Chaux-de-Fonds, où il fonda en 1904 le courssupérieur des beaux-arts. Celui-ci a eu une influence à la fois considérable et durable sur l'évolution des arts plastiques et même appliqués de cette ville.

Auteur d'une œuvre picturale considérable (en particulier les fresques du château de Colombier), sculpturale (monument de la République à la Chaux-de-Fonds, où celui des Rangiers près de Porrentruy), architecturale (Musée des beaux-arts et crématoire de la Chaux-de-Fonds), il a en outre, été un maître incomparable avec Le Corbusier, Léon Perrin, André Evard, Georges Aubert, notamment, qui ont marqué la culture des arts en Suisse.

Week-end animé

(c) Ce week-end, plusieurs manifestations se sont déroulées à la Chaux-de-Fonds. Ce fut tout d'abord, à l'aula du Gymnase cantonal, le week-end de la Guilde du film consacré à Michel Soutter et aux œuvres qu'il aime. Dans une précédente édition, nous avions présenté et commenté le programme proposé. Puis, samedi soir, à la Maisan du peuple, le théâtre de la Planchette (Strasbourg) a offert « Saint-Nicolas, mon bon patron », une création fort intéressante. Radio-hôpital et toute son équipe étaient également au rendez-vous, samedi en fin d'après-midi, pour son heure de divertissement. Ce fut l'occasion d'approcher de près un orgue électronique qui n'a pas fini de faire parler de lui. Enfin, dernier volet de cette animation, la soirée de samedi des scouts de la brigade « Vieux-Castel », lieu de rencontre des anciens et des actifs. Nous reviendrons plus en détail sur ces différentes manifestations dans une prochaine édition.

Début d'incendie

Un début d'incendie s'est déclaré hier vers 8 h 35, dans l'appartement de M. J. J., 13, rue de la Jardinière. La cause du sinistre est due à une défectuosité de la cheminée de salon où un feu avait été allumé la veille. Les premiers secours sont intervenus. Les dégâts sont peu importants.

Etat civil de la Chaux-de-Fonds (20 mars)

Naissances : Amstutz Yves-Vincent, fils de Rémy-René, vendeur, et de Margrit, née Wullschleger ; Lauber Séverine-Audrey, fille de Jean-Pierre-Alain, représentant, et de Denise-Jeannine, née Jaggi ; Della Santa Anouk-Rachel, fille de Richard-Pierre, dessinateur et de Viviane, née Domon ; Sugg Christophe, fils de Jean-René-Marcel, boulanger, et de Sylviane-Daisy, née Meyer ; Robert Anne, fille de Michel-Antoine, photographe, et d'Isabelle-Anne, née Schwob ; Hennin Cédric, fils de Jean-Claude, instituteur, et de Michèle, née Perdrizat ; Boillod Mara, fille de Jean-René, horloger et d'Iolanda-Marisa, née Merlo ; Fortea Javier, fils de Fernando de la Cruz, mécanicien, et de Manuela, née Bernardez ; Burkhalter Sylvain, fils d'André-Otto, mécanicien sur automobiles, et de Paulette-Yvonne, née Froidevaux ; Gaille Grégory-Alain, fils de Jean-Claude, boucher et de Denise Jacqueline née Horc.

Promesses de mariage : Todeschini Antonio, maçon et Pelletier Francine ; Barth Raymond-André, employé de banque et Suter Erika ; Guinand Roland-Marcel, mécanicien sur automobiles, et Leenaert Myriam-Ida-Christiane-Viviane.

Mariage civil : Péquignot Jean-Claude, peintre, et Gilland Sonia-Gabrielle.

Décès : Calame Marguerite-Nelly, employée de bureau, célibataire, née le 10 octobre 1907 ; Matthey-de-l'Endroit, née Tièche Paulette-Suzanne, ménagère, née le 20 octobre 1922, épouse de Gilbert-Ali.

(21 mars)

Promesses de mariage : Mallet Jean-Paul-Gérard, monteur en chauffage, et Voirol Jeannine-Alice ; Rustico Giovanni-Antonio, tôlier-carrossier, et Moroni Enrica.

(22 mars)

PROMESSES DE MARIAGE : Jeanneret Daniel-Maurice, mécanicien-électricien, et Vuilleumier Jocelyne-Eliane ; El-Idrissi Hamid, étudiant, et Storz Verena-Katharina ; Scheidegger René, laborant et Baumann Marie-Claude ; Ducommun-dit-Boudry Marc-Olivier, étudiant en médecine, et Freiburghaus Christiane-Thérèse.

MARIAGES CIVILS : Burkhard Jean-Jacques, compositeur typographe, et Huguelet Nelly-Josiane ; Szélig Jozsef-Antal, affuteur et Zingre Jacqueline-Lisette ; Ischer Denis-Edgar, chauffeur, et Landry Marie-José ; Coenen Jacques - Emile - Louis - Pierre, sociologue, et Hûther Josette.

Motocycliste blessé à la Vue-des-Alpes

Samedi vers 19 h, M. Gérard Liechti, âgé de 22 ans et domicilié à la Chaux-de-Fonds, circulait au guidon de sa motocyclette sur la route de la Vue-des-Alpes en direction de la métropole horlogère. Au tournant de l'Aurore, pourune raison inconnue, il perdit la maîtrise de sa machine et tomba sur le talus de droite. Blessé, il a été transporté à l'hôpital de la Chaux-de-Fonds.

FENIN

Auto contre arbre

Vendredi vers 23 h 50, M. F. J., domicilié à Cortaillod, circulait au volant d'une automobile en direction de Neuchâtel. A la sortie de Fenin, il perdit le contrôle de sa machine qui s'est écrasée contre un arbre. Indemne, le conducteur a été soumis aux examens d'usage. Son permis lui a été saisi.

CULTES

Pharmacies de service : Marti, Cernier ; Piergiovanni, Fontaines.
Permanences médicale et dentaire : votre médecin habituel.

LES GENEVEYS s/COFFRANE

Concert du chœur mixte paroissial

(c) Le chœur mixte paroissial de Coffrane, des Geneveys-sur-Coffrane et de Montmollin donnait samedi soir son concert annuel à la salle de gymnastique des Geneveys-sur-Coffrane. M. Henri Perregaux, vice-président, salua le très nombreux public puis en vers et avec humour, retraça quelques anecdotes du 30me anniversaire de la société.

Sous la direction de M. René Gretillat, les choristes interprétèrent ensuite cinq chants fort appréciés : « Dans les bois », chant suédois, « Ritournelle des vandanges », de Carlo Hemmerling « Dis oui ma bonne amie » de Pierre Kaelin, « La route de l'aube » de Valéry Sologyov et « Mon lac » de Félix Mendelssohn.

Pour la partie théâtrale de la soirée, le chœur mixte a fait à nouveaux appel aux « Compagnons du Bourg » de Valangin qui présentèrent deux pièces en un acte : « Poil de carotte » de Jules Renard, et « Embrassons-nous ».

Concert des accordéonistes

(c) En l'annexe de l'hôtel des Communes des Geneveys-sur-Coffrane avait lieu samedi la soirée annuelle du club des accordéonistes « L'Eglantine » des Geneveys-sur-Coffrane et Coffrane. M. Francis Huguenin, président, salua la nombreuse assistance puis sous la direction de Mlle Evelyne Kaufmann, les accordéonistes donnèrent un magnifique concert : « Bienvenue à tous », marche, « Le trésor de ma vie », tango, « Le beau Danube bleu », valse, « Au bal des foins » et « La presta », marche.

Le groupe des aînés joua encore une marche, un tango et un pot-pourri qui furent particulièrement appréciés. Avant la présentation d'un groupe d'élèves, on entendit en solo la jeune Sylvia Dubied, fort applaudie. Mlle Cécile Comte se vit remettre un diplôme pour dix ans d'activité au sein du club par M. Cattin, membre du comité de la F.C.N.A. ((Fédération cantonale neuchâteloise des accordéonistes). En attraction enfin, Jésus et sa guitare, avant le bal qui fut mené par l'orchestre « James Loys ».

LA VIE HORLOGERE

Lip : nouveaux engagements prévus

(c) A la fin du mois, M. Neuschwander l'a confirmé, 294 personnes seront effectivement réembauchées chez Lip, autour du 10 avril. Ainsi tout semble se dérouler normalement du côté de Palente.

CARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS
Corso : 20 h 30, Big guns (18 ans).
Eden : 18 h 30, Sex-industrie à Bangkok (20 ans) ; 20 h 30, El Magnifico (16 ans).
Plaza : 20 h 30, Karato, les cinq doigts de la mort (16 ans).
Scala : 21 h, Les Chinois à Paris (16 ans, prolongations).
TOURISME. — **Bureau officiel de renseignements :** 84, avenue Léopold-Robert, tél. (039) 23 36 10.

DANSE ET ATTRACTIONS
Relâche le lundi.

EXPOSITIONS
Musée d'histoire : Les collections (ouvert le week-end ou sur demande).
Musée paysan des Eplatures : Nos fermes face à la pression urbaine ; bilan de dix ans de luttes (ouvert le mercredi et le week-end).
Galerie du « Club 44 » : Peintures de Robert Ballagh.
Musée d'horlogerie : Fermeture provisoire.
Vivarium de la Bonne-Fontaine : Fermé pour transformations.

Permanences médicale et dentaire : En cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.
Pharmacie d'office : Robert, 66, avenue Léopold-Robert, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 11.
Bureau consommateurs-informations : De 14 à 17 h, tél. (039) 22 56 95.

Le Locle

TOURISME. — *Bureau officiel de renseignements :* 5, rue Henry-Grandjean, tél. (039) 31 22 43.
EXPOSITIONS
Musée des beaux-arts : les collections.
Château des monts : Les Jürgensen, une dynastie de grands horlogers.
Pharmacie de service : Coopérative, 6, rue du Pont ; dès 21 h, tél. 17.
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

FAN-L'EXPRESS
Bureau des Montagnes
M. Philippe Nydegger, journaliste R.P.
Avenue Léopold-Robert 75
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. (039) 22 47 54
Case postale 473
Télex : 3 52 82
Pour les districts de la Chaux-de-Fonds et du Locle, toutes informations, invitations, etc., peuvent être communiquées à cette adresse.

LE LOCLE

Entre le Locle et les Ponts-de-Martel

Une auto dévale un talus : un mort et une blessée

Dans la soirée de samedi, un accident de la circulation survenu sur la route cantonale le Locle - les Ponts-de-Martel, a coûté la vie à un automobiliste. Vers 22 h 30, M. François Perret, âgé de 34 ans et domicilié à Genève, circulait au volant d'une voiture en direction des Ponts. Parvenu au premier virage après le lieudit « La Grande-Joux », son véhicule sortit de la route sur la droite et dévala la côte sur une distance de soixante à septante mètres, avant de s'écraser contre un arbre.

Grièvement blessé, le conducteur est décédé durant son transport à l'hôpital. Sa femme, Mme Anne-Marie Perret, a été hospitalisée à l'hôpital du Locle. Le véhicule est hors d'usage.

Lotos et décharge des Frêtes au «menu» du Conseil général

De notre correspondant :

Le Conseil général du Locle se réunira, le 5 avril, dans sa salle de l'hôtel de ville. A l'ordre du jour, sept points dont plusieurs demandes de crédits.

Après avoir nommé un membre de la commission scolaire, le législatif abordera le rapport du Conseil communal concernant trois demandes d'agrégation. Puis il aura à se prononcer sur une vente de terrain à la côte des Abattes.

Objet important de la soirée, le règlement pour l'utilisation de la décharge des Frêtes permettra de mettre au clair une situation rendue difficile par l'accumulation en hausse d'ordures de tous genres. Puis le Conseil général étudiera un autre rapport de l'exécutif, à l'appui d'un arrêté concernant l'organisation des lotos. Autre rapport, celui concernant le renouvellement d'un emprunt dont on ignore pour l'instant les modalités.

Enfin, trois demandes de crédit mettront un point final à cette séance. La première, de 160.000 fr. est destinée à la reconstruction de la canalisation de la route du Soleil d'Or ; la deuxième, de 162.000 fr., à la construction d'une canalisation à la côté du Raya ; la troisième, enfin, de 150.000 fr., pour l'ouverture d'un nouveau secteur des incinérés au cimetière de Mon-Repos.

Une séance qui n'appellera sans doute pas de grands développements par son « menu », mais qui permettra de clarifier certains sujets, celui des lotos notamment dont on déplore la prolifération.

Cyclomotoriste renversée

Samedi vers 13 h 10, au volant d'une voiture, M. D. A., de la Chaux-de-Fonds, circulait rue du Marais en direction est. Peu après la rue du Progrès, il dépassa et heurta la cyclomotoriste, Mme Marguerite Millasson, âgée de 57 ans et domiciliée au Locle. Blessée, elle a été transportée à l'hôpital du Locle.

Tôles froissées

Samedi vers 13 h 50, au volant d'une automobile, M. J.-C. M., du Locle, circulait rue Anne-Marie Piaget en direction sud. Au stop de l'intersection de la rue de l'Hôtel-de-Ville, son véhicule est entré en collision avec la voiture de M. C. Z., de la Chaux-de-Fonds. Dégâts.

Jehan-Droz à l'honneur

(c) Le nouveau collège secondaire du Locle s'appellera « Collège Jehan-Droz ». Ainsi en a décidé la commission scolaire lors de sa dernière séance. Par cette appellation, elle a voulu honorer un personnage historique particulièrement méconnu. Qui se souvient en effet aujourd'hui de cet homme à part les amateurs d'histoire ?

Lorsqu'on parle de la petite (mais très fréquentée) rue Jehan-Droz, la plupart des habitants de la ville imaginent qu'il s'agit d'un illustre horloger ou d'un révolutionnaire de 1848. En réalité, Jehan-Droz fut un des défricheurs de la vallée du Locle. A ce titre, il est donc intimement lié à l'origine de la ville.

Après Daniel Jean Richard, les Girardet et Le Corbusier, voilà donc encore un personnage qui donne son nom à un collège. Dans cet esprit, pourquoi ne baptiserait-on pas un jour celui de Beau-Site « Collège Jean-d'Aarberg » ?

R. Cy

Fin de l'exposition des graveurs suisses

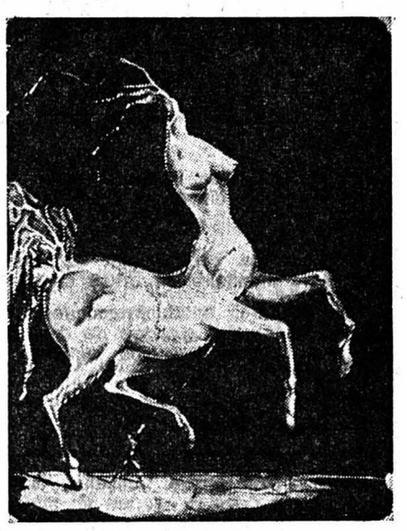

(c) Le Musée des beaux-arts du Locle avait ouvert ses cimaises, au début du mois, à cinquante peintres-graveurs suisses. Cette exposition, qui a suscité l'intérêt par la qualité des œuvres présentées, a fermé ses portes hier en fin d'après-midi. Notre photo (avipress-M.-A. Robert) : un dernier regard sur cette importante manifestation de l'activité culturelle dans le Jura neuchâtelois.

2 croisières de printemps

avec "FRANCE"

"CYCLADES" 8 jours du 30 avril au 8 mai
Cannes, Le Pirée, Croisade dans les Cyclades, Kusadasi, Mykonos, Naples, Cannes. Dès **FS. 1.690.–**

"IBÉRIQUE" 5 jours du 15 au 20 mai
Cannes, Gibraltar, Lisbonne, Le Havre. Dès **FS. 660.–**

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

Consultez votre agent de voyages

Sous réserve de modifications

Hausse du taux

5 1/4 %

sur

carnets de dépôt

- Retraits: jusqu'à Fr. 20'000.— sans dénonciation
- Discrétion absolue garantie

Banque Procrédit

Av. Rousseau 5 **Neuchâtel** Ch. P. 20-246

Fribourg Lausanne Genève Neuchâtel Bienne La Chaux-de-Fonds
Zurich Bâle St-Gall Aarau Berne Lucerne Soleure Lugano

Bilan Fr. 416'000'000.—
Tous nos placements en Suisse
fondée en 1912

Réservez aujourd'hui encore votre exemplaire du dernier livre

d'ALEXANDRE SOLJENITSYNE L'ARCHIPEL DU GOULAG

Soljenitsyne, avec sa seule plume, joue contre le Kremlin une redoutable partie d'échecs. C'est une situation unique dans l'Histoire.

* * *

Cet ouvrage bouleversant est une immense fresque du système concentrationnaire en URSS de 1918 à 1956.

Des chapitres autobiographiques alternent avec de vastes aperçus historiques ; des dizaines de destins tragiques revivent aux yeux du lecteur, depuis les plus humbles jusqu'aux plus hauts dignitaires du pays.

Un des livres les plus importants jamais écrits sur l'URSS.

Broché, 600 pages **environ Fr. 30.—**

L'édition en langue française, actuellement en préparation, sortira de presse **dans le courant du mois de mai.**

En remplissant le bon ci-après, vous recevrez le livre de Soljenitsyne **à domicile**, dès sa parution.

A découper

Je désire recevoir, à parution (courant mai) :
. . . . . ex. du livre de Soljenitsyne : L'ARCHIPEL DU GOULAG au prix d'environ Fr. 30.—.

Nom :
Prénom :
Rue :
Localité :

BON à retourner à la librairie Reymond
5, rue Saint-Honoré, 2000 NEUCHATEL

Action produits de lessive Migros

Paquet Jumbo de 3,3 kg maintenant au prix d'essai de

7.90 (kg 2.39*) **au lieu de 9.40***

*Prix de vente normal – pas de prix fantaisistes!

Pour prélaver et laver (40°, 60° et 95°) dans tous les automates. Avec beaucoup de savon pur. Votre linge est propre, doux et aussi parfumé qu'un jour de printemps.

Produits de lessive MIGROS évidemment!

Vous cherchez des idées pratiques pour votre salle de bains? Allibert les a trouvées.

Tant de salles de bains pourraient être plus agréables, plus pratiques, plus belles!

Allibert, grand spécialiste des salles de bains, s'est attaqué à ce problème. Voici 8 de ses idées, choisies parmi tant d'autres.

Demandez à votre marchand spécialisé de vous présenter la gamme Allibert. Il se fera un plaisir de vous conseiller. Vous préféreriez étudier tranquillement la chose chez vous? Dans ce cas, réclamez le grand catalogue en couleurs; Allibert vous le fera parvenir gratuitement.

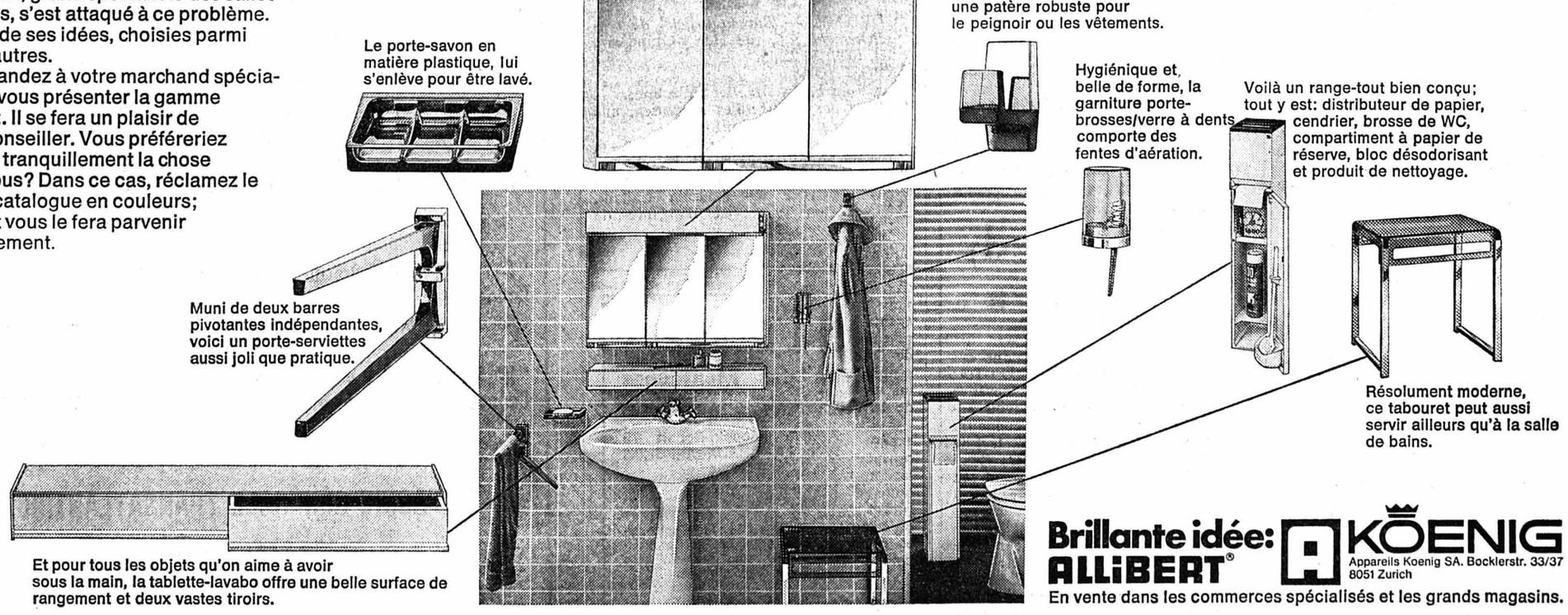

Une armoire de toilette Allibert vous fait gagner de la place. Et quel ordre! Par-dessus le marché, elle est faite exprès pour votre salle de bains.

Il faut bien entendu aussi une patère robuste pour le peignoir ou les vêtements.

Le porte-savon en matière plastique, lui s'enlève pour être lavé.

Hygiénique et, belle de forme, la garniture porte-brosses/verre à dents comporte des fentes d'aération.

Voilà un range-tout bien conçu; tout y est: distributeur de papier, cendrier, brosse de WC, compartiment à papier de réserve, bloc désodorisant et produit de nettoyage.

Muni de deux barres pivotantes indépendantes, voici un porte-serviettes aussi joli que pratique.

Résolument moderne, ce tabouret peut aussi servir ailleurs qu'à la salle de bains.

Et pour tous les objets qu'on aime à avoir sous la main, la tablette-lavabo offre une belle surface de rangement et deux vastes tiroirs.

Brillante idée: ALLIBERT® KÖENIG Appareils Koenig SA. Bocklerstr. 33/37 8051 Zurich

En vente dans les commerces spécialisés et les grands magasins.

ADOC NETTOYAGE ENTRETIEN
Tél. 038/513756

contribue à améliorer votre environnement privé et professionnel

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

JURA - JURA - JURA - JURA - JURA - JURA

Question jurassienne : les échéances se rapprochent

Questions de Me Wilhelm au Conseil fédéral

Le conseiller national Jean Wilhelm, de Porrentruy, vient de poser au Conseil fédéral une « question » aussi pertinente qu'embarrassante concernant le partage des biens de l'Etat de Berne dans le cas de la création d'un canton du Jura, question que beaucoup de personnes se posent et à laquelle le Rassemblement a déjà fait allusion plusieurs fois en affirmant que, lors du « divorce », la « mariée », qui n'a jamais consenti au « mariage », ne partirait pas les mains vides.

Pour le cas, demande M. Wilhelm, où le plébiscite du 23 juin conduirait à la création d'un canton du Jura, le Conseil fédéral est invité à dire :

a) Comment et dans quel délai la Confédération entend garantir l'évaluation correcte des biens communs de l'ancien canton de Berne et du Jura, leur inventaire complet, une estimation et partage équitables ?

b) Si ce partage portera notamment sur :

— les établissements financiers de l'Etat de Berne, tels que la Banque cantonale, la Caisse hypothécaire, l'assurance immobilière, les Forces motrices bernoises ;

— les réserves des caisses de retraite et de prévoyance pour le personnel de l'Etat ;

— la fortune des établissements hospitaliers ou de l'instruction publique, tels que l'hôpital de l'Isle et ses dépendances, l'Université de Berne, etc. ;

— sur les participations de toutes sortes acquises par le canton de Berne depuis 1815.

c) Quelle sera l'autorité de recours si des litiges subsistent au sujet de ce partage.

MOUTIER

Collision près de Sion

Des Jurassiens blessés

Au cours du week-end, une collision s'est produite à Saint-Pierre-de-Clages, entre Sion et Martigny, blessant deux automobilistes de Moutier, Mme Georgette Roth, et son mari, M. René Roth. Ce dernier a pu regagner son domicile. Mme Roth a été hospitalisée.

Le couple jurassien roulait normalement à droite lorsqu'une auto tessinoise fit un écart sur la chaussée, le conducteur ayant été surpris par la manœuvre d'un autre automobiliste qui le précédait.

La voiture tessinoise alla emboutir la voiture de M. Roth, qui venait en sens inverse.

SAINT-IMIER

Epuration des eaux : 7,5 millions

(sp) Le corps électoral de Saint-Imier aura à se prononcer sur un crédit de 7,5 millions de francs pour la réalisation de l'épuration des eaux usées dans le Haut-Vallon. Cette décision a été prise par le Conseil général, sur préavis de la commission financière et du Conseil municipal.

A l'administration communale

(sp) M. Jean-Claude Bourquin, comptable municipal, a donné sa démission ; il était entré en 1960 au service de la municipalité. M. Bourquin a été nommé au poste de comptable de la commune de Neuveville.

Des lycéens de Tarascon à Porrentruy

Dans le cadre du jumelage qui lie les villes de Porrentruy et de Tarascon, 35 élèves du lycée Alphonse Daudet de Tarascon sont arrivés hier à Porrentruy pour y passer une semaine de vacances. Dans le courant de l'été, de jeunes Bruntrutains iront passer des vacances à Tarascon.

Candidats socialistes au Grand conseil

(c) Le parti socialiste du district de Porrentruy a désigné ses candidats pour les élections au Grand conseil du début de mai. Ce sont : Mme Evelyne Bernhardt, médecin, Porrentruy, MM. Bernard Varrin, Alle, Eugène Surdez, Porrentruy, Ami Lièvre, Courtemaîche, et Pierre Moirandat, Fontenais.

TRAMELAN

Nouvelle étape à la garderie d'enfants

(sp) Sous l'impulsion de Mme R. Gchwend, présidente, les responsables de la mini-garderie ont décidé, en raison de l'inauguration d'un nouveau local, d'ouvrir la garderie deux après-midi par semaine, les mardi et jeudi. De plus, une jardinière d'enfants a été engagée, Mme P. Bassin-Monti, qui collaborera avec les mamans bénévoles. La mini-garderie se transformera ainsi en jardin d'enfants avec les activités prévues suivantes : rythmique, bricolage, jeux et exercices de mémoire, modelage entre autres.

À L'OCCASION DE LA SORTIE DE « DRAGONS TOUJOURS EN SELLE »

Entretien avec un passionné du cheval : le Dr François Choquard

Il serait difficile, dans le Jura, de parler d'élevage chevalin, de compétition équestre, de connaissance du cheval, sans prononcer immédiatement le nom du Dr François Choquard, de Porrentruy, médecin vétérinaire, un des meilleurs spécialistes suisses de cet animal que l'on dit, à juste titre, la plus noble conquête de l'homme. La réputation du Dr Choquard, lequel a participé à la rédaction de l'ouvrage « Dragons toujours en selle », dont nous parlons par ailleurs, dépasse largement les frontières du pays puisque les services qu'il a rendus à l'élevage chevalin français lui ont valu il y a quelques années de recevoir des mains du préfet de Caen la médaille de chevalier du mérite agricole.

Une simple énumération des titres reçus et des fonctions remplies au cours d'une carrière qui n'est d'ailleurs pas terminée, suffit à situer l'homme en rapport avec ce qui fut la grande passion de toute sa vie, le cheval : expert chevalin lors des expositions nationales de Lucerne et Lausanne, expert dans de nombreux concours hippiques, notamment à Yverdon, Aarau et Morges, membre durant 20 ans de la commission fédérale des chevaux, chargé de cours à la faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Berne durant 12 ans, collaborateur de la radio et de la télévision pour les émissions consacrées au cheval, auteur d'ouvrages et de nombreux articles de presse consacrés aux sports hippiques, courses et aux concours, et nous en passons.

— Comment, étant fils de préfet, devient-on un passionné du cheval ? C'est la question que nous avons posée au Dr Choquard.

— Effectivement, mon père, Joseph Choquard, fut préfet de Porrentruy de 1914 à 1932, successeur à ce poste d'Ernest Daucourt, l'homme politique jurassien bien connu. Mais avant d'entrer à la préfecture, il avait été à la tête d'une distillerie, puis d'une brasserie prospère. Nous avions à la maison vingt chevaux pour le transport de la bière dans les différents villages d'Ajoie. C'est ainsi que, tout enfant, j'ai été en contact avec le cheval. A six ans, je montais en compagnie de mon frère — pas toujours avec l'autorisation paternelle — et ma récompense, lorsque je rapportais de bonnes notes, c'était la permission d'aller distribuer la glace en ville en tenant les rênes de « Tambour », un de nos chevaux de livraison. Je vous passe nos courses en break et en traîneau, effectuées généralement pendant les sessions parlementaires auxquelles mon père participait en tant que député ou, par la suite, que conseiller national.

Mon père était déjà un passionné du cheval. C'est lui qui fonda la plupart des syndicats chevalins du Jura, en particulier celui d'Ajoie qui fut longtemps le plus important de Suisse par son effectif. Mon père était officier de cavalerie, incorporé dans un escadron de guides. C'est lui qui organisa les premières courses hippiques de Porrentruy. Il fut le promoteur de plusieurs expositions chevalines jurassiennes ou cantonales. Bref, si j'aime le cheval, c'est par atavisme.

— Vous vous êtes donc immédiatement orienté vers la médecine vétérinaire ?

— Oui. Après mon bachot, j'ai étudié aux universités de Fribourg et de Berne, puis à l'école d'Alfort à Paris, où je me suis familiarisé avec la terminologie française concernant ma spécialité. Je me suis ensuite installé à Porrentruy où je pratique depuis 54 ans.

— Votre spécialité est évidemment le cheval ?

— Oui, et plus particulièrement sa claudication. On m'appelle de loin, de l'étranger même, pour soigner des chevaux boitant soit par maladie chronique, soit à la suite d'un mauvais pas fait à l'entraînement ou en concours. Je m'intéresse également à toutes les maladies internes et externes du cheval d'élevage et de compétition.

— Vous vous êtes également adonné à la compétition et à l'élevage ?

— Mes deux sports favoris ont été le tennis — M. Choquard fut durant plusieurs années champion jurassien de tennis — et l'équitation, avec une nette préférence pour ce second sport. Evidemment, j'ai pris part à d'innombrables concours et courses, et actuellement encore, je monte assez régulièrement, malgré mes 79 ans...

Le Dr Choquard en effet bénéficie, à la veille de ses 80 ans, d'une excellente santé et d'une forme physique que peuvent lui envier des hommes beaucoup plus jeunes. Le cheval, à n'en pas douter, est un véritable élixir de jeunesse...

— Quant à l'élevage, enchaîne le Dr Choquard, j'en ai fait passablement et j'en fais encore à l'heure actuelle, pour le plaisir uniquement. J'ai en ce moment deux jeunes chevaux dont un, Sunny-Boy, de haute souche, est un jeune étalon anglo-normand né en Suisse. C'est, je crois, un cheval très prometteur.

— Vous nous avez parlé compétition, mais vous avez tu plusieurs grands succès ?

— Si vous y tenez, mentionnons le « prix des Nations », remporté en 1953 par une de mes pouliches, ou encore parlons de « Maquisard », un cheval que j'avais acheté au prix de boucherie à Paris et qui, après opération d'un jarret et soins appropriés, devint le meilleur cheval d'obstacles de Suisse, de 1946 à 1948. Dans ces années-là, sur onze sorties, « Maquisard » se plaça dix fois dans les trois premiers. Il remporta même trois steeple-chase consécutifs à Lucerne, Baden-Baden et Lyon.

— Et du côté militaire ?

— J'ai fait mon service dans la cavalerie évidemment, et non dans la médecine vétérinaire. J'étais chef d'escadron.

— Vous étiez donc opposé à la suppression de la cavalerie ?

— Oui, car c'est une grave erreur psychologique. On peut sans doute discuter de l'efficacité du cheval dans une armée moderne. Moi, je pense qu'il y conserve sa place, surtout dans un pays comme le nôtre, où il peut difficilement être remplacé dans l'exploration à courte distance. Nous n'en sommes plus, de toute évidence, à l'époque des grandes charges. Les missions à confier au cheval sont limitées. Elles existent cependant encore. Le dragon était un soldat d'élite sur lequel on pouvait compter entièrement. C'est pour le moins une grave erreur psychologique de l'avoir reconverti ailleurs. Pour des raisons financières ? Quand on pense à ce que coûte un avion...

— Et si nous abordions le problème de l'élevage chevalin ?

— Il est en forte diminution comme vous le savez. Je vous donne un seul exemple. Il y avait à Chevenez, autrefois, 130 juments poulinières. Il y en a encore 12 actuellement. Le recul est partout pareil, même s'il s'est particulièrement fait sentir en Ajoie. Je pense que l'on est maintenant dans le creux de la vague. Nos agriculteurs doivent maintenant faire du cheval demi-sang mais ils auraient tort d'abandonner complètement le cheval du Jura, dont les autorités encouragent de manière très tangible l'élevage.

— Vous parlez de demi-sang. Pensez-vous qu'on peut l'obtenir à partir du cheval jurassien ?

— Je réponds catégoriquement non ! Ce serait de la fabrication. Restons-en à une race pure côté cheval du Jura et employons l'anglo-normand pour le cheval d'équitation. Avec de la patience, des soins attentifs, nos agriculteurs sont parfaitement capables de produire un cheval de selle valable. Ils nous l'ont d'ailleurs déjà prouvé.

Mettons ici un terme à une conversation qui dura près de deux heures. Quand il parle du cheval, le Dr Choquard est intarissable. Si nous ne pouvons rapporter tous les propos qu'il nous a tenus, d'une ardeur véritablement juvénile, du moins espérons-nous les avoir bien condensés. Dans nos prochains numéros, nous reviendrons sur les souvenirs qu'il a rédigés sous le titre : « Soixante années en compagnie du cheval ». Tout un programme ! BÉVI

Cérémonie à Neuchâtel à l'occasion de la sortie de presse de « Dragons toujours en selle »

Ce n'est pas n'importe où, mais dans le grand salon splendidement restauré de l'hôtel DuPeyrou que s'est déroulée, samedi après-midi, la cérémonie de remise de l'édition de luxe hors commerce de l'ouvrage « Dragons toujours en selle », fraîchement sorti des presses de l'Imprimerie Centrale SA, à Neuchâtel, aux collaborateurs de cet ouvrage ainsi qu'à quelques invités, dont notamment le conseiller d'Etat François Jeanneret, chef du département militaire cantonal et M. Paul-Eddy Martenet, présdient du Conseil comunal, différentes personnalités représentant l'armée — le divisionnaire P. Godet, d'Auvernier, entre autres, — ainsi que les autorités fédérales.

Cet ouvrage, vivant hommage rendu à la cavalerie et aux dragons qui l'ont servie, est né à l'ICN grâce à une initiative de MM. Marc Wolfrath, directeur général, et Eric Waefler, chef du service commercial, qui ont eu recours à d'éminents spécialistes de la cavalerie et du cheval, l'ouvrage ayant été confié, pour la rédaction, la conception et l'iconographie au journaliste François-Achille Roch.

Présidée par M. Christian Wolfrath, cette brève cérémonie permit à ce dernier, après avoir salué ses hôtes, de lire un message de son père M. Marc Wolfrath, retenu par la maladie, message qui expliquait le sens de l'ouvrage et remerciait ceux qui y ont collaboré.

M. F.-A. Roch, définit en quelques mots cette belle entreprise qui n'a aucun accent funèbre, mais est bien un cri d'amour à l'adresse de la cavalerie et pour tous ceux qui lui sont attachés. Nous avons voulu faire, dira-t-il, une œuvre d'intelligence et de cœur.

BIENNE - BIENNE

EN OPPOSITION À UN PROJET DISPENDIEUX

Lancement d'une initiative demandant une piscine entre Boujean et Mâche

De notre correspondant :

L'Entente biennoise hors parti lance une initiative populaire pour la création d'une piscine de quartier pour Boujean et Mâche. Selon les initiateurs, « cette initiative a pour but d'empêcher la construction d'une piscine de prestige s'élevant à 16 millions de francs, prévue à la plage de Bienne, et qui tient un peu trop compte des besoins des sportifs d'élite ».

En coupant la poire en deux, c'est-à-dire en construisant à proximité de la plage, pour une somme de huit millions environ, un bassin de 50 mètres (pour nageurs et non-nageurs), un bassin olympique (pour nageurs uniquement), ainsi qu'un bassin pour les enfants, il serait possible avec les autres huit millions économisés de créer à l'île du Moulin, à Mâche, une piscine de quartier. Selon les initiateurs, cette solution aurait des avantages certains pour la population. Dans les quartiers est de la ville se trouve une forte densité de population et surtout de familles ouvrières. Avec une piscine proche de leur maison, les mères de famille pourraient envoyer leurs enfants se baigner sans crainte (le chemin étant plus court). Les ouvriers des grandes usines pourraient, pendant la pause de midi, se reposer aux bains, sans subir l'énorme perte de temps que représente le trajet à travers la ville pour se rendre au bord du lac à une heure de circulation intense.

A ce propos, Mario Cortesi, président du comité d'initiative, précise : « La piscine de l'« Ile du Moulin » ne doit pas être une installation de prestige, mais une construction qui, avec des moyens modestes, puisse satisfaire une grande partie de la classe laborieuse. Dans d'autres villes suisses, de telles installations ont coûté environ quatre à cinq millions de francs.

La piscine de quartier pour Mâche, Boujean et la Champagne représente surtout un pas important pour une Bienne qui veut favoriser, pour ses quartiers et son agglomération, une politique sociale, basée sur les nécessités de sa population en laissant tomber tous projets de prestige. » M.E.

Le TCS biennois à la tête de la sécurité

De notre correspondant :

La 49me assemblée générale ordinaire de la section Bienne-Seeland du Touring-club Suisse, s'est tenue vendredi soir à l'hôtel Elite, à Bienne. Parmi l'assistance, on notait la présence de quatre conseillers municipaux : le maire, M. Fritz Staehli, MM. Raoul Kohler, directeur de police, Fidel Linder, directeur des finances et Hermann Fehr, directeur des travaux publics.

A la tête de cette section, qui compte près de 16.700 membres, un nouveau président a été élu en la personne de M. Emile Rode, administrateur postal à Bienne. Il remplacera ainsi le Dr Otto Wenger, ancien conseiller national qui, pendant neuf années, dirigea la section biennoise. Pour le remercier des services rendus, il a été nommé président d'honneur. Deux nouveaux membres ont été également nommés au comité qui compte 17 personnes : il s'agit de MM. Rudolf Walter et Claude Gay.

Le point le plus important de la soirée a été la discussion portant sur le centre de contrôle et la base pour patrouilleurs, dont la construction est prévue aux Champs-de-Boujean. Lors de sa séance de février, le Conseil de ville avait accepté la cession en droit de superficie d'un terrain prévu pour cette construction. Le TCS en possession du permis de construire a annoncé vendredi que le feu vert avait également été donné par l'office fédéral pour la stabilisation de la construction. Le nouveau président, M. Rode, dont « l'objectif premier est la sécurité routière et la prévention des accidents » pense qu'il sera possible de commencer les travaux se construction dans la seconde moitié d'avril. Ce projet sera le premier en Suisse de cette envergure. Il revient à 1,5 million de francs. C'est M. Konnimoth, professeur au Technicum cantonal (section automobile) qui a la haute main sur les questions techniques. « Un véhicule soigneusement contrôlé, une mécanique soignée, évitent dans une forte proportion les accidents », a déclaré le nouveau président.

M.E.

• Douleurs ?
• Grippe ?
• Maux de tête ?

ASPRO
soulage vite
Nouveau : maintenant aussi sous forme de comprimés effervescents

LA VIE POLITIQUE

Entente biennoise : pas de candidats au Grand conseil

L'affaire est maintenant certaine : l'Entente biennoise ne présentera pas de candidats au Grand conseil, bien que ses chances d'obtenir un siège soient réelles. Dans son organe officiel, le « Journal de Bienne », l'entente s'en explique : « ... Nous ne pouvons prendre part au élections cantonales car en automne 1972, nous avions promis aux électeurs biennois de vouer tout notre temps possible à la politique locale ».

Motocycliste légèrement blessé

(c) Samedi, une collision a eu lieu route de Reuchenette entre une voiture et une moto. Le conducteur de cette dernière a été légèrement blessé. Les dégâts s'élèvent à 1500 francs.

Collision

(c) Deux voitures sont entrées en collision, dimanche vers 16 h 15, Renferstrasse. Les dégâts atteignent 700 francs.

Toto Maedy est morte

De notre correspondant :

Toto Maedy, la petite chienne qui faisait chaque semaine le Sport-Toto avec son maître et qui était devenue une vedette de la télévision (voir notre édition de samedi), ne connaîtra pas aujourd'hui les résultats du « Toto ». Elle s'est paisiblement éteinte. C'est une grande perte pour son maître, car la petite chienne l'avait très souvent fait gagner à ce jeu par les chiffres qu'elle indiquait en levant sa patte. Cette mort représente certainement plus qu'une perte d'argent pour Werner Müller. Il aimait beaucoup sa chienne et les liens affectifs sont souvent très forts entre gens et bêtes.

FRIBOURG

DEVANT LE TRIBUNAL CRIMINEL DE LA GRUYÈRE

Affaires immobilières mirobolantes : ce n'était que châteaux en Espagne !

De notre correspondant :

On a jugé à Fribourg, l'autre jour, un jeune homme qui avait imaginé de s'enrichir en gérant les dettes des gens. Vendredi, devant le tribunal criminel de la Gruyère, a comparu un autre jeune homme parvenu au même résultat en s'occupant, lui, des bas de laine de ses concitoyens. Il s'agissait d'affaires immobilières mirobolantes : la vente d'appartements avec vue sur la mer du côté de Malaga et d'Alicante. Agé de 27 ans, le garçon se promut agent d'affaires et directeur d'une société imaginaire qu'il appela « Mer Europa », avec siège à Bulle. Mais après quelques mois, le bateau prit eau : le directeur n'avait plus un sou ! Et les beaux appartements devinrent, pour ses clients, de vrais châteaux en Espagne.

Le jeune homme était entré en relations avec un promoteur immobilier allemand. Chargé de prospecter le marché suisse, il avait droit à des commissions de 9 à 12 %. Il trouva deux sous-agents, à Romont et à Meinier, à qui revenaient également des commissions de 9 à 12 %. Le promoteur qui chapeautait le tout prélevait naturellement lui aussi sa part, si bien que la marge de bénéfice était de l'ordre de... 25 % !

« Notre société est fondée sur notre expérience et notre sérieux », disait un prospectus de « Mer Europa ». En fait, la comptabilité était pratiquement inexistante. Et l'on se perd dans le labyrinthe des contrats, des versements dont on ne trouve plus la trace, des rabais et des commissions plus ou moins décomposées.

VOYAGE A BON MARCHÉ

Des annonces « alléchantes comme tout » furent diffusées par les journaux. Les amateurs de résidences secondaires en Espagne s'y voyaient proposer un voyage de trois jours sur place, pour 450 fr. remboursables en cas d'achat. « On a été trop bien reçu », dit un retraité genevois de 85 ans qui a perdu ses économies dans l'affaire. Un autre client grugé explique : « Là-bas, c'était plein d'agents immobiliers d'autres entreprises. On aurait voulu pouvoir comparer. Pour qu'on ne puisse pas le faire, on était suivi sans arrêt. On était nourri, abreuvé et surveillé jusqu'à ce que l'on se mette au lit. On nous promettait tout, même le tir au pigeons et le sable fin comme de la farine. L'affaire faite, alors, on avait du champagne dans l'avion... »

Il y eut, comme cela, trois ou quatre voyages. Les commissions étaient mirobolantes... A condition que les amateurs signent un contrat. Or, sur une dizaine de participants à la dernière expédition, un seul se décida pour un studio de 23.000 francs. Les autres étaient une bande de copains heureux de voyager à bon marché, puisqu'ils payaient 450 fr. le voyage qui en coûtait plus de 650 à l'agent d'affaires. L'homme aux abois ne parvint plus à payer l'agence de voyage. Il garda pour ses besoins le plus clair des 66.000 fr. d'acompte. Les sous-agents, eux, reçurent une partie de leurs commissions.

CHÈQUES SANS PROVISION

Les acheteurs eurent bientôt la puce à l'oreille. Comme l'agent d'affaires restait sourd à leurs demandes d'explications ou essayait de s'en tirer par des faux-fuyants, ils le démasquèrent alors qu'il allait ouvrir une séance d'information à Romont, le 12 juillet 1973. Après avoir renvoyé eux-mêmes le public, sous prétexte que les films n'étaient pas arrivés, ils forcèrent l'agent d'affaire à leur signer des chèques pour 49.000 francs. Celui-ci avertit les clients que ces pièces bancaires n'étaient que partiellement couvertes. En fait, pas un sou ne put en être tiré.

On n'est pas au bout des explications, puisqu'une nouvelle séance du tribunal sera convoquée pour entendre d'autres témoins : les grands patrons promoteurs.

M.G.

Grave embardée : un blessé

(c) Samedi, vers 12 h 15, M. Alfonso Coscia, 21 ans, domicilié à Cournillens, circulait au volant de sa voiture de Courtepin à Fribourg. Dans la descente de la Crausaz, il perdit la maîtrise du véhicule dans un virage à droite. L'auto heurta la glissière de sécurité et fit encore 130 mètres d'embardée avant de s'immobiliser à gauche de la chaussée. M. Coscia a dû être transporté à l'hôpital cantonal. Dégâts estimés à 3000 francs.

Couple payernois à l'hôpital

(c) Hier, vers 15 h 30, M. Evaristo Gonzales, 50 ans, domicilié à Payerne, qui était accompagné de son épouse, circulait au volant de sa voiture de Montbrelloz en direction d'Estavayer. Au lieu dit « Les Moyers », il perdit la maîtrise du véhicule qui s'écrasa contre un arbre. Les deux occupants, sérieusement blessés, furent transportés à l'hôpital d'Estavayer, puis transférés à celui de Payerne. La voiture, démolie, valait quelque 2000 francs.

vous aussi...

74.1.154.5f

découvrez le goût naturel de Brunette Double Filtre.

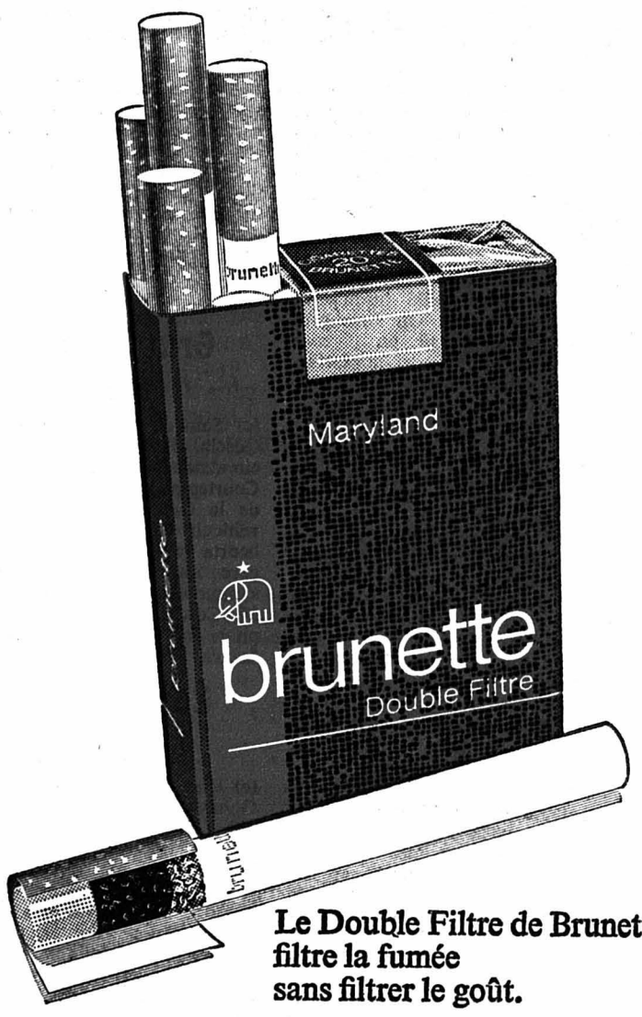

Le Double Filtre de Brunette filtre la fumée sans filtrer le goût.

Restaurant BEAU-RIVAGE

Neuchâtel - Tél. 25 47 65

AU RESTAURANT

LUNDI SOIR :
La goulache hongroise du patron
Fr. 8.—

MARDI SOIR :
Jambon en croûte Fr. 9.50

MERCREDI SOIR :
Bouchoyade, boudin, saucisse grise, atriaux, saucisse à rôtir, lard
Fr. 11.—

JEUDI SOIR :
Tripes neuchâteloises à gogo Fr. 8.80

SAMEDI MIDI :
Soupe aux pois jaunes, gnagis
Fr. 6.—
Service compris

A LA CAVE NEUCHATELOISE

MERCREDI SOIR :
Buffet fromage avec rondes à gogo
Fr. 9.90

VENDREDI SOIR :
Buffet saucisse à gogo, 6 sortes avec compote aux raves Fr. 12.—

SAMEDI MIDI :
Soupe aux pois jaunes, gnagis
Fr. 6.—
Service compris

Pneus Nobs S.A.

JANTES
GÉOMÉTRIE
AMORTISSEURS
POTS D'ÉCHAPPEMENT
PNEUS NEUFS ET REGOMMÉS
PRIX ET SERVICES IMBATTABLES

SI LE BON MARCHÉ EST SOUVENT TROP CHER
LE SPÉCIALISTE EST TOUJOURS MOINS CHER

Donnez-nous la chance de vous le prouver

rue des Saars 14 ✆ **038 25 23 30**

ADVICO DELPRE 4864

Le voyant lumineux
Il permet un appel absolument précis. Parce que, en plus du signal acoustique, il y a aussi un signal optique. D'où impossibilité de confusion de personne.

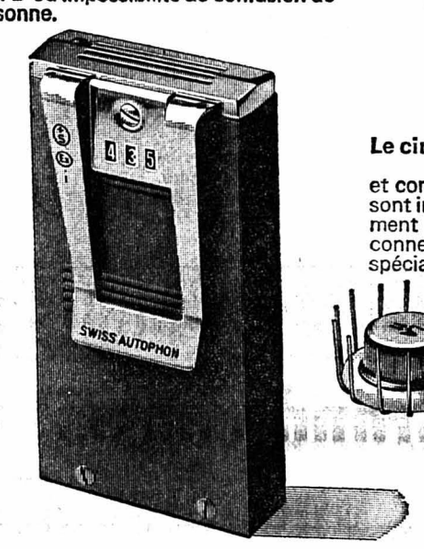

La pile
Sous forme de «cellule-bouton», elle fonctionne durant une année entière. Lorsqu'elle est usée, on la renvoie à l'usine où elle sera détruite sans risque de pollution. (C'est l'une de nos contributions à la protection de l'environnement.)

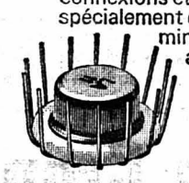

Le circuit intégré IC
Transistors, diodes, résistances et condensateurs en nombre important sont incorporés et protégés hermétiquement dans un minuscule boîtier. Les connexions et la fabrication — en locaux spécialement conditionnés — sont d'une minutie et d'une précision absolues et assurent un fonctionnement parfait.

Et pourtant, malgré ces avantages, une installation de recherche de personnes Autophon ne vous coûte quotidiennement pas plus que votre journal du matin.

En perfectionnant notre installation de recherche de personnes, nous avions un but précis: la rendre si économique qu'elle ne vous coûte pas plus cher, par jour et par personne «reliée», que votre journal quotidien. Car, techniquement, notre installation de recherche de personnes a toujours été parfaite. Nous avons simplement ajouté aux appareils un voyant lumineux permettant une recherche encore plus précise (surtout lorsque plusieurs personnes qui ont une «recherche» sont réunies)! Plus une pile qui dure un an. Et maintenant, sa sensibilité est si grande que notre installation de recherche de personnes fonctionne jusque dans les derniers recoins de votre entreprise. Sans installation supplémentaire.

Le prix d'une telle installation n'est rien comparativement à ses avantages. Surtout qu'une solution encore plus économique existe: nous pouvons tout simplement vous louer nos installations. Et si vous le désirez, nous nous chargeons aussi de leur entretien: nous connaissons nos installations tellement mieux que quiconque!

En un demi-siècle, nous avons donné à des milliers d'entreprises la possibilité d'atteindre un bien meilleur niveau sur le plan des communications internes.

Vos problèmes dans ce domaine, nous les faisons nôtres. Et nous sommes à votre disposition. Car nous sommes une entreprise générale d'installations de communication et nous produisons aussi bien des installations de recherche de personnes qu'une multitude d'autres systèmes de communication. La juste solution de votre problème? Pour vous aussi, nous la trouverons.

Intéressé par votre installation de recherche de personnes, je vous prie de m'envoyer une documentation détaillée. FAN-PS-16

Nom

Prénom

Entreprise

Rue

No postal/localité

Envoyez ce coupon à: Autophon SA, Dpt VD 55, Steinstrasse 21, 8036 Zurich

AUTOPHON

Autophon SA Zurich 01 367330, St-Gall 071 258511, Bâle 061 225533, Berne 031 426666, Lucerne 041 448455, Coire 081 221614, Bienne 032 28362, Lugano 091 513751, Neuchâtel 038 245343 **Systèmes vidéo, installations d'antennes, appareils radio et télévision:** Schlieren 01 79 99 66. **Fabrication, service de recherche et laboratoires:** Soleure 065 26121.

Téléphonie SA
Lausanne 021 26 93 93,
Genève 022 42 43 50, Sion 027 2 57 57.

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Création d'une fédération suisse pour la protection des locataires

BERNE (ATS). — Lors d'une assemblée tenue samedi à Berne, s'est constituée la Fédération suisse des locataires, organisation faîtière des associations de locataires de Suisse alémanique et du Tessin et de la Fédération romande des locataires. Alors que M. Walter Zaehner, président de l'Association des locataires de Bâle, a été élu à l'unanimité aux fonctions de président, c'est un Romand, M. Bernard Ziegler, de Genève, qui en assumera la vice-présidence.

La Fédération suisse des locataires, sans obédience politique ou religieuse, entend coordonner au niveau national les activités de ses membres, en particulier dans les domaines du logement, de la protection de la nature et de l'aménagement du territoire. Elle entrera également en contact avec les organisations de locataires de différents pays et avec l'Alliance internationale des locataires.

Nous devons combattre le développement de ce qu'on appelle les « cities » et la transformation d'appartements en bureaux, a notamment déclaré M. Zaehner au cours de son allocution.

UNE RÉSOLUTION POUR LE CONSEIL FÉDÉRAL

Une résolution adoptée par l'assemblée constitutive demande au Conseil fédéral d'engager de toute urgence la procédure de mise en votation de l'initiative fédérale pour une protection efficace des locataires, déposée le 30 juin dernier. « Il est évident qu'une inflation sans précédent sévit dans notre pays. Les locataires en sont spécialement affectés », lit-on dans le texte de la résolution.

« L'augmentation du prix des combustibles aggrave encore la situation et le danger d'une hausse des loyers — un des facteurs les plus importants de l'inflation — les mesures légales actuellement en vigueur se révèlent manifestement insuffisantes », conclut la résolution.

Il n'y aura plus de place pour les mécontents à l'Alliance des indépendants

« Certains insatisfaits ne trouveront plus place, désormais, au sein de l'Alliance » : c'est à cette constatation qu'est parvenu samedi le conseiller national Jaeger, lors de la diète extraordinaire de l'Alliance des indépendants, réunie à Saint-Gall pour étudier les nouveaux principes et les nouvelles directives de l'Alliance. Plus de 350 délégués ont examiné les lignes directrices qui constitueront dans les années prochaines la base de la politique de libéralisme social de l'Alliance.

Le conseiller national Jaeger, qui a participé aux travaux de la commission créée il y a deux ans pour l'étude de ces principes et directives, a notamment souligné que ces nouvelles lignes ne permettraient plus « certaines actions » de mécontents, mais que d'un autre côté, elles devraient mettre le parti à l'abri des « extrémistes » et servir de guide aux cadres de l'Alliance.

Les dix principes du libéralisme social ont été acceptés sans opposition par l'assemblée. Ils comportent une prise de position en faveur d'une société libérale, qui implique la garantie d'une liberté humaine aussi grande que possible, et pour tous les hommes. Ils décrivent également les limites de cette liberté, qui finit là où commencent les besoins de la communauté ! Les principes de l'Alliance visent également à obtenir les mêmes chances pour tous, sur tous les plans. Ils admettent enfin une attitude critique face aux idéologies qui croient détenir à elles seules toute la vérité et font appel à la tolérance, tolérance qui a ses limites là où sont menacés la vie, la dignité humaine, la liberté et l'état de droit.

Après l'étude des principes, les délégués ont passé à celles des directives de l'Alliance des indépendants, mais seul 18 des 32 points présentés ont pu être débattus. L'examen des autres points sera poursuivi lors du prochain congrès ordinaire de l'Alliance, qui doit avoir lieu en avril.

Les hamsters: un danger pour les femmes enceintes

BERNE (ATS). — Le service fédéral de l'hygiène publique rappelle qu'il est, en général, déconseillé aux femmes enceintes d'héberger des animaux domestiques. Ceci est également valable pour les hamsters, surtout lorsqu'ils ont été récemment acquis.

Les hamsters peuvent en effet, comme l'a communiqué récemment le ministère de la santé de la République fédérale d'Allemagne, excréter un virus capable d'infecter la mère et de toucher le fœtus. Cette maladie à virus (choriméningite lymphocytaire), connue depuis une quarantaine d'années, est en général transmise par les souris grises. Elle existe dans le nord et le nord-ouest de l'Allemagne et aux Etats-Unis, mais pratiquement pas en Suisse, comme des enquêtes sérologiques faites par l'Institut de microbiologie médicale du canton de Saint-Gall l'ont confirmé.

Des travaux allemands ont récemment montré que cette maladie peut aussi être transmise par les hamsters et que le virus pouvait toucher le fœtus et provoquer en particulier de l'hydrocéphalie.

Le personnel fédéral demande une augmentation du salaire réel

BERNE (ATS). — Dans une requête du 14 mars au Conseil fédéral, l'Union fédérative du personnel des administrations et des entreprises publiques demande, pour le personnel fédéral, une augmentation du salaire réel sous forme d'harmonisation de l'échelle des traitements et de l'introduction d'un deuxième maximum de traitement ainsi que la majoration de l'indemnité de résidence et une indemnité pour le service du samedi.

L'harmonisation de l'échelle des traitements doit apporter entre les classes de traitement les mêmes écarts en francs ou en pour-cent. L'augmentation du salaire réel qui en résultera n'est pas de même grandeur dans toutes les classes de traitement et elle doit comporter, aux yeux de l'Union fédérative, 4 à 6 % dans les classes inférieures, 2 à 4 % dans les classes moyennes et 1 à 2 % pour les fonctionnaires supérieurs. La requête contient en outre deux propositions pour un deuxième maximum de traitement qui devrait dépasser de 5 ou 7 % les maxima ordinaires de traitement et serait à verser en deux parties égales deux ans, respectivement quatre ans après l'obtention du premier maximum.

M. CELIO D'ACCORD EN 1969

L'Union fédérative fait valoir entre autres choses que l'harmonisation de l'échelle des traitements et l'introduction d'un deuxième maximum de traitement ont été garanties au 1er janvier 1974 déjà par plusieurs représentants de l'administration au cours des pourparlers sur la revision de la classification des fonctions. En outre, elle rappelle que le conseiller fédéral Celio s'est déclaré d'accord en 1969 que les augmentations du salaire réel pour le personnel fédéral soient accordées dans des intervalles plus rapprochés. Depuis lors, la pénurie de personnel s'est accrue et les difficultés de recrutement de personnel sont devenues plus grandes.

C'est pourquoi le citoyen n'a pas seulement à choisir entre un financement suffisant de la Confédération ainsi que de ses entreprises et une nouvelle réduction massive des prestations, mais aussi à exiger des autorités qu'elles ne retardent pas encore une fois l'amélioration des conditions du personnel des services publics jusqu'à ce que l'exploitation des PTT et des CFF soient au bord de l'abîme, comme ce fut le cas dans les années 1969 à 1971.

EFFET RÉTROACTIF AU 1er JANVIER 1974

Dans la requête, il est relevé que le retard du salaire réel du personnel fédéral diffère selon la statistique des salaires des ouvriers victimes d'accident et l'enquête sur les salaires et traitements ainsi que les salaires horaires, hebdomadaires ou mensuels, mais comportera selon la statistique et le genre de salaire 6 à 12 % en 1975 en comparaison de 1964. L'Union fédérative demande au Conseil fédéral de publier avant la session d'été 1974 un message aux conseils législatifs et propose de mettre en vigueur l'harmonisation de l'échelle des traitements ainsi que le deuxième maximum de traitement le 1er janvier 1975 et les autres mesures avec effet rétroactif au 1er janvier 1974.

En demandant l'augmentation de l'indemnité de résidence jusqu'à 500 francs par année et l'octroi d'une indemnité pour service du samedi, l'Union fédérative désire tenir compte de la situation dans les grands centres qui souffrent particulièrement de la pénurie de personnel.

L'AFFAIRE DES « PHOENIX AIRWAYS »

L'Office de l'air débouté

LAUSANNE (ATS). — Le Tribunal fédéral a, en rapport avec le difficultés rencontrées par la Société suisse de trafic aérien (vols charter) « Phoenix Airways » — qui ont débouché, il y a une semaine, sur une faillite — rendu un arrêt intéressant. Cette société avait, pendant la guerre du Kippour, fait pour la compagnie israélienne El Al quelques vols à destination de Tel-Aviv, soit du camp viennois de Schoenau vers Israël.

Or l'Office fédéral de l'air avait, par une circulaire du 18 octobre dernier, informé les compagnies d'aviation suisses que, pour des raisons de sécurité, une autorisation spéciale était nécessaire pour réaliser des vols « à travers des territoires en guerre ou menacés de le devenir ».

La majorité du Tribunal fédéral vient de constater que cette circulaire de l'Office fédéral de l'air était dépourvue de base légale, qu'elle n'avait pas d'autorité contraignante et que, par conséquent, sa non-observation ne pouvait pas donner lieu à des sanctions. La base légale suffisante pour des interdictions de ce genre n'est entrée en vigueur que quelques semaines plus tard.

Les Suisses vont bientot payer leur nourriture plus cher !

BALE (ATS). — « On peut s'attendre sous peu à de nouvelles adaptations de prix des produits agricoles. » C'est ce qu'écrit, dans un article sur les causes de l'agitation paysanne publié dans « Le Mois », bulletin de la Société de banque suisse, M. J.-C. Piot, directeur de la division de l'agriculture du département fédéral de l'économie publique.

L'évolution actuelle des produits agricoles et des matières premières sur les marchés internationaux montre, selon M. Piot, combien il peut être dangereux de s'approvisionner de manière trop unilatérale en produits bon marché. Elle permet aussi de demander « la pleine reconnaissance du travail fourni par les agriculteurs suisses et souligne le bienfondé de leurs revendications lorsqu'ils réclament une part appropriée de l'accroissement de la prospérité. »

Le résultat, écrit M. Piot, ne fait aucun doute : les Suisses payeront leur nourriture plus cher, quitte à sacrifier une part du superflu.

Le principal facteur du malaise paysan est sans nul doute l'inflation galopante qui affecte particulièrement le secteur agricole, et avant tout les petites entreprises familiales qui ont souvent atteint un seuil où toutes les mesures de rationalisation que leur offrent les possibilités financières limitées ont été épuisées.

SUISSE ALÉMANIQUE

SUITE

Les prostituées de Zurich

Elisabeth Z. avait accosté « un client » au Sihlquai et l'avait emmené dans son appartement. Une dispute éclata à cause de la rétribution fixée à 100 francs. L'homme saisit brutalement la jeune femme à la nuque, lui faisant perdre connaissance, avant de s'enfuir à bord d'une automobile verte de marque « mini » (« Austin » ou « Cooper »), dont le côté gauche était endommagé au niveau de la portière.

Il était près d'une heure du matin. La police était avisée.

Une heure et demie plus tard, Margrit Maria Szenasi, d'origine hongroise, était aperçue pour la dernière fois. S'étant rendue dans son studio du Niederdorf avec un « client », elle avait été remarquée par une voisine, dans l'escalier. Vers 15 heures, samedi, l'une de ses amies possédant les clés de son studio, s'inquiéta de son absence : elle découvrit « La belle Maria » morte étranglée.

Troisième et dernier cas, celui de Erika Wattenhofer, vue pour la dernière fois vendredi matin, à 4 heures et demie, lorsqu'elle quitta sa place de « travail », au volant de sa « Chevrolet impala », gris métalisé.

La voiture a été retrouvée plus tard au bord du trottoir, devant l'appartement de la prostituée : les plaques avaient été dévissées et les clés de contact étaient au tableau de bord. Une camarade, qui avait remarqué qu'Erika Wattenhofer n'avait pas reparu à son appartement de Spreitenbach (AG) alerta la police. Celle-ci trouva le cadavre samedi matin, vers deux heures. La porte de sa chambre était fermée, mais non verouillée.

Selon les premières constatations, ni Mme Szenasi, ni Mme Wattenhofer n'ont été dépouillées de leur argent. En revanche, une somme de 300 francs a été volée à la première victime, Elisabeth Z.

APPEL AUX TÉMOINS

En examinant des photographies de la police, Elisabeth Z. a reconnu une certaine ressemblance entre son agresseur et un jeune boucher de 22 ans, Heinz Bruderer, actuellement recherché. La voisine de palier de Mme Szenasia donne également un signalement qui peut laisser penser que M. Bruderer n'est pas étranger à l'affaire : 28 ans environ, 180 centimètres, cheveux bruns.

Quant au dernier « client » remarqué en compagnie de Mme Wattenhofer, son signalement est le suivant : 35 à 40 ans, robuste, le visage boursouflé, cheveux blonds-bruns, coupés courts et en désordre.

Tombes profanées en pays schwytzois

(c) Des inconnus, qui sont recherchés par la police, se sont introduits au cours de la nuit de vendredi à samedi dans le cimetière de Steinen (SZ), où ils ont profané une dizaine de tombes. Des croix en bois ont été arrachées, des couronnes réduites en pièces détachées et des pierres tombales détruites. La dernière profanation de tombes à Steinen remontait à 1956.

Une gifle pour les contribuables de Wohlen

(c) Il y a une année, les contribuables de Wohlen (LU) rejetaient un crédit de 271.000 fr., destiné à la construction d'un jardin d'enfants pour les enfants d'ouvriers étrangers. Ce rejet avait fait beaucoup de bruit à l'époque, Wohlen étant une commune industrielle, dans laquelle la main-d'œuvre étrangère joue un rôle important. Des industriels prirent l'affaire en mains : la patron d'une fabrique offrit aux ouvriers étrangers le terrain, un autre mit à disposition le matériel nécessaire et les ouvriers étrangers mirent la main à la pâte, fournissant pour plus de 100.000 fr. d'heures de travail gratuites. Au lieu d'un bâtiment bon marché, c'est une bâtisse moderne, valant plus de 800.000 fr., qui a pu être construite. Il reste encore à payer une somme de 89.000 francs. Au cours de l'inauguration, qui aura lieu ces jours, sera organisée une Fête communale, qui permettra très certainement de recueillir la somme nécessaire.

VALAIS - VALAIS

Les députés au Grand conseil valaisan se réunissent pour une nouvelle session

D'un de nos correspondants :

L'Association vaudoise pour l'aménagement rural a siégé à Lausanne, sous la présidence de M. Henri Mamin, agriculteur à Blonay. Il s'agissait d'examiner les projets de lois du Conseil d'Etat, sur la zone agricole et la compensation. M. André Guex, de Saint-Légier, a présenté les modifications proposées par le gouvernement vaudois à la loi cantonale sur l'aménagement du territoire, la loi sur les améliorations foncières, en relation avec le projet de loi sur les mesures de compensation liées à la création de zones agricoles (projet Junod).

Dans une analyse de ces projets de loi, M. Daniel Fleury, agriculteur à Cheseaux, a relevé que le Conseil d'Etat ne tenait aucun compte de la spéculation foncière et de l'endettement agricole (actuellement 11.000 fr. à l'hectare). L'Etat ayant négligé de faire un examen complet de la situation, son projet doit être repoussé et le projet Delafontaine maintenu.

M. Félix Piccot, ingénieur agronome, a ensuite rappelé, à l'aide de graphiques, les grandes lignes du système proposé par l'initiative pour l'aménagement équitable du sol vaudois (initiative Delafontaine) qui veut rétablir l'équité entre propriétaires fonciers par un système de péréquation du prix des terres.

QUATRE MESURES A PRENDRE

Enfin, M. Olivier Delafontaine, agriculteur à Puidoux, a établi les comparaisons entre le système proposé par l'Association vaudoise pour l'aménagement rural, le projet du parti libéral (projet Leuba) et le projet Junod. Il a conclu son exposé en ces termes : « La création des zones agricoles est nécessaire ; elle doit s'accompagner des quatre mesures suivantes : rétablir l'équité entre les propriétaires en prélevant les plus-values du terrain à bâtir pour compenser les moins-values du terrain interdit à la construction ; rembourser la part des dettes qui dépasse la nouvelle valeur, purement agricole, des terres ; réserver en priorité les terres de la zone agricole aux paysans qui en ont besoin, et les maintenir au prix agricole ; lorsque la construction doit s'étendre, choisir le terrain de moindre valeur agricole et le mettre à disposition, au prix agricole, pour les constructions qui sont nécessaires à la population, en évitant toute spéculation. »

AU-DEVANT D'UNE DURE BATAILLE

Il est clair que le projet de compensation du Conseil d'Etat n'apporte une solution à aucun de ces quatre problèmes. Il n'est donc pas question de retirer notre initiative (23.000 signatures) a déclaré M. Delafontaine, à moins que le gouvernement vaudois et le Grand conseil ne transforment complètement le projet officiel.

On va donc au-devant d'une votation populaire sur l'initiative Delafontaine et l'on peut affirmer d'ores et déjà que la bataille sera dure.

Bâtiment détruit par le feu

(c) Au cours du « week-end », le feu a détruit un bâtiment situé à la Souste et appartenant à M. Hugo Bregy. Le sinistre a éclaté au premier étage de l'immeuble avant de se propager plus haut. Il y a pour plusieurs dizaines de milliers de francs de dégâts. On ignore les causes du sinistre.

GENÈVE

Terrible choc sur la semi-autoroute du Grand Saconnex

Un mort, deux blessés grièvement atteints

De notre correspondant :

La semi-autoroute qui quitte la zone de l'aéroport de Cointrin, au Grand-Saconnex, en direction de Lausanne, a été le théâtre, samedi matin, d'un terrible accident.

Deux voitures se sont arrêtées brusquement sur la semi-autoroute, manœuvre interdite. Une troisième auto, qui suivait, a tenté un brusque déplacement à gauche. Ce faisant, elle gêna un fourgon vaudois qui s'apprêtait lui aussi à doubler et qui le fit en troisième position.

Son conducteur perdit alors la maîtrise de sa machine qui s'en alla emboutir une voiture roulant correctement en sens inverse et au volant de laquelle se trouvait M. Claudio d'Orlando, domicilié à Anières (GE) qui a été très grièvement atteint à la tête et aux jambes.

Quant aux occupants du fourgon, ils furent éjectés tous les deux, au point que l'on ne sait encore lequel conduisait. Un de ces deux hommes, M. Noël Seydoux, 51 ans, Fribourgeois, domicilié à Pully, a été tué sur le coup. Son compagnon, Fribourgeois également, M. Marius Giller, 29 ans, habitant Lausanne, a été hospitalisé dans le coma.

Quant aux trois véhicules qui sont à des degrés divers à l'origine de cette tragédie, ils ont disparu. La police les recherche, évidemment, et une grande enquête a été ouverte pour essayer de les identifier.

Notons encore que, sur cette même portion de semi-autoroute, deux heures plus tard et presque au même endroit, se produisit une collision en chaîne qui a mis à mal quatre voitures et fait deux blessés...

R. T.

Il volait depuis deux ans un grand magasin

(c) Il a fallu un hasard pour mettre à jour le trafic étonnant auquel se livrait un manutentionnaire italien âgé de 54 ans, employé dans un grand magasin de la rive gauche. Cet homme a en effet été surpris par un garde alors qu'il quittait l'établissement, son travail terminé, avec des objets volés.

Une perquisition au domicile du voleur et l'interrogatoire de celui-ci ont permis aux policiers de constater que l'Italien agissait ainsi depuis environ deux ans et qu'il était parvenu ainsi à distraire pour environ 100.000 fr. de marchandises qu'il revendait. Le coupable a été conduit à la prison de Saint-Antoine.

VAUD

Mort du consul général d'Italie à Lausanne

LAUSANNE (ATS). — M. Rodolfo Goglia, consul général d'Italie à Lausanne, est mort samedi à l'âge de 61 ans. Le défunt avait dirigé des postes consulaires en Egypte, en Suède et en Israël, avant d'être nommé conseiller d'ambassade et attaché au ministère des affaires étrangères, à Rome, en qualité de chef du deuxième bureau du service du protocole. C'est en 1971 qu'il avait été promu consul général d'Italie à Lausanne, avec juridiction sur la plus grande partie de la Suisse romande, moins Genève.

Cartel syndical vaudois : « non » à l'accord sur les salaires

LAUSANNE (ATS). — Le cartel syndical vaudois (CSV), fort de 46.000 membres, qui a siégé à Lausanne, sous la présidence de M. Charles Genaine, a entendu un exposé du conseiller d'Etat André Gavillet sur la situation économique, caractérisée par une vague de renchérissement extraordinaire. Le CSV s'est élevé contre toute tentative de priver les travailleurs de la compensation intégrale des hausses du coût de la vie et de leur juste part à l'accroissement de la productivité. Il repousse catégoriquement le projet d'accord sur les salaires élaboré par la commission Schurmann, qui limiterait inutilement la liberté d'action des partenaires sociaux.

Le CSV est en revanche prêt à étudier les propositions qui pourraient être faites dans le cadre des contrats collectifs en matière d'épargne négociée, surtout si cette dernière avait pour but de modifier, au profit des salariés, la répartition de la richesse nationale.

Drame sur le Léman ou canular ?

(c) Plusieurs vedettes de la police de Genève, d'Evian et de Thonon-les-Bains se sont livrées 2 jours durant, à d'actives recherches sur le Léman pour tenter d'y retrouver la trace d'une embarcation en perdition.

C'est jeudi en effet qu'un radio amateur suisse capta un S.O.S. émanant d'un homme qui déclara se trouver à bord d'un bateau en train de couler, « Le Romantica ».

Les autorités lacustres enquêtèrent immédiatement auprès des riverains ; en vain. Nul ne connaissait de bateau portant ce nom et celui-ci n'était inscrit nulle part. Seul un pêcheur croit avoir vu une sorte de barque portant ce nom et mesurant de cinq à sept mêtres, mais ce témoignage reste vague. Les recherches des vedettes policières ne donnèrent aucun résultat. Elles ont finalement été interrompues samedi soir, d'autant plus qu'aucune disparition de personne n'avait été signalée entre temps.

Est-on en présence d'un drame inexpliqué, ou, plus simplement d'un canular de très mauvais goût ?

TESSIN

CONTRÔLE DES ABSENCES JUSTIFIÉES

Agitation au lycée de Lugano

LUGANO (ATS). — Une certaine agitation règne actuellement au lycée de Lugano. Près de 450 des 850 élèves du lycée ont en effet commencé vendredi à boycotter les cours et ont occupé l'aula du lycée pour protester contre le système de contrôle des absences.

Actuellement, un élève de chaque classe est chargé de tenir un registre sur lequel il inscrit les absences justifiées par les parents. Les étudiants demandent l'abolition de cette méthode et l'institution d'un registre autonome. Ils refusent le système des justifications officielles et estiment que le contrôle devrait être organisé par les élèves eux-mêmes.

La réalisation de la proposition des élèves pourrait, déclare-t-on à Lugano, mettre en danger la reconnaissance, par les universités, du certificat de maturité délivré par le lycée de Lugano car, pour être reconnue, une maturité cantonale doit garantir la fréquentation suivie des cours. D'autres difficultés, concernant notamment l'assurance scolaire, pourraient encore surgir.

Les élèves de l'Ecole de commerce de Bellinzone se sont déclarés solidaires du mouvement déclenché au lycée de Lugano.

La direction du lycée de Lugano a fait savoir qu'elle organisera aujourd'hui une réunion avec la participation d'une délégation d'élèves. Un rapport sera ensuite présenté au Conseil d'Etat. La direction a également ordonné la reprise des cours, mais l'agitation se poursuivait toujours samedi.

Tué par une moto le jour de son anniversaire

MALVAGLIA (ATS). — Un accident mortel s'est produit hier matin à Malvaglia, localité située dans la vallée de Blenio. Il était peu avant midi quand M. Aldo Bova, qui était en train de traverser la place du village, a été happé et tué par une moto qui survenait à ce moment-là. La victime fêtait hier son 38me anniversaire.

Loterie à numéros - Tirage du 23 mars 1974

Numéros sortis : 7 - 8 - 9 - 11 - 19 - 28

Numéro complémentaire : 26

STATISTIQUE DES NUMÉROS DÉJA SORTIS

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
34 x	33 x	34 x	33 x	35 x	28 x	36 x	32 x	36 x	32 x
11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
40 x	38 x	21 x	22 x	32 x	19 x	22 x	37 x	30 x	28 x
21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
28 x	31 x	26 x	34 x	35 x	41 x	27 x	30 x	28 x	36 x
31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
28 x	30 x	29 x	32 x	28 x	28 x	25 x	25 x	33 x	41 x

Somme totale attribuée aux gagnants : 2.097.153 francs

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

UNIVERSO

département décolletage
la Chaux-de-Fonds

engage pour entrée immédiate ou à convenir :

UN DÉCOLLETEUR
UN AIDE-DÉCOLLETEUR

ainsi que du

PERSONNEL FÉMININ

pour travaux de contrôle, éventuellement à la demi-journée.

S'adresser ou téléphoner à **UNIVERSO S. A., département décolletage, rue du Parc 13, 2300 la Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 13 25.**

BLANCHARD PIGNONS S. A.
2057 VILLIERS (NE)

engage :

1 TAILLEUR DE PIGNONS

Eventuellement

1 MÉCANICIEN

pourrait être formé par nos soins afin d'occuper ce poste,

ainsi que

PERSONNEL FÉMININ et MASCULIN

pour travaux en atelier.

Les personnes intéressées par l'un de ces postes peuvent téléphoner au No (038) 53 24 35, ou après les heures de bureau au (038) 53 10 68.

Entreprise de Neuchâtel
cherche,
pour le 1er avril 1974 ou pour date à convenir,

une employée de laboratoire

Dactylographie indispensable ; formation assurée par l'entreprise ; avantages sociaux.

Faire offres sous chiffres MC 826 au bureau du journal.

FAVAG SA NEUCHATEL

cherche

pour le bureau technique

du département appareils et équipements pour installations horaires et acoustiques

UN CONSTRUCTEUR ET UN DESSINATEUR

désirant appliquer leurs connaissances dans le domaine de la construction d'appareils électriques et électroniques.

Ils seront appelés à s'occuper

— de la construction d'appareils destinés à la distribution de l'heure et à la mesure du temps
— de l'élaboration de projets et documents de fabrication
— de la normalisation de diverses pièces détachées.

Horaire mobile

offrant une liberté individuelle très étendue permettant de concevoir la journée de travail selon les désirs et besoins de chacun.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae et copies de certificats, au service du personnel A.

Les candidats peuvent solliciter un entretien ou obtenir des renseignements supplémentaires par téléphone interne No 331.

FAVAG S.A.
Monruz 34
2000 NEUCHATEL
Tél. (038) 21 11 41

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou date à convenir,

employé

pour notre service de livraison et de montage de meubles.

NOUS DEMANDONS :

— personne dynamique, de confiance, et pouvant travailler de manière indépendante
— parlant le français et l'allemand et possédant permis de conduire.

NOUS OFFRONS :

— travail varié et indépendant
— responsabilités
— salaire intéressant.

S'adresser à
MOBIWELL S. à r. l.
Trésor 9, Neuchâtel - Tél. (038) 24 59 61

Bureau d'architecture ayant de beaux projets à l'étude cherche à s'adjoindre collaborateur

DESSINATEUR EN BATIMENT

ayant si possible quelques années de pratique.

Faire offres sous chiffres 28 - 900087 à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

FABRIQUE D'ÉBAUCHES en pleine expansion cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir, une

employée de stock

et une

aide-fournituriste

Place stable pour personne consciencieuse et faisant preuve d'initiative.

Tél. (038) 25 88 41, interne 71.

Importante entreprise de la place

cherche, pour son département correspondance française, une

EMPLOYÉE de COMMERCE

maîtrisant parfaitement la sténographie et la dactylogrpahie.

La connaissance de la langue allemande est souhaitée.

Entrée en fonction : à convenir.

Les candidates intéressées sont priées d'adresser leurs offres sous chiffres 28-900078 à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

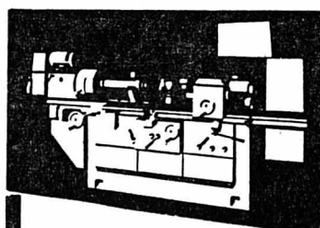

VOUMARD

Machines à rectifier les intérieurs

Depuis 35 ans, nous exportons dans le monde entier des machines de haute précision destinées, entre autres, à l'industrie automobile.

Pour nous permettre d'assurer notre programme de fabrication, NOUS CHERCHONS pour notre usine d'Hauterive :

EMPLOYÉ DE FABRICATION
pour notre service de lancement, enregistrement, approvisionnement ; connaissances en mécanique souhaitées

MÉCANICIENS-MONTEURS
en machines-outils pour travaux de montage et essais

ÉLECTRICIEN
en machines-outils { montage / câblage / essais

MÉCANICIENS
pour notre groupe outillage et prototypes

FRAISEURS

NOUS OFFRONS :
des conditions de travail propres à une entreprise moderne et dynamique, en particulier traitement mensuel généralisé
horaire libre.

Notre bureau du personnel vous donnera volontiers de plus amples renseignements. En cas d'intérêt, veuillez adresser vos offres par écrit ou par téléphone (038) 25 88 41, ou vous présenter les lundis, mercredis et vendredis, dès 15 heures, à VOUMARD MACHINES CO S. A., 2068 Hauterive (NE).

VOUMARD MACHINES CO S.A.
2068 HAUTERIVE / Neuchatel SUISSE

Entreprise d'exportation d'horlogerie cherche

UNE SECRÉTAIRE

de langue maternelle française ou allemande avec connaissances de l'autre langue et de l'anglais.

Expérience dans l'exportation de produits horlogers souhaitée.

E. GUNZINGER & Co
case postale
2003 NEUCHATEL. Tél. (038) 31 40 93.

NEUCHATEL

engage
pour différentes succursales :

CORTAILLOD FABRIQUE
une vendeuse

COLOMBIER
une vendeuse

CARRELS
une vendeuse

SERRIÈRES
un magasinier

COOP

Prestations sociales d'une grande entreprise.

Faire offres à l'office du personnel COOP, Portes-Rouges 55, 2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 37 21, interne 21.

AIMERIEZ-VOUS PARTICIPER

avec une petite équipe, au démarrage d'un centre informatique, en assurant le développement de ses applications ?

SI vous possédez une solide expérience en programmation, de préférence en RPG II, téléphonez ou écrivez-nous !

BULOVA WATCH COMPANY
BIENNE

Faubourg du Jura 44
2500 Bienne 4
Tél. (032) 41 07 41.

074203 B

TORRE-ARTS MÉNAGERS S.A.
cherche une personne dynamique pour occuper le poste

d'employé (e) de bureau

Nous offrons une place stable avec les avantages sociaux d'une entreprise moderne comprenant des responsabilités dans les départements suivants :

— relevé des caisses
— agenda des livraisons
— réception des téléphones
— comptabilité simple.

Dactylographie non indispensable.

Les intéressé (e)s voudront bien téléphoner au (038) 25 76 44 ou adresser leurs offres à TORRE-ARTS MÉNAGERS S.A., Fausses-Brayes 5, 2000 Neuchâtel.

Bureau d'architecture D. BIANCOLIN et M. EVARD, Fontainemelon, engage immédiatement ou pour date à convenir

dessinateur - architecte

expérimenté et capable de travailler d'une manière indépendante.

Faire offres avec curriculum vitae et prétentions de salaire, ou prendre rendez-vous par téléphone.

Proposons travail immédiat à

1 dessinateur en machines
2 hôtesses
1 menuisier

GARANTIE DE TRAVAIL — MANPOWER

Nouveau: si vous réservez, votre salaire sera garanti dès le premier jour de votre disponibilité, même si votre travail est retardé.

Tél. 24.76.76 - 8 a, rue du Seyon - 2001 Neuchâtel

Pour visiter nos différents postes de vente du Jura neuchâtelois et du Jura bernois, nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir, une

GÉRANTE TOURNANTE

— Formation assurée par nos soins
— Frais de déplacements et autres payés en totalité.
— Avantages sociaux d'une grande entreprise
— Salaire au-dessus de la moyenne.

Les personnes intéressées à ce poste sont priées de faire offres de service sous chiffres **93-61580 à « ASSA », 2, avenue de la Gare, Moutier.**

M. et Mme Prod'hom
℗ 24 42 42 Neuchâtel

LES RESTAURANTS BEAULAC
Restaurants français
Snack-bar - Terrasses

engagent tout de suite
SOMMELIER (ÈRE)
Téléphoner au 24 42 42, dès 14 h 30.
Demandez Mme Prod'hom.

MIGROS

cherche

pour ses MARCHÉS :

RUE DE L'HOPITAL, A NEUCHATEL,
AV. DES PORTES-ROUGES, A NEUCHATEL,
A PESEUX,

dames de buffet

Nous offrons :
— places stables
— semaine de 44 heures
— horaire du magasin
— salaire intéressant
— nombreux avantages sociaux

M-PARTICIPATION

Veuillez téléphoner au 33 31 41 ou écrire à : Société Coopérative MIGROS NEUCHATEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel.

Nous engageons du

personnel féminin à temps partiel

pour notre département de conditionnement.

Heures de travail :
8 h - 11 h et 13 h 55 - 16 h 05.
Il s'agit d'un travail propre et facile. Nous vouons le soin nécessaire à l'introduction au poste de travail.

Entrée : immédiate ou date à convenir.

Veuillez vous adresser, soit par téléphone, soit personnellement, pendant les heures de travail de la fabrique, à

Suchard
CHOCOLAT SUCHARD S.A.
Service du personnel d'exploitation
2003 Neuchâtel
Tél. 038/21 11 55, interne 386

Fabrique des branches annexes de l'horlogerie occupant une centaine de personnes, et disposant d'un parc de machines modernes, engagerait

CHEF DE FABRICATION

ayant une formation de base de mécanicien

(outilleur ou micromécanicien) et des aptitudes techniques pour organiser et diriger une fabrication très soignée.

NOUS OFFRONS : Activité intéressante et indépendante, très bien rétribuée, dans une ambiance de confiance.

NOUS ATTENDONS : Quelques années de pratique dans l'industrie horlogère, facilité à diriger du personnel, habitude des responsabilités. Age idéal 30 à 45 ans.

Les candidats voudront bien faire leurs offres manuscrites sous chiffres 80-70545 aux Annonces Suisses S. A., 2501 Bienne.

football

Deux fois 0 — 0 en demi-finales de coupe !

SPORTS

Neuchâtel Xamax a manqué de réussite

NEUCHATEL XAMAX - GRASSHOPPERS 0-0

NEUCHATEL XAMAX. — Biaggi ; Kroemer, Mantoan, Citherlet, Siegenthaler ; Steiger, Blusch, Richard ; Mathez, Rub, Elsig. Entraîneur : Mantula.

GRASSHOPPERS. — Deck ; Staudenmann, Malzacher, Ohlhauser, T. Niggl ; Grahn, « Bigi » Meyer, Groebli ; Becker, Noventa, Elsener. Entraîneurs : Vogel et Szabo.

ARBITRE. — M. Hungerbuhler, de Saint-Gall.

NOTES. — Stade de la Maladière. Sol en parfait état. Température relativement douce, fort vent du nord. 10.600 spectateurs. Neuchâtel Xamax se présente avec Rub, qui fait ainsi sa rentrée, mais sans Bonny, qui se ressent encore légèrement de la blessure contractée face à Lugano. Grasshoppers, pour sa part, aligne Ohlhauser qui, blessé lors du match de championnat contre Neuchâtel Xamax, n'avait plus joué depuis lors. A la 21me minute, une « bombe » de Blusch frappe le poteau du but ; il semble que la balle ait franchi la ligne fatidique. Blessé à la 52me, Blusch est remplacé à la 58me par Claude, qui évoluera au poste d'arrière droit, Kroemer passant sur la gauche et Siegenthaler « montant » en ligne médiane. A la 74me, Traber remplace Steiger. Deck dévie... contre le poteau une reprise de volée de Mathez (76me). Avertissement à Richard qui a retenu Grahn (82me). A la 85me, blessé par une dure charge de Kroemer, Becker cède son poste à Sunholz. Coups de coin : 6-6 (3-2).

RYTHME TRÈS ÉLEVÉ

Aucun but n'a sanctionné cette première manche de la demi-finale opposant Neuchâtel Xamax à Grasshoppers, mais ça ne veut pas dire que la partie ait été monotone. Loin de là ! Neuchâtelois et Zuricois, qui commencent à fort bien se connaître, se sont livré un duel de toute beauté. Le rythme du jeu, tout d'abord imposé par les maîtres de céans, puis par les visiteurs, puis encore, enfin, par les Neuchâtelois, a été très élevé de la première à la dernière minute et la qualité du football présenté a été d'un niveau dépassant la moyenne. Les deux protagonistes ont montré de grands progrès par rapport à leur confrontation du 3 mars (championnat), laquelle s'était aussi, on s'en souvient, terminée sur le résulat de 0-0.

PRÈS DE LA VICTOIRE

Plus encore que la rencontre de championnat, celle de samedi aurait dû aboutir sur plusieurs buts. Neuchâtel Xamax a passé plus près de la victoire que son adversaire, lequel s'est pourtant montré extrêmement dangereux durant les vingt premières minutes de la seconde mi-temps. Mais la malchance s'en est mêlée à quelques reprises, puisque deux fois la balle a heurté le poteau du but (tir de Blusch à la 21me et déviation de Deck contre le poteau — 76me — à la suite d'une reprise de volée de Mathez), alors qu'un difficile coup de tête de Rub (33me) signant une superbe action Richard - Mathez, a manqué le coche de quelques centimètres !

Pour expliquer encore en partie le manque de réussite des Neuchâtelois, force est de signaler également la brillante partie du gardien Deck, qui, non content de planer littéralement au-dessus de la zone dangereuse, a aussi évité des buts « tout faits » en repoussant des poings des tirs d'Elsig (41me), de Mathez (76me) et de Richard (81me) ; essais qui auraient pu surprendre nombre d'autres gardiens. Quand nous aurons ajouté à cela que Malzacher, à quelques mètres du but zuricois, a, du bras ou de la main, touché la balle une fois par mi-temps, démonstration aura été faite que Neuchâtel Xamax aurait fort bien pu marquer au moins un but.

OCCASIONS DE BUT

Mais les avants de Grasshoppers, de leur côté, n'ont pas chômé. C'est ainsi qu'à la 14me minute, Biaggi a détourné magnifiquement en « corner » un dangereux coup franc de Grahn et qu'à la 31me, le gardien local a renvoyé du pied un tir heureusement trop centré du même Grahn avant de sauver quasi miraculeusement son camp devant Becker, après avoir relâché la balle sur un centre violent d'Elsener (61me). Ultime occasion de marquer pour les Zuricois, ce tir d'Elsener contre le poteau (65me), mais il est vrai que le gardien, en l'occurrence, avait su « fermer » l'angle.

Le plus grand nombre de possibilités de marquer échues aux Neuchâtelois reflétait effectivement une supériorité territoriale de ceux-ci. Les deux tiers du match se sont déroulés dans le camp des visiteurs, cela grâce à l'énorme travail fourni par tous les « rouge et noir », qui, à certains moments, ont pris des risques sérieux pour presser leurs adversaires. Nous ne saurions tenir rigueur aux Xamaxiens de n'avoir pu tirer un réel profit de leurs efforts répétés et, le plus souvent, bien coordonnés. Un résultat de 1-0 aurait, certes, mieux reflété la différence remarquée sur le terrain, mais il faut bien se contenter de ce 0-0. Les Neuchâtelois ont au moins évité le pire, qui eût été d'encaisser un but sur contre-attaque ou au cours des vingt minutes qui ont succédé au repos, période au cours de laquelle Grasshoppers, tentant alors le tout pour le tout, a fait état d'un brio et d'une mobilité remarquables.

L'ABSENCE DE BONNY

Bonny absent (Mantula n'a pas voulu prendre le risque de l'aligner samedi), l'aile droite a été occupée alternativement par Steiger, Mathez et Elsig. L'absence du titulaire n'a pas permis d'écarter le front offensif autant qu'il l'aurait fallu, mais le tourbillonnement des attaquants neuchâtelois a tout de même sensiblement minimisé les conséquences de la défection de Bonny, cela d'autant que Rub, pourtant sans compétition, a parfaitement tenu le rôle qui lui était dévolu, cela en dépit des irrégularités et des rudesses de Malzacher.

Au milieu du terrain, Blusch a livré une prestation exemplaire. Sa sortie prématurée n'a certes pas facilité la tâche de ses coéquipiers. A ses côtés, Steiger et Richard ont parlé d'égal à égal avec Groebli et Meyer, ce qui est une référence. En défense, autour d'un Citherlet qui a particulièrement cherché à soigner la relanche du jeu, Mantoan n'a connu aucune défaillance, Kroemer a été sans pitié pour son adversaire, quel qu'il fut, et Siegenthaler y est allé de ses nombreuses « montées » offensives sans connaître, en contrepartie, de trop gros problèmes défensifs. Claude (58me) et Traber (74me), entrés en pleine tourmente, se sont rapidement adaptés à une situation qui n'était pourtant pas à la portée de tout un chacun.

ELSENER INCISIF

Du côté de Grasshoppers, hormis Deck, Grahn, offensif durant les 60 premières minutes, puis beaucoup plus prudent par la suite, n'a eu d'égal, dans ses rangs, que l'arrière libre Ohlhauser dont les incursions offensives se sont toutes révélées dangereuses pour les Neuchâtelois. L'élégant et véloce Elsener a été l'attaquant le plus incisif, mais Noventa, fréquemment déporté sur la gauche, a lui aussi fait état de solides qualités, de même que Thomas Niggl, qui, de plus en plus, devient une des pièces maîtresses de MM. Vogel et Szabo.

Comment tous ces garçons se comporteront-ils demain soir ? De la réponse à cette question dépendra la participation à la finale. En tout état de cause, il n'est pas utopique de penser que Neuchâtel Xamax pourra se trouver au Wankdorf, le lundi de Pâques.

François PAHUD

TROP TARD. — Le Neuchâtelois Elsig, poursuivi par Deck, ne réussira pas à pousser le balle au fond du filet ; le gardien zuricois, en effet, plongera les deux mains sur celle-ci et évitera, ainsi, la capitulation à son équipe.

(Avipress - J.-P. Baillod)

Classements

Ligue A

1.	Zurich	16	11	5	—	32	13	27
2.	Neuch. X.	15	9	3	3	32-14		21
3.	Lausanne	15	8	4	3	32	22	20
4.	Servette	15	6	6	3	25	18	18
5.	Winterth.	16	6	6	4	22	20	18
6.	Grasshop.	15	6	5	4	22	17	17
7.	Bâle	16	7	2	7	29	24	16
8.	Saint-Gall	16	6	3	7	22	27	15
9.	Young B.	16	5	4	7	28	30	14
10.	Chênois	15	4	4	7	18	29	12
11.	Sion	16	2	7	7	14	21	11
12.	Chiasso	16	2	6	8	12	24	10
13.	Lugano	16	2	6	8	12	30	10
14.	Chx-de-F.	15	2	5	8	17	28	9

Ligue B

1.	Vevey	17	11	4	2	30	15	26
2.	Lucerne	16	10	3	3	40	16	23
3.	Granges	16	9	5	3	33	26	21
4.	Bellinzone	16	8	4	4	29	19	20
5.	Aarau	17	8	4	5	25	20	20
6.	Wettingen	16	4	7	5	24	22	15
7.	Fribourg	16	6	3	7	18	21	15
8.	Bienne	16	4	6	6	20	26	14
9.	Nords.	16	4	6	6	16	25	14
10.	Young F.	16	5	3	8	24	26	13
11.	Mendri.	16	4	4	8	16	26	12
12.	Martigny	16	4	4	8	12	22	12
13.	Toessfeld	16	3	5	8	13	28	11
14.	Carouge	16	3	4	9	14	24	10

Prochains matches

Demi-finales de la coupe, matches retour demain soir : 20 h Lausanne - Sion ; 20 h 15 Grasshoppers - Neuchâtel Xamax.

Championnat, samedi ligue A : Grasshoppers - Servette (17 h), Winterthour - La Chaux-de-Fonds (17 h), Chênois - Zurich (17 h 30), Sion - Neuchâtel Xamax (20 h 15), Young Boys - Lausanne (20 h 15). **Ligue B :** Bienne - Nordstern (16 h 30), Vevey - Bellinzone (20 h 15).

Dimanche, ligue A : Bâle - Chiasso (14 h 30), Lugano - Saint-Gall (15 h). **Ligue B :** Fribourg - Granges (14 h 30), Mendrisiostar - Toessfeld (14 h 45), Aarau - Wettingen (15 h), Etoile Carouge - Young Fellows (15 h), Lucerne - Martigny (15 h).

G. Facchinetti : « L'important est que Grasshoppers n'ait pas marqué »

Après la rencontre, Law Mantula, directeur technique de Neuchâtel Xamax, résumait assez bien le sentiment général régnant au sein de ses troupes :

— Je ne suis pas satisfait du résultat, déclarait le Yougoslave, mais je suis content du bon comportement de mes joueurs. La chance a été favorable à Grasshoppers. En outre, je suis étonné que l'arbitre n'ait pas sanctionné la faute de main (pénalty) de l'arrière zuricois, en seconde mi-temps. A Zurich, nous ferons ce qu'il faudra pour gagner. Vous verrez ...

A la question de savoir pourquoi il avait fait sortir Steiger en cours de match, l'entraîneur a répondu : **Steiger a reçu un choc à la tête ; il a été secoué. Je ne pouvais risquer de le laisser continuer de jouer.** La blessure de Blusch, qui a dû être remplacé également, a-t-elle joué un rôle négatif sur le comportement des Xamaxiens ? Mantula estime que ce n'est pas le cas. **Elle a peut-être même été bénéfique,** précise-t-il. C'est aussi l'avis de Merlo, l'entraîneur : **Dès le remplacement de Blusch, nous avons pu modifier notre jeu et desserrer l'étreinte dans laquelle Grasshoppers nous tenait depuis un quart d'heure,** explique-t-il.

Quant à la nature de la blessure de Blusch, précisons qu'elle n'aura pas de sérieuses conséquences, comme le dit lui-même l'intéressé : **J'ai reçu un coup à la cuisse. J'ai ce qu'on appelle une « tomate ». D'ici à mardi, tout aura disparu.**

Pour Gilbert Facchinetti, directeur sportif du club, ce match nul est, bien sûr regrettable, mais il ne diminue pas les chances de se qualifier. **L'important est que Grasshoppers n'ait marqué aucun but. Certes, au vu du déroulement du match, une victoire de notre part serait plus juste, mais nous aurions aussi pu faire match nul 1-1 ou 2-2, ce qui favoriserait Grasshoppers pour le match de mardi,** constate justement Facchinetti, qui poursuit : **Même une victoire de Neuchâtel Xamax par 2-1, par exemple, ne serait pas plus « rassurante » que ce 0-0. En effet, nous nous trouverions également dans l'obligation de réussir au moins le partage des points au match retour. Rendez-vous compte qu'un 1-1, par exemple, suffit à nous qualifier,** conclut le responsable technique.

Cette constatation nous amène à celle de Mathez : **Il nous faudra marquer au moins un but. Le moins que je puisse dire est que ce ne sera pas facile ! Mais, au Hardturm, nous jouerons différemment. Il faudra bien qu'« ils » nous attaquent aussi une fois. Ce n'est pas toujours à nous de le faire.**

Richard, qui a écopé, samedi, de son troisième avertissement, devrait être suspendu demain. Mais il pourra jouer. Ainsi que nous l'a expliqué M. Prébandier, membre de la direction technique, les clubs disposent de 48 heures après la réception de la formulation officielle de suspension pour faire éventuellement opposition. Or, l'avis de la Ligue nationale peut arriver au club au plus tôt aujourd'hui.

F. P.

Lausanne assure le minimum à Tourbillon

SION - LAUSANNE 0-0

SION. — Donzé ; Trinchero ; Valentini, Bajic, Dayen ; Barberis, Hermann, Lopez ; Schaller, Luttrop, Luisier. Entraîneur : Blazevic.

LAUSANNE. — Burgener ; Vuilleumier ; Piccand, Ducret, Loichat ; Guggisberger, Chapuisat, Alvarez ; Maret, Muller, Grobet. Entraîneur : Maurer.

ARBITRE. — M. Buchli (Lucerne) qui remplace M. Racine, de Bienne (malade).

NOTES. — Stade de Tourbillon. 10.500 spectateurs. Pelouse en parfait état. Temps agréable et doux. Barberis joue la main droite plâtrée (petit doigt cassé). A la 7me minute, Guggisberg se blesse lors d'un choc avec Lopez ; il cédera son poste quatre minutes plus tard à Kaiser. A la 29me, Bajic est blessé à une cuisse lors d'un choc avec Ducret ; il continuera néanmoins la partie, boitant une dizaine de minutes. A la 45me, Muller et Donzé sautent afin de s'emparer du ballon ; il s'ensuit un choc ; les deux hommes restent à terre. Le gardien valaisan est blessé au cuir chevelu lors de cette action. A la 55me, un but de Luttrop est annulé, la balle ayant franchi la ligne de fond avant d'être centrée. A la 63me, Luttrop donne un coup de pied volontaire à Burgener sans que l'arbitre n'intervienne ! A la 76me, Muller donne un coup volontaire à Barberis et se fait avertir alors que le Valaisan qui avait « ouvert les hostilités » reste impuni ! A la 81me, avertissement à Valentini pour geste anti-sportif envers un Lausannois. Coups de coin : 5-2 (2-2).

OBJECTIF ATTEINT

A Tourbillon, Lausanne a atteint son objectif : obtenir un résultat nul. Quant à savoir si l'opération est bonne en fonction de la formule même de la coupe (match aller et retour), c'est une autre question dont Sion se chargera de répondre demain soir. Un Sion qui a mal joué et... dominé ! Pour avoir su imposer son jeu au milieu du terrain où le trio Barberis - Hermann - Lopez imposa sa loi aux Lausannois Kaiser - Chapuisat - Alvarez, l'équipe de Blazevic a conduit le jeu. Hélas ! la trop grande naïveté de ses attaquants (Luttrop en particulier) a privé le « onze » de Tourbillon d'une victoire possible et à sa portée.

Samedi soir, Sion a peut-être laissé passer sa chance d'accéder à l'antichambre des coupes européennes le lundi de Pâques. Comment des garçons d'expérience ont-ils pu verser dans le ridicule par la manière employée pour battre Burgener ? Jamais ils ne cherchèrent le « une-deux », la déviation, la mise hors position de la défense adverse par un renversement de jeu dans la zone de réalisation. Tant Luttrop (avant-centre durant plus d'une heure) que Luisier sur sa position de faux ailier ou qu'Hermann s'ingénièrent à tenter leurs chances des trente ou quarante mètres ! Jamais leurs tirs n'inquiétèrent Burgener dont la soirée se passa à regarder passer ces « boulets » par-dessus ou à côté de son but.

BURGENER : LA CLASSE

Certes, le Haut-Valaisan de Lausanne se mit en évidence à une seule reprise. La vingtième : sur un coup franc à vingt mètres de son but, il ne se laissa pas surprendre par la feinte des Valaisans, Hermann s'élançant pour tirer, mais passant « par-dessus » le ballon, alors que Barberis, parti derrière, lui donnait d'une petite passe, le ballon en retrait à Luttrop dont le tir fusa à raz du sol à une treintaine de centimètres du poteau droit du gardien vaudois. Burgener alla « chercher » cette balle. Un arrêt qui témoigne de sa classe, de sa « vista ».

Il se signala encore à deux reprises (55me et 77me) sur la fin du match, Barberis expédiant des tirs violents qu'il n'eut aucune peine à maîtriser (même s'il renvoya la balle des poings sur le premier).

LE MINIMUM

Ainsi, face à un Sion peu inspiré en attaque par son manque d'imagination, Lausanne a sauvé le match nul. Le voilà à la merci d'un but (il comptera double) des Sédunois lors du match retour où il tremblera si d'aventure, il ne prend pas plus de risques. A Tourbillon, il se contenta du minimum. Comme Chapuisat dont la suffisance n'eut d'égale que la désinvolture. Certes, « Gabet » fut le seul à avoir recours au « une-deux », au geste technique, au trait de génie parfois. Trop rarement hélas !

Et pourtant, Lausanne entama cette rencontre en force, Piccand (2me) obligeant Donzé à relâcher la balle dans les pieds de Muller à la suite d'un tir tendu ; occasion que l'ex-Bernois ne sut saisir. La seule occasion qu'il eut du reste, le Yougoslave Bajic « s'occupant » de lui, ne lui laissant aucune manœuvre de mouvement.

Muller sous l'éteignoir, Chapuisat nonchalant, Maret et Grobet trop isolés sur leurs ailes et manquant d'appuis, Kaiser et Alvarez ne pouvaient assurer la suprématie des Vaudois au milieu du terrain. Finalement, le calme de Vuilleumier et de sa défense a permis à Lausanne d'atteindre son objectif. Avec la complicité involontaire des attaquants valaisans, il est vrai, et le brio de Burgener sur la seule action dangereuse du match.

Demain soir, il faudra plus pour venir à bout de Sion. Un Sion qui, à la Pontaise, a presque toujours su tirer son épingle du jeu. Et mardi, ce sera un « vrai match de coupe », le calcul, la spéculation n'étant plus de mise. Et comme aucun but n'a été marqué samedi, le moindre faux pas de Lausanne peut avoir de grosses incidences sur l'issue de la rencontre...

P.-H. BONVIN

résultats

Neuchâtel Xamax - Grasshoppers 0-0
Sion - Lausanne 0-0
Chênois - Chiasso 4-0
Saint-Gall - La Chaux-de-Fonds 2-0
Winterthour - Lugano 1-3
Aarau - Vevey 0-1
Bienne - Fribourg 0-0
Carouge - Mendrisiostar 1-0
Granges - Nordstern 4-0
Toessfeld - Martigny 2-0
Young Fellows - Wettingen 1-1
Berne - Buochs 3-2

Sport-toto
X X 1 - 1 2 2 - X 1 1 - 1 X 1
Somme totale attribuée aux gagnants : 319.557 francs.

On a joué trois matches en ligue nationale A

La Chaux-de-Fonds perd dans les ultimes minutes

SAINT-GALL - LA CHAUX-DE-FONDS 2-0 (0-0).

MARQUEUR : Blaettler 82me et 87me.

SAINT-GALL : Hutter ; Guggi, Cina, Brander, Weibel ; Schneeberger, Seger, Blaettler ; Nasdalla, Winiger, Rafreider. Entraîneur : Preusic.

LA CHAUX-DE-FONDS : Forestier ; Meillat, Schribertschnigg, Jaquet, Mazzoleni ; Sandoz, Brossard, Ernst ; Delavelle, Fahrni, Veya. Entraîneur : Morand.

ARBITRE : M. Roland Racine, de Prilly.

NOTES : stade de l'Espenmoos, terrain en excellent état. Beau temps. 4200 spectateurs. Après le repos, Trajkovic remplace Fahrni. A la 49me minute, tir de Sandoz renvoyé par le montant. A la 73me, tir de Weibel repoussé par la barre transversale.

LES DERNIÈRES MINUTES

Dès le début de la rencontre, on remarqua que les intentions chaux-de-fonnières étaient de chercher le match nul vu la position des joueurs sur le terrain. L'équipe neuchâteloise évolua défensivement, et ne laissant en attaque que deux joueurs : Veya et Fahrni. Le remplacement de ce dernier par Trajkovic, en seconde mi-temps, ne fut pas positif car le Yougoslave ne fit rien de bien et il est impensable que ce joueur ait actuellement sa place au sein de la première équipe. Nous sommes persuadé que l'entraîneur chaux-de-fonnier est de notre avis. Cette tactique bien étudiée a failli payer mais, malheureusement pour les « Horlogers », une partie dure nonante minutes et, à huit minutes de la fin, Blaettler, en très bonne forme, assomma en cinq sec la formation neuchâteloise.

Malgré un départ foudroyant des « Brodeurs », qui harcelèrent Forestier à plusieurs reprises par des tirs de Rafreider, Blaettler et Nasdalla, le jeu se stabilisa et les visiteurs nous offrirent des offensives bien emmenées, avec autorité, par Sandoz. Malheureusement, les Neuchâtelois trouvèrent devant eux une équipe saint-galloise en nets progrès, et, durant les quinzes dernières minutes de la première mi-temps, la défense neuchâteloise résista à la pression des hommes de Perusic grâce aux prouesses de Forestier et à la vigilance de Schribertschnigg.

HUTTER CHANCEUX

La reprise fut tout à l'avantage des visiteurs, qui se portèrent à l'assaut du but saint-gallois sous la conduite de Sandoz, qui, jusqu'à ce moment-là, fut maître au milieu du terrain. A deux reprises, il vit ses tirs arrêtés par Hutter et par le poteau, qui sauva le portier saint-gallois. L'orage étant écarté, Saint-Gall, bien conduit par Seger, Schneeberger et surtout Blaettler, obligea les Neuchâtelois à se défendre et ce qui devait arriver arriva : à huit minutes de la fin, Blaettler, en l'espace de cinq minutes, assomma les Chaux-de-Fonniers.

On peut faire un compliment aux deux équipes qui,malgré l'enjeu, firent une démonstration de sportivité exemplaire. La victoire est méritée mais les Chaux-de-Fonniers auraient dû au moins sauver l'honneur. Peu après la fin de la rencontre, « Cocolet » Morand, l'entraîneur des Neuchâtelois, résumait fort justement ce qu'avait été cette partie : « Saint-Gall est la meilleure équipe que nous avons rencontrée au deuxième tour. Elle nous a fait souffrir. Elle joue très vite et ses attaquants savent profiter de toutes les occasions pour tenter des tirs. Mes joueurs se sont bien défendus et la palme revient évidemment à Forestier, qui a accompli des arrêts sensationnels ».

R. W.

Chiasso perd ses illusions à Chênois

CHÊNOIS - CHIASSO 4-0 (1-0)

MARQUEURS : Dufour 36me ; Vergères 67me ; Bizzini 70me ; Kurz 83me.

CHÊNOIS : Bersier ; Scheiwiller ; Malbasky, Bizzini, Mariétan ; Hosp, Dufour, Duval ; Vergères, Cucinotta, Duvillard. Entraîneur : Pasmandy.

CHIASSO : Rufli ; Lusenti ; Sogari, Casartelli, P. Presig ; M. Presig, Ostinelli, Blutsch ; Messerli, Corti, Allio. lard. Entraîneur : Pazmandy.

ARBITRE : M. Keller (Kersatz).

NOTES : stade des Trois-Chênes. 3300 spectateurs. Quatre changements : Cattaneo pour Blutsch (62me), Calgaro pour Allio (66me), Kurz pour Dufour (73me) et Devantherry pour Hosp (82me). A la 6me minute, Corti tire sur la transversale. A la 24me, Marietan est averti pour un coup donné sans être en possession de la balle. A la 43me, Malbasky et P. Presisig y vont d'un échange de coups : ils sont soignés sur le terrain. A la 69me, Sogari est expulsé. A la 70me, sur le troisième but, Rufli réclame des soins en restant étendu. Puis les incidents se multiplient, sans pour autant que l'arbitre intervienne. Coups de coin 8-7 (4-5).

C'était vaincre ou mourir ! L'alternative était posée, pour les deux équipes. Chênois a vaincu. Chiasso n'est pas encore, mathématiquement « mort ». Mais sur le terrain, les Tessinois ont présenté le visage d'un agonisant. Ils ont connu leur dernier sursaut en première mi-temps. Après, ils étaient sans vie...

En fait, Chiasso a souffert de ses nerfs. Avec un peu de chance, les Genevois colmatèrent les brèches ouvertes dans leur défense par les trois attaquants de pointe (Messerli, Corti Allio). Ils purent même marquer contre le cours du jeu ! Le tir de Dufour, à 30 mètres ayant frisé montant et latte. C'était après 36 minutes : Chiasso ne retrouva jamais son équilibre. Plutôt que de rechercher l'égalisation, en continuant à jouer, ce fut une ribambelle de coups de pieds, de gestes aussi antisportifs que déplacés. Résulat : une expulsion (Sogari), beaucoup de blessés, mais surtout trois buts de Vergères Bizzini et Kurz. Le football, c'est aussi savoir se dominer. Pour l'avoir oublié, les Tessinois ont laissé beaucoup de leurs espoirs sur le terrain des Trois-Chênes.

Serge DOURNOW

Lugano surprend

WINTERTHOUR - LUGANO 1-3 (0-0)

SCHUTZENWIESE: — 4300 spectateurs. — Arbitre : Longaretti (Neuchâtel).

MARQUEURS : 55. Perucchi 0-1 ; 65. E. Meyer 1-1 ; 75. Perucchi 1-2 ; 88. arigoni 1-3 . . . .

Coupe : Grasshoppers et Lausanne n'ont pas fait une si bonne opération que ça...

Après ces premières demi-finales, on serait tenté d'écrire : Lausanne et Grasshoppers, vainqueurs par 0-0. Ils ont résisté sur terrain adverse. Ils peuvent donc laisser venir en tablant sur l'avantage du match retour ou ils bénéficieront de l'appui de leur public. Ils ont certainement fait cette spéculation : elle est dans l'ordre des choses pour toutes les compétitions se jouant en aller et retour. Les Coupes d'Europe en fournissent l'exemple.

DIFFÉRENCE

Il y a néanmoins une différence. Le règlement de la Coupe de Suisse n'est pas identique à celui des compétitions européennes. Il ne prévoit pas de prolongation, même à la fin du second match. C'est la somme des buts des deux rencontres qui compte et dans le cas d'une égalité, il qualifie l'équipe qui a marqué le plus de buts à l'extérieur.

Sion et Neuchâtel Xamax ont en conséquence la possibilité de se qualifier en réussissant une nouvelle égalité à un ou plusieurs buts. Tandis que Lausanne et Grasshoppers sont obligés de gagner. Neuchâtel Xamax et Sion n'ont donc pas compromis toutes leurs chances, mais ils seraient certainement plus optimistes s'ils étaient parvenus à s'imposer avec un net écart.

Cette fin de semaine n'a pas été vouée seulement à la Coupe. Plusieurs équipes sont allées à la recherche du temps perdu : des matches qui traînaient depuis le premier tour et qui avaient tous une grande importance pour le championnat. Les quatre derniers du classement y étaient impliqués, plus Saint-Gall qui n'est pas hors de cause.

Saint-Gall qui a eu la veine de mettre une teme à une longue série de défaites la semaine passée a battu la Chaux-de-Fonds. Saint-Gall émerge et peut à nouveau respirer. La Chaux-de-Fonds retombe au dernier rang parce que Lugano l'a emporté pour la première fois à l'extérieur cette saison.

Personne ne s'y attendait et Winterthour était vraiment confiant. En déplacement, Lugano avait toujours subi : 7 matches, 7 défaites, 25-2. Il venait de se faire declasser par Neuchâtel Xamax alors que Winterthour a fourni contre Zurich une performance qui aurait mérité la récompense d'une victoire. Lugano, vainqueur par 3-1 tout est donc possible.

Pour sa part, Chênois s'est débarrassé de Chiasso au propre et au figuré par un succès indiscutable qui met en évidence sa forme actuelle. Chênois prend ainsi la place de Sion (10me). Il est bel et bien en train d'assurer son appartenance à l'élite du pays.

En ligue B, Vevey a eu passablement de chance a Aarau où il a été dominé durant les trois quarts du match. Mais c'était sans doute voulu par la tactique et il a montré une grande stablité en la circonstance.

Cette défaite contraint Aarau à rentrer dans le rang il a désormais six points de retard. En revanche, Granges ne s'est pas laissé manœuvrer par Nordstern qui avait pourtant manifesté beaucoup d'ambition au début de ce second tour. Granges demeure à disposition : il est troisième, à un point seulement de Lucerne. Il a bien rétabli sa situation.

CAROUGE CONTINUE

Etoile Carouge continue sa marche. Sa victoire sur Mendrisiostar ne le dégage pas encore de la dernière place. Mais elle le rapproche de son adversaire qui est douzième et de Martigny qui a été battu par Toessfeld.

Les relégués ne seront peut-être pas ceux qu'on croyait à la fin du premier tour.

Bienne et Fribourg qui faisaient partie des favoris à l'époque où on ne jugeait des gens que sur la mine, ont joué selon leur classement actuel et leur 0-0 est un nouvel aveu commun de faiblesse.

Guy CURDY

football

Résultats surprenants en championnat de première ligue

Troisième succès consécutif pour Le Locle

LE LOCLE - YVERDON
3-0 (3-0)

MARQUEURS : Porret 27me, (pénalty) ; Borel 40me ; Bula 44me.

YVERDON : Gautschi ; Narbel, A. Glauser, Paulson, R. Glauser, Kolly, Morgenegg, Humpal, Schweizer, Laroussi, Dupraz. Entraîneur : Humpal.

ARBITRE : M. Haldimann, de Bienne.

NOTES : Stade des Jeanneret, — pelouse en excellent état — temps couvert — 500 spectateurs. — Par rapport au dimanche précédent. Le Locle remplace Bader (malade) par Frutig. A la 5me m inute un tir de Humpal percute a transversale. A la 12me minute Koller commet une faute de main dans les 16 mètres : Schweizer manque la réalisation du pénalty accordé par l'arbitre en tirant largement à côté. Porret sera plus heureux à la 27me. Pour une faute de main également, de Glauser cette fois-ci, l'arbitre accorde un pénalty aux Loclois. Porret trompe habilement Gautschy ouvrant la marque pour les Loclois. A la 28me minute Laroussi cède sa place à Ehrbar. Deuxième changement pour Yverdon ; à la 65me Bovet prenant la place de Kolly. Coups de coin : Le Locle - Yverdon 5-10 (0-0).

Le Locle n'a pas manqué l'occasion de confirmer ses excellentes dispositions actuelles en disposant d'Yverdon. Supérieurs sur le plan technique, tactique et territorial, les Neuchâtelois ont toutefois connu quelques difficultés au début de la rencontre.

Durant les 15 premières minutes, Yverdon tenta crânement sa chance et manqua de peu de prendre l'avantage. Schweitzer manqua lamentablement la meilleure occasion offerte aux Vaudois lors du pénalty de la 12me minute.

Dès lors, les Loclois prirent conscience du danger et forcèrent la cadence prenant l'ascendant sur les Vaudois qui accusèrent nettement le coup. Les évènements se précipitèrent juste avant la pause. En moins de quatre minutes, grâce à Borel qui profita habilement d'un contre et à Bula qui mit un point final à un magnifique travail de Porret, les Neuchâtelois firent pencher la balance en leur faveur, et cela sans contestation possible.

VAUDOIS SANS PERÇANT

La deuxième mi-temps fut nettement moins intéressante à suivre. Contrôlant habilement toutes les attaques yverdonnoises, qui manquaient singulièrement de perçant, les Loclois se contentèrent de préserver leur avantage, tout en lançant de dangereuses contre-attaques. Gautschi refusa toutefois toute nouvelle capitulation en faisant étalage de sa classe.

Troisième succès consécutif des Loclois dans ce 2me tour. La roue a tourné dans le bon sens, et l'avenir s'annonce serein pour les protégés de René Furrer. Yverdon n'a pas été en mesure de confirmer son succès du dimanche précédent. Il est vrai qu'il a manqué de chance.

P. MASPOLI

EFFICACE. — Borel, aux prises avec un arrière yverdonnois, semble avoir retrouvé son efficacité ces derniers dimanches. (Photo Presservice)

Moutier est « abonné » au 1-1

MOUTIER - KRIENS 1-1 (1-1)

MARQUEURS : Bieri 1re ; Erne 34me.

MOUTIER : Muster ; Barth, Zaugg, Sbaraglia, Von Burg ; Cavallaro, Christe, Habegger ; Lang, Erne, Weibel. Entraîneur : Fankhauser.

ARBITRE : M. Meier, de Thoune.

NOTES : Stade de Chalière, pelouse excellente. 500 spectateurs. A nouveau, Moutier s'aligne avec plusieurs remplaçants : Dakic (en voyage), Schaller (blessé), Kloetzli (un dimanche de suspension), autant de titulaires dont l'absence se fera amèrement ressentir. Mais ce n'était que le début des malheurs des Prévôtois : l'arbitre très fantaisiste agaça tant et si bien les joueurs par ses décisions saugrenues que Zaugg, perdant la maîtrise de ses nerfs, se permit de l'applaudir alors qu'il l'avait averti. Du coup, il fut renvoyé au vestiaire. Cela se passait à la 63me minute. Vingt minutes plus tard, Lang était proprement abattu à quarante ou cinquante centimètres à l'intérieur du rectangle de réparation lucernois. Alors que chacun, et même les visiteurs, s'attendaient à le voir désigner le rond du pénalty c'est un coup franc à l'extérieur des seize mètres que M. Meier accorda à Moutier. Après la pause, l'entraîneur Fankhauser lui-même entra pour Cavallaro, puis Rerat prit le relais d'Habegger à la 65me minute. Coups de coin 5-6 (2-2).

Autant de rencontres, autant de résultats identiques pour Moutier depuis la reprise du championnat. Pour la quatrième fois consécutivement, les Prévôtois partagent l'enjeu sur le résultat de 1-1. C'en est devenu une tradition ! Le but encaissé à la première minute déjà sema le doute dans la formation jurassienne à laquelle il fallut plus de dix minutes pour refaire surface devant un Kriens pourtant assez faible et fort maladroit devant la cage adverse. Moutier ne parvint cependant jamais à dominer clairement le débat, si bien que toute la première partie fut d'un niveau fort modeste.

Après le thé, les joueurs locaux se montrèrent généralement les meilleurs, même réduits à dix unités. Mais leurs actions étaient très désordonnées pour faire échec à une défense lucernoise très regroupée. Le pénalty refusé à sept minutes de la fin de la rencontre aurait pu valoir la victoire à Moutier qui fut cependant à un rien de la défaite lorsqu'un tir lucernois s'écrasa sur la barre transversale, à la 87me minute. En définitive, le partage des points reste encore la sanction la plus juste d'un match qui ne souleva à aucun moment l'enthousiasme.

Me

Delémont intraitable face à Laufon

LAUFON - DELÉMONT 1-4 (0-1).

MARQUEURS : Kaelin 37me ; Fleury 50me ; Friché 58me ; Witschi 60me ; Fleury 70me.

LAUFON : Studach ; E. Schmidlin, Muller, Jungo, Hanggi, J. Schmidlin, Stocker, Witschi, Imark, Joseph, Mérillat.

DELÉMONT : Demuth ; Babey, Rossinelli, Anker, Garcia, Friché, Bernal, Bai ; Chapuis, Kaelin, Fleury. Entraîneur : Bai.

ARBITRE : M. Wieland (Granges).

NOTES : pelouse bosselée. Terrain de Laufon. 1500 spectateurs. A mi-match, Torche entre pour Imark et à la 71me minute Born pour E. Schmidlin. L'entraîneur delémontain, Bai, blessé à une cheville, est rempalcé à la 78me par Migliano. Jungo (54me) écope d'un avertissement. Coups de coin (2-7) 7-11.

Depuis sept mois, soit depuis le début de la compétition, Delémont courait après une victoire à l'extérieur. Hier, les Romands sont parvenus à leurs fins d'une manière fort spectaculaire.

Cette tentative a d'autant plus réjoui le cœur de leurs partisans qu'il y a plusieurs années que Delémont n'avait plus récolté de points sur la pelouse laufonnaise.

Ce derby s'est joué sur un rythme élevé. Techniquement supérieurs, les visiteus, mis à part le début de la seconde période, dominèrent la partie. Les épisodiques coups de boutoir des « locaux » inquiétèrent pourtant les défenseurs delémontains au cours de la première mi-temps.

Après la pause, les gens du lieu découvrirent leurs lignes arrières afin de jouer leur va-tout. Usant du jeu direct, les attaquants visiteurs mystifièrent alors leurs cerbères et assurèrent le succès de leur équipe.

LIET

Mince victoire de Bulle

BULLE -URANIA 2-1 (1-0)

MARQUEURS : Dutoit 35me ; Espana 69me ; Delavy (contre son camp) 83me.

BULLE : Cottier ; Tercier, Pigin, Doutaz, Perret ; Rime, Oberson ; Gonzales, Uldry, Raboud, Demierre. Entraîneur : Waeber.

URANIA : Pelfini ; Delay, Reber, Dupraz, Martignago ; Palowik, Pierre Charles ; Espana, Rochat, Romaldini, Bossard. Entraîneur : Châtelain.

ARBITRE : M. Winter, de Martigny.

NOTES : Terrain de Bulle, pelouse en bon état. 2400 spectateurs. A la 30me minute, rencontre entre Pelfini et Oberson. Pelfini est transporté à l'hôpital, pour commotion. Le premier est remplacé par Tombet, alors que le second cède sa place à Duboit. Deux autres changements en cours de partie : Gremaud pour Gonzales chez Bulle et Delavy pour Palowik chez Urania. A la 78me, Pierre-Charles est expulsé pour avoir donné un coup à un adversaire.

DE PEU

Ce match devait donner la possibilité aux Bullois, qui évoluaient sur leur terrain, de renouer avec la victoire afin qu'ils puissent reprendre confiance en leurs moyens. Mais Urania ne laissa pas faire si facilement. Pourtant, il s'en fallut de peu que la marque soit ouverte en début de rencontre, suite à un débordement de Demierre. Puis, jusqu'à la demi-heure, le jeu resta assez équilibré. Dès ce moment, Bulle poussa l'attaque et ouvrit la marque par Dutoit. On nota encore une occasion bulloise offerte à Tercier, dont le tir fila peu à côté.

En deuxième mi-temps, Bulle poussa à fond et fut constamment dans le camp adverse où le gardien Tombet fit des prodiges. Après cette poussée, Urania réagit par des contre-attaques et, sur l'une d'elles, put égaliser. Le jeu devint assez décousu de part et d'autre et l'on nota quelques accrochages : sur l'un d'eux, Pierre-Charles se vit expulsé. Bulle en profita pour reprendre sa pression et les situation critiques se multiplièrent dans les seize mètres genevois où il fallut tout le brio de Tombet pour empêcher que la marque ne soit augmentée. Néanmoins, Bulle parvint à reprendre l'avantage grâce à un tir de Dutoit prolongé malheureusement par Delavy au fond de son propre but.

Sur l'ensemble de la rencontre, la victoire est méritée. Mais, les attaquants n'ont pas su profiter encore de toutes les occasions qu'ils se sont créées. Urania, de par l'expulsion de Pierre-Charles, les blessures de Pelfini et Palowik, voit sa situation empirer, ce qui va causer de nombreux problèmes à l'entraîneur Châtelain.

R. D.

Succès indiscutable de Central

NYON - CENTRAL 0-3 (0-0)

MARQUEURS : Dousse 73me ; Bersier 80me ; Wymann 90me.

CENTRAL : Rickli ; Scheiwiller, Bosset, Roggo, Broillet ; Gaillard, Jelk, Guillot ; Bersier, Wymann, Dousse. Entraîneur : Guillod.

ARBITRE : M. Darbellay, de Roche.

NOTES : Stade communal de Nyon, 1300 spectateurs. A la 67me, Risuleo entre pour Henry, et à la 77me, Jeanprost prend la place de Miaz. A Central, un seul changement : Maillard pour Scheiwiller, à la 79me.

Central a dû attendre longtemps pour voir se dessiner une victoire qui fut pourtant méritée : soixante-treize minutes exactement, durant lesquelles il fit tout ce qui était en son pouvoir pour empêché son amphitryon de s'affirmer. Les Fribourgeois avec un bonheur certain, se permirent de jouer valablement, de construire, sinon d'attaquer, à tel point que les spectateurs purent découvrir, avec plaisir, une formation beaucoup plus forte que la plupart des autres venues sur cette même pelouse. Une formation qui n'avait rien à voir avec son actuel classement. . . .

Une question pourtant se posait : par cette chaleur, et devant une débauche d'énergie rarement relâchée, les visiteurs allaient-ils tenir jusqu'au bout ? D'autant plus que Nyon, parvenait à mieux s'organiser. Or, la réponse vint, à cette 73me minute : Ce fut en effet au moment où les Vaudois semblaient enfin avoir trouvé leur bon rythme, que Central fit la différence. Le but de Dousse libéra l'équipe fribourgeoise en même temps qu'il contracta ceux d'en face. Dès lors, ce fut un jeu d'enfant pour les vainqueurs de maintenir leur avantage, de l'augmenter même. 3-0, c'était peut-être un peu sévère, mais pas immérité du tout.

Une place au soleil pour les «sans grade»

Boudry seul en tête en IIme ligue

Boudry - Couvet 2-1 (1-1)

Boudry : Streit ; Vermot (Fischer), Burgi, Collaud, Piemontesi ; Bise, Chervet, Payot ; Colin, Howald (Baltensperger), Maier. Entraîneur : Chiandussi.

Couvet : Siruge ; Rothenbuhler, Fabrizzio, Haemmerli II, Nipp ; Haemmerli I, Bachmann, Camozzi ; Vauthier (Guye), Gentil, Righetti. Entraîneur : Munger.

Arbitre : M. Jucker, de Prilly.

Buts : Payot, Maier ; Bachmann.

D'emblée, les Boudrysans prirent de vitesse leur adversaire et marquèrent à la 7me minute déjà. On se demandait comment Couvet pourrait limiter les dégâts. Après un quart d'heure, le jeu s'équilibra et Couvet inquiétait la défense locale. Dès lors, le jeu sombrait dans la monotonie et la stérilité.

Malgré une supériorité constante de Boudry après la reprise, il fallut attendre l'avant-dernière minute pour que le but de la victoire tombe. Si les deux points acquis sont mérités, le succès fut long à se dessiner.

F.S.

Hauterive - Saint-Imier 1-0 (0-0)

Hauterive : C. Lecoultre ; Stoppa, Sambiagio, Ferrara, Sandoz ; Balli, Gerber (Hegel), Maspoli ; Grégoire, Graber (Wenger), Farine. Entraîneur : Kauer.

Saint-Imier : Bourquin ; Fillisdorf, Leuba, Gut, Métillat ; Favre, Elia, Boillat (Schafroth) ; Aellen, Kernen, Boichat. Entraîneur : Donzé.

Arbitre : M. Durand, d'Yverdon.

But : Gut (contre son camp).

Privé de son libero L. Lecoultre, Hauterive a abordé cette rencontre avec prudence, en évoluant avec deux attaquants seulement. Bien organisé, Saint-Imier a dominé territorialement jusqu'au repos, sans parvenir à prendre en défaut la défense locale bien regroupée.

Après le repos, les visiteurs eurent de la peine à reprendre l'initiative des opérations. Hauterive profitait de chaque occasion pour contre attaquer. Sur un débordement de Wenger, à sept minutes de la fin, Gut déviait le ballon dans ses propres buts. Ce succès longtemps inespéré, permet à Hauterive de se maintenir dans le groupe de tête.

D. Y.

Bôle - La Sagne 2-2 (1-1)

Bole : Mayer ; Arnold (Delley), J. Cl. Veuve, Castella, Montandon ; Locatelli, L'Eplattenier, Ardia ; P.A. Veuve (Duvanel), Falcone, Anker. Entraîneur : P.A. Veuve.

La Sagne : Paltenghi ; Cassi, Hutzli, Perret, Schnell ; Boss, Balmer, Luthi, Hosteller, Reichenbach, Perrenoud. Entraîneur : Perret.

Arbitre : M. Macheret, de Rueyères.

Buts : Falcone (2), Luthi (2).

Face aux Sagnards, Bôle n'a pas su saisir sa chance et procéda de manière trop désordonnée pour prétendre à la victoire. Pourtant, après une demi-heure, Falcone inscrivait le premier but qui semblait donner des ailes aux recevants. C'était mal connaître la volonté des Sagnards qui égalisaient avant le repos.

Quelques minutes après le thé, la Sagne profitait d'une bévue de la défense bôloise pour réussir un deuxième but, mais les hommes de Veuve, piqués au vif, obtenaient l'égalisation immédiatement. Les Sagnards affichèrent beaucoup de volonté. Finalement, le partage satisfait davantage les Sagnards que les Bôlois qui connurent une fin de match difficile.

S. M.

Serrières - Superga 2-1 (1-1)

Serrières : Schmalz ; M. Dejardin, Balestracci, Nicaty (Schacchi), De Pietro ; Schild, Baudoin, Imhof ; Kastek, Fivaz, Salas, Piccolo. Entraîneur : Bécherraz.

Superga : Porret ; Monastier, Morandi, Federici, Betschmann ; Bégert, Bonicatto, Deschenaux, Debrot, Prati, Allessandri, Piervitori, Peccolo. Entraîneur : Milutinovic.

Buts : Kastek, Piccolo ; Prati.

CE fut une belle empoignade de part et d'autre. Superga jeta trop vite toutes ses forces dans la bataille. Serrières laissa passer l'orage et s'organisa ensuite pour remonter le résultat déficitaire avant la mi-temps.

En deuxième mi-temps, on attendait Superga et Serrières tint la situation en main. Tous les joueurs de Serrières sont à féliciter pour leur discipline. Superga possède des éléments de valeur, mais ce n'était pas leur jour.

J.B.

Neuchâtel Xamax II - Fontainemelon 1-0 (1-0)

Neuchâtel Xamax II : Turberg ; Mercier, Cron, Neri, Grivel ; Ramseyer, Frieden (Gaggu, Hochstrasser ; Joly, Collaud, Baumeister (Frieden). Entraîneur : Turberg.

Fontainemelon : Weyermann ; Sanapo (Clément), Guyot, Roth, Vietti ; Perret (Ritschard), Monnier, Rothpletz ; Wenger, Bonandi, Zaugg. Entraîneur : Ritchard.

Arbitre : M. Brousoz, d'Onex.

But : Collaud (pen.).

Ce serait travestir quelque peu la réalité que d'affirmer que Neuchâtel Xamax a obtenu le maximum en donnant le minimum. Néanmoins, les maîtres de céans eurent fort à faire pour endiguer le déferlement adverse, particulièrement après le thé.

Le succès des maîtres de céans — toujours peu efficaces sur le plan offensif — a trouvé ses racines dans l'énergie déployée par chaque élément pour conserver le maigre avantage tôt acquis. Face à la volonté bien arrêtée de leurs contradicteurs, les visiteurs ont eu le tort de spéculer sur les longues passes en profondeur. Cette manière de procéder fit en quelque sorte le régal des défenseurs de Turberg.

Cl. De.

Autres résultats

Juniors inter-régionaux B : Neuchâtel Xamax - Richemond 7-1 ; Villars-sur-Glâne - Saint-Imier 8-1 ; Lausanne - Fribourg 6-1 ; Renens - Bienne 4-1 ; Yverdon - Chaux-de-Fonds 3-2.

gal

IIIe ligue : Auvernier - Floria 1-1 ; Béroche - Sonvilier 2-3 ; Boudry II - Deportivo 2-4 ; Comète - Travers 0-2 ; Cortaillod - Dombresson 1-2 ; Corcelles Ib - Le Locle III 0-5 ; Colombier - Ticino 2-1 ; Gorgier - Saint-Blaise 2-2 ; Hauterive II - Etoile 2-0 ; Marin - Châtelard 5-0 ; L'Areuse - Le Parc 1-4.

Juniors A : Hauterive - Saint-Imier 1-6 ; Comète - Fontainemelon 0-4 ; Cortaillod - Etoile 1-5 ; Fleurier - Superga 1-1.

Juniors B : Béroche - Boudry 1-2 ; Colombier - Hauterive 1-3 ; Cressier - Travers 3-4 ; Neuchâtel Xamax - Le Locle I 6-0 ; Comète - Floria 0-0 ; Le Locle II - Sonvilier 6-0 ; Audax - Lignières 9-0 ; Saint-Blaise - Cortaillod 4-5 ; Marin - Châtelard 3-1 ; Fleurier - Fontainemelon 0-3 ; Bôle - Corcelles 1-2.

Inter A 1 : Neuchâtel Xamax - Chênois 5-2 ; Comète - Köniz 2-1.

Juniors C : Hauterive I - Hauterive II 10-0 ; Bôle - Colombier 0-8 ; Boudry - L-Areuse 3-1 ; Neuchâtel Xamax - Comète 3-0 ; Geneveys-sur-Coffrane - Le Parc 5-0 ; Le Landeron - Béroche 9-0 ; Cressier - Châtelard 9-1 ; Saint-Blaise - Cortaillod 1-0 ; Noiraigue - Saint-Sulpice 3-0 ; Audax I - L'Areuse 11-0 ; Corcelles - Audax II 3-0 ; Fontainemelon - Dombresson 3-2.

Juniors D : Le Landeron - Neuchâtel Xamax I 0-6 ; Audax - Béroche 4-0 ; Le Parc - La Sagne 4-0 ; Saint-Imier - Chaux-de-Fonds 3-0 ; Corcelles - Fontainemelon 0-2 ; Colombier - Neuchâtel Xamax II 1-1 ; Boudry - Hauterive renvoyé ; Marin - Comète II 3-1.

Jura

DEUXIÈME LIGUE

Aegerten - Tramelan 1-1. — Aurore - Young Boys 2-1. — Bévilard - Lyss 0-1. — Boncourt - Longeau 2-0. — Berthoud - Boujean 34 1-0.

TROISIÈME LIGUE

Groupe 5 : Aurore - Bueren 1-0. — Dotzigen - Perles 2-2. — Lyss II - Boujean 34 1-3. — Madretsch - Gruenstern 0-0. — Nidau - Azzuri 2-1. Groupe 6 : Aarberg - Ceneri 2-1. — Mâche - Orpond 1-2. — Taueffelen - La Neuveville 1-1. Groupe 7 : Le Noirmont - Mervelier 1-3. — Tramelan II - Reconvilier 1-3. — Vicques - Courtételle 0-3. — Courrendlin - Corban 0-1. — Les Breuleux - Tavannes 2-0. Groupe 8 : Courgenay - Courtemaîche 2-2. — Chevenez - Alle 3-2. — Boncourt - Fontenais 3-2. — Grandfontaines - Courfaivre 1-3. — Glovelier - Courtételle II 3-2.

Fribourg

Juniors inter A 2, groupe 2. — Central - Neuchâtel Xamax 3-0 ; Concordia - Delémont 0-1 ; Yverdon - Porrentruy 2-1 ; Vevey - Le Parc 2-0.

Deuxième ligue. — Courtepin - Beauregard 1-1 ; Domdidier - Attalens 1-0 ; Alterswil - Portalban 1-2 ; Cormondes - Broc 0-0 ; Fétigny - Tavel 1-2.

Troisième ligue. — Grolley - Schmitten 2-2 ; Ueberstorf - Corminbœuf 1-5 ; Tavel II - Richemond 0-4 ; Villars - Fribourg II 1-0 ; Montagny-Ville - Belfaux 0-1 ; Estavayer - Montbrelloz 1-1 ; Cugy - Montet 0-0 ; Vully - Dompierre 4-1 ; Saint-Aubin- Montagny 1-1 ; Morat - Chiètres 3-2.

Classements

IIME LIGUE

1. Boudry	14	8	4	2	21	9	20
2. Superga	14	8	2	4	33	17	18
3. Saint-Imier	14	8	2	4	29	16	18
4. Hauterive	14	7	4	3	19	15	18
5. Bôle	13	5	4	4	21	22	14
6. Serrières	13	6	—	7	31	29	12
7. N Xamax II	13	4	3	6	12	17	11
8. Couvet	14	3	5	6	17	22	11
9. La Sagne	14	4	3	7	21	29	11
10. Fontainemelon	14	4	3	7	20	22	11
11. Fleurier	13	2	2	9	16	41	6

IIIME LIGUE

GROUPE I

1. Corcelles IA	13	10	2	1	49	21	22
2. Béroche	13	8	2	3	48	23	18
3. Comète	14	8	2	4	35	32	18
4. Dombresson	14	7	2	5	36	32	16
5. Sonvilier	14	7	2	5	31	31	16
6. Floria	14	5	5	4	31	22	15
7. Auvernier	14	4	4	6	20	21	12
8. Deportivo	14	5	1	8	29	27	11
9. Travers	14	5	1	8	23	41	11
10. Cortaillod	13	4	—	9	18	41	8
11. Boudry II	13	—	3	10	16	45	3

GROUPE II

1. Marin	15	13	2	—	73	15	28
2. Saint-Blaise	15	9	4	2	60	18	22
3. Le Locle II	15	10	2	3	46	24	22
4. Hauterive II	15	9	2	4	34	23	20
5. Colombier	15	8	2	5	28	26	18
6. Etoile	15	6	4	5	51	21	16
7. Le Parc	15	6	2	7	32	38	14
8. Chatelard	15	4	3	8	17	45	11
9. Gorgier	15	2	6	7	25	35	10
10. Ticino	15	2	5	8	22	37	9
11. L'Areuse	15	3	3	9	21	44	9
12. Corcelles IB	15	—	1	14	13	96	1

La sélection suisse pour affronter Nice

Bollmann de Winterthour nouveau capé

En prévision du prochain match d'entraînement que l'équipe suisse jouera le 2 avril contre l'OGC Nice, à Nice, René Hussy a décidé de se passer à nouveau des services de Kuhn, Odermatt, Prosperi et Chapuisat.

CONSERVATEUR

Le « coach »national veut poursuivre sur sa lancée de Graz et il spécule toujours sur la jeunesse. Toutefois, trois changements sont intervenus par rapport à la rencontre face à Sturm Durrsol : Rolf Bollmann (Winterthour) a été appelé en remplacement d'Ueli Wegman (Servette), Pfister (Servette), qui avait dû déclarer forfait en raison d'une blessure au nez, à la place de Botteron (Zurich) et Schild (Young Boys) pour Meyer (Grasshoppers). Grasshoppers et Neuchâtel Xamax étant aux prises cette semaine et ayant des matches en retard en championnat, Hussy n'a finalement retenu aucun joueur de ces deux formations.

Avec trois éléments, Winterthour détient la plus forte représentation au sein du contingent qui comporte 16 hommes. Voici la liste des joueurs sélectionnés pour ce match contre Nice, qui commencera à 20 h 45 :

Gardiens : Burgener (Lausanne), Kueng (Winterthour). Défenseurs et demi : Valentini, Trinchero (Sion), Guyot (Servette), Ducret (Lausanne), Bollmann (Winterthour), Stierli (Zurich), Demarmels et Hasler (Bâle), Schild (Young Boys), Schneeberger (Saint-Gall). Attaquants : Jeandupeux (Zurich), Pfister (Servette), Muller (Hertha Berlin) et Risi (Winterthour).

Ligue B : le « Leader » consolide sa position

Bienne confirme ses carences !

BIENNE - FRIBOURG 0-0

BIENNE : Schwendener ; Rebmann, Albanese, Leu, Heider ; Knuchel, Heutschi, Renfer ; Jallonardo, Peters, Gobet. Entraîneur : Peters.

FRIBOURG : Dafflon ; Siffert, Cremona, Meier, Auderset ; Skocik, Corminbœuf, Kvicinski ; Dorthe, Salzgeber, Dietrich. Entraîneur : Skocik.

ARBITRE : M. Maire de Genève.

NOTES : Stade de la Gurzelen, 900 spectateurs. Bienne joue sans Wenger, blessé, Fribourg sans Cotting. Changements : Kuffer entre pour Gobet à la 30me, 46me Blanchard remplace Salzgeber, 84me Kvicinski est remplacé par Metrailler. Avertissements à Knuchel (48me) et Meier (60me). Deux tirs sur les poteaux : 24me envoi de la tête de Peters. 40me reprise directe de Renfer. 55me faute de main de Kvincinski dans la surface de réparation non sanctionnée. Coups de coin : 6-6 (1-3).

Après un départ catastrophique dans le second tour, Bienne semblait retrouver confiance et une partie de ses moyens. En fait, il n'en était rien. Face à Fribourg, les Biennois ont confirmé leurs carences, ils apparurent ni meilleurs ni pires que lors de leurs deux défaites face à Young Fellows et Wettingen : la continuité dans la médiocrité. Les quelque 900 spectateurs présents — l'équipe biennoise n'est pas capable d'attirer plus d'un millier de personnes — se montrèrent amèrement déçus par le spectacle présenté : un jeu sans rythme et maladroit, aucun but inscrit et de rares actions intéressantes.

On savait Fribourg également en perte de vitesse mais on attendait davantage de lui. Il s'abaissa au niveau de son adversaire et le partage des points l'avantagerait plutôt. En seconde mi-temps, le jeu se déroula le plus souvent dans le camp de défense fribourgeois, et si Bienne ne se créa pas beaucoup d'occasions de buts, il tira tout de même à deux reprises sur les poteaux.

Pour les deux entraîneurs-joueurs Peters et Skocik, par ailleurs insuffisants sur le terrain, il s'agit de ramener au plus vite leur équipe sur le bon chemin. Une tâche difficile, car les joueurs de talent ne sont pas nombreux : Albanese, Renfer, Jallonardo du côté biennois ; Dorthe et Salzgeber du côté fribourgeois.

P. Du.

La chance sourit à Vevey à Aarau

AARAU - VEVEY 0-1 (0-0)

MARQUEUR : Tippelt 60me.

AARAU : Richner ; Luscher, Wuest, Blum, Hauser ; Osterwalder, Walz ; Wey, Zuttel, Ponte, Wernle. Entraîneur : Cebinach.

VEVEY : Malnati ; Chollet, Gretener, Staubli, Huguenin ; Holenweg, Osojnac ; Lambelet, Tippelt, Dirac, Durussel. Entraîneur : Cuissard.

ARBITRE : M. Uldry, de Meyrin.

NOTES : Terrain du Brugglifeld, pelouse en bon état. Temps magnifique. 4200 spectateurs. A la mi-temps, Cebinach entre pour Walz dans l'équipe argovienne qui subira encore un changement : 65me Scheibler pour Wey. Deux changements également dans la formation veveysanne : Terranova pour Gretener 70me et Foglia pour Lambelet 80me. Coups de coin : 12-9.

Vevey a obtenu une victoire chanceuse à Aarau. Il a laissé faire son adversaire durant toute la rencontre se limitant à contrôler le jeu au milieu du terrain. Les attaquants argoviens furent trop maladroits pour inquiéter Malnati et leur gadien commit une grave erreur sur une reprise de volée de Tippelt. Alors qu'il pouvait facilement s'emparer du ballon, il le laissa tomber derrière lui et... la ligne de but. Ce but assomma l'équipe qui baissa pied et perdit stupidement.

Résultats

Groupe occidental : Bulle-Urania 2-1 ; Durrenast - Monthey 0-0 ; Le Locle - Yverdon 3-0 ; Meyrin - Rarogne 2-1 ; Nyon - Central 0-3 ; Sierre - Thoune 2-0.

Groupe central : Berne - Buochs 3-2 ; Brunnen - Concordia 2-0 ; Deitingen - Emmenbrucke 0-3 ; Laufon - Delémont 1-4 ; Moutier - Kriens 1-1 ; Soleure - Zoug 1-0.

Groupe oriental : Beden - Frauenfeld 1-1 ; Blue Star - Uzwil 5-0 ; Bruhl - Coire 2-2 ; Guibiasco - Red Star 1-1 ; Gosau - Rorschach 3-1 ; Rapid Lugano - Locarno 3-1.

Classements

GROUPE OCCIDENTAL

1. Bulle	15	10	4	1	38	18	24
2. Monthey	.16	10	3	3	27	11	23
3. Rarogne	16	8	3	5	23	14	19
4. Durrenast	15	6	6	3	29	21	18
5. Nyon	16	6	6	4	22	20	18
6. Le Locle	15	6	4	5	29	19	16
7. Meyrin	17	6	4	7	23	19	16
8. Sierre	17	6	4	7	20	28	16
9. Audax	16	5	5	6	26	33	15
10. Yverdon	17	5	4	8	16	21	14
11. Thoune	16	4	4	8	23	33	12
12. Central	16	4	3	9	22	34	11
13. Urania	16	2	2	12	18	45	6

GROUPE CENTRAL

1. Brunnen	16	9	4	3	33	18	22
2. Soleure	16	8	4	4	18	15	20
3. Delémont	17	7	5	5	20	15	19
4. Emmen.	16	7	4	5	34	22	18
5. Porrentruy	16	7	4	5	22	23	18
6. Kriens	17	5	8	4	28	23	18
7. Berne	16	8	1	7	31	31	17
8. Zoug	15	5	6	4	21	16	16
9. Concordia	16	4	6	6	16	20	14
10. Laufon	17	5	3	9	23	32	13
11. Buochs	16	5	2	9	21	25	12
12. Moutier	16	2	8	6	14	21	12
13. Deitingen	16	4	3	9	23	43	11

GROUPE ORIENTAL

1. Baden 16-26 ; 2. Gossau 15-22 ; 3. Frauenfeld 16-21 ; 4. Giubiasco 15-20 ; 5. Coire et Bruehl - Saint-Gall 16-18 ; 7. Blue Stars 16-16 ; 8. Uzwil 14-14 ; 9. Schaffhouse et Red Star 16-12 ; 11. Locarno 16-11 ; 12. Rapid Lugano 1-13 ; Rorschach 15-6.

Mutuelle Vaudoise + Vaudoise Vie
Vaudoise Assurances
Jacques Etzensperger
Agence générale ✆ 25 76 61
5, r. du Musée, 2001 Neuchâtel

Avec notre CRÉDIT 10000.- VISITEZ ET GAGNEZ Fr. 1000.-

JUSQU'A Fr. SANS CAUTION

de 30 mois, avec % d'acompte seulement, sans intermédiaire bancaire, sans réserve de propriété sur demande, avec assurance crédit contre risques décès et invalidité totale — suspension des versements en cas de maladie, accidents, service militaire, naissance, etc. (selon dispositions jointes au contrat) — avec rachat de vos meubles usagés en paiement partiel sur tous vos achats !!!

en participant à notre loterie gratuite — tirage chaque mois — billet gratuit à tous les visiteurs

NOTRE COMPTOIR DES BONNES AFFAIRES

Fr. 3 millions de meubles à l'ancien prix avant la hausse !

17 PAYS REPRÉSENTÉS SUR 7000 m² et 7 étages

DES SALONS (canapé-lit)	DES CHAMBRES A COUCHER	APPARTEMENTS COMPLETS 3 PIÈCES	DES STUDIOS	DES SALLES A MANGER
au comptant Fr. 795.—	au comptant Fr. 1285.—	au comptant Fr. 3685.—	au comptant Fr. 1225.—	au comptant Fr. 789.—
en 30 mois Fr. 895.—	en 30 mois Fr. 1443.—	en 30 mois Fr. 4140.—	en 30 mois Fr. 1383.—	en 30 mois Fr. 890.—
avec 1er versement Fr. 240.—	avec 1er versement Fr. 393.—	avec 1er versement Fr. 1200.—	avec 1er versement Fr. 393.—	avec 1er versement Fr. 236.—
et à Fr. **22.-** par mois	et à Fr. **35.-** par mois	et à Fr. **98.-** par mois	et à Fr. **33.-** par mois	et à Fr. **22.-** par mois

ou écrivez-nous, vous recevrez également un billet de loterie gratuitement et

vous pouvez aussi choisir chez vous

en nous adressant aujourd'hui encore ce bon, vous obtiendrez notre documentation gratuite. FAN

Nom, prénom :

Rue, No :

Ville :

et en plus avec chaque APPARTEMENT COMPLET notre cadeau **LA CUISINE**

Ouvert tous les jours de 8 h à midi de 14 h à 18 h

FERMÉ le dimanche

romand
LE CENTRE SUISSE DU MEUBLE À CRÉDIT

Tinguely AMEUBLEMENTS SA 1630 BULLE

ROUTE DE RIAZ 10-16 — PARKING — SORTIE DE VILLE DIRECTION FRIBOURG — TÉL. (029) 2 66 66

Le N° gagnant à notre loterie mensuelle pour le mois de février 1974 : **N° 13 260**

VACANCES HORLOGÈRES

Toutes les destinations vous sont encore ouvertes.
Même pendant les mois de juillet et août, lesquels, l'expérience le démontre cependant, seront complets rapidement.
Le programme Airtour, riche et varié, vous offre de nombreuses nouvelles possibilités.

Inscrivez-vous maintenant déjà.

Par exemple :

Grèce	1 semaine dès Fr. 826.--
Yougoslavie	1 semaine dès Fr. 465.--
Majorque/Ibiza	1 semaine dès Fr. 583.--

Suppléments pour carburant réservés.

airtour suisse

Demandez le programme Vacances en vrai 74

M./Mme/Mlle

Rue

No postal Domicile

marti

A remplir et à envoyer à:

Agence de voyages Marti Faubourg de l'Hôpital 5
2000 Neuchâtel Tél. 038 25 80 44

DÉMÉNAGEMENTS

TRANSPORTS DANS TOUTE L'EUROPE

PIANOS — **DÉBARRAS** CAVES - GALETAS - LOGEMENTS
VÉHICULES BIEN ÉQUIPÉS — VISITES DE MOBILIERS
DEVIS GRATUITS SANS ENGAGEMENT

D. ROTHPLETZ, Saint-Nicolas 12, Neuchâtel **Tél. (038) 25 35 90**

PÂQUES EN BAVIÈRE

MUNICH et visite des châteaux de Neuschwanstein (Louis II) et Hohen-Schwangau

4 jours en autocar
tout compris au départ de Neuchâtel et Fribourg

Fr. 350.-

Programmes dans les magasins Migros
Nombre de places limité

VOYAGE-CLUB MIGROS

11, rue de l'Hôpital - NEUCHÂTEL - Tél. (038) 25 83 48

Une nouvelle jeunesse pour l'organisme pour rester en pleine forme
GELÉE ROYALE
POLLEN
DIRECTEMENT DU PRODUCTEUR
CEDISA
Centre de diffusion de spécialités apicoles
Documentation gratuite et prix producteur sur demande
CEDISA 20, avenue de la Gare
Tél. 021/354822 1022 Chavannes-Renens

HARTMANN + CO SA
succursale
NEUCHATEL
038/314453

spécialiste pour
portes de garages
constr. métalliques
stores à rouleaux

service de réparation

Achetez votre MACULATURE
au bureau du journal, rue Saint-Maurice 4

VOYAGES **WITTWER**

VACANCES DE PÂQUES

VOYAGES DE 4 JOURS DU 12 AU 15 AVRIL

PARIS (départ le 11 avril au soir)	**Fr. 410.—**
AMSTERDAM - BRUXELLES	**Fr. 420.—**
FLORENCE - PISE	**Fr. 375.—**
CAMARGUE - MARSEILLE	**Fr. 360.—**
RIVIERA - COTE D'AZUR	**Fr. 320.—**

Programmes et inscriptions : **WITTWER CARS**
2, rue Saint-Honoré, Neuchâtel - Tél. (038) 25 82 82
1, rue Saint-Gervais, Couvet - Tél. (038) 63 27 37

VALMON
RÉCUPÉRATION
Michel Monnard
et John Vallélian
achètent tous
DÉCHETS
industries et privés
Fer - Métaux
Chiffons - Papiers
Chantier :
SERRIÈRES
Quai
Jeanrenaud
✆ 31 73 55
Bureau :
✆ 42 27 49

Le couple de l'année

Il faut les porter dans son cœur, ces deux-là. Si jeunes, si sympathiques, si économiques, si fidèles, si silencieux, si parfaits mécaniquement.

Ciao et Bravo, deux cyclomoteurs qui enthousiasment tout le monde!

bravo
avec son fameux cadre tubulaire, Bravo c'est la nouvelle vedette parmi les cyclomoteurs. L'an dernier, de nombreux admirateurs attendirent en vain sur lui. Maintenant, il est livrable en trois couleurs dans toute la Suisse dès Fr. 730.—
Modèle de luxe, en 3 couleurs, variateur de vitesses, avec fourche télescopique hydraulique (= confort et sécurité maxima) Fr. 990.—

Ciao
Fin et élégant, Ciao (prononcez tchaou), le cyclomoteur le plus vendu de Suisse. C'est la preuve, roulante, pour la qualité indiscutable de PIAGGIO, constructeur de Vespa. Ciao est livrable en 5 couleurs attractives. Fr. 820.—

Représentant général pour la Suisse:
PIAGGIO
Rollag S.A., Löwenstrasse 29, 8001 Zurich

(Coupon)
Nous vous enverrons volontiers des prospectus Ciao et Bravo, et un auto-collant avec des couleurs fantastiques, si vous nous retournez ce coupon! (Rollag S.A., Löwenstrasse 29, 8001 Zurich)
Nom
Rue
NPA/Lieu

ski

Slalom parallèle de l'officieux Championnat du monde par équipes

THOENI BATTU EN FINALE PAR FROMMELT

Une surprise de taille a été enregistrée avec la victoire du champion du Liechtenstein Willi Frommelt dans le slalom parallèle masculin de Vail, comptant pour les « World Series », en finale duquel il a battu le superchampion italien Gustavo Thoeni.

Déjà à Aspen, dans le premier slalom parallèle couru il y a une semaine et gagné par Thoeni devant l'Américain Bob Cochran, l'Autrichien Hinterseer et le Canadien Dave Irwin, Frommelt avait montré de bonnes dispositions pour cet exercice en accédant aux quarts de finale.

FACILEMENT

A Vail, il fit preuve de gros progrès et fut impressionnant dès la première course dans laquelle il sortit très nettement Hinterseer. Ensuite il battit tout aussi facilement l'Allemand Otto Berger qui s'était qualifié aux dépens de l'Autrichien Franz Klammer. En demi-finale, il éprouva beaucoup plus de difficulté contre l'excellent Américain Greg Jones qui, de son côté, avait éliminé l'Italien Fausto Radici et l'Autrichien Johann Kniewasser en perdant à chaque fois la première manche mais en gagnant nettement la seconde. Frommelt ne battit Jones dans la première manche que de 9 centièmes. Mais dans la seconde, il surclassa son adversaire, gagnant avec un écart de 0,779.

En finale, Frommelt s'imposait dans le deux manches avec un avantage de 0,465 et 0,138 aux dépens d'un Thoeni médusé. Le Suisse Walter Tresch a atteint les quarts de finale après avoir éliminé le Canadien Alain Cousineau en huitième de finale. Un incident marqua cette confrontation : le chronométrage n'a pas fonctionné dans la deuxième manche remportée par le Suisse après qu'il eut perdu la première sur un écart infime (0,082). Le jury estimait alors que Tresch l'avait emporté plus nettement que le Canadien lors de la première manche. En quart de finale, l'Uranais était battu en deux manches par Irwin.

A l'issue des courses d'Aspen et de Vail et avant les dernières épreuves qui auront lieu à Heavenly Valley (Californie) la semaine prochaine, le classement général des « World Series » (officieux championnat du monde par équipes) est le suivant : 1. Autriche, 339 p. (155 hommes - 184 dames) ; 2. Allemagne de l'Ouest, 192 (92-100) ; 3. Etats-Unis, 171 (114-57) ; 4. Canada, 159 (72-87) ; 5. Suisse, 156 (55-101) ; 6. Italie, 143.

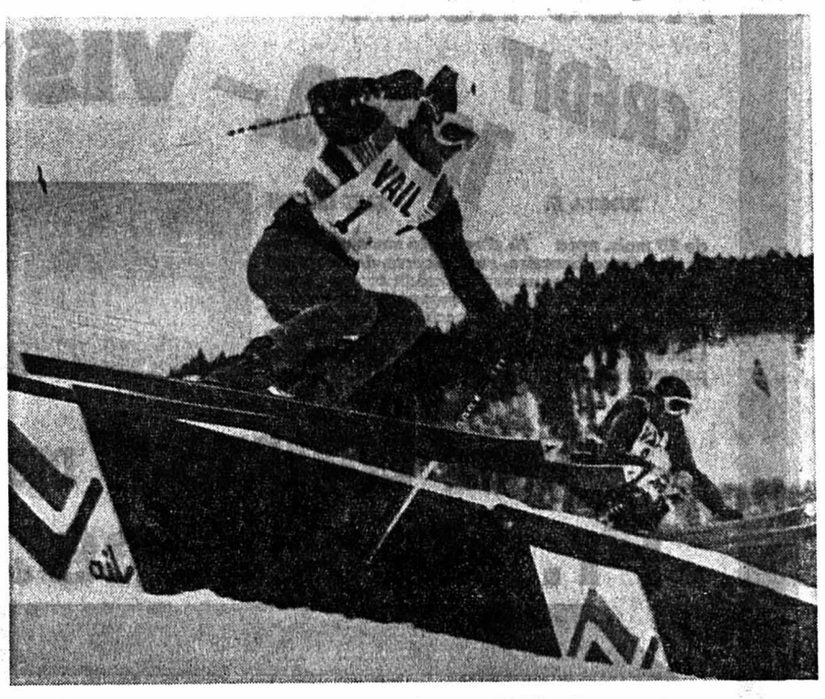

LE NUMÉRO UN. — Il convient bien à Willy Frommelt, puisque le Liechtensteinois a remporté le slalom parallèle de Vail devant le champion du monde, Thoeni.

(Téléphoto AP)

Sagnards en évidence

Le 24me « Relais de la route blanche » s'est couru sur une neige lourde, mais assez rapide dans la région de la Vallée des Dappes.

RÉSULTATS

Relais 3 x 10 km : 1. Douanes Françaises de Besançon (Salvi, Vandel, Jaquerod) 92'23" ; 2. SC. La Sagne (Jacot, Botteron, Ducommun) 95'56" ; 3. EHM Chamonix 96'15" ; 4. SC Bois d'Amont 96'47".

Coupe d'Europe à Arosa: domination suédoise

Le Suédois Ingemar Stenmark, qui vient de fêter son 18me anniversaire et qui avait accumulé les exploits dans les dernières épreuves de la Coupe du monde, a confirmé sa grande classe en remportant le slalom spécial de Coupe d'Europe d'Arosa. Bien que n'ayant réussi que le deuxième et le quatrième temps dans chaque manche, il s'est imposé nettement devant l'Italien Arnold Senoner et son compatriote Lars-Erik Hinders.

Au terme de la première manche, piquetée par Beat Zogg (63 portes), le Français Alain Novillod (No 26) était en tête en 43"32 devant Stenmark (No 27) 43"70, Hinders (No 39) 44"11, Hardy (No 63) 44"28 et Senoner (No 44) 44"38. Le meilleur des concurrents du premier groupe, l'Autrichien Hubert Berchtold, occupait alors la neuvième place.

Dans la seconde manche (56 portes par Sepp Bernegger), Novillod ne put éviter la disqualification. La route de la victoire était ainsi ouverte pour Stenmark, qui put se contenter d'assurer son parcours. Le meilleur temps fut alors réalisé par l'Italien Tino Pietrogiovanna.

Les Suisses ont été particulièrement décevants dans cette épreuve. Leur meilleur représentant, le Grison Peter Schwendener (19 ans) a pris la huitième place avant tout grâce à sa régularité.

Classement : 1. Stenmark (Su) 86"31 (43,70 et 42,61) ; 2. Senoner (It) 87"08 (44,38 et 42,70) ; 3. Hinders (Su) 87"37 (44,11 et 43,26) ; 4. Berchtold (Aut) 87"55 (44,66 et 42,89) ; 5. Pietrogiovanna (It) 87"56 (45,28 et 42,28) ; 6. Hardy (Fr) 87"99 (44,28 et 43,71) ; 7. Rieger (RFA) 88"00 (45,36 et 42,64) ; 8. Schwendener (S) 88"07 (45,02 et 43,05) ; 9. Good (S) 88"16 (44,45 et 43,71) ; 10. Hemmi (S) 88"18 (45,67 et 42,51). Puis : 20. Jaeger (S) 88"96 ; 24. Fleutry (S) 89"18 ; 28. Roesti (S) 89"58 ; 31. Odermatt (S) 89"79 ; 58. Beeli (S) 97"00 ; 59. Cavelti (S) 97"33.

Coupe d'Europe : 1. Witt-Doering (Aut) 138 p ; 2. Loidl (Aut) 129 ; 3. Corradi (It) 128 ; 4. Roche (Fr) 82 ; 5. Kirchmaier (Aut) 80. Puis : Good (S) 73.

Succès autrichien chez les filles

L'Autrichienne Irmgard Lukasser a remporté le slalom spécial féminin Coupe d'Europe à Arosa. Irmgard Lukasser s'est imposée de manière très nette devant la Française Odile Chalvin, gagnante la veille du slalom géant. La troisième place est revenue à l'Espagnole Conchita Puig, qui ne compte maintenant plus que 17 points de retard sur l'Italienne portant les couleurs de Saint-Marin, Elena Matous, au classement général de la Coupe d'Europe.

Côté suisse, le meilleur résultat a été obtenu par Silvia Stump. Deuxième sur le premier tracé, elle a perdu un peu de temps dans la deuxième manche. Elle prit finalement la quatrième place, à 1"29 seulement de la gagnante.

Classement : 1. I. Lukasser (Aut) 99"86 (49"92 et 49"94) ; 2. O. Chalvin (Fr) 100"33 (50"98 et 49"35) ; 3. C. Puig (Esp) 100"76 (50"78 et 49"98) ; 4. S. Stump (S) 101"15 (50"66 et 50"49) ; 5. E. Mayr (RFA) 101"56 (51"37 et 50"19).

Coupe d'Europe : 1. E. Matous (SM) 186 p ; 2. C. Puig (Esp) 169 ; 3. A. Vivetgros (Fr) 129 ; 4. B. Totschnig (Aut) et E. Defutl (Aut) 106.

athlétisme

Hurst et Moser la main dans la main aux 25 km de Bienne

C'est main dans la main que les deux bernois Kurt Hurst et Albrecht Moser ont franchi en vainqueurs la ligne d'arrivée de la 8me course internationale des 25 km de Bienne. En tête de la micourse, Hurst et Moser ont établi un nouveau record de l'épreuve, dans le temps de 1 h 19'41". 332 concurrents ont pris part à cette course, dont voici les résultats :

Elite : 1. Hurst (Berne) et Moser (Berne) 1 h 19'41" ; 3. Walti (Aarau) 1 h 20'23" ; 4. Jaeggi (Fribourg) 1 h 20'26" ; 5. Daehler (Frauenfeld) 1 h 20'32" ; 6. Umberg (Lucerne) et Rohrer (Lucerne) 1 h 22'23" ; 8. Schull (Berne) 1 h 22'58". **Seniors :** 1. Boos (Berne) 1 h 22'39". **Vétérans :** 1. Etter (Lausanne) 1 h 29'59".

boxe

Foremann - Norton en direct à la T.V.

Le service des sports de la télévision Suisse romande annonce qu'il retransmettra en direct, le mercredi 27 mars à 03 h 20 du matin, le championnat du monde des poids lourds entre Georges Foreman, tenant du titre, et Ken Norton, qui aura lieu à Caracas. Ce combat sera rediffusé en différé, mercredi toujours, à partir de 12 h 15.

cyclisme

Apparition de Merckx

Van Springel gagne la Flèche Brabançonne

Après avoir enlevé samedi le Grand prix de Harelbeke en devançant Maertens (au sprint) et Verbeeck (à 8"), Herman van Springel a glané un nouveau succès à l'occasion de la Flèche Brabançonne. Et devant les deux mêmes adversaires, l'écart étant cette fois de 45 secondes.

Surprise agréable pour les organisateurs et les spectateurs : Eddy Merckx et Luis Ocana se sont présentés au départ. Si, pour le second, il s'agissait d'honorer un engagement, pour le premier il ne s'agissait que d'une reprise de contact avec le vélo après huit jours de chambre. Merckx l'avait d'ailleurs déclaré : « Je vais faire une centaine de kilomètres, sans forcer », avait-il dit. Le « recordman » du monde de l'heure, a tenu parole. Après 120 km, il a stoppé et s'est rhabillé. Ocana fit de même peu après et les deux hommes, accompagnés par quelques équipiers, se retirèrent en prévision de la « Semaine catalane ».

La Flèche Brabançonne, une épreuve dont Pino Cerami inaugura le palmarès en 1961, connut un déroulement assez limpide. Après quelques petites escarmouches, Hysmans Verhaegen et Bodart prirent 30" avant de se faire rejoindre. Au 70me km, Vanderslagmolen attaqua. Dix hommes le suivirent, dont Huysmans, mais le peloton revint vite sur eux.

C'est un groupe compact qui entra ainsi dans Alsemberg, après la grande boucle, il restait huit circuits et la célèbre côte pour départager les plus forts. Dans la 3me boucle, 13 coureurs se détachèrent (Maertens, David, de Gest, Pintens, Prinsen, In't Ven, Doyen, Verbeeck, Van Springel, Swerts, Van Cauter, Van Roosbroeck et Mintjens). C'était la bonne échappée. Au 6me tour, Van Cauter et Mintjens furent lâchés alors que Bracke et Hermans avaient lancé des contre-attaques derrière. A un tour de la fin, Van Springel attaqua. David tenta de le contrer mais le fuyard était le plus fort et il creusa l'écart pour s'imposer en solitaire.

CLASSEMENT

1. Van Springel (Be), les 178 km en 4 h 08' ; 2. Verbeeck (Be) à 45" ; 3. Maertens (Be) ; 4. Pintens (Be) ; 5. David (Be) ; 6. Degeest (Be) même temps ; 7. Sweerts (Be) à 53" ; 8. Abelshausen (Be) à 55" ; 9. Doyen (Be) à 1'55" ; 10. Bracke (Be) à 2'05" ; 11. Van Roosbroeck (Be) ; 12. Hermans (Be) à 2'20" ; 13. Van Cauter (Be) ; 14. Prinsen (Hol) ; 15. Vanderslagmolen (Be) même temps.

● **Le jeune Italien Francesco Moser a remporté le Tour de Calabre qui s'est déroulé sur 260 kilomètres. Classement : 1. F. Moser (It) les 260 km en 6 h 56'40 (moyenne 37 km 444) ; 2. de Vlaeminck (Be) ; 3. Baronchelli (It) mêmetemps ; 4. Bitossi (It) à 1'34.**

FOOTBALL À L'ÉTRANGER

Italie : Lazio reprend le large

Durement stoppé le 17 avril à San Siro par Inter, Lazio est bien reparti dans la course au « scudetto » en disposant aisément de Cagliari (2-0) au stade olympique de Rome. Il a ainsi porté à trois points son avance sur Juventus et Naples qui n'ont pu faire mieux que match nul à Vérone et face à Rome. Lazio, qui avait semblé en perte de vitesse, a bien surmonté son bref fléchissement, prouvant qu'il sera désormais bien difficile de l'empêcher d'obtenir le titre national.

PLUS NET

Son succès sur Cagliari ne souffre aucune discussion et il fut beaucoup plus net que ne l'indique le résultat. Chinaglia fut une fois de plus le grand artisan de cette victoire, non seulement en inscrivant les deux buts (24me et 82me minutes sur penalty), mais aussi par l'énorme travail fourni sur tout le front de l'attaque. A noter toutefois, à la décharge de la formation sarde, que son buteur patenté « Gigi » Riva, blessé, n'avait pu se déplacer, ce qui priva sans doute Cagliari de son meilleur atout.

Juventus s'est montré incapable de se tirer d'affaire à Vérone où l'équipe locale, en lutte pour le maintien, ne lui a pas permis de développer son jeu habituel. Gênés par un marquage serré, les champions d'Italie ont joué une rencontre assez moyenne, perdant un point précieux qui peut s'avérer décisif à l'heure du bilan.

Naples s'est également laissé piéger par une excellente équipe de Rome, actuellement en plein redressement. Les Napolitains dominèrent surtout en première période. Mais ils ne parvinrent que rarement à prendre l'ascendant sur leurs rivaux. Clerici rata même la transformation d'un penalty peu avant la pause. Il s'est toutefois racheté par la suite en offrant à Juliano un but superbe (59me). Mais l'équipe de Niels Liedholm ne s'est pas affolée. Elle est sortie de sa réserve pour égaliser à la suite d'un magnifique coup de tête d'Orazi (77me).

VÉRITABLE SENSATION

Cette 22me journée a été l'occasion d'enregistrer un résultat inhabituel qui a été ressenti comme une véritable sensation. Le traditionnel derby milanais s'est, en effet, achevé de façon inattendue : la déroute de Milan qui a été complètement submergé par Inter (5-1), qui termine en fanfare ce championnat. Milan a été assommé par trois réussites en dix minutes : Oriali (7me), Boninsegna (8me et 10me). Par la suite, malgré le but de Chiarugi (20me), les hommes de Maldini, probablement fatigués par la « bataille de Salonique », laissèrent le champ libre aux joueurs de l'Inter déchaînés. Ces derniers sont parvenus encore à creuser l'écart par l'entremise de Mazzola à deux reprises.

S.I.

Italie

Vingt-deuxième journée : Bologne - Fiorentina 1-1 ; Foggia - Sampdoria 2-2 ; A Pise, Cesena bat Gênes 2-1 ; Lazio - Cagliari 2-0 ; Internazionale - Milan 5-1 ; Naples - Rome 1-1 ; A Novare, Turin bat Vicence 1-0 ; Vérone - Juventus 0-0. **Classement :** 1. Lazio 32 points ; 2. Juventus 29 ; 3. Naples 28 ; 4. Internazionale 27 ; 5. Fiorentina 26 points.

IIME DIVISION

Vingt-sixième journée : Arezzo - Avellino 3-0 ; Ascoli - Atalanta Bergamo 1-1 ; Bari - Brindisi 1-0 ; Catania - Reggiana 0-0 ; Catanzaro - Perugia 0-0 ; Palermo - Brescia 1-1 ; Parma - Novara 1-0 ; Tarento - Como 1-0 ; Ternana - Reggina 1-1 ; Varese - Spal Ferrare 2-1. Classement : 1. Ascoli 36 p ; 2. Varese 34 ; 3. Ternana 33 ; 4. Como 32 ; 5. Parma et Spal Ferrare 29.

ESPAGNE

Championnat de 1re division : Gijon - Real Saragosse 2-2 ; Murcie - Malaga 0-0 ; Granada - Oviedo 3-0 ; Castellon - Atletico Madrid 1-1 ; Real Madrid - Valencia 2-1 ; Real Sociedad - Las-Palmas 0-0 ; Epanol Barcelone - Elche 1-1 ; Celta Vigo - Santander 1-0.

Classement : 1. Barcelone 40 p. ; 2. Atletico Madrid et Real Saragosse 32 ; 4. Malaga 31 ; 5. Atletico Bilbao, Real Sociedad et Grenade 29.

Angleterre

Trente cinquième journée : Arsenal - Manchester City 2-0 ; 2. Coventry City - Queens Park Rangers 0-1 ; Derby County - Ipswich Town 2-0 ; Everton - Chelsea 1-1 ; Leeds United - Burnley 1-4 ; Manchester United - Tottenham Hotspur 0-1 ; Newcastle United - Leicester City 1-1 ; Norwich City - Stoke City 4-0 ; Sheffield United - West Ham United 1-0 ; Southampton - Birmingham City 0-2 ; Wolverhampton Wanderers - Liverpool 0-1. Classement : 1. Leeds United 35 matches, 52 points ; 2. Liverpool 33-48 ; 3. Derby County 35-41 ; 4. Ipswich Town 35-38 ; 5. Queens Park Rangers 33-38 ; 6. Everton 34-36.

Belgique

Vingt-cinquième journée : Lierse SK - FC Anvers 1-1 ; Berchem - Beveren 0-0 ; FC Brugeois - Malinois 5-2 ; Liégeois - Anderlecht 3-1 ; Beringen - Cercle Brugeois 0-0 ; Molenbeek - Diest 3-0 ; Beerschot - Waregem 1-1 ; Saint-Trond - Standard Liège 1-0. Classement : 1. Anderlecht 36 p ; 2. Molenbeek 33 ; 3. Anvers 32 ; 4. FC Malinois 29 ; 5. FC Brugeois 27.

Portugal

Vingt-cinquième journée : Beira Mar - Benfica Lisbonne 1-1 ; Guimaraes - Sporting Lisbonne 0-1 ; FC Porto - Academica Coimbra 1-0 ; Montijo - Olhanense 1-0 ; Cuf - Barreirense 2-0 ; Farense - Vitoria Setubal 0-2 ; Oriental - Boaista 3-0 ; Belenenses - Leixoes 4-3. Classement : 1. Sporting Lisbonne 42 p ; 2. Benfica Lisbonne 38 ; 3. FC Porto 38 ; 4. Victoria Setubal 37 ; 5. Belenenses 30.

Allemagne

Vingt-septième journée : Borussia Moenchengladbach - Duisbourg 3-2 ; Fortuna Cologne - Eintracht Francfort 3-2 ; Rotweiss Essen - Hanovre 1-1 ; Bochum - Fortuna Dusseldorf 3-3 ; Hertha Berlin - Werder Brême 0-0 ; Bayern Munich - Cologne 4-1 ; Kickers Offenbach - Kaiserslautern 2-3 ; Hambourg - Stuttgart 1-0 ; Wuppertal - Schalke 1-1. Classement : 1. Bayern Munich 27 matches, 39 points ; 2. Borussia Moenchengladbach 27-37 ; 3. Fortuna Dusseldorf 27-34 ; 4. Eintracht Francfort 27-33 ; 5. Hambourg 27-30 ; 6. Cologne 27-30.

Schoen sélectionne

L'entraîneur fédéral allemand Helmut Schoen a retenu 18 joueurs en vue du match RFA - Ecosse, qui aura lieu mercredi à Francfort. Voici cette sélection : *Gardiens :* Maier (Bayern Munich), Nigbur (Schalke). *Défenseurs :* Vogts et Bonhof (Borussia Moenchengladbach), Hoettges (Werder Brême), Beckenbauer, Schwarzenbeck et Breitner (Bayern Munich), Cullmann (Cologne), Helmut Kremers (Schalke). *Demis et attaquants :* Grabowski et Hoelzenbein (Eintracht Francfort), Heynckes et Wimmer (Moenchengladbach), Hoeness et Muller (Bayern), Hetzer (Real Madrid) et Herzog (Fortuna Dusseldorf).

automobilisme

Avant son rendez-vous tragique de vendredi avec la mort

Revson avait déjà émis des inquiétudes sur son bolide

L'équipe U.O.P. Shadow a décidé de se retirer du Grand prix d'Afrique du Sud, qui se courra samedi prochain, à la suite de la mort accidentelle de son chef de file, l'Américain Peter Revson, qui s'est tué vendredi au cours d'essais officieux sur le circuit de Kyalami, apprenait-on dimanche de bonne source.

On précisait, de la même source, que les débris tordus et calcinés de la U.O.P. Shadow seront expédiés par avion à l'usine de Northampton pour y être minutieusement examinés afin de déterminer les causes exactes de l'accident.

Selon les témoignages de la plupart des personnes présentes à Kyalami au moment des essais officieux de vendredi, Peter Revson semblait soucieux et il avait fait reviser sa voiture à plusieurs reprises avant de prendre le départ pour ses derniers tours de circuit : l'impression générale de ces témoins est que le coureur s'était rendu compte que « quelque chose n'allait pas » et qu'il avait voulu vérifier cette impression d'abord à vitesse relativement réduite, puis en accélérant l'allure au troisième tour.

C'est alors, semble-t-il, que s'est produite la défaillance fatale des amortisseurs de la roue avant gauche, au moment où le bolide abordait le virage le plus dangereux du circuit.

Les traces de pneus sur le macadam du circuit à cet endroit montrent distinctement que Revson avait perdu la maîtrise de son bolide et que celui-ci a foncé en diagonale, directement sur la barrière de protection, faite de deux larges bandes métalliques superposées qui ont été cisaillées par l'impact.

Plusieurs coureurs inscrits pour le Grand prix de samedi prochain ont exprimé leur inquiétude au sujet de l'insuffisance croissante des dispositifs de sécurité sur un certain nombre de circuits, compte tenu des performances actuelles des voitures de course de formule un.

Leur porte-parole, le Brésilien Emerson Fittipaldi, champion du monde 1972, a réclamé au nom de ses camarades la convocation urgente d'une conférence qui réunirait constructeurs, pilotes et gérants de circuits et qui aurait pour objet la discussion des améliorations immédiates à apporter aux circuits sur le plan de la sécurité.

Emerson Fittipaldi a rappelé qu'en mars 1973, sur ce même circuit de Kyalami, Jackie Stewart s'était tiré indemne d'un virage manqué à 270 km/h. Parce qu'à cet endroit du parcours, la barrière de sécurité se trouvait doublée d'une série de dispositifs qui avaient rendu l'impact moins brutal. Selon Fittipaldi, Revson aurait pu survivre à son accident de vendredi si ces dispositifs s'étaient trouvés là, au virage « Barbecue ».

natation

Championnats suisses d'hiver à Genève

Françoise Monod et Charmey en vedette

Neuf records suisses ont été améliorés au cours des championnats suisses d'hiver, qui se sont déroulés à la piscine des Vernets à Genève. Six de ces nouveaux records ont été établis dans les relais, ce qui confirme que la progression se poursuit à la base. Sur le plan individuel, la vedette est revenue au Genevois Alain Charmey, qui a repris à Christoph Kreienbuehl son record du 1500 mètres nage libre et qui a en outre battu celui du 200 m papillon.

DIX SECONDES DE MIEUX

Sur le 1500 m, Charmey a amélioré le record national pour la neuvième fois. Il a abaissé de dix secondes la performande que Kreienbuehl avait établie lors des Jeux olympiques de Munich. Au passage, le Genevois est resté à moins de trois secondes de son propre record national du 800 m, en 9'09"16. Sur 200 m papillon, Charmey (22 ans) a été crédité de 2'17" contre 2'17"5 à Rolando Harisberger, qui avait réussi cette performance le 31 juillet 1971 à Tel Aviv.

Déjà vainqueur la veille du 200 m libre, Alain Charmey a récolté trois titres individuels, comme Françoise Monod chez les dames (100, 200 et 800 m libre).

Dans les relais, tous les records nationaux interclubs ont été améliorés à l'exception de celui du 4 x 100 m libre chez les dames et de celui du 4 x 100 m papillon chez les messieurs.

SAMEDI DÉJA

Samedi, la Bâloise Cécile Bœsch avait tenu la vedette lors de la première journée. Elle avait en effet établi un nouveau record de Suisse du 100 m dos, dans le temps de 1'08"34. Elle a ainsi effacé des tablettes le nom de Suzanne Niesner, qui détenait le précédent record avec 1'08"6 depuis le 28 juillet 1972, performance que la Zuricoise avait réussie à Edimbourg.

Les autres résultats à relever dans cette première journée furent à rechercher dans les relais, cinq records suisses étant améliorés au cours des six épreuves de relais inscrites au programme.

Chez les dames, Françoise Monod n'a pas eu de rivale sur 200 m libre, à l'instar de Cécile Bœsch sur le dos. Les autres titres sont allés à Katia Gartmann (200 m brasse) et à Margret Huesser (100 m papillon). Côté masculin, Alain Charmey (200 m libre), Jean-Pierre Dubey (200 m brasse), Thomas Hofer (100 mètres dos) et Elmar Junger (100 m papillon) furent à l'honneur.

57"04 sur 100 m !

Lors des championnats de Hollande en petit bassin, la nageuse de couleur Enith Brigitha a été créditée de 57"04 sur 100 m (57"04) nage libre dans le bassin de 25 mètres de la Haye. Elle est ainsi descendue très nettement — une demi-seconde — sous le record mondial de l'Allemande de l'Est Kornelia Ender, établissant bien évidemment une nouvelle meilleure performance mondiale en petit bassin.

tennis

Coupe Davis à Zurich

L'Autriche mène 2 - 1 face à la Suisse

Le double de la rencontre comptant pour le 1er tour de la coupe Davis a permis à l'Autriche de prendre l'avantage sur la Suisse à Zurich. Hans Kary - Peter Pokorny ayant battu Petr Kanderal et Michel Burgener en trois sets, la marque a basculé en faveur des Autrichiens qui mènent maintenant par 2-1 avant les deux matches de simple de lundi.

Environ 800 spectateurs ont assisté à cette confrontation. Le meilleur homme sur le court a été Hans Kary. Les deux Autrichiens ont, d'ailleurs, formé une paire plus harmonieuse que celle des Suisses. Ces derniers ont également été dominés au filet. Ils ont connu d'excellents moments mais aussi été souvent en difficulté.

La rencontre se poursuivra lundi avec les parties Kanderal - Kary et Burgener - Pokorny.

Résultats: Petr Kanderal - Michel Burgener (S) contre Hans Kary - Peter Pokrony (Aut) 5-7, 4-6, 4-6. Simples : Kanderal (S) bat Pokorny (Aut) 6-3, 6-3, 7-9, 8-6 ; Kary (Aut) bat Burgener (S) 6-3 9-7 6-2.

Juniors suisses victorieux à Zurich

Parallèlement à la rencontre de coupe Davis s'est déroulé à Zurich un match opposant les juniors suisses et autrichiens. La victoire est revenue aux tennismen helvétiques par 6-2. Résultats du 2me jour :

Guenthardt (S) bat Lechner (Aut) 6-2, 6-1 ; Stadler (S) bat Westner (Aut) 6-3, 7-5 ; Stiegler (Aut) bat Haeberli (S) 3-6, 6-1, 6-1 ; Guenthard - Stadler battent Lechner - Westner 6-3, 6-3.

MARCHE POPULAIRE de la Quinzaine de Neuchâtel

jeudi 23 mai

On peut retirer le programme et les bulletins d'inscriptions au bureau de réception de la FEUILLE D'AVIS -

Uniphot Gloor - Voyages Wittwer

Aux Armourins, rayon alimentation - Magasins COOP

ou les demander au secrétariat de la QUINZAINE, case postale 886, 2001 NEUCHÂTEL.

ROSSO ANTICO

L'ÉCLAT DU RUBIS pour illuminer l'heure de l'apéritif

Partout où règne la bonne humeur, ROSSO ANTICO est de la partie: l'apéritif rutilant extrait de raisins gorgés de soleil, l'apéritif qui vous offre un bouquet savoureux et crée en climat chaleureux...!

DATSUN 200 L — Fr. 14600.-

Investment.

Afin d'en avoir un peu plus que pour son argent.

FRIENDLY DATSUN

Trois principes: c'est la raison pour laquelle vous serez comblés lorsque dans quelques années vous constaterez que votre modèle 1974 a gardé une grande valeur.

1. Une conception éprouvée: la fiabilité avant tout.
2. Une technique sûre: chaque détail a été testé des centaines de fois.
3. Une ligne classique: pas question de sacrifier à la mode.

Plus vous y songerez et d'autant mieux vous serez persuadés que parmi les 2 litres, la DATSUN 200 L est la plus avantageuse. Existe aussi en version sportive: DATSUN 200 L COUPÉ.

DATSUN

Un pari — l'un des 19 modèles DATSUN est fait pour vous.

AGW

Faites un essai sans tarder:

Agence générale : Fehlmann Motor AG, 8902 Urdorf. Importateur : DATSUN Suisse S. A., 8902 Urdorf.
2052 Fontainemelon, W. Christinat. Tél. (038) 53 34 77 ; **2000 Neuchâtel,** Garage Le Phare S. A. Tél. (038) 24 18 44.

AGENCE DATSUN **Garage le Phare**
Vauseyon - Neuchâtel — Tél. (038) 24 18 44

DÉMONSTRATIONS
sans engagement sur rendez-vous
Ouvert le dimanche matin

Seulement 35 c. le mot !
C'est le prix d'une petite annonce au tarif réduit dans la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Savoie-Petitpierre s.a.

CHEMISERIE

toujours à l'avant-garde de la mode masculine

Seyon 1 **NEUCHÂTEL**

Emprunt 7% 1974-84 de Fr. 20 000 000.- Canton de Fribourg

destiné au financement de travaux d'intérêt public et d'équipements collectifs

Modalités de l'emprunt :

Coupons : coupons annuels au 10 avril
Durée : 10/8 ans
Coupures : titres au porteur de Fr. 1000.—, Fr. 5000.— et de Fr. 100.000.— nominal
Cotation : aux bourses de Bâle, Berne, Genève, Lausanne et Zurich

Prix d'émission :

100 % plus 0,60 % timbre fédéral sur titres = 100,60 %

Délai de souscription :

du 25 au 29 mars 1974, à midi

Les prospectus et les bulletins de souscription peuvent être obtenus aux guichets des banques sur toutes les places de banque en Suisse.

BANQUE DE L'ÉTAT DE FRIBOURG
UNION DES BANQUES CANTONALES SUISSES **CARTEL DE BANQUES SUISSES**

Vente de chevaux du Dépôt fédéral des chevaux de l'armée

Le mardi 2 avril 1974, à partir de 9 h, seront vendus au Dépôt fédéral des chevaux de l'armée en tout environ 40 anciens chevaux de cavalerie ou chevaux de dépôt ainsi que des remontes.
La vente se fait aux enchères publiques, sans garantie. Remise contre paiement comptant, sans licol.
Les chevaux peuvent être visités aux écuries 12 et 13 à partir de 8 heures.
Les catalogues de la mise sont à disposition dès 8 heures.
Les chevaux, sauf ceux de la section attelage, sont présentés sous la selle et à la main. Les chevaux de la section attelage sont seulement présentés à la main.

Par ordre de la Commission de vente
DÉPOT FÉDÉRAL DES CHEVAUX DE L'ARMÉE
3000 Berne 22
Papiermühlestrasse 13a

KRÜGER

assèchements de locaux deshumidifications
location et vente
plus de 45 ans d'expérience
Krűger+Cie.
9113 Degersheim SG Téléphone 071 54 15 44
Suisse Romande:
Ernest Säger, Ecluse 32,
2004 Neuchâtel Tél. 038 24 25 82

Club des Amis de la peinture Neuchâtel

cours d'aquarelle

donné par
PIERRE BECK
le mercredi soir de 20 à 22 heures, 8 séances pour 20 fr.
Début des séances le 3 avril 1974.
Inscriptions jusqu'au 31 mars 1974, chez P. Beck, antiquaire, Seyon 9, tél. 25 87 77.

Bruno RŒTHLISBERGER
offre
pommes et poires
à partir de 1 fr. 15, prises à son dépôt de Wavre.
Tél. (038) 33 21 33.

Rue du Seyon — Grand'Rue — Rue de l'Hôpital
membre du plus grand groupe d'achat pour la mode féminine
Herzog
chic et pas cher

Du plus grand choix d'Europe:

Lit capitonné seul.

1610.-!

ASCONA — Lit capitonné de 200/160 cm avec **matelas mousse, coffre à literie** incorporé, **tête réglable** et mécanisme pour surélever les jambes. Velours de différentes teintes.
● 37.963 K — Vente exclusive PFISTER

Armoire à glace seul.

1990.-!

PARIS — Armoire à glace à 5 portes, 243 cm, miroir cristal. Laquée blanc à l'intérieur. Se fait également à 4 portes.
● 10.066 — Vente exclusive PFISTER

Livraison à domicile et montage compris!

28-74

Pfister ameublements sa

...offre toujours davantage!

NEUCHATEL Terreaux 7 Tél. 038-257914 **BIENNE** Place du Marché-Neuf Tél. 032-42 28 62
● LU à p. de 13.30 h ● JEUDI jusqu'à 21 h
Avry-Centre AVRY près Fribourg ● MA-VE 9-20 h ● SA 8-17, LU fermé

OFFRES D'EMPLOIS

CIR

Nous cherchons pour nos services techniques une

SECRÉTAIRE

qualifiée, avec quelques années d'expérience, connaissant l'allemand, l'anglais et le français et ayant l'habitude et le goût pour un travail varié, rapide et indépendant dans une entreprise moderne.

Les intéressées sont priées d'adresser leur offre de service à la Direction, Compagnie Industrielle Radioélectrique, 2076 Gals. Tél. (032) 83 13 33.

FABRIQUE D'HORLOGERIE DE FONTAINEMELON SA
2052 FONTAINEMELON

Notre entreprise, située à 12 km de Neuchâtel et de la Chaux-de-Fonds, occupe 1500 personnes dans la fabrication d'ébauches et mouvements de montres.

Nous désirons engager, pour notre département Technique, une

secrétaire diplômée

qui se verra confier l'élaboration de projets et réalisation définitive de rapports techniques, ainsi que différents travaux de secrétariat inhérents à l'administration d'un département technique.

Le poste proposé est varié. Il fait appel au sens des responsabilités, de l'organisation, à l'esprit d'équipe, ainsi qu'à une réelle mobilité intellectuelle, et il nécessite la maîtrise de la sténodactylo.

Les personnes intéressées par cet emploi sont invitées à prendre contact par téléphone (038 53 33 33 pour recevoir de plus amples renseignements ou définir la date d'une entrevue.

Maison affiliée à Ebauches SA.
L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

Nous cherchons pour notre département mécanique

un mécanicien outilleur

Travail varié.

Tél. (038) 24 47 67.

Employée de bureau

habile sténodactylo est cherchée par bureau de la place, à la demi-journée, suivant horaire à convenir.

Case postale 393, 2001 Neuchâtel.

CIR

Nous cherchons pour nos laboratoires un

monteur en appareils électroniques

ayant quelques années de pratique.

Montage et câblage d'appareils électroniques pour la **recherche spatiale.** Prototypes ou très petites séries. Travail varié dans une technique extrêmement intéressante.

Les intéressés peuvent s'adresser à la Direction de la Compagnie Industrielle Radioélectrique, 2076 Gals. Tél. (032) 83 13 33.

Nous engageons pour date à convenir

un mécanicien tourneur

Salaire suivant capacités.

METANOVA S.A.,
Cressier (NE).
Tél. (038) 47 18 33.

Maison de commerce, bien introduite depuis de nombreuses années en Suisse, cherche pour entrée immédiate ou à convenir

un (e) représentant (e)

pour visiter sa clientèle romande (bureaux, avocats, banques, etc.).

Dames et messieurs intéressés sont priés de s'adresser à PANCOMMERCE AG, 8034 Zurich.
Tél. (01) 32 37 49 ou (01) 32 76 67.

La Librairie Reymond, à Neuchâtel, cherche pour sa succursale de Delémont

un (e) libraire diplômé (e)

et offre possibilité d'initiative dans cadre sympathique.

S'adresser à L. Reymond, 5, rue Saint-Honoré, 2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 44 66, qui assure toute discrétion.

ENTREPRISE DE RÉGLAGES

en plein essor engage, pour entrée immédiate ou date à convenir,

dames ou demoiselles

pour travaux fins et soignés.

Horaire libre, restaurant d'entreprise. Ambiance agréable, bon salaire.

Tél. (038) 25 88 41, interne 71.

Qui aime les livres et le contact avec la clientèle réalisera son rêve

à la librairie Reymond, à Neuchâtel,
où l'on cherche une dame ou une demoiselle pour le service de vente.
Place stable.
Se présenter au bureau ou écrire à L. Reymond, Saint-Honoré 5, 2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 44 66.

Tout être humain est un vendeur qui s'ignore.
Quel est votre travail actuel ?
Vous devez penser à votre avenir.

RÉAGISSEZ

Nous vous offrons un travail passionnant, pour personne capable

UN SALAIRE EXCEPTIONNEL

Nous cherchons

2 COLLABORATEURS (TRICES)

Formation assurée.

Pour prendre rendez-vous, téléphonez au (038) 24 70 65, entre 9 h 30 et 12 h 30 le matin et de 14 h à 17 h l'après-midi, les lundi 25 et mardi 26 mars 1974.

---

coop Neuchâtel

engage pour son restaurant LA TREILLE et pour LA CITÉ UNIVERSITAIRE :

aide de buffet commis de cuisine apprenti cuisinier

Faire offres à La Cité universitaire.
Tél. (038) 24 68 05.

FTR
FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA NEUCHATEL
MEMBRE DU GROUPE PHILIP MORRIS

Pour compléter l'effectif de notre Division du personnel, nous cherchons un

EMPLOYÉ DE COMMERCE

au bénéfice du certificat fédéral de capacité ou pouvant justifier d'une formation équivalente.

Affecté au **Service des salaires,** notre nouveau collaborateur aura de nombreuses tâches à accomplir touchant l'AVS, l'APG, la CNA, les salaires, les déclarations d'accidents ainsi que diverses calculations. La correspondance et les contrôles relatifs à ces divers travaux seront aussi de son ressort.

Nous demandons une personne ayant le goût des chiffres, de l'esprit d'initiative, aimant travailler dans un petit groupe, et sachant faire preuve de discrétion.

Nous offrons des prestations sociales de premier ordre ainsi qu'un restaurant d'entreprise, clubs de loisirs, etc.

Offres et renseignements aux
Fabriques de Tabac Réunies SA.
Service de recrutement, 2003 Neuchâtel
Tel. 038 211145 - interne 225 ou 226.

EBAUCHES SA
2001 NEUCHATEL
TEL 038 25 74 01

ÉBAUCHES S. A. cherche, pour son laboratoire de recherche et de développement,

UN HORLOGER COMPLET

ou

RHABILLEUR

pour participation à des travaux de laboratoire.

Faire offres à ÉBAUCHES S. A., département technique, faubourg de l'Hôpital 1, 2000 NEUCHATEL. Tél. (038) 25 74 01.

Entreprise d'horlogerie de format international

On cherche :

aide de cuisine fille de cuisine

pour le 16 avril.
Congé le samedi et le dimanche.
Réfectoire Suchard.
Tél. 25 01 21.

Agence générale d'assurances de la place cherche jeune

employée de bureau

Travaux variés, aide à la réception et au téléphone.
Conditions de travail et de salaire intéressantes.

Adresser offres sous chiffres GE 801 au bureau du journal.

Confiserie R. Nicole, place Pury, cherche

ouvrier pâtissier

Semaine de 5 ½ jours.
Congé le dimanche.
Tél. 25 17 70.

Maculature au bureau du journal

Nous engageons, pour date à convenir,

1 manœuvre

Garage du Seyon Neuchâtel - Ecluse.
Tél. 25 16 28.

Entreprise de nettoyage cherche

OUVRIER

Téléphoner au 46 15 80.

Je cherche COIFFEUSE entrée 1er mai ou à convenir.
Tél. (038) 53 23 35.

Je cherche pour entrée immédiate ou à convenir

sommelière ou sommelier

Gains élevés. Congés réguliers. Nourris et logés.

Hôtel de la Croix-Blanche, B. Meylan, 2088 Cressier (NE).
Tél. (038) 47 11 66.

PAPETERIES DE SERRIÈRES S.A.

Nous engageons Immédiatement ou pour date à convenir, des

MÉCANICIENS et SERRURIERS

qualifiés
pour les réparations et l'entretien des machines.

Se présenter ou faire offres écrites au service du personnel des Papeteries de Serrières S.A., 2003 Neuchâtel. Tél. 25 75 75.

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir, jeune

dessinateur-architecte

pour bureau de Neuchâtel.

Faire offres écrites avec curriculum vitae et indication du salaire sous chiffres CT 731 au bureau du journal.

Pavillon des Falaises, au bord du lac, ambiance agréable, nous cherchons pour la saison d'été, une

dame de buffet

Prière de téléphoner le matin au (038) 24 58 42.

TORRE-ARTS MÉNAGERS S.,A.
désire engager

UN TECHNICIEN RADIO-TÉLÉVISION

qualifié, avec permis de conduire.

Ce poste conviendrait également à jeune homme terminant son apprentissage.

Rétribution en fonction des capacités, place stable et d'avenir pour candidat sérieux.

Avantages sociaux d'une entreprise moderne.
Travail varié et intéressant.
Entrée immédiate ou à convenir.

Les intéressés voudront bien téléphoner au (038) 25 76 44 ou adresser leurs offres à TORRE-ARTS MÉNAGERS S.A., Fausses-Brayes 5, 2000 Neuchâtel.

ÉTUDIANT

sachant conduire est cherché pour remplacement, du 5 au 11 avril.

Tél. 25 31 83.

---

coop engage pour son SUPER-CENTRE Portes-Rouges NEUCHATEL

une vendeuse

le samedi pour son rayon fromage.
Tél. 25 37 21 (interne 21).

Employée de bureau

à la demi-journée est cherchée par agence générale d'assurances de la place. Travaux variés.

Adresser offres écrites à HF 802 au bureau du journal.

Je cherche, pour date à convenir, un

MENUISIER

Appartement ou chambre à disposition, si nécessaire.

Faire offres à E. Joner, menuiserie. 2525 le Landeron.
Tél. (038) 51 24 80.

VÉHICULES À MOTEUR

LANCIA FULVIA

1,3 litre, 7 CV, Coupé blanc, 1970. Expertisée et garantie.

GARAGE DU LITTORAL
M. + J.-J. SEGESSEMANN & CIE
NEUCHATEL - Pierre-à-Mazel 51 - Tél. 25 99 91
Début route des Falaises

Dem. à acheter

J'achète

toujours meubles anciens dans n'importe quel état : tableaux, vaisselle, pendules, disques 78 tours, gramophones anciens, logements complets.
A. Loup Rochefort, tél. (038) 45 10 55.

AVIS DIVERS

Mécontent de votre radio ou téléviseur !

Téléphonez au 25 54 93

REOS

F. STIEGER
Bercles 5

COMMERCES

A vendre pour date à convenir, à l'ouest de Neuchâtel,

hôtel-restaurant

Nécessaire pour traiter :
Fr. 100.000.—.

Faire offres sous chiffres BC 837 au bureau du journal.

Prof. médicales auxiliaires

YVES REBER
Bandagiste-orthopédiste
ne reçoit pas le mardi

Dem. d'emplois

Jeune employée

de commerce, diplômée, cherche place à Neuchâtel, Peseux.
Adresser offres écrites à CD 838 au bureau du journal.

Employé de bureau

cherche place à Neuchâtel pour se perfectionner en français, dès le 1er mai.
Adresser offres écrites à AB 836 au bureau du journal.

Sommelière

extra,
2 fois par semaine.
Adresser offres écrites à GH 842 au bureau du journal.

Menuisier

consciencieux et sobre, cherche emploi.
Faire offres sous chiffres HI 843 au bureau du journal.

Electronicien

28 ans, Suisse, expérience en computers (hardware et software) coordination et instruction. micro-ondes, possédant langues française, anglaise, allemand parlé, cherche

nouvelle situation

à Neuchâtel ou environs, entrée à convenir.
Adresser offres écrites à DC 818 au bureau du journal.

SECRÉTAIRE

certificat fédéral de capacité d'employée d'administration, formation procédure-notariat, cherche place intéressante à Neuchâtel, à temps partiel (congé trois après-midi par semaine au minimum), dès le 1er mai 1974.
Plusieurs années de pratique et références.

Faire offres sous chiffres DE 839 au bureau du journal.

Cadre commercial et administratif

— ayant expérience des problèmes de vente, gestion et organisation, acquise dans différentes branches
— habitude des relations avec les clients et les fournisseurs (spécialement les maîtres d'état)
— intérêt pour les questions techniques (installations, constructions, machines, appareils) et expérience dans ce domaine

cherche changement de situation

Désire trouver poste offrant travail indépendant et varié, avec contacts humains (éventuellement en partie à l'extérieur) et possibilités d'avancement.

Prière d'adresser offres sous chiffres I. J. 844 au bureau du journal.

basketball

Journée de championnat conforme à la logique

Privé de McLaughlin, Neuchâtel a résisté l'espace d'une mi-temps à Federale Lugano

FEDERALE LUGANO - NEUCHATEL 85-67 (44-42).

FEDERALE LUGANO : Amado (2 points), Zerah, S. Ponzio (4), Cedraschi (4), Morandi, Dell'Acqua (4), A. Ponzio, Moore (35), Nicolet (16), Tamburini, Lawrence (20). Entraîneur : J. Tocilj.

NEUCHATEL : Petitpierre, Brandt, Reichen (10), Zakar (18), Schaller (2), Osowiecki (4), Bucher (14), Lehner (4), Pizzera P.Y. (6), Spoletini, McLaughlin (2), Forrer (7). Entraîneur : J. Zakar.

ARBITRES : MM. Karl (Zurich) - Emch (Genève).

NOTES : salle de la Gerra à Lugano. 900 spectateurs. McLaughlin (blessé) ne peut tenir sa place. J.-M. Pizzera n'est pas du voyage en raison d'un séjour à l'étranger. A 3 minutes de la fin, le public envahit le terrain pour se mêler à une rapide bagarre déclanchée par un geste méchant de Ponzio sur Zakar.

Deux phases bien distinctes ont marqué cette rencontre dont les interprétations des arbitres n'ont pas toujours trouvé les faveurs d'un public explosif.

DEUX PHASES

La première mi-temps se déroula de façon équilibrée, les Neuchâtelois se bien et les consignes bien appliquées empêchèrent les Tessinois de développer leur jeu habituel. Malheureusement, le renoncement de Tom McLaughlin devint très vite évident car l'état de guérison de sa cheville — touchée il y a une semaine contre Urania — ne s'avéra pas aussi avancé qu'ont l'eût souhaité. Soigné de façon intensive, l'Américain a tenté de tenir sa place mais dut se résigner à se retirer du terrain pour devenir simple spectateur.

Cette défection contraria sérieusement les plans de l'entraîneur Zakar car, sur son terrain, Federale n'allait pas manquer de tirer profit de cette aubaine. Mais les Américains Lawrence et Moore, mal inspirés, manquèrent souvent de réussite face à la volonté des défenseurs neuchâtelois. La marque demeura régulièrement de quatre points en faveur des visiteurs, Bucher, Reichen, Pizzera et Zakar réalisant adroitement les tirs qu'ils tentèrent, en conclusion de mouvements habiles et spectaculaires.

REPRISE

Après le repos, le jeu des Tessinois se modifia et devint plus agressif. Moore retrouva son efficacité habituelle, servit Lawrence et Delle'Acqua. De plus, le Tessinois surprit même ses coéquipiers en réalisant à mi-distance sept paniers sur huit tentés. Face à ce nouveau déferlement, les Neuchâtelois connurent quelques hésitations en attaque, perdant de nombreuses balles sur des mauvaises passes et par précipitation. Ils conservèrent cependant le contact à la marque puisqu'à la 30me minute, leur retard n'accusait que six points. Malgré le métier de Zakar et Forrer, les jeunes Neuchâtelois accusèrent le coup dans la phase finale et ne furent plus en mesure de contenir les assauts des Tessinois qui aggravèrent encore la marque par Moore, complétement retrouvé.

POSITIF

Il est certain que l'absence de Tom McLaughlin a influencé le résultat de cette confrontation et que Federale doit se sentir heureux de cette victoire. Si l'on admet que l'Américain est certainement le meilleur joueur évoluant actuellement en Suisse — il vient de le prouver en se hissant à la 2me place des meilleurs marqueurs directement derrière le stadiste Walker avec une moyenne de près de 30 points par match — Neuchâtel aurait pu réaliser une grande performance à Lugano. Ce mauvais coup du sort a tout de même révélé que la formation neuchâteloise peut compter sur des jeunes qui progressent et que même sans le renfort d'une « vedette », elle est de taille à se maintenir en excellente position dans le championnat de haut niveau tel que nous le connaissons cette saison.

Samedi prochain au Panespo, elle aura une nouvelle occasion de le prouver face à un adversaire qui «fait recette» : Stade Français, avec ses deux prestigieux Américains Washington et Walker.

M. R.

Statu quo en tête

Les « leaders » se sont imposés lors de la quinzième journée du Championnat suisse de ligue A. En tête du classement, le statu quo a donc été respecté, Fribourg Olympic conservant toujours un petit point d'avance sur Federale Lugano. A noter le succès dans sa salle de Martigny aux dépens de Vevey alors que Nyon glanait son premier point à Genève en tenant en échec UGS.

Résultats : Stade Français - Pregassona 84-82 (43-38) ; Zurich - Fribourg Olympic 62-112 (28-54) ; Fédérale Lugano - Neuchâtel 85-67 (44-42) ; UGS - Nyon 87-87 (58-43) ; Martigny - Vevey 81-75 (40-37).

Classement (15 matches) : 1. Fribourg Olympic 26 points ; 2. Federale Lugano 25 ; 3. Stade Français 23 ; 4. Neuchâtel 21 ; 5. Pregassona 17 ; 6. Vevey 14 ; 7. Martigny 12 ; 8. UGS 9 ; 9. Zurich 2 ; Nyon 1.

Fribourg : facile !

ZURICH - FRIBOURG OLYMPIC 62-112 (28-54)

ZURICH : Andres (6), Pesek (21), Faulhaber (5), Hruby (13), Velvart (6), Arazim (11).

FRIBOURG : Kund (20), Werder (6), Egger (3), Kiener (18), Karati (18), J. Denervaud (8), Jeckelmann (6), Currat (31), Macheral (2).

Raemibuehlhalle Zurich. 100 spectateurs. Arbitres : Hofmann-Trevisan.

Les champions suisses ne se sont pas laissés surprendre par les Zuricois toujours aussi faibles aussi ont-ils construit une ample victoire.

montrant très adroits dans les tirs à distance. Les combinaisons « passaient

UCLA enfin... battu !

Pour la première fois depuis onze ans, la fameuse équipe de UCLA (Université de Californie et Los Angeles) ne participera pas à la finale du championnat amateur des Etats-Unis. La Formation universitaire de l'Etat de Caroline du nord a en effet mis fin à la longue suprématie du club californien en triomphant sur la marque de 80-77 après deux prolongations, à Greensboro, en demi-finale du Championnat américain.

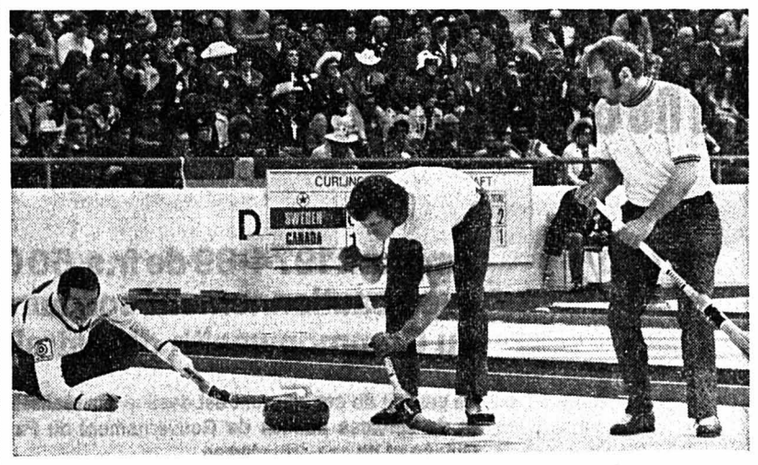

AU MILLIMÈTRE. — Il faut parfois un rien pour s'imposer, raison de l'attention des Américains lors de la finale contre la Suède. (A.S.L.)

curling

« Mundial » à Berne

VICTOIRE FINALE DES ÉTATS-UNIS

Les Championnats du monde se sont terminés à Berne par la victoire quelque peu surprenante des Etats-Unis, représentés par l'équipe de « Supérior Wisconsin ». Au terme d'une finale assez décevante, et devant 6000 spectateurs, Tom Locken (31 ans, « lead »), Bill Strum (35), Bob Nichols (27) et Bud Somerville (37, skip), l'ont emporté très nettement, par 11-4, face à la Suède, formée de Roger Brendin (20 ans, « lead »), Anders Grahn (15), Tom Berggren (31), et Jan Ullsten (19, skip).

La décision tomba lors du quatrième « end » déjà, au terme duquel les Américains comptaient déjà une avance respectable (6-2). Pour les Etats-Unis, c'est là le deuxième titre mondial après celui glané en 1965.

Ainsi, après neuf succès consécutifs lors du tour préliminaire, l'équipe suisse a échoué au stade des demi-finales des Championnats du monde. Dans l'immense halle de l'Allmend bernois, les quatre jeunes Zuricois (Juerg Geiler, Mathias Neuenschwander, Bernhard Attinger et Peter Attinger) se sont inclinés d'un point (2-3) devant la formation américaine au terme d'une guerre des nerfs qui se prolongea durant plus de trois heures. Grâce à ce succès, obtenu après deux « ends » supplémentaires, les quatre curlers des Etats-Unis se sont propulsés en finale.

Victorieux des Américains dans le tour éliminatoire (5-4), les joueurs du CC Dubendorf n'ont pu rééditer leur exploit. Pour eux, la responsabilité a tout à coup paru trop lourde à porter et une contre-performance de Peter Attinger dans le 12me « end » a subitement mis fin à leurs espoirs. Mais la nervosité était générale. Ainsi, de nombreuses fautes ont été commises lors des deux rencontres où tactique et technique ont joué un rôle primordial. Au cours de Suisse - Etats-Unis, sept « ends » nuls ont été enregistrés, un seul au cours de Suède - Canada où la consommation de cigarettes à en revanche été nettement supérieure! Ce fut notamment le cas du « skip » canadien Hec Gervais qui n'a pu éviter la défaite de son équipe, la troisième depuis le début du tournoi.

RÉSULTATS

Demi-finales : Suède - Canada 8-7 ; Suisse - Etats-Unis 2-3. *Finale :* Etats-Unis - Suède 11-4.

hockey sur glace

Une trouvaille de la Ligue suisse

Droits et devoirs des sélectionnés helvétiques

Le comité central de la Ligue suisse de hockey sur glace (LSHG) a pris un certain nombre de décisions concernant les droits et les devoirs des joueurs qui font partie des différentes sélections nationales.

DROITS

● Tous les joueurs doivent être informés avant chaque manifestation par les instances qui se chargent de les convoquer.

● Outre une somme journalière, les joueurs ont droit aux remboursement des sommes déboursées pour les voyages, les séjours ou les soins.

● Seuls les membres de l'équipe nationale ont droit à une indemnité de perte de salaire. Cette indemnité journalière peut varier entre 20 et 75 francs, selon un barème qui comprend douze catégories de prix.

DEVOIRS

● Dans le cadre d'une équipe, il est interdit de fumer (le chef d'équipe peut également réglementer par exemple l'absorption de boissons alcoolisées aux repas).

● A l'issue de chaque manifestation, le chef de délégation procède à un appel final avant le licenciement officiel. Tous les joueurs et officiels doivent y participer. A cette occasion, les critiques éventuelles seront formulées.

● Tous les joueurs doivent observer une certaine retenue envers les « mass media » (presse, radio, télévision). Toute critique envers un camarade, un fonctionnaire ou la Fédération doit être évitée. Ces critiques doivent être formulées sur un plan interne lors de l'appel final. Les joueurs et officiels ne doivent accorder des interviews qu'en accord avec le chef de délégation.

Camp d'entraînement en Tchécoslovaquie

La LSHG a fixé les dates des divers camps d'entraînement qui se tiendront en suisse durant l'été. A noter à ce sujet que l'équipe nationale sera réunie durant quinze jours en Tchécoslovaquie, fin juillet - début août.

DATES DES CAMPS EN SUISSE

7-14 juillet : région Suisse centrale (juniors de l'année 1958 et novices de l'année 1959) à Saint-Moritz. *14-21 juillet :* région Suisse orientale (1958-1959) à Witzikon, Hérisau, Bienne ou Lyss et région Suisse romande (1958-1959) à Villars. *14-28 juillet :* équipe nationale juniors jusqu'à 18 ans à Saint-Moritz. *28 juillet - 11 août :* équipe nationale juniors jusqu'à 19 ans à Saint-Moritz. *11-25 août :* Suisse espoirs (ex-Swiss Olympia) à Saint-Moritz.

yachting

« Test » sur le lac de Zurich

Un nouveau test sur longue distance a été accompli sur le lac de Zurich entre Ruschlikon et Wollishofen (5 km). Les équipages ont rencontré des conditions différentes suivant les endroits, ce qui explique quelque peu les écarts enregistrés. Résultats :

Skiff : 1. Baumann (commerçants Zurich) 18'51 ; 2. Ruckstuhl (SC Zurich) 18'55. **Deux sans barreur :** 1. SC Zurich 19'01. **Double scull :** 1. Entente Poly Zurich - Stansstad 17'15. **Quatre avec barreur :** 1. Entente Belvoir Zurich - Commerçants Zurich - Bienne 18'00. **Dames, double scull :** 1. Belvoir Zurich 20'50.

judo

CHAMPIONNATS SUISSES

Marcel Burkhardt (légers), Thomas Hagmann (welters), Marco Trippi (moyens), René Ulmer (mi-lourds) et Pierre Paris (« open ») ont remporté les titres lors des championnats suisses individuels, qui se sont déroulés à Bévilard.

RÉSULTATS

Légers : 1. Marcel Burkhardt (Zurich) ; 2. Werner Breitenmoser (Lausanne) ; 3. Daniel Mounoud (Lausanne) et Willy Winggier (Granges).

Welters : 1. Thomas Hagmann (Granges) ; 2. Juerg Zinsli (Zurich) ; 3. Armando Good (Muralto) et Francesco Quadri (Dubendorf).

Moyens : 1. Marco Trippi (Lausanne) ; 2. Heinz Baehni (Zurich) ; 3. Walter Wannatter (Zurich) et Eric Haenni (Berne).

Mi-lourds : 1. René Ulmer (Bâle) ; 2. Claudio Facchinetti (Lugano) ; 3. Peter Ferrari (Muralto) et Hans Zaugg (Berne).

« *Open* » : 1. Pierre Paris (Lausanne) ; 2. Marco Trippi (Lausanne) ; 3. Peter Ferrari (Muralto) ; 4. Jurg Rœthlisberger (Zurich).

Espoirs. — *Légers :* 1. Willy Muller (Zurich) ; Welters : 1. Hans Wey (Zurich) ; Moyens : 1. Peter Laehner (Thalwil) ; Lourds : 1. Tazio Gada (Bellinzone).

Changer pour une voiture aussi économique que possible est plus facile qu'on ne pense. Car aujourd'hui, nos «économiques» offrent tout ce qu'on attend d'une voiture.

NOUVEL IMPÉRATIF... NOUVELLE SOLUTION!

SIMCA 1000 LS, PAR EXEMPLE.

Sa consommation (selon les tests DIN) n'est que de 7,5 l. Sur la base d'un kilométrage mensuel de 1000 km, vous roulez pendant quelque 15 jours... avec un «plein»! La Simca 1000 est tout aussi économique à l'entretien. Sans compter que sa longévité est légendaire.

Tout de nervosité, son moteur de 1118 cm³ (développant 53 CV/DIN!) est gage de puissance et de performances – sans renoncer pourtant à une consommation modeste. Avec ses 4 larges portes, ses 5 places et ses sièges moelleux, elle fait la part aussi belle au confort qu'à la sécurité: excellente visibilité, tenue de route parfaite, et colonne de direction de sécurité.

FR. 7190.–
7,5 L/100 KM

CHRYSLER SIMCA SUNBEAM

CHRYSLER SUISSE

L'ÉCONOMIE FAITE VOITURE

Concessionnaires — Neuchâtel : A. Waldherr, tél. (038) 24 19 55 ; Fleurier : C. Hotz, tél. (038) 61 29 22 ; le Landeron : J.-B. Ritter, tél. (038) 51 23 24.

Fontaines : E. Benoit, tél. (038) 53 16 13 ; Les Verrières : A. Haldi, tél. (038) 66 13 53 ; Peseux : M. Briones-Morales, tél. (038) 31 47 55.

mode tricotair pour des vêtements propres !

QUOI DE NEUF CHEZ Jenkins

NOUS SOMMES A VOTRE SERVICE

Le lundi
de 13 h 15 à 18 h 30
Mardi au vendredi
de 8 h à 12 h
de 13 h 15 à 18 h 30
Le samedi
de 8 h à 12 h
de 13 h 15 à 17 h

Opticien diplômé
2001 Neuchâtel - Tél. (038) 25 11 38

TESSIN

Pension Anita
6515 Gudo

à 10 km de Locarno.
Place tranquille, idéale pour vacances reposantes.
Beau jardin ensoleillé et terrasse.
Parc pour autos.
Chambres avec eau froide et chaude. Appartement avec douche, chauffage central, garni ou demi-pension.
Fam. Cuplc-Schneider.
Tél. (092) 64 11 97.

OFFRES D'EMPLOIS

Commerce important de Neuchâtel cherche

un collaborateur

avec responsabilités
qui sera appelé à devenir un des cadres de la maison (pas de voyages).
Il doit être marié, vouloir faire carrière chez nous. Nous désirons qu'il ait une formation d'employé de commerce et le sens du commandement.
Ecrire sous chiffres OK 782 au bureau du journal.
Toute garantie de discrétion assurée.

Magasin de tissus, décoration et rideaux, à Neuchâtel, engage

VENDEUSE

désirant travailler dans une ambiance agréable.
Salaire élevé.
Semaine de 5 jours.
Entrée immédiate ou à convenir.

Adresser offres sous chiffres 28-900086, à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

FABRIQUE D'HORLOGERIE DE FONTAINEMELON SA
2052 FONTAINEMELON
TEL. 038 53 33 33

Notre entreprise, située à 12 km de Neuchâtel et de la Chaux-de-Fonds, occupe 1500 personnes dans la fabrication d'ébauches et mouvements de montres.

Nous désirons engager, pour notre département Technique, une

secrétaire diplômée

qui se verra confier l'élaboration de projets et réalisation définitive de rapports techniques, ainsi que différents travaux de secrétariat inhérents à l'administration d'un département technique.

Le poste proposé est varié. Il fait appel au sens des responsabilités, de l'organisation, à l'esprit d'équipe, ainsi qu'à une réelle mobilité intellectuelle, et il nécessite la maîtrise de la sténodactylo.

Les personnes intéressées par cet emploi sont invitées à prendre contact par téléphone (038) 53 33 33 pour recevoir de plus amples renseignements ou définir la date d'une entrevue.

Maison affiliée à Ebauches SA.
L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

The Government of Papua New Guinea

7 ¼ %

Emprunt 1974-89 de fr.s. 50 000 000 avec cautionnement solidaire du Commonwealth d'Australie

Le produit de cet emprunt est destiné à la réalisation de travaux et de services publics de Gouvernement du Papua-Nouvelle-Guinée et de ses organismes.

Modalités de l'emprunt

Durée: 15 ans au maximum

Titres: obligations au porteur de fr.s. 5000 et fr. s. 100 000

Amortissements: rachats annuels dès 1975, si les cours ne dépassent pas 100%

Coupons: coupons annuels au 19 avril

Cotation: aux bourses de Bâle, Berne, Genève, Lausanne et Zurich

98 %

Prix d'émission

net

Délai de souscription du 25 au 28 mars 1974, à midi

Les banques tiennent à disposition des prospectus ainsi que des bulletins de souscription.

Société de Banque Suisse — Union de Banques Suisses — Crédit Suisse
Banque Leu SA — Banque Populaire Suisse — Groupement des Banquiers Privés Genevois
A. Sarasin & Cie — Société Privée de Banque et de Gérance — Groupement de Banquiers Privés Zurichois
Union des Banques Cantonales Suisses

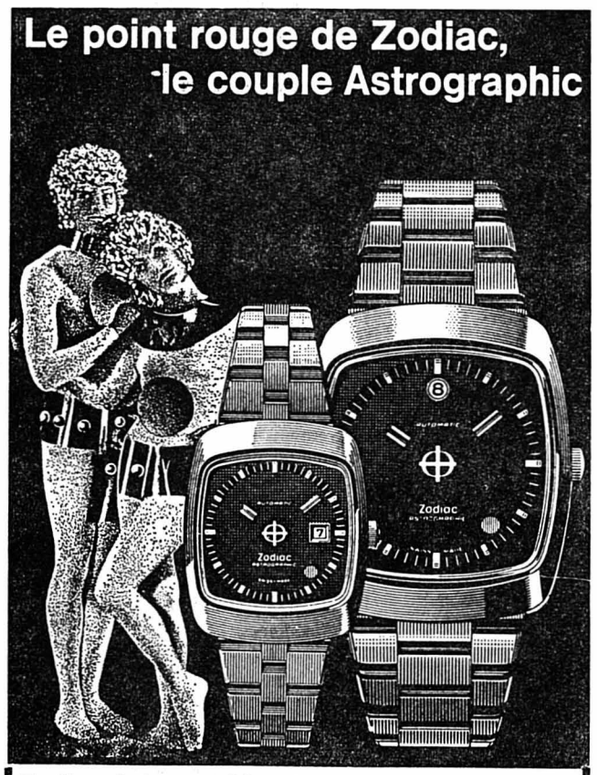

Zodiac Astrographic... une nouvelle manière de marquer l'heure. Plus gaie, plus plaisante et plus sûre. A la limite de la fiction, une vraie montre de précision (36000 alternances/heure en version homme). Automatique, calendrier.
Pour elle et pour lui: **Astrographic de Zodiac**

Etanche 5 atm.
Boîtier et bracelet en acier inoxydable 500.—
Boîtier et bracelet en plaqué or 565.—
Le modèle dame est livrable en or 18 carats 1275.—

Bijouterie du Château
M. + Mme G. Ielsch
2013 Colombier Tél. 41 38 38

Zodiac

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

OPTIQUE MARTIN LUTHER
MAITRE OPTICIEN
Maison fondée en 1852
Place Pury 7
2001 NEUCHATEL
Exécute soigneusement et rapidement l'ordonnance de votre oculiste
Téléphone 25 13 67

DÉMÉNAGEMENTS

SUISSE ET ÉTRANGER
FLÜHMANN SAINT-BLAISE
(038) 33 17 20
Notre devise: RAPIDITÉ - SÉCURITÉ

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de **35 c.** le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale non occasionnelle ou ayant une certaine importance

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A vendre

MOTEUR, boîte de vitesses et diverses pièces de 4 L. Tél. (039) 31 29 89.

MAGNIFIQUES FICUS, Beaux-Arts 24, 2me étage.

UN SALON en velours dralon mauve, 400 fr. Tél. (038) 31 43 38.

LITS EN PARFAIT ETAT, duvets, couvertures ; armoire 3 portes, armoire 1 porte, commode ; cuisinière à gaz 3 feux, cuisinière 2 feux. Tél. 25 06 35.

TABLE DE SALON moderne, dessus marbre, 150 fr. ; gril Frifri, 100 fr., cause double emploi. Tél. 31 42 01.

FRIGO, 180 LITRES, congélateur 30 litres, état neuf, cause départ. Prix à discuter. Tél. 41 34 19.

MAGNIFIQUE accordéon, 800 fr. ; enregistreur Gründig, 4 pistes stéréo, 200 fr. Téléphone 42 32 88.

EXCELLENTES NOIX du Dauphiné, garanties non traitées. Le petit sac de cinq kilos, franco domicile, seulement 28 fr. Tél. (038) 33 30 16 et 25 56 18.

BIBLIOTHEQUE d'angle, Louis XVI, noyer ; lit, époque Louis XVI, 120 large, noyer ; table noyer, Louis XVI ; table bureau, Louis-Philippe ; poussette ancienne ; portemanteau perroquet Louis-Philippe, noyer. Téléphone (038) 53 19 86.

SALON Colonial, 3 pièces, table rallonges. Parfait état. Bas prix. Tél. 25 60 51.

MOTEURS, Fiat 1800, Taunus 17 M, Simca 1500, ainsi que boîte à vitesses, etc, en bon état. Tél. 24 40 42 ou 24 42 98, midi.

A louer

APPARTEMENT 2 ½ pièces, 515 fr., charges comprises, Hauterive. Tél. 33 55 19 ou 41 32 46.

BELLE CHAMBRE à 1 lit, libre 1er avril. Tél. 25 97 22.

CHAMBRES meublées et studio, centre ville. Tél. 33 45 50, 9 à 13 heures.

A HAUTERIVE, Jardillets 32, pour fin avril, 1 appartement 3 pièces, confort. Tél. (038) 25 31 08, pendant les heures de bureau.

AU CENTRE, chambre, terrasse, vue, cuisine, bains à demoiselle. Tél. 25 17 76, après-midi.

CHAMBRE indépendante, douche. Téléphone 25 06 35.

STUDIO à Bevaix, dès fin avril. Tél. 41 37 48, heures de bureau.

CHAMBRE MEUBLEE indépendante, avec frigo, réchaud, eau courante. Tél. 41 28 15.

IMMEDIATEMENT, QUARTIER EST, près université, chambre meublée mansardée. Téléphone 42 22 52, heures de bureau.

CHAMBRE à monsieur, rue de l'Hôpital 20, au 3me étage.

CORTAILLOD, garages, 50 fr. par mois. Tél. 42 11 71.

JOLIE CHAMBRE meublée à jeune homme, situation tranquille. Tél. 25 98 57.

A CRESSIER, chambre meublée indépendante + douche Té. 47 14 72.

A CORCELLES, LOGEMENT de deux pièces, balcon, tout confort, 350 fr. + charges. Tél. 31 38 96.

COLOMBIER, 2 ½ pièces, confort, cuisine agencée, garage, 441 fr., charges comprises ; libre 30 avril. Tél. 41 31 88, de 8 à 12 heures.

1er MAI, très belle chambre, grand confort, ascenseur. Tél. 25 76 53.

VAL-DE-RUZ, appartement 1 pièce et demie, cuisinette, salle d'eau, 220 fr. + charges. Tél. 53 19 86.

CHAMBRE INDEPENDANTE, meublée, confort, libre immédiatement. Tél. 24 40 42 ou 24 42 98, midi.

POUR LE 1er AVRIL, appartement de 4 pièces, tout confort, cuisine installée ; ascenseur ; service de conciergerie. Tél. 42 35 87 ou 42 14 84.

CHAMBRE MEUBLEE, bains, cuisine, à demoiselle. Tél. 24 34 40.

Demandes à louer

LOCAL 50 m2 minimum, Neuchâtel ou environs. Tél. 31 72 50.

JEUNE FILLE cherche appartement modeste, région Neuchâtel - Peseux - Cortaillod. Tél. 53 25 51.

APPARTEMENT 2-4 pièces, même sans confort. Tél.25 98 02, dès 18 h 30.

URGENT. MONSIEUR CHERCHE STUDIO meublé, région Neuchâtel, jusqu'à 300 fr. Tél. 25 79 89, à 20 heures.

POUR LE 1er MAI, je cherche studio ou 2 pièces non meublés, région : centre-ville - Rocher ou Cassarde. Tél. 36 12 53, aux heures des repas.

Demandes d'emplois

DAME DOMICILIEE au Landeron cherche travail de bureau ou manuel à domicile. Adresser offres écrites sous chiffres EF 840 au bureau du journal.

PROGRAMMEUR débutant RPG COBOL cherche place avec possibilité d'approfondir ses connaissances. Adresser offres écrites à JB 738 au bureau du journal.

DAME cherche travail de ménage une demi-journée par semaine, avec possibilité de louer un petit appartement. Adresser offres écrites à FG 841 au bureau du journal.

Offres d'emplois

JE CHERCHE peintre, pour petit travail d'intérieur. Urgent. Tél. 24 19 50.

AIDE DE MENAGE, un après-midi par semaine, quartier des Valangines. Téléphone 25 88 80.

FEMME DE MENAGE ET REPASSEUSE, un demi-jour par semaine, à Fontainemelon ; bon salaire. Tél. 53 37 84.

Divers

ACTION BIBLES pour une région déshéritée de France, nous collectons bibles et nouveaux testaments que vous n'utilisez pas. Veuillez faire parvenir vos envois à Marc JOSS, 2006 les Geneveys-sur-Coffrane,qui transmettra. Merci.

POUR VOS DECLARATIONS D'IMPOTS, votre comptabilité, tél. 24 40 23, case postale 1103, 2001 Neuchâtel.

Demandes à acheter

ETABLI de menuisier, longueur maximale 200 cm. Tél. (038) 41 32 44.

POUR COLLECTIONNEUR : fusils, pistolet parabellum, revolver d'armée et sabre ; au meilleur prix. Tél. (038) 25 29 85.

TOUTES LES POUPEES ET TOUS LES JOUETS de plus de 40 ans, même en mauvais état ou incomplets. Bon prix. Je me déplace. Tél. (039) 23 86 07.

GAULOISES

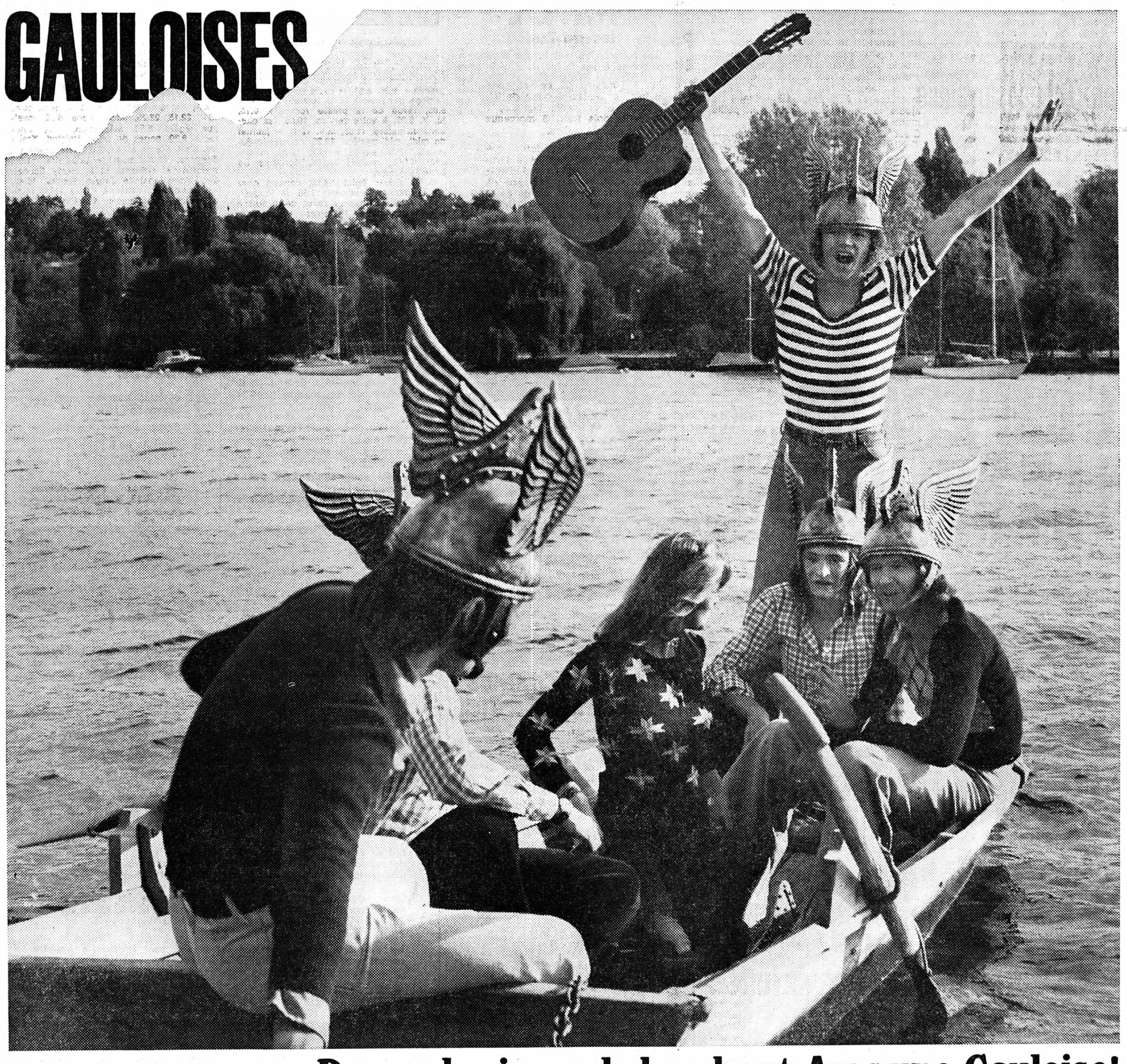

Prenez la vie par le bon bout. Avec une Gauloise!

E74/1

Partie de manille pour OSS 117

RÉSUMÉ : Rosita la belle métisse menace Hubert Bonisseur de la Bath du chantage qu'il avait prévu.

LA BOMBE

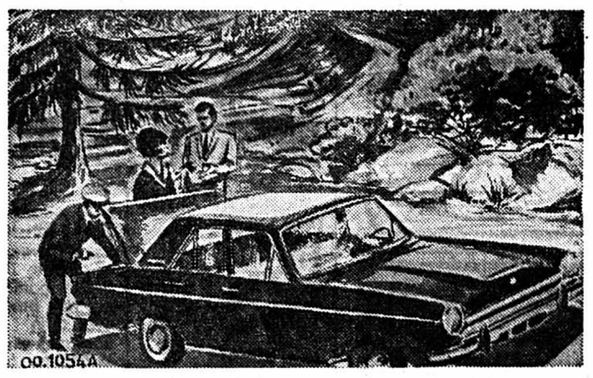

La métisse dit au chauffeur philippin quelques mots en talalog et le nommé Andong ouvrit la malle arrière de la Chrysler, découvrant une caissette métallique dont la jeune femme retira une torche électrique et un pistolet Smith & Wesson, du type 38 Special Police. « Voici, dit-elle à Hubert en lui remettant le tout. Les ordres sont de tirer si vous êtes surpris. Au cas où vous auriez à le faire je vous attendrai pendant cinq minutes au point que je vais vous montrer. »

« Et ensuite ? » demande Hubert. « Si vous ne me trouvez pas à l'endroit convenu, vous devrez vous tirer d'affaire par vos propres moyens. Prenez ce plan de Baguio et des environs, qui vous sera utile dans ce cas-là. Maintenant, en route. » Elle s'assit sur la banquette arrière de la voiture, Hubert prit place à côté d'elle, et le chauffeur se remit au volant. La Chrysler démarra, bifurqua bientôt sur la grand-route, qu'elle quitta au bout de quelques kilomètres pour emprunter un sentier, où elle stoppa.

« Descendons », dit la métisse. Déjà le chauffeur soulevait une nouvelle fois le coffre de la malle arrière, et en retirait une sorte de gros tuyau qu'il mettait dans une musette. Il s'arma ensuite d'un pistolet et d'une torche électrique. « Vous n'avez plus qu'à le suivre », indiqua la jeune. « Mais comment vais-je me faire comprendre de lui » ? s'inquiéta Hubert. « Il sait ce qu'il faut faire, et vous n'aurez pas besoin de parler. Bonne chance. »

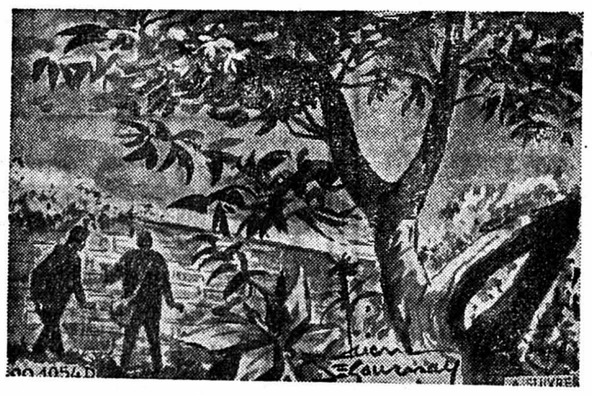

Hubert s'en alla derrière Andong, qui avançait d'un pas souple et silencieux. Au bout de quelques minutes, les deux hommes atteignirent un mur dont Hubert pensa qu'il était celui de la résidence présidentielle. Tout à coup, le Philippin s'arrêta, et Hubert entendit un bruit de voix qui discutaient en espagnol de l'autre côté du mur. Il s'agissait des gardes commis à la sécurité du président, dont la prochaine arrivée, qui se traduirait pour eux par des corvées supplémentaires, ne paraissait pas les réjoulr.

Demain : Le garage

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

EXPOSITIONS. — **Galerie Ditesheim :** A. Manessier, lithographies et livres illustrés.
Galerie Contact : Armande Oswald, gravure et collage.

TOURISME. — **Bureau officiel de renseignements :** place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.

CINÉMAS. — **Bio :** 15 h, 18 h 40 et 20 h 45, Nada. 18 ans.
Apollo : 15 h et 20 h 30, Moto Grand prix. 12 ans. 17 h 30, L'Aveu. 16 ans.
Palace : 20 h 30, Les Chinois à Paris. 16 ans.
Arcades : 15 h et 20 h 30, La Valise. 16 ans.
Rex : 20 h 45, La Grande Evasion. 12 ans.
Studio : 20 h, Le Meilleur des mondes possibles. 16 ans.

Pharmacie d'office : J. Armand, rue de l'Hôpital. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies : Région Boudry - la Côte. W. Gauchat, Peseux, tél. 31 11 31.

AUVERNIER

Galerie Numaga I : fermeture hebdomadaire.
Galerie Numaga II : fermeture hebdomadaire.

COLOMBIER

Cinéma Lux : Relâche.

LE LANDERON

Cinéma du Château : Relâche.

PESEUX

Cinéma de la Côte : 20 h 30, Jeunes Filles chez le gynécologue.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S.A.
Rue Saint-Maurice 4 Neuchâtel
Direction générale : Marc Wolfrath
Rédacteur en chef : Jean Hostettler

HOROSCOPE

Un climat hésitant et indécis règnera sur l'ensemble de cette journée. La soirée sera meilleure sans être totalement détendue.

NAISSANCES : Les enfants de ce jour seront expansifs, ils auront les idées larges et l'esprit ouvert.

BÉLIER (21/3 - 19/4)
Santé : Soignez sérieusement un début de sinusite. **Amour :** Persévérez dans vos intentions. **Affaires :** Vos chances sont certaines.

TAUREAU (20/4 - 20/5)
Santé : Ne prenez pas n'importe quel médicament. **Amour :** Il faut savoir ce que vous voulez. **Affaires :** Demeurez pratique et positif.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)
Santé : Un repos au grand air est conseillé. **Amour :** Faites des projets d'avenir. **Affaires :** Ne commettez pas d'erreur de jugement.

CANCER (22/6 - 22/7)
Santé : Votre estomac est très délicat. **Amour :** Votre attitude ne trompe personne. **Affaires :** Ne faites pas de sentiments en affaires.

LION (23/7 - 23/8)
Santé : Consultez un ophtalmologiste. **Amour :** Faites confiance à vos enfants. **Affaires :** Gardez vos projets secrets.

VIERGE (24/8 - 23/9)
Santé : Vous vous tenez mal assis. **Amour :** Transformation d'une amitié en un tendre sentiment. **Affaires :** Ne cherchez pas à forcer les événements.

BALANCE (24/9 - 23/10)
Santé : Vous vous nourrissez trop copieusement. **Amour :** Invitation imprévue dans la soirée. **Affaires :** Observez le jeu qui se déroule autour de vous.

SCORPION (24/10 - 22/11)
Santé : Soignez vos troubles urinaires. **Amour :** Une explication de vive voix est préférable. **Affaires :** Précisez davantage vos intentions.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)
Santé : Soignez vos points faibles. **Amour :** Vos bonnes intentions seront appréciées. **Affaires :** Agissez en fonction de l'évolution de la situation.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)
Santé : Désintoxiquez votre organisme. **Amour :** Maintenez un climat confiant et détendu. **Affaires :** De nouvelles activités vous seront offertes.

VERSEAU (20/1 - 18/2)
Santé : Essayez un traitement par les plantes. **Amour :** Faites les premiers pas vers la réconciliation. **Affaires :** Terminez ce qui est en cours.

POISSONS (19/2 - 20/3)
Santé : Essayez l'hydrothérapie. **Amour :** Protégez votre intimité. **Affaires :** Concentrez votre effort sur un seul but.

POUR VOUS MADAME

Un menu

Pot-au-feu
Salade
Galette bretonne

LE PLAT DU JOUR :

Galette bretonne

500 g de farine, 250 g de beurre salé, 250 g de sucre en poudre, 3 œufs, 1 zeste de citron.
Battez 3 œufs avec 250 g de sucre en poudre et un zeste de citron jusqu'à consistance mousseuse. Ajoutez peu à peu 250 g de farine. Avec la même quantité de farine, faites une fontaine. Versez-y la pâte déjà travaillée et 250 g de beurre salé. Amalgamez le tout peu à peu pour obtenir une pâte assez consistante. Aplatissez en galette, dorez à l'œuf et saupoudrez de sucre. Laissez cuire 30 minutes à four moyen.
Les conseils du cordon-bleu : rien n'est plus économique ni plus exquis qu'un simple pot-au-feu. Le lendemain, vous utiliserez les restes : une bonne salade de pommes de terre bien relevée à la moutarde et à l'estragon à laquelle on ajoute le bœuf bouilli coupé en petits morceaux et de la laitue.
C'est un plat généreux que supporte l'invité ou les invités de la dernière minute et grâce auquel économie n'est pas synonyme de pénitence.

Quelques conseils

Les battants de vos placards ou de vos portes s'ouvrent parce qu'ils ont trop de jeu ? Piquez quelques punaises sur le bord et les portes resteront parfaitement fermées.
Un tapis est un capital ! Entretenez-le, soignez-le, mais : ne le mouillez jamais jusqu'à la trame ; ne frottez jamais le velours en rond ou à rebrousse-poil ; évitez les solutions détachantes trop concentrées (une cuillerée à soupe de détergent doux pour lainages fins suffit pour un seau d'eau tiède) ; ne mettez jamais de liquide chaud sur une tache d'albumine, sang, œuf, etc...
Faites appel à un spécialiste si votre tapis a perdu son éclat par suite d'un usage intensif ; le nettoyage « maison » ne suffit plus à le débarrasser de ses salissures ; une tache persiste après votre intervention ; une tache vous paraît suspecte ou si elle est de grande superficie ; votre tapis est déchiré ou brûlé.

Coiffure à boucles crantées

Les secrets de Maria Carita qui réussit admirablement les coiffures mi-longues: la mise en plis est entièrement réalisée avec du « Scotch ». Enrouler les boucles du front et des côtés vers l'arrière et les maintenir avec des bandes de grandes largeurs, celles de la nuque sont enroulées vers l'avant et fixées avec des bandes plus étroites, c'est le secret d'une coiffure naturelle, souple, qui ne « remonte » pas. Au coup de brosse les cheveux sont coiffés dans tous les sens. Une raie basse est tracée sur le côté, des crans doux sont formés près du visage, une grande mèche est bombée sur le front, gardant un aspect de naturelle souplesse.

Poulet de grain campagnard

1 poulet, 1 douzaine de petites pommes de terre nouvelles, 1 cœur de laitue, 1 douzaine de petits oignons, 1 livre de petits pois frais, 3 morceaux de sucre, beurre, sel, poivre.

Epluchez les pommes de terre que vous passez quelques minutes à l'eau bouillante puis égouttez et rafraîchissez à l'eau courante. Hachez le cœur de laitue. Faites chauffer un peu de beurre dans une cocotte et faites-y mijoter les oignons, la laitue et les petits pois avec du sel, sucre et 2 cuillères à soupe d'eau chaude. Pendant ce temps, faites cuire le poulet à la casserole, en ayant eu soin de l'assaisonner à l'intérieur. Terminez également la cuisson des pommes de terre en les faisant rissoler dans une poêle avec du beurre. Lorsque le poulet est cuit, vous y joignez tous les légumes et les pommes de terre et vous servez aussitôt.

Rions un peu !

Très « snob », la dame qui visite cette exposition de peinture, s'exclame devant le premier tableau : « Oh ! il y a de la patte, là-dedans ! » Devant le second : « Période bleue, c'est admirable ». Puis soudain, devant un portrait de femme : « Oh ! quel horreur un Picasso ! » — Mais non, Madame, c'est simplement un miroir...

De tout pour faire un monde

A la recherche d'un succédané du sang

Le rapide rétablissement de la circulation après une forte hémorragie est de la plus haute importance dans le traitement des cas d'urgence. Comme on ne peut pas toujours intervenir assez tôt et que souvent on ne dispose pas des réserves de sang nécesaires, la recherche chimio-pharmacutique a mis au point des préparations pour injections, qui sont des sortes de succédanés de plasma dont l'usage s'est révélé très bienfaisant. Un traitement de choc entrepris sans retard avec de telles préparations a sauvé déjà bien des vies. Les produits actuels de remplacement non seulement réalimentent le système circulatoire, mais assument même certaines fonctions du cœur. Malgré cela les responsables de l'industrie chimique ne se déclarent pas encore satisfaits. Ils s'efforcent depuis de nombreuses années d'obtenir un produit qui soit capable aussi d'exercer la fonction sanguine la plus importante : la distribution d'oxygène.

De récentes études entreprises par des chercheurs ont montré que certains composés du fluor peuvent assurer partiellement cette distribution. Cela s'explique par le fait que ces composés peuvent absorber 40 % d'oxygène alors que la proportion n'est que de 20 % pour le sang et de 3 % pour les solutions salines et les plasmas sanguins. Toutefois, un problème restait à résoudre : ces composés du fluor ne sont pas solubles dans l'eau. Mais on a trouvé néanmoins un moyen de les utiliser : on les réduit en particules très fines qui sont mêlées à la solution ou l'on prépare une émulsion à l'aide d'une matière plastique.

Un savant de l'Université de Cincinnati est parvenu à remplacer par ces émulsions jusqua 90 % du sang chez les chiens qui ont continué à vivre à peu près normalement pendant quatre ans. En outre, la pression partielle de l'oxygène dans le sang de ces animaux était jusqu'à trois fois plus élevée que dans un sang normal. (Fé)

Bravo !

Au Japon, le gouvernement a décidé d'employer des arguments frappants contre la pollution : un an de prison aux responsables des usines qui empoisonnent l'atmosphère. En effet, dans les grandes villes de ce pays, on a oublié depuis longtemps la couleur d'un vrai ciel bleu. (Larousse)

Saint Thomas d'Aquin

Logicien, métaphysicien et théologien, saint Thomas d'Aquin mourut en mars 1274, après une existence aussi active qu'édifiante. C'est malgré l'opposition de sa famille qu'il reçut l'habit de dominicain. Enlevé par ses frères, il résista à toutes les séductions et mérita ainsi le surnom d'« angélique ». Son œuvre occupe plus de trente volumes de l'édition Vivès. (Larousse)

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

16.45 (C) Taxibulle
17.05 (C) La boîte à surprises
18.00 (C) Téléjournal
18.05 (C) Rendez-vous
18.25 (C) Sous la loupe
18.50 (C) Petit ours Colargol
18.55 (C) La Folle des bêtes
19.15 (C) Un jour, une heure
19.40 (C) Téléjournal
20.00 (C) Un jour, une heure
20.15 (C) Destins
21.35 (C) Pot-bouille
22.35 (C) A témoin
22.50 (C) Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

17.30 L'heure des enfants
18.10 TV culturelle pour adultes
18.40 Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 L'Affaire d'à-côté
19.30 L'antenne
20.00 Téléjournal
20.20 Der Stern des Menschen
20.50 Le Petit Docteur
21.45 Pour la mort de Carl J. Burkhardt
22.10 Téléjournal

FRANCE I

12.30 Midi trente
13.00 24 heures sur la une
14.30 Ruy Blas
16.05 Emissions pour les jeunes
18.20 Au-delà des faits
18.40 Pour petits et grands
19.20 Actualités régionales
19.45 24 heures sur la une
20.15 La Folie des bêtes
20.30 Schulmeister, espion de l'empereur
21.25 Ouvrez les guillemets
22.35 24 heures dernière

FRANCE II

19.00 (C) Des chiffres et des lettres
19.20 (C) Actualités régionales
19.45 (C) Les Enfants des autres
20.00 (C) I.N.F. 2
20.35 (C) Actuel 2
21.45 (C) Le défi
22.30 (C) I.N.F. 2 dernière

FRANCE III

18.30 (C) Inter 3
18.35 (C) Enfants sur la trois (71)
18.50 (C) Cap sur l'aventure
19.20 (C) Actualités régionales
19.40 (C) Gabrielle Dorziat
20.05 (C) Les 20 premières années du cinéma américain (14)
20.40 (C) Johnny Guitare
22.25 (C) Inter 3 dernière

SVIZZERA ITALIANA

18.00 (C) Per i piccoli
18.55 (C) Off we go
19.30 (C) Telegiornale
20.10 (C) La sparaparola
20.45 (C) Telegiornale
21.00 (C) Enciclopedia TV
22.00 (C) L'interpretazione della musica secondo le antiche regole
22.30 (C) Canzoni pre l'Europa
23.00 (C) Telegiornale

ALLEMAGNE I

16.15, téléjournal. 16.20, variétés. 17.05, pour les enfants. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, reportages d'actualités. 21 h, musique au studio B. 21.45, entretiens. 22.30, téléjournal, météo. 22.50, vie et œuvre de l'écrivain Stefan Heym. 23.35, téléjournal.

ALLEMAGNE II

17 h, téléjournal. 17.10, ballade en romanche. 17.45, plaque tournante. 18.25, pour les enfants. 19 h, téléjournal. 19.30, évasion d'un jour. 20.15, contacts. 21 h, téléjournal. 21.15, Le Justicier. 22.55, téléjournal.

RADIO

Sottens et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, informations. 6 h, bonjour à tous, miroir-première. 6.35, 8.10, la route ce matin. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de la presse romande. 8.15, M. V. 9.05, à votre service. 10.05, les chemins de nature. 11.05, M.V. 12 h, le journal de midi, midi-mystère. 12.25, communiqués, météo. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 14.05, réalités. 15.05, écrivains de toute la Suisse.

16.05, Oliver Twist. 16.15, concert chez soi. 17.05, en questions. 17.55, le fouquet. 18 h, le journal du soir, revue de la presse suisse alémanique, le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 74. 20 h, la bonne tranche. 20.30, énigmes et aventures, Névrose, une pièce policière de Ch. Maître. 21.20, disc-au-bol. 22.10, histoire et littérature. 22.40, club de nuit. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

Second programme

8 h, informations et revue de la presse romande. 8.15, à vues humaines. 9 h, portrait sans paroles. 10 h, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15, radioscolaire, centre d'intérêt du mois, la forêt. 10.45, English by air. 11 h, université radiophonique internationale, le bruit dans la vie de l'homme. 11.30, la vie musicale. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, aspects du jazz. 18.30, rhythm'n pop. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations. 20.10, sciences et techniques. 20.30, interprètes favoris. 21.40, le Chœur de la Radio suisse romande. 22 h, Wolfgang Sawallisch. 22.30, humour, toujours. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6.05, musique légère. 6.50, méditation. 7.10, autoradio. 8.30, pages de Bliss, Helsted, Kreisler, Liszt, Lœwe, Milhaud, Mozart, Schubert, Smetana. 10.05, musique populaire. 11.05, mélodies et rythmes. 12 h, Hardy Schneider, piano, sextette Jurgen Franke. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, magazine féminin. 14.30, divertimento. 15.05, mandolines. 15.30, musique champêtre.

16.05, théâtre. 17.05, salutations musicales de Vienne. 17.30, l'heure des enfants. 18.15, radio-jeunesse. 19 h, actualités. 20 h, le disque de l'auditeur. 22.20, revue de presse 22.30, Sérénade pour Estelle. 23.30, musique dans la nuit.

L'annonce reflet vivant du marché l'annonce dans la Feuille d'avis de Neuchâtel

MOTS CROISES

Problème No 262

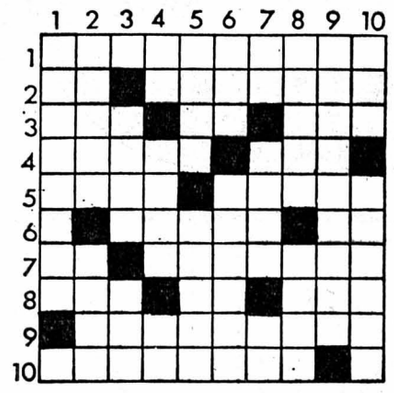

HORIZONTALEMENT

1. Elles consolent un peu la victime. 2. Pour une multiple exclusive. — Allège. 3. Nippe. — Près du pistolet. — Derrière la cravate. 4. Vieilles mesures agraires. — Le premier est tout spontané. 5. Possessif. — Ils arrivent en fumant. 6. Sur l'Oudon. — Sur le calendrier. 7. Lettres numérales. — Détestable papillon. 8. Il ne porta pas toujours la culotte. — Pronom. — Donne de l'agrément aux traits. 9. Qui n'a pas trouvé d'emploi. 10. Expositions ou propositions.

VERTICALEMENT

1. Déclaré nul. 2. Parente. — Passe à La Flèche. 3. Machin. — Sur la rose des vents. 4. Sur un parchemin. — Se fourra le doigt dans l'œil. — Note. 5. Il vous arrive souvent d'en croiser. — Prescrivit le repos. couché. 6. Comme la main. — Balancement. 7. Pronom. — Bague sans chaton. — Va d'un bord à l'autre. 8. Indique le silence dans une partition musicale. — Mère d'Horus. 9. Ils s'exagèrent leur valeur. 10. Donne du goût. — Monuments portant souvent des ornements sculptés.

Solution du No 261

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	H	U	R	R	I	C	A	N	E	S
2	A	R	A	I	R	E	S	■	P	O
3	R	I	P	■	O	N	■	D	I	U
4	E	■	T	E	N	S	I	O	N	S
5	N	O	■	B	I	E	N	■	A	M
6	G	R	E	L	E	■	D	E	L	A
7	S	A	V	E	■	A	I	S	■	I
8	■	N	I	■	B	R	E	T	O	N
9	A	G	A	M	E	M	N	O	N	■
10	S	E	N	I	L	E	■	C	U	I

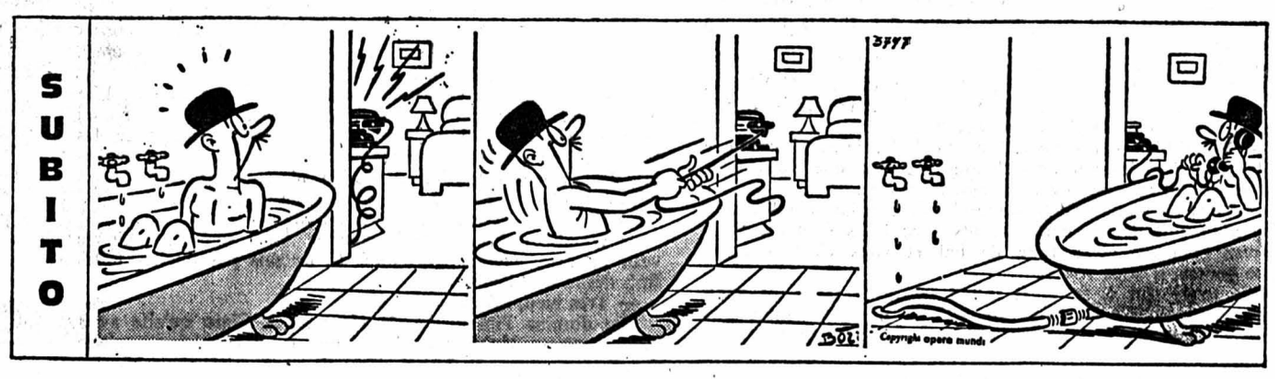

Du 25 au 30 mars
dans tous les magasins
LA SEMAINE POINT ROUGE

POINT ROUGE

DES PRIX FOUS... DES ACTIONS DINGUES...
DES RÉDUCTIONS DE PRIX JUSQU'A 50 %...
CHAQUE JOUR DU NOUVEAU...

Courez dans tous les discounts et hyper-discounts

Cela en vaut la peine !!!

55 Super-Discounts et 3 Hyper
A VOTRE SERVICE

BOUDRY **SALLE DES SPECTACLES**
Vendredi 29 mars, dès 20 h 15
Samedi 30 mars, dès 20 h 15

concerts de la Fanfare de Boudry

Après les concerts :
DANSE
avec l'orchestre **RUDI FREI**

Prix des places : (numérotées) Fr. 8.—, spectacle et danse compris.
Location : librairie-papeterie du Vignoble, avenue du Collège 4, Boudry Tél. 42 10 78

PRÊTS
sans caution
de Fr. 500.— à 10,000.—
Formalités simplifiées. Rapidité. Discrétion absolue.
BANQUE COURVOISIER S.A.
2001 NEUCHATEL (038) 24 64 64
Faubourg de l'Hôpital 21
Envoyez-moi documentation sans engagement
Nom
Rue
Localité FAN

STOP !
J'entreprends tous travaux de
peinture papiers peints
Travail rapide et soigné.
Prix avantageux.
Tél. (038) 33 23 62.

Je cherche
DEMOISELLE OU DAME
dans la trentaine, physique agréable, pour sorties. Mariage exclu. Photographies désirées, qui seront retournées. Discrétion absolue.
Ecrire à PO 829 au bureau du journal.

J. Rindlisbacher **Tél. (038) 33 47 07**
Auto-école ABC
Leçons et examen sur voiture 4 vitesses ou automatique.
Théorie : av. de la Gare 29, chaque mercredi dès 18 heures.

Seulement 35 c. le mot !
C'est le prix d'une petite annonce au tarif réduit dans la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

mode teinturier
pour des vêtements propres !

Une CURE **efficace !**

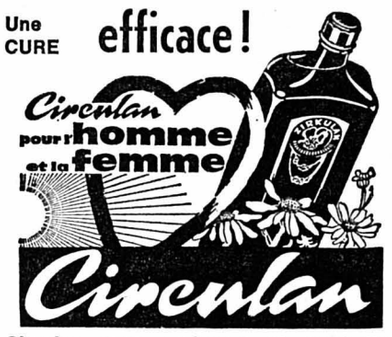

Circulan vous soulagera et combattra avec succès les troubles de la circulation, une trop haute pression artérielle, l'artériosclérose et les malaises découlant de ces affections : sang à la tête, étourdissements, palpitations, fréquentes, papillotements, bourdonnements, varices, les troubles de la circulation de l'âge critique, hémorroïdes. Circulan chez votre pharmacien et droguiste Fr. 5.40, ½ litre Fr. 12.90, 1 litre Fr. 22.50.

VÉHICULES À MOTEUR ET ACCESSOIRES

Pour bricoleur, à enlever, à Bevaix,
Daf 33 1967
sans plaques, 43.000 km, pneus, intérieur et moteur en bon état.
Prix : 300.—.
Tél. 46 14 35, à partir de 17 heures ; samedi et dimanche toute la journée.

A vendre pour cause de double emploi
FIAT 128
modèle 1973, 18.000 km, état de neuf.
Téléphoner au (038) 45 10 17.

A vendre
Austin 1300
modèle 1968. Expertisée.
Garage du Val-de-Ruz, Boudevilliers.
Tél. (038) 36 15 15, (038) 41 37 03, privé.

A vendre
Toyota Corolla 1200 DL
modèle 1973. Expertisée.
Garage du Val-de-Ruz, Boudevilliers.
Tél. (038) 36 15 15, (038) 41 37 03, privé.

A vendre
BATEAU
acajou avec voile et godille, bâche, ponton sur rail, baraque avec tous accessoires pour la pêche, 5500 fr.
Adresser offres écrites à JK 845 au bureau du journal.

A vendre
Lancia 1800
état de marche, non expertisée, 800 fr.
Tél. 63 27 63, après 19 heures.

GARAGE WASER NEUCHATEL
Limousine
MG 1100
Traction avant
4 portes, 5 places, modèle 1967, 62.000 km. Expertisée.
Prix : 1950 fr.
Grandes facilités de paiement.
Rue du Seyon 34-38
Tél. 038 25 16 28
25 00 98

KONICA
OBJECTIVEMENT MEILLEUR!

COUTURE
retouches de tous vêtements dames
DAIM-CUIR
retouchés, réparés, etc. par spécialiste Veston-Pantalon
Toutes retouches
Pitteloud, couture Temple-Neuf 4. Neuchâtel. Tél. 26 41 23.

Mars
27
Mercredi

2 défilés de mode au magasin à 15 heures et 20 h 30
Retenez vos places par téléphone (039) 23 61 66

Horoscope du jour : élégance - mondanités favorable aux personnes curieuses de la mode nouvelle.

ducommun
LA CHAUX-DE-FONDS
Av. Léopold-Robert 37

OCCASION
PEUGEOT 204
peinture neuve, toit ouvrant, 59.000 km.
Expertisée, Fr. 4500.—.
GRAND GARAGE ROBERT
Neuchâtel - Tél. 25 31 08

Jet VOYAGES SA
6, rue des Poteaux Neuchâtel

Nous luttons contre l'inflation !

COSTA BRAVA
Départs hebdomadaires
séjours
de 1, 2 ou 3 semaines
avec avion dès Zurich
A partir de Fr. **280.-**

COSTA DORADA
Départs hebdomadaires
séjours
de 1, 2 ou 3 semaines
avec avion dès Genève
A partir de Fr. **340.-**

038 25 44 25

AF
J'y gagne, alors j'y vais !
Machines à laver, lave-vaisselle
SIEMENS
une grande marque à des prix bas à partir de
Fr. 988.—
Toutes les grandes marques en stock. Livraisons assurées par nos soins. Grandes facilités de paiement. Prospectus et visites sans engagement.
Naturellement au
DISCOUNT DU VIGNOBLE
Fornachon & Cie
2022 Bevaix. Tél. 46 18 77. Samedi ouvert jusqu'à 16 heures.

Tout
L'ÉROTISME
Livres français. Tout pour l'hygiène moderne. Toutes les dernières nouveautés. Documentation contre 60 c. en timbres.
POUR ADULTES SEULEMENT.
Happy Shop, Box 619, 8034 Zurich.

Centre d'Occasions

Renault 6 TL	42.000 km	blanche	1970
Renault 6 850	5100 fr.	blanche	1970
Renault R 6 850	57.000 km	rouge	1970
Austin 1300	33.000 km	verte	1971
Peugeot 204 TO	60.000 km	blanche	1968
Peugeot 304 TO	80.000 km	blanche	1970
VW 1302 S	53.000 km	rouge	1970
Ford 17 M	43.000 km	brune	1971
Fiat 850 Coupé	2400 fr.		bleue
Ford Cortina	2900 fr.	blanche	1967
Sunbeam Break	2700 fr.	grise	1969
Citroën Ami 8 Break	47.000 km	blanche	1970

RENAULT **ROBERT**
Champ-Bougin 34-36 - NEUCHATEL
Tél. (038) 25 31 08

NOTRE FEUILLETON 23

L'ENNEMI BIEN-AIME

par LEE MARNER

La conversation prenait un tour brûlant et pouvait provoquer l'embarras d'Alan. En ce qui la concernait, la suggestion de Judy était ridicule, pensa Wendy. Elle avait acquis tout simplement une connaissance plus complète du caractère du jeune homme et avait maintenant conscience de ses véritables qualités. Cela expliquait le sentiment plus chaud et plus amical qu'elle éprouvait pour lui, mais ce n'était pas de l'amour.

— A dix-huit ans, les filles voient de l'amour partout, dit-elle avec hauteur. Quand vous aurez mon âge, vous vous rendrez compte qu'il y a dans la vie des choses beaucoup plus importantes.

— Comme ?... interrogea Judy avec incrédulité.

— En ce moment, le travail, répliqua avec fermeté Wendy. Au lieu de rester à écouter vos bêtises, je ferais mieux d'aller préparer mille choses pour le bal.

— Voilà bien ma chance, soupira Judy, je serai confinée à la réception jusqu'à onze heures pendant que vous vous amuserez ! Et la maison est pratiquement vide.

— Vous ne manquerez pas grand-chose, la consola Wendy ; il y aura surtout des commerçants avec leurs épouses. Vous pouvez apporter votre robe de bal et vous changer après onze heures, si vous voulez.

Elle avait fort à faire. Il fallait convertir pour les quelques pensionnaires le salon en salle à manger, tandis que cette dernière deviendrait la salle de bal ; il fallait sortir les décorations de l'an dernier et naturellement cirer le parquet. Ernie travailla comme un nègre ; à onze heures Wendy déclara qu'il avait bien mérité une tasse de thé.

Elle jetait un dernier coup d'œil à la salle déjà à demi terminée avant d'aller boire elle-même une tasse de thé, quand Clare entra, vêtue de son costume tango et de sa blouse blanche. Cette élégance ne produisit néanmoins aucun effet sur Wendy.

Clare prenait beaucoup de temps pour elle, pensa la sœur de Rob ; sachant qu'un bal devait avoir lieu, elle aurait pu les aider un peu, mais elle n'avait pas même donné la main à Peggy pour suspendre les décorations.

Imperturbable, la gouvernante arborait son habituel sourire glacé. Ne paraissant pas se soucier que son aide aurait été la bienvenue, elle déclara de sa voix traînante :

— Que ces réjouissances locales sont assommantes !

Après avoir inspecté la pièce, son regard revint se poser sur Wendy qui répondit simplement :

— En effet !

— Je ne vous envie pas, ma chère.

— Je m'en doute.

Clare ignora le ton sec de Wendy et reprit en souriant.

— Je vais à Sinderford. J'ai promis à Rob de déposer quelques-unes de ses toiles chez le marchand d'objets d'art. Pouvez-vous me les donner, chère Wendy ?

Wendy sentit une vague de contrariété monter en elle. Elle ne pouvait pas porter ces toiles elle-même, car le marchand la recevrait mal s'il se souvenait de l'avoir vue avec les Varn, le jour où Larry avait commencé une vente aux enchères devant son magasin, mais rien n'empêchait Rob de les porter. Il n'aurait pas dû prier Clare de s'en charger.

— Elles sont dans sa chambre, dit-elle.

— Wendy chérie, je sais que je vous ennuie, mais je vous en prie, accompagnez-moi. Je ne sais pas quelles toiles Rob désire que j'emporte.

— Très bien, acquiesça Wendy.

Elle domina l'impulsion de répondre à Clare qu'elle avait interrompu sa tâche pour boire une tasse de thé et qu'elle devait recommencer à travailler dans dix minutes. Monter à l'étage était pour elle beaucoup plus qu'un ennui.

Clare contempla avec un amusement tolérant le désordre habituel de la chambre de Rob.

— Les artistes sont désordonnés, dit-elle en traînant sur les mots, on peut le leur permettre en raison de leur talent. On jugerait que cette pièce n'a jamais été mise en ordre, mais je *sais* que Peggy l'a nettoyée à fond, il y a à peine une demi-heure.

Wendy ne se sentait pas disposée à parler des défauts de son frère. Dans l'armoire, elle prit quelques toiles, les déposa sur le lit, sans accorder grande attention à la peinture.

— Celle-ci ne convient pas, dit Clare en écartant un tableau, on dirait qu'on a essayé la couleur.

Wendy souleva la petite toile et l'examina ; elle représentait la naissance de l'aube par une journée comme celle-ci ; Rob avait saisi l'âme de la forêt.

— J'espère qu'il a trouvé la teinte qu'il cherchait, il en a utilisé suffisamment, remarqua Clare.

— Oui, je crois qu'il a trouvé ce qu'il désirait, répondit calmement Wendy en remettant le tableau dans l'armoire. Il était inutile d'apprendre à Clare que Rob chérissait cette œuvre.

— Celles-ci sont très bonnes, reprit Clare en étudiant deux paysages sylvestres quelconques. Rob a vraiment un grand talent.

Wendy haussa les épaules.

— Le marchand vous en offrira probablement cinq guinées, dit-elle.

— C'est honteux, je suis entièrement d'accord, déclara Clare. Si Rob était connu, elles atteindraient au moins cent guinées pièce.

Wendy l'écoutait poliment, en souhaitant que la gouvernante cesse de dire des bêtises et s'en aille. Elle devait rejoindre Ernie et n'avait pu avaler une goutte de thé.

— J'aime beaucoup Rob, continua doucement Clare en prenant les tableaux. Je ferais n'importe quoi pour lui venir en aide et je suis ravie de lui rendre ce petit service.

— C'est très aimable à vous, je sais que Rob l'appréciera.

— Oh ! je ne désire pas qu'il me remercie, dit suavement Clare. Je ferais n'importe quoi pour vous deux. J'espère que nous serons amies, Wendy.

Wendy sourit poliment puis elle regarda sa compagne avec un soudain intérêt en se rappelant que, dans la forêt, Nan lui avait fait remarquer la ressemblance de la jeune fille avec un faucon.

— Je disais précisément à Alan, ce matin, combien je vous admire, reprit Clare en se tournant vers la porte. En vérité, nous nous félicitons tous les deux d'avoir été envoyés dans un endroit où nous avons trouvé de bons amis comme Rob et vous.

Wendy la suivit dans le corridor ; ce n'étaient pas les premières ouvertures amicales de Clare ; pourtant, comme auparavant, elle se sentait incapable d'y répondre.

— Vous avez naturellement deviné au sujet d'Alan et de moi ?... demanda la gouvernante en descendant l'escalier.

— Deviné quoi ?

— Mais ma chère Wendy, je pensais que vous aviez compris. Alan et moi étions très intimes à Paris ; en vérité, je puis dire que nous sommes pratiquement fiancés. (Elle décocha à sa compagne un bref sourire glacé avant de s'éloigner en disant) Au revoir, chère Wendy.

La jeune fille la regarda partir, si élégante dans son costume tango. Ses paroles doucereuses ne l'avaient pas leurrée, elle avait parfaitement compris que c'était une façon polie de l'avertir de se tenir à l'écart d'Alan. Pratiquement fiancée, vraiment ! Wendy souriait en regagnant la salle de bal. Elle entendait encore résonner à ses oreilles le vœu du directeur : « Que le diable emporte Clare ! »

Ernie et elle déjeunèrent à la hâte, afin d'avoir fini leur travail à quatre heures. La salle était gaie avec ses guirlandes de papier et ses lanternes de couleur. Quant au parquet, il reluisait. Fatiguée mais heureuse, Wendy allait monter se reposer dans sa chambre lorsque Nan arriva.

Les jeunes filles se rendirent au jardin, se promenèrent dans les allées, s'assirent sur un siège rustique près du bord de la rivière. Le soleil déversait une douce chaleur et Wendy était contente de se détendre, mais les paroles de Nan la firent soudain se redresser.

(A suivre)

ÉDITIONS DES REMPARTS, LYON

Les cloches hissées au Centre protestant de Cressier

Il y avait de nombreuses personnes samedi après-midi pour assister à l'événement que représentait la montée des cloches au nouveau campanile du Centre protestant. Grâce aux « efforts » d'un grand nombre d'enfants fiers de leur force, les trois cloches gagnèrent leur emplacement définitif dans l'ordre suivant : Noëlle 300 kg, mise en place par les plus petits, Christiane, 450 kg, par les moyens et, enfin, Pascale, 730 kg, qui ne put résister à la force des plus grands.

Cette montée des cloches constitue un événement non seulement pour la paroisse mais aussi pour le village tout entier. Le pasteur Cochand souligna ce moment historique en relevant que ces cloches feront office de convocation envoyée par Dieu à ceux qu'il aime et en espérant que ceux qui l'aiment y répondront. Certains documents furent placés au haut du campanile qui sera inauguré à Pâques. A la fin de cette cérémonie, à laquelle prenaient part également des membres des autorités locales, une collation récompensa les artisans de cette journée, soit les enfants heureux de leur collaboration efficace qui reçurent également en souvenir une médaille représentant une petite cloche, œuvre de M. Roland Holzhauer de Cressier. La manœuvre était dirigée par M. Isler, de la Fonderie d'Aarau.

Décès de Soeur Colette

(c) On a appris samedi le décès subit à Saint-Sergeux, près de Besançon, où elle s'était retirée il y a à peine deux mois, de Sœur Colette, directrice du home Saint-Joseph de Cressier jusqu'à fin janvier 1974. Il y a huit ans, à un âge où l'on songe plutôt à se reposer, Sœur Colette accepta d'assumer la direction du home de vieillards de Cressier. Cette Bourguignonne, — elle aimait à le rappeler de temps en temps — se plut dans le village viticole. Elle laisse le souvenir d'une religieuse de cœur qui s'est dévouée sans compter au service des vieillards dont elle prenait un soin tout particulier. Sœur Colette qui s'est éteinte à l'âge de 80 ans, appartenait à la congrégation des Sœurs de la Charité de Besançon qui se dévouent pour le home Saint-Joseph depuis sa fondation.

JURA

MOUTIER

Il vole la voiture de son père

(c) Dans la nuit de samedi à dimanche, un jeune homme de la localité, titulaire d'un permis d'apprentissage, a dérobé la voiture de son père. Alors qu'il circulait en direction de Châtillon, il a perdu la maîtrise de son véhicule dans un virage. Le conducteur n'est pas blessé ; son permis de conduire lui a été retiré.

Deux Prévôtois blessés

(c) Alors qu'ils se rendaient au Valais samedi, M. Ernest Roth, fondé de pouvoir et sa femme, ont été victimes d'un accident à Martigny. Mme Roth a dû être hospitalisée.

Un record des « hommes-oiseaux »

GRENOBLE, (AP). — La pratique sportive du vol à voile vient de s'illustrer d'un nouvel exploit à l'Alpe d'Huez ou quatre « hommes-oiseaux » ont battu le record mondial de durée de vol libre en montagne.

Ce record était détenu jusqu'alors par Rudi Kishazi qui avait volé trente minutes en s'envolant du sommet du Mont-Blanc. Le vol exécuté en groupe par Jean Michel Leutwyler, Serge Cardot, Jean-Luc Froissard et Bernard Berthou à l'Alpe-d'Huez dimanche matin, a duré très exactement 37 minutes 40 secondes.

Partant à ski du sommet du deuxième tronçon du téléférique (2700 m), avec leur voile sur le dos, ils ont plongé vers la vallée de l'eau d'Ole, manœuvrant avec aisance en utilisant savamment les courants ascendants afin de se maintenir en l'air le plus longtemps, pour venir atterrir comme prévu dans la localité d'Alémont, au fond de la vallée. Belle performance qui fut aussi l'occasion d'une spectaculaire démonstration.

FRANCE VOISINE

Insulté, l'agent de police abat un adolescent !

(c) Un agent de police de Belfort, Jean-Claude Priout, 31 ans, sera présenté ce matin devant le procureur de la République. Vers 14 h 15, au septième étage d'un bloc de la rue d'Amsterdam où il occupe un appartement avec sa femme et ses deux enfants, le fonctionnaire avait été insulté par un jeune homme à qui il venait de reprocher de faire trop de bruit avec son cyclomoteur. M. Priout chercha alors son pistolet de 7,65 mm et tira sur le jeune Mario Gonzales de son balcon. L'adolescent, âgé de 18 ans, ouvrier dans une usine de Belfort, grièvement atteint à l'abdomen, a été transporté d'urgence au Centre hospitalier de Belfort.

Atelier en feu

(c) Un violent incendie a ravagé samedi les Ateliers de rectification de l'Est à Belfort. Le feu s'est déclaré dans les bureaux et a gagné rapidement au premier étage des stocks de produits chimiques ; le feu s'est alors communiqué aux ateliers de rectification où sont usinées diverses pièces. Les pompiers on pu se rendre maîtres de l'incendie mais il ne reste plus des ateliers que des monceaux de tôle calcinée, de charpente tordue. L'entreprise devait déménager, prochainement pour s'installer à Valdoie. Les dégâts se montent à plusieurs centaines de millions de francs anciens.

Le sort de « Concorde »

LONDRES, (Reuter). — Deux grands journaux londoniens ont lancé dimanche un appel vers l'abandon de « Concorde ».

Le « Sunday Times » écrit qu'il « n'y a plus d'échappatoire au fait que « Concorde est un échec ».

« Il ne s'agit plus de décider s'il y a lieu d'arrêter le projet, mais de trouver le moyen le moins pénible de s'en sortir ».

« Les Français considèrent » Concorde comme la réplique à la domination américaine de l'Europe. En Grande-Bretagne, l'accent qui a été mis sur la technologie en tant que fin en soi, plutôt que moyen d'enrichissement économique, contribue à camoufler l'avion », écrit l'hebdomdaire.

De son côté, l'« Observer » parle du « plus grand fiasco de l'industrie britannique ». Soulignant que la poursuite du projet relève de considérations purement politiques, et non commerciales, le qutodien se demande si la préservation de quelques milliers d'emplois à Bristol justifie le sacrifice de tant de ressources.

Atmosphère survoltée en Corse pour l'arrivée de M. Messmer

AJACCIO (AP). — M. Messmer, premier ministre, devait arriver ce matin à l'aéroport d'Ajaccio pour un séjour officiel de 48 heures en Corse.

Le premier ministre qui, dans de nombreuses déclarations faites aux journaux locaux, a annoncé que certaines mesures seront prises « pour préserver, dans la solidarité nationale, l'originalité insulaire », suscite parmi les groupes autonomistes de l'île une vive réprobation. C'est ainsi que trois d'entre eux, qui ont appelé leurs adhérents à s'associer à la grève d'aujourd'hui, ont fusionné tandis que l'action régionaliste corse, dans un tract répandu à travers la Corse, déclare : « Le peuple corse aspirant à survivre, à s'épanouir dans son pays, lasse des promesses fallacieuses édifiées sur le refus concerté de la droite et de la gauche de reconnaître son existence, témoignera à M. Messmer et à ses complices une indifférence hostile en vaquant normalement à ses occupations, en refusant de participer à la joie officielle et organisée. »

De leur côté, les unions départementales de la C.G.T. et F.O. appellent à la grève générale de 24 heures aujourd'hui.

Les comités antirépression de Bastia, Ajaccio et Corte déclarent : « Un accord total a été maintenu pour enrayer l'occupation policière et militaire. Cette méthode créant un climat d'insécurité, le comité ne répond pas de ce qui pourrait arriver. »

MESURES DE SÉCURITÉ

Après l'affrontement qui a opposé des civils à des C.R.S. à Bastia et à la suite duquel un jeune postier a dû être hospitalisé, la C.G.T. appelle à manifester à Bastia aujourd'hui.

C'est donc dans une atmosphère tendue que le premier ministre visitera la Corse en se rendant à Bastia puis à Corte avant de revenir sur Ajaccio.

D'importantes mesures de sécurité ont été prises. Plus de 1500 C.R.S. et gardes mobiles sont depuis samedi dans l'île où tous les édifices publics sont surveillés jour et nuit.

Premières photos de Mercure

PASADENA (Californie), (AFP). — Les premières photographies de Mercure prises par une camera volante — en l'occurrence la sonde « Mariner-10 » — sont parvenues samedi au laboratoire de la NASA à Pasadena.

Le réquisitoire de Pavel Litvinov

ROME (AFP). — Le chimiste soviétique Pavel Litvinov, qui a dû prendre le chemin de l'exil, a affirmé à Rome que les dissidents ont pu survivre et existent « grâce à l'Occident, à la presse occidentale ».

« Ecrivez le plus possible à notre sujet, s'est écrié Litvinov au cours d'une conférence de presse, souvenez-vous que nous souffrons pour des idéaux communs de liberté et de droit, et qu'en nous, c'est l'Europe qui souffre ».

Le petit-fils de l'ancien commissaire du peuple aux affaires étrangères s'est présenté comme le « représentant de ceux qui restent en URSS et n'ontpas la possibilité de parler ».

« Cette liberté que nous devons conquérir dans la souffrance, a affirmé Litvinov, est en Occident comme l'air que l'on respire, c'est pourquoi on ne la remarque même pas. Aussi, beaucoup de nos problèmes ne sont pas toujours compréhensibles pour vous. Je ne peux pas et je ne veux pas parler de mes opinions politiques ni de celles de mes amis. en fait, ce ne sont pas elles qui nous unissent, mais une aspiration commune vers les plus élémentaires libertés civiles, comme la liberté d'opinion et d'information. Nos convictions religieuses et sociales peuvent diverger, mais je crois que nous avons en commun un idéal de bien, de justice de compassion et de liberté. »

POUR UNE PAROLE

« Chez nous, a poursuivi Litvinov, pour une seule parole exprimant un point de vue indépendant, on finit en prison, en camp de concentration ou à l'hôpital psychiatrique. Mais, il y a aussi d'autres formes de persécution comme la perte de l'emploi ou la menace de l'exil. Enfin, les autorités soviétiques ont maintenant trouvé une méthode « plus humaine », celle qui consiste à se débarrasser des personnes intellectuellement indépendantes en les expulsant du pays par la force — comme dans le cas de Soljenitsyne — ou en ne leur laissant pas d'autre issue que le départ, comme dans mon cas.

Pour chaque Opel Blitz en plus, un chauffeur catégorie D en moins!

Pour conduire un Opel Blitz, vous n'avez besoin que du permis de conduire de catégorie A. Ce qui revient à dire que le permis de conduire normal pour voiture suffit.

De plus, l'Opel Blitz transporte des charges jusqu'à 1700 kg. Grâce à son robuste moteur 6 cylindres, il est un véritable transporteur rapide, maniable et facile à conduire. Trois personnes prennent aisément place dans sa confortable cabine.

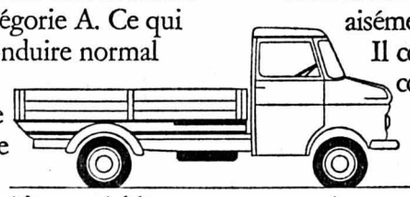

Il coûte peu à l'entretien car il est robuste et construit pour durer longtemps. Il peut être «habillé» selon vos besoins. Car l'Opel Blitz existe en versions basculant, pont, fourgon ou encore châssis-cabine nu. Avec trois empattements à disposition.

Opel Blitz - économique, rapide, durable.

Opel – la marque la plus vendue en Suisse.

Vente et service Opel en Suisse romande : Aigle Garage des Mosses 2 14 14, **Avenches** J.-P. Divorne 75 12 63, **Begnins** Garage du Jura 66 14 58, **Bienne** Auto-Besch 41 55 66, Merz & Amez-Droz S. A. 3 53 33, **Bulle** Garage Majectic 2 84 84, **Château-d'Œx** Garage du Pont 4 61 73, **la Chaux-de-Fonds** Garage Guttmann S. A. 23 46 81, **Delémont** Garage des Eaux-Vives 22 35 33, **Fribourg** Garage de Pérolles 22 38 88, **Genève** Garage des Délices S. A. 42 53 50, Extension Autos S. A. 32 11 35, **Lausanne** Ets Ramuz et Garage Edelweiss S. A. 25 31 31, **le Locle** Garage du Rallye 31 33 33, **Martigny** Garage J.-J. Casanova 2 29 01, **Montreux** Garage Central et Montreux - Excursions S. A. 61 22 46, **Moudon** Roulin Frères S. A. 95 26 72, **Neuchâtel** Garage du Roc 33 11 44, **la Neuveville** Garage Belcar 51 25 59, **Porrentruy** Garage des Ponts 66 12 06, **Rolle** Garage Wurlod 75 17 25, **Sion** Garage de l'Ouest 2 81 41, **Saint-Imier** Garage R. Gerster 41 36 44, **Tramelan** Garage Alouette 95 50 40, **les Verrières** Garage - Carrosserie Franco - Suisse 66 13 55, **Yverdon** Garage Bouby-Roll 21 54 60

et nos distributeurs locaux à : Attalens 56 41 10, **Belfaux** 45 12 36, **Bevaix** 46 13 96, **Bex** 5 23 38, **Bremblens** 71 19 69, **Buchillon** 76 30 75, **Bussigny** 89 11 66, **Cheseaux** 91 12 29, **Chexbres** 56 11 56, **Chippis** 5 12 99, **Colombier** 41 35 70, **Cossonay** 87 15 96, **Court** 92 91 50, **le Crêt** 8 54 29, **Dombresson** 53 28 40, **Echallens** 81 15 95, **Epalinges** 32 53 66, **Estavayer-le-Lac** 63 10 08, **Fahy** 76 63 20, **Fully** 5 35 23, **Genève** 9, route des Jeunes 42 50 46 ; 24, rue du Prieuré 32 08 26 ; 33 b, av. de Miremont 46 08 17 ; 12-14 rue Jean-Jaquet 32 63 30 ; 24, rue Louis-Favre 33 02 70, **Glovelier** 56 71 29, **Lausanne** 21, place du Tunnel 23 72 17 ; 1, av. de la Harpe 26 52 37, **Marnand** 64 10 57, **Mézières** 93 12 45, **Moillesulaz** 48 02 00, **Morges** 71 26 48, **Nods** 51 26 17, **le Noirmont** 53 11 87, **Onex** 92 62 24, **Orbe** 7 21 77, **Payerne** 61 29 80, **Petit-Lancy** 92 37 32, **le Pont** 85 12 50, **Prilly** 24 62 63, **Pully** 28 94 94, **Rarogne** 5 16 66, **Renens** 34 01 94, **la Rippe** 67 12 55, **Romont** 52 22 87, **la Sagne** 31 51 68, **Soyhières** 32 11 36, **Sainte-Croix** 6 26 76, **Saint-Maurice** 3 63 90, **Vallorbe** 83 14 88, **Versoix** 55 16 94, **Vevey** 51 88 60, **Veyras, sur Sierre** 5 26 16, **Villeneuve** 60 10 51.

Vivez avec le progrès

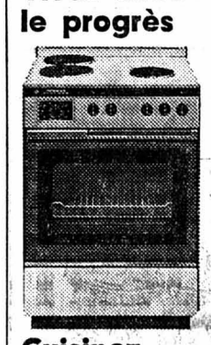

Cuisinez sur une nouvelle Menalux
si moderne, si pratique et si économique.
Ne tardez pas à visiter l'exposition des dépositaires

Quincaillerie de la Côte Peseux
Parcage en face des magasins

Prêts
immédiatement
remboursement par petits acomptes
plus avantageux

Depuis 1912 une seule adresse:
Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
ouvert 8.00–12.15 et 13.45–18.00
Tél. 038 - **24'63'63**

Je désire **Fr.** .....
Nom .....
Prénom .....
Rue .....
Localité .....

ÉCRITEAUX en vente au bureau du journal

BANQUE POPULAIRE SUISSE
SCHWEIZERISCHE VOLKSBANK
BANCA POPOLARE SVIZZERA
SWISS VOLKSBANK

Le coupon no 33 de nos parts sociales peut être encaissé auprès de toutes nos succursales dès le 25 mars 1974 par

fr. 80.- brut

ou fr. 56.– net après déduction de l'impôt anticipé.

INSTITUT INTERNATIONAL Cims

pour l'enseignement de la GESTION d'entreprises commerciales

LES PROFESSIONS D'AVENIR...

perforatrices opérateurs **programmeurs analystes**

Si vous n'avez pas de métier
Si vous voulez changer de profession
Si vous voulez améliorer votre situation
Hommes, femmes, jeunes et moins jeunes

TOUT EST POSSIBLE

Un renseignement ne coûte rien.

Renseignements et inscriptions au secrétariat, rue des Fausses-Brayes 3, Neuchâtel. Tél. (038) 24 33 73.

Le gouvernement israélien va-t-il vraiment évacuer complètement le Sinaï cette année ?

LE CAIRE (Reuter). — L'hebdomadaire égyptien « Akhbar el-Yom » écrit qu'Israël a été « contraint d'accepter un accord de principe » l'enjoignant d'évacuer totalement le Sinaï d'ici à la fin de l'année.

Dans une dépêche de Londres, l'hebdomadaire, citant des « sources britanniques dignes de foi », indique que ce retrait concernera également Charm el-Cheikh, à l'extrémité méridionale de la péninsule.

Selon ces sources dignes de foi, le ministre israélien des affaires étrangères, M. Abba Eban, aurait informé le secrétaire d'Etat américain, M. Kissinger, de ce retrait total lors de la rencontre entre les deux hommes la semaine passée à Washington.

Toujours d'après « Akhbar el-Yom », le retrait israélien dépendrait d'accords satisfaisants sur des frontières sûres et des zones démilitarisées où des casques bleus seraient stationnés.

L'hebdomadaire ajoute qu'un Israël a interrompu l'exécution de plusieurs projets dans le Sinaï, dont la construction d'infrastructures touristiques à Charm el-Cheikh et d'une route entre cette localité et Israël.

En Israël, le ministère des affaires étrangères a toutefois démenti les informations parues dans « Akhbar el-Yom ».

NOUVEAUX PÉRILS

Le cabinet israélien a discuté dimanche du transfert de pièces d'artillerie égyptiennes dans la « zone interdite » qui longe le canal de Suez, ce qui, affirment les Israéliens, est une violation de l'accord sur le désengagement des forces.

Mais le gouvernement a évité de publier une vigoureuse protestation, apparemment dans l'espoir que l'Egypte retirerait ses armes sans avoir l'air de perdre la face.

Les Israéliens ont cependant protesté auprès de la force d'urgence des Nations unies contre le fait que les Egyptiens aient installé dans la bande de territoire proche des positions israéliennes davantage de pièces que les 36 autorisées par l'accord. Le fait qu'il y ait des canons à longue portée serait une autre violation de l'accord.

Sur l'autre front, celui de Syrie, la situation est restée tendue dimanche et les militaires ont signalé que plusieurs obus avaient été tirés contre les forces israéliennes dans le secteur sud de la ligne de cessez-le-feu. Il n'y aurait eu ni victime ni riposte.

Selon des sources bien informées, le gouvernement considère que la situation sur le front de Suez est grave, car il s'agirait de la première violation de l'accord de désengagement.

LES AMÉRICAINS SONT ARRIVÉS

En Egypte, cependant, le contre-amiral McCauley, l'officier américain qui dirigea l'an dernier l'opération de déminage du port de Haïphong, au Vietnam du Nord, envisage actuellement au Caire des travaux analogues dans le canal de Suez.

Le contre-amiral McCauley est arrivé vendredi dans la capitale égyptienne en compagnie de quatre autres experts pour aider à l'organisation des travaux de déminage du canal fermé depuis la guerre israélo-arabe de 1967.

Douze hélicoptères s'envoleront du porte-avions américains « Iwo Jima » pour un examen détaillé de la voie d'eau à l'aide de détecteurs magnétiques.

D'après le quotidien égyptien « Al-Gomhouria », la première phase de l'opération s'ouvrira dans environ deux semaines avec l'arrivée de cinq cents experts américains.

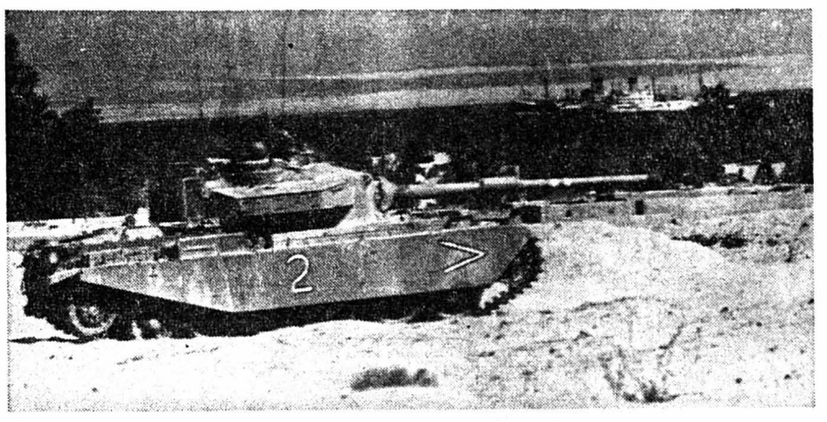

Ce canal pour lequel on s'est tant battu. (Téléphoto AP)

Singuliers remous en Ouganda

KAMPALA (Ouganda) (AP). — La capitale de l'Ouganda a connu une nuit agitée, marquée jusqu'à l'aube de dimanche par des combats de chars et des tirs de mortiers à la suite de la rebellion de certaines unités de l'armée.

Dimanche matin, des chars et des véhicules blindés opéraient des patrouilles dans les rues désertes de Kampala, tandis que les soldats regagnaient leurs casernes, laissant des détachements armés pour garder la station de Radio-Ouganda et le ministère de l'information gouvernementaux sont demeurés est fermé.

Il est difficile de savoir au juste ce qui s'est passé. Les organes d'information gouvernementaux ont demeurés muets jusqu'à la fin des combats, mais le bruit s'est répandu qu'il s'agissait d'un putsch dirigé contre le gouvernement militaire du général Amin et que ce dernier aurait pris la fuite. Toutefois, des journalistes ont déclaré qu'ils l'avaient vu au volant d'une jeep, sans escorte, circulant dans la principale avenue de Kampala, dimanche, vers midi, avec plusieurs de ses collaborateurs à ses côtés.

TOUT IRAIT BIEN

Radio-Ouganda devait, par la suite, diffuser un message attribué au général Amin, affirmant que tout était rentré dans l'ordre, et que ces violences avaient été provoquées par une fausse nouvelle selon laquelle des envahisseurs voulaient tuer le général Amin et prendre le pouvoir.

Selon la version du gouvernement, la police militaire, les unités mécanisées et les élèves « paras » établirent, alors, des « hérissons » aux points stratégiques de la capitale pour faire face aux « envahisseurs ».

Le général Amin a déclaré aux troupes que l'officier qui avait propagé cette fausse nouvelle s'était donné la mort et que ses complices s'étaient enfuis. Le ministère de la défense a désigné une commission d'enquête et les responsables seront sévèrement châtiés.

Sur le front du Cambodge

PNOM-PENH (AFP). — Les Khmers rouges ont assassiné une trentaine de villageois il y a quelques jours lors des combats sur la route « nationale 1 », près de Koki, à une vingtaine de kilomètres au sud-est de Pnom-penh, a annoncé le haut-commandement khmer.

Ce massacre a été dévoilé par l'un des rares rescapés de cette tragédie. Les Khmers rouges qui occupaient le village de Dei-eith avaient durant la contre-offensive gouvernementale, contraint les habitants à se cacher dans une fosse marécageuse, le 19 mars dernier. Avant de se retirer, devant la pression des gouvernementaux, ils ont jeté une dizaine de grenades dans la fosse, tuant les quelque trente personnes qui s'y trouvaient.

Selon les rescapés, une vingtaine d'autres villageois ont été emmenés de force, mais l'on ignore s'ils ont été exécutés ailleurs ou s'ils ont été enrôlés de force dans les rangs des Khmers rouges.

Des soldats gouvernementaux blessés après la bataille de Oudong. (Téléphoto AP)

Et voici la pilule travailliste

LONDRES (AP). — Les Britanniques se sont rués dans les magasins ce week-end, pour devancer les hausses de prix qu'ils s'attendent à voir annoncer par le gouvernement travailliste.

Les grands magasins, les marchands de spiritueux, les bijouteries, signalaient une vague d'achats. Un groupe de magasins londoniens de spiritueux a fait état d'une augmentation de ses ventes de 50 %. Une grande chaîne de magasins a par ailleurs signalé que les achats de postes de radio et de TV avaient fait un bond de 70 %.

Les acheteurs britanniques, tout comme les commentateurs des journaux, s'attendent que le chancelier de l'Echiquier, M. Healey, annonce mardi de mauvaises nouvelles dans son budget. La tâche du nouveau ministre des finances est de stimuler les exportations, de contenir l'inflation, de faire face à l'augmentation de la note pour les importations de pétrole, et de rétablir la confiance extérieure dans la livre.

On s'attend notamment que M. Healey augmente l'impôt sur le revenu, tout en relevant le plafond d'exemption pour aider les plus défavorisés. Il pourrait aussi augmenter la TVA, actuellement de 10 % sur pratiquement tous les produits et services, à l'exception des denrées alimentaires. Le ministre pourrait aussi augmenter les impôts indirects sur l'essence, les vins et le tabac.

Les lumières sont revenues. Les choses ne vont pas mieux. (Téléphoto AP)

SUITE

Voyage de Kissinger à Moscou

Cette indication a été fournie par M. von Pachelbel, porte-parole du ministère ouest-allemand des affaires étrangères.

L'EUROPE

D'après la même source ouest-allemande, l'entretien a porté en grande partie sur les relations entre la communauté européenne et les Etats-Unis. A ce sujet, M. Scheel, parlant en qualité de président du Conseil des ministres de la CEE, a insisté sur la question de la cohésion au sein du marché commun et une brève discussion a également eu lieu au sujet de la mise au point d'une procédure de consultation Europe-Etats-Unis.

De son côté, M. Kissinger, indique-t-on, a assuré que les récents propos tenus au Bundestag par le chef de la diplomatie de Bonn ayant trait aux relations entre l'alliance atlantique et l'Europe avaient suscité une grande attention à Washington. Le secrétaire d'Etat américain a également donné un aperçu des thèmes qu'il abordera à Moscou, et il a aussi brièvement évoqué le problème de la réduction réciproque des troupes en Europe en fonction des discussions de Vienne.

CINQ JOURS

M. Kissinger a-t-on appris dimanche aura cinq jours d'entretiens avec les dirigeants soviétiques.

L'agence Tass a déclaré qu'il y aura un échange de vues sur un large éventail de problèmes d'intérêt mutuel « en vue des préparatifs d'une visite du président Nixon en URSS ».

Des problèmes difficiles attendent M. Kissinger à Moscou, car la détente a fait place à une certaine tension dans les relations soviéto-américaines.

De graves problèmes se posent en effet en ce qui concerne l'arrêt de la course aux armements stratégiques, le rétablissement de la paix au Proche-Orient, et l'accroissement des échanges commerciaux et de la coopération entre les deux pays.

Les relations se trouvent encore compliquées du fait que la position du président Nixon apparaît affaiblie par les accusations portées contre lui, et par la menace d'une procédure de destitution.

DES NUAGES

M. Brejnev a déclaré le 12 mars, à Pitsounda, que les négociations sur la limitation des armements stratégiques étaient « difficiles ». La veille de son départ pour Moscou, M. Kissinger a dit de son côté qu'il chercherait à faire sortir ces négociations de l'impasse.

Par ailleurs devant les succès enregistrés par la « diplomatie personnelle » de M. Kissinger, les Soviétiques ont entrepris récemment de réaffirmer leur présence au Proche-Orient et de souligner qu'aucun accord de paix ne saurait être réalisé sans eux.

La coopération commerciale et économique entre les deux grandes puissances sera évoquée, alors que les dirigeants soviétiques s'impatientent en constatant que le président Nixon ne paraît pas être en mesure de tenir les promesses qu'il a faites dans ce domaine.

M. Kissinger pourrait tenter à Moscou de parvenir à un compromis à ce sujet. On laisse entendre que le président Nixon pourrait se rendre en URSS à la fin du mois de juin.

Accord des Neuf sur les prix agricoles

BRUXELLES (AFP). — Après 27 heures de discussions réparties sur trois jours, les ministres de l'agriculture des Neuf se sont mis d'accord à Bruxelles sur les prix agricoles européens pour la prochaine campagne. Les ministres se sont ralliés aux propositions de compromis présentées par la commission de la CEE. L'accord prévoit des augmentations de 9 à 10 % en moyenne pour les 11 millions d'agriculteurs de la CEE et il est en grande partie conforme à ce que chaque pays s'efforçait d'obtenir. De plus, des mesures spéciales, répondant aux soucis particuliers de certains Etats membres ont été prises.

En ce qui concerne les mesures spéciales, elles se présentent de la manière suivante : pour le Royaume-Uni, il s'agissait d'aider les producteurs en évitant toute hausse de prix à la consommation ; l'augmentation de prix pour les gros bovins ne sera en Grande-Bretagne que de 6,3 % (une augmentation de 5 % devait de toute façon entrer en vigueur pour appliquer les règlements sur l'adhésion britannique à la CEE), l'augmentation dans les autres pays de la CEE est de 12 %, applicable avec effet au 1er mars 1974.

La Grande-Bretagne est autorisée à maintenir ses traditionnels « deficiency payments », en ce qui concerne les veaux destinés à la production de viande.

Le gouvernement britannique pourra octroyer une aide à la consommation de beurre. Le Trésor britannique paiera cette aide supplémentaire.

Pour la viande de porc, les Britanniques pourront octroyer à leurs frais une aide nationale dégressive aux producteurs pendant quatre mois. L'Irlande, pour éviter que son cheptel ne soit attiré par ces primes en Ulster, pourra bénéficier d'une aide équivalente, mais financée cette fois par le fonds agricole européen.

L'ÉCHÉANCE

Les dérogations accordées à la Grande-Bretagne sont fondées sur l'article 63 de son traité d'adhésion à la CEE qui autorise des dispositions exceptionnelles pendant les deux premières années de l'adhésion si l'adaptation à la pratique communautaire provoque des difficultés considérables.

Ces dérogations spéciales expirent automatiquement au 31 janvier de l'an prochain.

LA CRISE ENTRE MOSCOU ET PÉKIN

ROME (AFP). — Les préparatifs soviétiques en vue d'une guerre préventive contre la Chine seraient dans une phase déjà très avancée, croit savoir dimanche le quotidien économique romain « Il Globo », citant « des sources est-européennes dignes de foi ».

L'hélicoptère soviétique qui a dû se poser ces jours-ci en territoire chinois, ajoute le journal, appartenait, d'après la description qui en a été donnée, aux services de reconnaissance aérienne du KGB et assurait probablement une mission d'espionnage entre l'Altaï et le Sinkiang.

Selon les sources est-européennes, poursuit « Il Globo », les préparatifs soviétéques se situeraient sur deux plans : 1) le plan militaire, avec le renforcement des effectifs le long de la frontière, « et le risque imminent d'incidents en des points différents de ceux de l'Amour et de l'Oussouri en 1969 ».

2) Le plan administratif et politique : instauration d'un système de laisser-passer très rigoureux pour les trains et avions dans les zones frontières, même là où il n'existait pas auparavant, extension des zones militaires « fermées » non seulement en Extrême-Orient, mais dans l'Altaï et le Kazakhstan, constitution accélérée de stocks d'aliments à longue conservation, etc.

La majorité des dirigeants soviétiques, semble-t-il, pense de toute façon qu'un recours à la guerre serait nécessaire à plus ou moins brève échéance, et qu'il vaudrait mieux le faire avant que, d'ici à deux ou trois ans, la Chine ne soit assez forte pour opposer une résistance plus dure, conclut « Il Globo ».

Getty : le « cerveau » aurait été arrêté

POTENZA (Reuter). — La police a arrêté dans le sud de l'Italie, un vigneron âgé de 56 ans que l'on croit être le « cerveau » de l'enlèvement du jeune Paul Getty III.

Il s'agit d'un nommé Girolamo Piromalli. Il a été arrêté après la découverte, dans une maison du village de Dioiatauro, près de Potenza, de deux billets de banque faisant partie de la rançon de deux milliards de lires versée pour la libération du jeune homme.

Piromalli, qui aurait de nombreuses relations avec la mafia sicilienne, est la sixième personne à être arrêtée en rapport avec l'affaire Paul Getty III.

Girolamo Piromalli. (Téléphoto AP)

UN FAIT PAR JOUR

Le rendez-vous

Nébulosité entre Washington et Moscou. Pas un bout de ciel bleu depuis des mois. Et cela dure. C'est pourquoi, avant que les choses ne se gâtent, Kissinger s'est décidé à aller prendre le pouls de Léonid. On ne sait jamais : les secrétaires généraux du PC soviétique sont toujours d'une santé fragile. Sur le plan politique.

Les nuages, pourtant, viennent d'outre-Atlantique. C'est normal. L'URSS possède, à un degré élevé, l'art du camouflage. Aux Etats-Unis, on a moins de choses à cacher. Surtout quand, sur l'Océan de la coexistence, s'élèvent, brusquement, les remous de l'inquiétude. Et par le temps qui court, pas besoin de porter des jumelles pour juger que le temps se gâte. C'est du Pentagone que tout est parti. Car Schlesinger sourit moins que Kissinger. Ses derniers rapports cependant, ont été entendus et sans doute compris. Ils ont fait, fin février, un sacré remue-ménage. Tout doux... tout doux dans votre querelle avec l'Europe, ont déclaré les experts du Pentagone. Tout doux, et surtout ne prenez pas pour argent comptant les sourires du Kremlin. Ceux-ci d'ailleurs, se font de plus en plus rares. C'est un fait.

Pourquoi tout doux ? La chose est simple. Les experts du Pentagone se sont aperçus que si la stratégie de l'OTAN était à revoir, celle des Etats-Unis avait, elle aussi, pris un singulier coup de vieux. Dire aux Européens : ne craignez rien, on les aura, La Fayette nous voici : c'est très joli. Mais encore faudrait-il être exact au rendez-vous. Exact et fidèle. Or, interrompant les romances de Kissinger à l'Est, le Pentagone a soumis à Nixon un rapport où il est clairement indiqué qu'en cas de malheur, ou de simple coup dur, l'oncle Sam aurait bien du mal et mettrait bien du temps à honorer ses engagements.

Ce n'est, bien sûr, qu'une hypothèse de travail. Mais le rapport remis par le Pentagone à la Maison-Blanche a nettement précisé, qu'au lieu de partir en guerre contre les petits Européens, de prétendre les tenir en laisse et de fulminer contre les hérétiques n'ayant pas sur le plan de la stratégie les mêmes vues que Kissinger, il était d'abord bon pour les Etats-Unis de balayer le devant de leur porte. Or, Schlesinger a posé cette question : à l'heure de la vitesse, de la marche sur la Lune et des armements stratégiques, combien faudrait-il de temps à une simple division américaine pour être transportée en Europe avec son équipement ? Les experts ont fait leurs comptes. Il faudrait 19 jours.

Dix-neuf jours, c'est très exactement deux journées de moins que le temps mis par les convois américains qui traversèrent l'Atlantique au temps de la Deuxième Guerre mondiale. Cela rend modeste. Et risque de couper la route de l'éloquence et des reproches à bien des gens. Cette bonne vieille infanterie européenne, flanquée des forces de frappe nationales ne ferait donc pas si vieux jeu que cela ! 19 jours : il peut théoriquement s'en passer des choses en 19 jours. Et même si, répétons-le, il ne s'agit que d'une hypothèse de travail, cela fait bien des arguments qui commencent à jaunir sur les pelouses de la Maison-Blanche.

Et Schlesinger qui, décidément, ne respecte rien, a exhumé de son placard la fameuse opération Big Lift (grand ascenseur) dont Kennedy s'était gargarisé en 1963 : 63 heures pour transporter une division en Allemagne. Ces Allemands, ils en avaient de la chance ! Oui, mais voilà, l'administration Kennedy n'avait pas dit la vérité. McNamara avait bien fait transporter une division d'Amérique en Allemagne en moins de trois jours. Mais sans ses équipements. Et c'est encore aujourd'hui une opération non résolue. 1963, ce fut du cinéma. Pas de la stratégie.

(à suivre) L. GRANGER

AUTOUR DU MONDE

POUR TOUT SAVOIR

EUROPE

La famille de Soljenitsyne bientôt en Suisse

MOSCOU, (DPA). — La famille de l'écrivain Soljenitsyne a reçu des autorités soviétiques l'autorisation de se rendre en Suisse. Cependant, en raison de la maladie de l'un des fils de l'écrivain, le départ de la famille de Soljenitsyne ne se fera probablement pas avant la fin de la semaine.

Grève à l'ORTF

PARIS, (AFP). — Les journalistes de l'O.R.T.F. ont tenu plusieurs assemblées générales à Paris et en province, à l'issue desquelles ils ont décidé, à la quasi-unanimité, de maintenir leur préavis de grève pour le 25 mars.

Feu d'enfants : 3 millions de dégâts

GOSLAR, (AFP). — Un incendie a totalement détruit dans la nuit de samedi à dimanche les entrepôts d'une fabrique de papier à Goslar, en Basse-Saxe. La police estime les dégâts à 3 millions de francs suisses.

L'origine du sinistre pourrait être, selon les pompiers, la conséquence d'un jeu d'enfants : ils avaient, pour jouer, allumé un feu dans une prairie non loin de là, et le vent l'a propagé jusqu'à la fabrique.

Mort de Molyneux

MONTE-CARLO, (Reuter). — Le couturier Edouard Molyneux est décédé à son domicile de Monte-Carlo, à l'âge de 79 ans, des suites d'une crise cardiaque et d'une double pneumonie.

D'origine irlandaise, Edouard Molyneux avait ouvert sa première maison de couture à Paris après la Première Guerre mondiale, et s'était retiré des affaires il y a une dizaine d'années.

« France » pour les pèlerins de la Mecque

PARIS, (Reuter). — Selon le magazine « Le Point », la Ligue arabe étudie la possibilité de l'achat du paquebot « France » pour le transport des pèlerins à La Mecque. L'hebdomadaire, qui ne cite pas la source de son information, écrit qu'un consortium de pays arabes envisage l'achat du navire, le plus vieux des transatlantiques de luxe encore en service.

PROCHE-ORIENT

Avions pour le Koweït

KOWEIT, (DPA). — Le Koweït achetera des chasseurs français du type « Mirage » et des appareils franco-britanniques du type « Jaguar », en lieu et place des appareils américains « Northrop F-5 e » et « Ltv a-7 ».

Le contrat signé par le Koweït avec les Etats-Unis concernant des bombardiers « Phantom » n'est pas affecté par ce changement de fournisseur.

AFRIQUE

Pluies en Ethiopie

ADDIS-ABEBA, (AFP). — Des pluies torrentielles se sont abattues depuis plusieurs jours en Ethiopie, dans les régions de Wollo et des Danakils, au nord-est d'Addis-Abeba.

Ces provinces ethiopiennes, ou dans certains endroits aucune pluie n'est tombée depuis six ans, sont maintenant dévastées par l'eau dont l'absence a provoqué, en un an, la mort d'environ 100.000 personnes.

AMÉRIQUE

Client mécontent : 8 morts

ALLENTOWN (Pennyslvanie), (AFP). — C'est un client mécontent d'avoir été expulsé de l'établissement qui a allumé l'incendie du bar d'Allentown (Pennsylvanie), dans lequel huit personnes ont trouvé la mort et douze autres ont été blessées.

Selon la police, l'incendiaire âgé de 24 ans, est revenu dans le bar — quelques instants après en avoir été chassé — et a lancé un bidon d'essence enflammée parmi la vingtaine de clients présents.